LE FILS DE CORALIE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

Où allait-il? Il ne savait. Devant sa mère, il s'était contenu. Le noble pardon tombé de ses lèvres ne pesait pas à sa conscience. Il ne regrettait pas d'avoir été bon et généreux; mais en lui-même une honte douloureuse s'éveillait. Toute sa vie était brisée; il n'épousait plus Édith, il avait pour mère une Coralie, une fille perdue, une « drôlesse! » Il était de lui, ce mot féroce. Le malheureux traversa le faubourg de Ville-Neuve et entra dans la campagne. Plusieurs personnes le rencontrèrent et regardèrent avec stupeur ce visage livide, ces yeux égarés, cette démarche chancelante. Daniel cherchait à voir clair dans son âme : tout lui paraissait trouble. S'il pouvait calmer l'ardente fièvre qui le consumait! Il eut conscience de son état moral; son cerveau affolé, ses nerfs surexcités ne lui permettaient plus de raisonner. Et cependant il sentait l'impérieuse nécessité du sang-froid. Un homme frappé par une pareille catastrophe doit réfléchir au courant nouveau de sa vie; il espéra que la fatigue dompterait ses nerfs, que la fraîcheur du soir apaiserait son cerveau. Il s'interdit de penser; il marcha, le front haut, chassant les idées sombres qui le hantaient, s'imposant de contempler le paysage, essayant d'oublier pendant une heure. Par instans, le sentiment de la réalité le reprenait, le souvenir doux et cruel d'Édith rentrait en lui; l'infortuné retenait un sanglot et continuait sa route. Il avait besoin de solitude. Il voulait être seul avec sa souffrance afin d'avoir l'amère jouissance de la disséquer mieux à son aise.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

Il alla ainsi pendant trois grandes heures, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât fatigué par cette course violente. Il était loin de Montauban; la soirée avançait, l'air plus frais baignait son front trempé de sueur. Daniel, épuisé, se laissa tomber sur le rebord d'un fossé. Cette marche rapide lui faisait du bien; une sorte d'apaisement était en lui; sa force physique le trahissait, mais le sang, circulant plus vivement dans ses veines, lui redonnait la force morale. Il croisa les bras, regarda devant lui, et là, en pleine nature, loin des hommes, il se répéta : « Raisonnons froidement : je suis le fils de Coralie; que dois-je faire? »

Il ne se trompait pas : le calme de la plaine boisée, l'air libre et doux des champs, la tranquillité du ciel bleu, agirent sur lui. Sa fièvre diminua, et il envisagea résolument sa situation nouvelle. C'était l'heure paisible où le soleil décline, drapant de son manteau rouge l'immobile horizon; de l'autre côté de la route se dressait un bois de chênes où le gui poussait entrelacé aux branches : dans le pré, un laboureur piquait, vers la ferme, un grand bœuf au flanc solide, dont le regard luisant semblait réfléchir; au fond, une mare jaune couverte de demoiselles, où se miraient les minces peupliers avec leurs feuilles lacées de fils de la Vierge. La brise se mit brusquement à fraîchir, et il sortit de la campagne un insaisissable murmure qu'on eût dit formé par les gémissemens des arbres, des plantes et des herbes : tapis dans les buissons, les bouvreuils, les pinsons et les chardonnerets se querellaient amoureusement; puis le soleil déclina encore, la pourpre des nuits s'assombrit, des bandes bleuâtres s'étagèrent dans le ciel : peu à peu l'horizon se rétrécit, confondant le champ et la forêt, mêlant la plaine et le coteau. C'est alors que les grillons commencèrent à chanter, alternant leurs accens traînards avec le cri des cigales réveillées : quelques minutes s'écoulèrent encore; un rayon d'abord craintif tomba d'en haut; la lune parut couchée à demi nue sur le firmament, et le silence se fit lentement à mesure que sa cour d'étoiles se rangeait autour d'elle.

Daniel songeait. Il avait cru jusqu'alors que sa mère était morte en le mettant au monde; souvent, lorsque sa rêverie s'enfonçait dans le passé, il évoquait son image. Il se la représentait pâle, douce, triste, séduite à l'âge où une femme n'a pas d'armes pour se défendre. Son respect filial lui prêtait toutes les beautés; elle revêtait pour lui cette poésie mystérieuse des êtres qu'on a vus souvent avec sa pensée; il savait qu'elle avait aimé et souffert; c'était pour lui comme la plaintive héroïne d'un roman ignoré. Et il apprenait brutalement que sa tendresse se trompait, que son respect s'abusait. Sa mère vivait, riche de ses amours vénales! Bien plus, sa tante ne se séparait pas de sa mère dans sa pensée. Il voyait

en l'une l'héritière des beautés et des vertus de l'autre. Encore une illusion sainte qu'il dépouillait. Il perdait d'un coup ses deux tendresses : celle du rêve, celle de la réalité. Respect, culte, adoration, tombaient; cette femme avait vécu comme ses pareilles : ruinant celui-ci, grugeant celui-là, se vendant à tous. Il eut cette atroce vision : Coralie à demi nue dans ses orgies, tutoyée par ses amans, se livrant à ceux qui la payaient, et faisant fortune ainsi pour son fils, pour lui, lui Daniel!

Un frisson secoua le malheureux. Plus il réfléchissait, plus l'horreur de sa situation se retraçait devant lui. Depuis sa naissance jusqu'à cette heure, il avait grandi portant au front la tache originelle de l'argent infâme. Il se revoyait, enfant, au collège, la bourse bien garnie, au milieu de ses compagnons, moins riches ou moins gâtés. Et c'était la prostitution de sa mère qui payait tout cela! Devenu homme, on aime à se rappeler les plaisirs insoucians d'autrefois. Daniel ne pouvait plus s'en souvenir sans honte; ils étaient empoisonnés par leur source ignoble. Même ses études, même cette science, qui l'enorgueillissaient naguère, avaient été soldées de la même façon. Dans toute sa vie passée, pas une heure qui ne fût flétrie!

Sa fièvre redoublait, et au milieu de cette fièvre restait une sorte de lucidité cruelle qui lui permettait de comprendre l'irréparable des choses. Il pardonnait à Coralie; c'était bien. Il ne se reconnaissait pas le droit de chasser cette femme qui l'aimait, qui s'était dévouée à lui; mais sa colère s'éveillait en songeant qu'elle avait ainsi décidé de son sort. De quel droit lui imposait-elle la solidarité de sa fortune honteuse? Quoi! son fils était un homme d'honneur, et elle le condamnait à rougir de tout? Il se rappelait les paroles de Mme Dubois à sa sortie de l'École : « Tu es riche, sois heureux! » Heureux? quelle ironie! Ses plaisirs d'homme salis par la prostitution de sa mère, comme l'avaient été ses plaisirs d'enfant! Depuis le fils de famille jusqu'au viveur imbécile, combien avaient apporté leur écot pour que lui, le capitaine Daniel, fût riche et vécût dans ce luxe relatif d'un officier millionnaire! Ses camarades l'accuseraient peut-être de connivence, de complicité tacite, quand ils sauraient la vérité. Sans doute, le capitaine Daniel s'était montré toujours bon camarade, ami généreux : ce lui était facile, l'argent lui coûtait si peu!

Le vertige le gagnait lentement. Évidemment, on ne voudrait pas admettre qu'il ignorât l'origine de cette fortune, et, peu à peu, il s'avouait qu'on aurait raison de l'accuser. Vraiment, il avait été trop naïf. Tant de choses auraient dû l'éclairer, à commencer par sa naissance illégitime! Il se blâmait d'avoir cru sa tante, il se demandait si sa confiance ne venait pas de l'intérêt qu'il avait

eu à la ressentir; dans son état de folie raisonnée, il s'exagérait naturellement la portée des choses. A force de se reprocher ce qu'il appelait sa crédulité, il douta de lui. Était-il sûr d'être un homme d'honneur? Est-ce qu'un véritable homme d'honneur aurait accepté si aisément une position fausse? Comment, il se savait bâtard et il ne s'était pas étonné de se trouver riche! Il ne s'était pas dit que les fortunes d'un million ne courent pas les rues, et qu'il était facile de sonder ce mystère! Il se souvint d'avoir interrogé plusieurs fois Mme Dubois sur leur famille. Quand il témoignait sa surprise de n'avoir ni cousins, ni parens, elle lui répondait, en alléguant sa naissance illégitime, que les siens ne lui pardonnaient pas. A toutes ces explications, quelles qu'elles fussent, Daniel n'avait jamais rien répliqué; il acceptait les mensonges de sa tante comme paroles d'Évangile, et il se disait encore que cette facilité à la croire, causée par son intérêt propre, était un crime.

C'était absurde; mais rien ne déraisonne comme le vertige qui raisonne. Dans l'état de délire, les objets décuplent de taille; de même les pensées. Elles grandissent démesurément, et peuplent la folie comme des fantômes. Il ne voulait ni rester riche ni garder ses épaulettes; un officier doit être au-dessus du soupçon. Mais quelle carrière suivrait-il pour nourrir sa mère et lui-même? Dans l'état ordinaire des choses, un ancien élève de l'École polytechnique n'est jamais embarrassé. Il a devant lui dix chemins ouverts pour un : il peut être ingénieur ou professeur; mais lui, Daniel, n'était pas dans ce cas-là. La science qu'il possédait, avait-il le droit de s'en servir? N'était-elle pas souillée dès l'origine, ainsi qu'il le pensait tout à l'heure? Il serait donc forcé d'imiter le premier venu qui vit du travail de ses mains, d'apprendre un métier, de devenir un ouvrier?

Tout sombrait. L'amertume de ses pensées croissait avec son délire. Les incidens de la journée se reproduisirent devant lui. Sa rencontre avec Bruniquel fut un trait de lumière. Il eut conscience de ce qui s'était passé. Avant de révéler la vérité à M. Godefroy, le gentilhomme avait voulu prendre conseil de Daniel. Les deux jeunes gens qui s'aimaient, c'étaient Édith et lui. Et en même temps Daniel se souvint de son implacable réponse. Il approuvait Bruniquel d'avoir parlé. Alors, le corps brisé du malheureux eut une effroyable secousse. Le matin même, il doutait de l'honnêteté de ce fils dont le père était au bagne. Il se fit en Daniel un détraquement complet; il s'était déjà demandé : « Suis-je un honnête homme? » D'après sa propre théorie, il devait se répondre : « Non! »

La folie grandissait. Les études, les réflexions de toute sa vie avaient porté sur le système de Darwin. Jadis, quand il travaillait à son mémoire sur l'hérédité des êtres, il était resté, pendant de

longues nuits de veilles, grave, songeur devant ces problèmes posés par le naturaliste anglais. Il pensait, il disait encore, quelques heures auparavant, que le fils d'un honnête homme a bien des chances pour être un honnête homme, que le fils d'un coquin est menacé d'être un coquin. Et lui, de qui donc était-il l'héritier? De Coralie! Sa mère était une fille perdue. Elle n'avait jamais eu qu'un bon sentiment : sa tendresse pour son enfant. Encore était-ce moins un sentiment qu'un instinct. La brute aime son petit. Pour tout le reste, elle était une misérable. Depuis douze ans, elle mentait, de parti pris, sans la moindre honte, sans même une hésitation; il fallait que le sens moral fût nul chez cette femme, pour qu'elle eût osé lui dire : « Mon mari m'a donné de beaux diamans; ce sera pour Édith. » C'était hideux, tout cela! La vierge s'attachant au cou les mêmes bijoux que la drôlesse! Et Coralie n'avait même pas senti le côté répugnant de ce partage; pas un éclair ne luisait dans cette nuit morale, pas un rayon d'en haut n'éclairait cette boue. Oh! certes, toute pudeur, toute honnêteté étaient bien mortes chez Coralie! Autrement, elle aurait eu des nausées, elle n'aurait pas su mentir si bien et si longtemps. Donc, à quelque époque qu'il regardât l'existence de sa mère, il ne voyait que le vice audacieux et il était le fils, lui! Ou les études de toute sa vie mentaient, ou il était, lui aussi, un être hideux, menteur, corrompu, vénal et sans pudeur. Le malheureux entreprit de raisonner encore avec lui-même : il lui venait à l'esprit des lambeaux de ses labeurs passés. Il n'y a pas seulement la mère, la femelle, dans ce principe de l'hérédité qu'il adoptait pour vrai; il y a le père, le mâle. Or son père lui était inconnu; Coralie elle-même ne pouvait pas le nommer. S'il eût été plus calme, Daniel eût réfléchi qu'il pouvait tenir de celui-ci, non de celle-là; qu'en somme, les qualités de l'un tempéraient les vices de l'autre. Il préféra faire son examen de conscience, scruter les moindres pensées de sa vie. Il sentait que sa raison chancelait sur le bord d'un abîme, et qu'il n'aurait pas trop de toute sa volonté pour dompter son vertige.

Dès la première heure, Daniel se retrouvait tel qu'il se connaissait : travailleur, épris de la science, voilà pour les qualités intellectuelles; pour les qualités morales, il se savait bon, loyal et sincère. Il croyait n'avoir pas une mauvaise action à se reprocher. Il se rappela que déjà, dans une nuit critique, il avait fait ce même examen de conscience : pendant la guerre, aux environs de Beaune-la-Rolande, sa brigade était cernée par tout un corps d'armée prussien; le général, enveloppé dans son manteau, entouré de ses officiers, était penché sur une carte, tordant sa moustache : il fallait non-seulement sauver les hommes, mais encore les batteries enfoncées dans la neige et dans la boue. Tout à coup il s'était

écrié : « Vous savez, messieurs, je ne veux pas qu'ils aient les canons, on se fera casser la tête! » Pendant toute cette veillée des armes, Daniel avait songé à la mort, interrogeant sa conscience qui répondait : « Tu peux mourir, je n'ai rien à te reprocher! » Ah! pourquoi n'était-il pas tombé, là, dans la neige, en héros, et sans avoir connu l'épouvantable désillusion qui le frappait! Ce souvenir le sauva : il éclata en sanglots.

La nuit était complète. Les nuées secouaient de la clarté par les plis de leur robe bleue semée d'étoiles. La brise se taisait; une vague lueur, blanche, indécise courait sur les arbres, plaquant des lames d'argent sur le sol. Pas un bruit ne sortait de la plaine endormie : c'était un silence absolu, profond; on n'entendait que les sanglots de cet homme, étendu sur l'herbe sèche, et pleurant avec désespoir. Daniel succombait à l'excès de sa douleur; un trou noir se creusait devant lui. Tout était à recommencer, tout était à refaire : il pleurait sa tendresse filiale, son avenir perdu, son amour détruit; ses larmes coulèrent longtemps, et à mesure que ses nerfs se détendaient, il se prenait à réfléchir encore, mais avec calme. Il repassa un à un tous les argumens formidables qui s'étaient présentés à son esprit, cette fois pour les combattre. Sa démission donnée, il travaillerait; sans doute l'argent infâme avait payé sa science, mais la science humaine est moins acquise par l'argent qui la paie que par l'intelligence qui se l'assimile. Somme toute, il avait le droit de ne pas douter de son honneur : toute sa vie écoulée ne lui reprochait ni une vilaine action ni une mauvaise pensée. Pour la première fois, Daniel voyait aux prises la théorie et la réalité. Comme il souffrait, il se rapprocha de Dieu; il comprit combien étaient vains les systèmes qui ramènent l'humanité au niveau d'une proposition d'algèbre. Lui qui avait étudié la philosophie et l'histoire naturelle, il s'aperçut que naturalistes et philosophes n'oubliaient qu'une chose : l'âme! Le fils de Coralie était né comme tout autre être créé avec une égale somme de bons et de mauvais instincts. Admettre qu'on eût l'hérédité des vices serait accuser Dieu d'une monstruosité; ce serait enlever à l'âme son libre arbitre. Sa vie tout entière protestait : même ce combat qui se livrait en lui était une preuve de plus. L'honneur seul a des doutes et des angoisses. Daniel sentit qu'il avait été en proie à un véritable vertige, à une réelle folie; son délire tomba, et il entrevit plus nettement les choses.

Son chemin était tout tracé : donner sa démission, et aller s'enfermer quelque part avec Coralie. Ce noble cœur n'eut même pas le désir de la repousser. Redevenu maître de lui-même, il n'abjurait rien de ses courageuses résolutions. Cette femme, tout le monde pouvait la condamner, excepté lui : c'était sa mère. Elle

l'avait aimé. Cela suffisait. Ce serait pour lui une douleur constante, toujours vive, un boulet qu'il traînerait éternellement. Mais le malheureux n'en était plus à compter ses souffrances. Il acceptait bien la plus cruelle de toutes : la perte d'Édith.

Il reprit le chemin de Montauban absorbé par ces idées nouvelles; en faisant cette route pour la première fois, quelques heures auparavant, il était en proie à son délire naissant. Mais les larmes versées l'avaient soulagé : il se résignait au devoir, à la lutte, à l'abandon. Il n'eut pas une plainte contre Godefroy. L'antiquaire n'était que juste en lui refusant sa fille. Lui-même, à sa place, n'eût pas agi autrement. Et ce n'était pas un caprice passager qui emplissait son cœur; non, son amour ne s'éteindrait qu'avec sa vie. Eh bien, soit ! Il subirait cet amour malheureux comme une épreuve de plus. Atteint en plein cœur par la formidable révélation, il avait chancelé un moment : son courage renaissait.

Sa dernière défaillance fut causée par la pensée de la douleur d'Édith. Il acceptait la souffrance pour lui, non pour elle. Elle l'aimait profondément : résisterait-elle au coup imprévu qui la séparait de son fiancé ? Tout autre homme se serait complu dans cette idée de la femme inconsolée et pleurant son amour; mais Daniel avait le cœur trop haut pour ne pas espérer que la jeune fille l'oublierait. Quel abîme cependant entre les heures joyeuses du matin et les heures douloureuses de la nuit! Il en était donc là, qu'il souhaitait qu'Édith cessât bientôt de l'aimer. Au moins il ne la reverrait pas. Cette suprême épreuve eût été au-dessus de ses forces. Séparé d'elle par un insurmontable obstacle, il se résignerait : tandis que, s'il était condamné à la revoir, il plierait peut-être à nouveau sous le poids de sa tâche.

Il mit quatre heures pour rentrer à Montauban. Sa fièvre nerveuse était tombée et ne soutenait plus sa marche. Une affreuse lassitude était en lui. L'agonie de son âme, là-bas, sur le rebord du fossé, l'avait épuisé. Il supportait le contre-coup de cette lutte avec sa conscience, aussi pénible que celle de Jacob avec l'ange. Il évoqua la légende biblique. Il comprit que c'était l'éternelle image des combats imposés à l'homme. Lui aussi voit une immense échelle dressée jusqu'au ciel : elle a de durs échelons qu'il faut monter un à un pour arriver là-haut, échelons qui sont toutes nos douleurs et toutes nos désespérances.

Il avait pris une décision. Il résolut de s'y maintenir. A mesure qu'il marchait sous cette nuit étoilée, il se retrouvait lui-même. L'homme qui se heurte aux obstacles et tombe en route n'est pas un homme. Sa pensée accepta d'avance toutes les autres épreuves qui l'attendaient; il se raidit contre la vie, cette marâtre. Sa pau-

vreté à venir lui parut noble; il en goûta prématurément les âpres jouissances.

Pour retourner rue Ingres, il fut obligé de passer par la rue Corail; certes, il eut un moment d'angoisse en voyant la chère maison où reposait celle-là qu'il aimait le plus au monde. Mais il réagit vite contre sa faiblesse. S'il ne pouvait éteindre son amour, du moins devait-il en étouffer toutes les révoltes. Il s'éloigna le front courbé, méditatif et grave, et rentra dans sa demeure. Une lumière brillait derrière les fenêtres de Coralie. Daniel poussa un douloureux soupir et s'enferma dans sa chambre. Puis, vaincu par la fatigue de ces sept heures de marche, et de son bouleversement intellectuel, il s'endormit de ce sommeil lourd, frère cadet de la mort, sommeil sans rêves fait d'anéantissement et d'oubli.

IX.

Quand une catastrophe éclate, tout le monde la connaît presque à la même heure. Les nouvelles se transmettent avec une rapidité qu'ignore le télégraphe. Dans le Midi, les paysans ont un dicton: « C'est le merle qui l'a conté. » Le merle devait être présent à la scène de la rue Ingres. Il commença par aller se percher sur la maison de Mlle Lecerf. La vieille fille entendit très distinctement un sifflement jaseur descendre par la cheminée, annonçant que le mariage d'Édith et du capitaine était rompu. Le merle ne daigna pas donner d'explications. Il se contentait de répandre la nouvelle sans commentaires. De chez Mlle Lecerf il voleta d'un trait chez la jolie Mme Patalin. Mme Patalin essayait une robe neuve, elle n'était donc pas très disposée tout d'abord à écouter le merle; celui-ci dut répéter plusieurs fois son sifflement. Devant son insistance, elle se rendit. Daniel n'épousait plus Édith; mais pourquoi? Elle n'eut pas le temps d'interroger: le merle était déjà loin. Claude Morisseau reçut sa troisième visite.

Le grand artiste méconnu était en train d'accrocher une malheureuse victime; il exposait au receveur des contributions (celui qui était poète) « l'influence réciproque que la peinture et la musique ont l'une sur l'autre; » il commençait même une brillante période pour lui prouver que les vieux chênes, aux troncs énormes, jouent dans un paysage le même rôle que les tambours dans un orchestre, lorsqu'il entendit le merle. Alors il se rappela qu'il était amoureux d'Édith. Certes, il l'avait un peu oublié depuis les fiançailles officielles de la jeune fille; mais il y a temps pour tout. Il eut un sourire triomphant; il secoua la tête d'un air dominateur, et quitta le receveur-poète en lui disant:

— Voilà qui va changer bien des choses. Quand je vous dis que j'ai le temps devant moi! J'avais remarqué Mlle Godefroy, et, sans fatuité je crois que... hum! soyons discret. On lui imposait ce mariage, à la pauvre petite. Elle s'est révoltée : elle a bien fait. Elle ne pouvait pas m'échapper, pas plus que ma double gloire de peintre et de musicien.

Cependant, comme le merle n'était pas plus bavard avec lui qu'avec les autres, il courut aux renseignemens. On ne les recueillait qu'en un seul endroit : chez le pâtissier de la rue des Carmes. Et, — coïncidence bizarre! — tous ceux à qui le merle avait parlé s'y rencontrèrent comme par miracle. Claude Morisseau, Mlle Lecerf, Mme Patalin, s'y réunirent. Le merle jugea sans doute que ces dames suffiraient à le remplacer, et il s'envola sous les arbres, estimant que ces langues féminines feraient sa besogne aussi bien que lui-même. En effet, elles annoncèrent la nouvelle à toutes les élégantes de Ville-Bourbon et de Ville-Neuve. Ce furent des « Ah! » des « Voyez-vous ça! » des « Vraiment, ma chère? » qui n'en finirent plus. L'une déclara qu'elle n'était pas étonnée. Elle se doutait depuis quelques jours que ce mariage ne se ferait pas; elle savait de source certaine que Daniel n'était rien moins qu'un homme honorable. L'autre répliqua qu'au contraire la rupture était le fait du capitaine, non de la famille Godefroy. Mme Patalin affirmait qu'on ne s'était pas entendu sur le chapitre du contrat. Elle donnait même des détails remarquables par leur précision; elle avait vu ledit contrat, il se composait de vingt-six pages in-folio. Vous entendez bien? Pas vingt-cinq ou vingt-sept : non; vingt-six pages. Elle connaissait par le menu l'énumération des biens-fonds, des titres de rente, des valeurs au porteur du capitaine. Si Mme Patalin trouva quelques incrédules, c'est que trois ou quatre de ces dames préférèrent se ranger sous la bannière de Mlle Lecerf. Celle-ci comptait aussi parmi les amis de la famille Godefroy. Or Mlle Lecerf affirmait que Mme Dubois était seule cause de la rupture. Si on lui demandait pourquoi, elle hochait la tête d'un air profond qui signifiait : « Je veux être discrète. J'ai promis de ne pas donner de détails. » Le pâtissier de la rue des Carmes fit de bonnes affaires, ce jour-là. Les éclairs, les sandwich, les babas et les petits verres de vin d'Espagne disparurent rapidement au milieu des papotages, des bavardages et des commérages. Quand ces dames sortirent, le merle sauta gaîment de branche en branche. Elles allaient s'élancer à travers la ville et accomplir plus de besogne en une heure qu'il n'en eût fait en une demi-journée.

En effet, la nouvelle se répandit avec la rapidité d'une traînée de poudre; elle éclata place des Acacias, au beau milieu de la musique militaire, et rebondit jusqu'au palais de justice. Elle se

glissa sur les toques des avocats pour sauter sur la table du tribunal; les juges se la chuchotèrent à l'oreille avec cet air béat d'un magistrat somnolent. Du palais de justice, elle courut d'un trait à la préfecture, d'où elle descendit pour pénétrer au mess des officiers d'artillerie. Elle monta vers le quartier des nobles, mais y fit peu de séjour. En vérité, l'aristocratie montalbanaise ne pouvait pas s'occuper bien longtemps de l'aventure de deux bourgeois, fussent-ils même aussi en vue que Daniel et Édith. Le soir, au dîner, dans toutes les familles, on savait tout. Le *vires acquirit eundo* était vrai une fois de plus. Chez le pâtissier, il n'y avait encore qu'un ou deux commentaires; maintenant on aurait pu en compter deux cents. Pour les uns, les Godefroy étaient ruinés; pour les autres, c'était Daniel; quelques bonnes langues affirmaient qu'Édith avait eu une *aventure :* ce à quoi des gens bien informés répondaient que Daniel était chassé de l'armée. La vérité était que plusieurs officiers l'avaient vu entrer dans la journée chez son colonel et en sortir très pâle, les yeux cernés, l'air troublé.

Seule, Édith ignorait encore tout. Sur le conseil de Bonchamp, l'antiquaire s'était décidé à ne pas annoncer brusquement à sa fille la terrible vérité. Comme le matin elle s'étonnait de n'avoir pas encore vu Daniel, son père lui dit qu'il était parti subitement pour Toulouse auprès d'un de ses parens très malade. Elle soupira, un peu attristée. Daniel la quittait sans lui dire adieu, sans même lui écrire un mot; mais son amour était trop grand pour qu'elle l'accusât longtemps. Elle se contenta de demander quand il reviendrait; on lui répondit qu'il ne serait de retour que le lendemain. Toute la journée elle resta silencieuse, absorbée par sa pensée. Vers quatre heures elle sortit et passa au travers des chuchotemens, des bavardages, sans rien entendre. Elle ne remarqua même pas qu'on l'examinait avec curiosité. Le soir, elle se retira de bonne heure dans sa chambre afin de songer à Daniel tout à son aise.

Godefroy défendit sa porte, et l'on tint conseil. Quand Bonchamp mit Césarine au courant de la catastrophe, elle fut atterrée. Pour le coup, le roman se corsait trop! Comment! Coralie était une de ces femmes qui... On lui répondit qu'en effet c'était une de ces femmes que... et le désespoir de la vieille fille ne connut plus de bornes.

— Causons peu, mais causons bien, dit nettement le notaire. Ce n'est pas tout de rompre ce mariage, il faut éviter qu'Édith ne soit compromise, surtout qu'elle ne tombe malade.

— Édith tomber malade parce qu'elle n'épouserait pas ce capitaine! s'écria Godefroy.

— Certainement, reprit Bonchamp. Est-ce que tu t'imagines par

hasard que ta fille est une créature ordinaire? Elle est de celles qui n'aiment qu'une fois. C'est pour cela que je t'ai conseillé de la préparer à cette douleur. Vois l'effet qu'a produit sur elle le départ de Daniel. Donc, avisons au moyen de lui apprendre la vérité en douceur.

— Bonchamp a raison! s'écria Césarine.

— Laissez-moi tranquille! dit l'antiquaire d'un ton grognon. A vous entendre, on croirait que j'ai donné le jour à un phénomène! Édith est ma fille, je suppose? Eh bien! elle doit tenir de moi. J'aimais beaucoup ma femme. Si je ne l'avais pas épousée, j'aurais eu un réel chagrin, mais je n'en serais pas mort... ni elle non plus.

— Mon bon ami, reprit le notaire avec un imperturbable sang-froid, tu déraisonnes. Parce qu'Édith est ta fille, faut-il qu'elle ait les mêmes goûts et la même nature que toi? Tu t'enthousiasmes pour de vieux fonds de marmites, pour d'antiques ferrailles; est-ce qu'Édith a jamais collectionné le moindre galea, comme celui que tu m'as montré hier? Non, n'est-ce pas? Alors, pourquoi ne veux-tu pas qu'elle dépense sa passion autrement?

Au fond de soi, l'antiquaire trouvait les paroles de son ami absolument ridicules. Comparer l'archéologie, cette science, à l'amour, cette folie! Qui sait ce qu'il aurait répondu, si Césarine n'était venue vaillamment à la rescousse.

— Oui ou non, as-tu fiancé Édith à Daniel? Oui ou non, as-tu encouragé leur amour? J'en sais quelque chose, moi, qui les ai vus de près tous ces jours-ci! Je te jure que ce n'est pas une amourette en l'air, mais bel et bien une vraie passion. Or, tu dois t'occuper un peu de ta fille. M. d'Arlincourt raconte qu'Ipsiboë fit une maladie quand elle perdit celui qu'elle aimait; veux-tu que ton enfant soit une autre Ipsiboë, mauvais père?

— Mauvais père! mauvais père! Est-ce ma faute, à moi, si Daniel a pour mère une...

— Il n'est pas question de Daniel, mais d'Édith. C'est à elle seule que tu dois penser.

— Sapristi! conseillez-moi alors, au lieu de me faire des remontrances!

— Suivras-tu nos conseils?

— Je les suivrai... s'ils me paraissent raisonnables, attendu que jusqu'à présent vous ne m'avez poussé tous les deux qu'à commettre des sottises! Parle, toi, Bonchamp.

— Mon avis est bien simple. J'estime que la rupture doit venir de Daniel, non de toi...

— Bravo! Il est inutile que tu ailles plus loin. Cela arrange tout. Je saisis ta pensée! Ma parole, je ne savais comment je m'en tirerais! Impossible d'expliquer la vérité à Édith; d'un autre côté,

il me déplaisait de m'exposer à ses reproches. Tandis que, si j'obtiens de Daniel qu'il retire sa parole, c'est lui qu'elle accusera. Je cours rue Ingres.

Godefroy était lancé. Selon son habitude, il s'empressait d'exécuter immédiatement son projet, quitte à s'en repentir plus tard. Il fallut que Bonchamp jetât de l'eau sur son feu.

— Comme tu vas!.. comme tu vas!.. Prends au moins le temps de réfléchir. Il n'y a pas encore péril en la demeure; ta fille croit son fiancé à Toulouse; tu as donc jusqu'à demain soir pour te décider.

— Je suis décidé. Tout ce que je peux faire pour toi, c'est d'attendre vingt-quatre heures.

Édith ne dormit pas cette nuit-là. Elle ne cessa de penser à Daniel. Il devait souffrir, puisqu'il était auprès d'un de ses parens dangereusement malade; elle regrettait de n'être point là pour l'aider dans cette épreuve. Elle n'eut pas un pressentiment; que pouvait-elle craindre? le matin encore ils étaient si heureux! C'est que, pour elle, Daniel était déjà son mari. Elle voyait en lui l'élu de son cœur, celui que choisissait sa libre volonté; elle n'exagérait pas lorsqu'elle disait naguère à Daniel qu'elle l'avait aimé avant même de le connaître. Une âme fière et délicate comme la sienne ne se donnait pas à l'étourdie; elle devait avoir mûrement réfléchi à son idéal de noblesse et d'honneur. Sa tristesse venait non pas d'une crainte, mais d'un regret; Daniel partant sans l'avertir, lorsqu'il eût été si simple d'écrire un adieu! Encore ne l'accusait-elle pas. Pour rien au monde elle n'eût douté de lui. Aussi ne s'aperçut-elle pas des airs étranges de son père, de Césarine et de Bonchamp. Elle passait à travers leur trouble et leurs émotions, comme elle passait dans la journée au milieu de la curiosité du vulgaire, sans rien voir, absorbée par son délicieux rêve de confiance et d'amour.

On dit que la nuit porte conseil: celle-là ne modifia en rien les résolutions de Godefroy. Plus il pensait aux paroles de Bonchamp, plus sa raison approuvait le notaire. Il se leva de bon matin, décidé à se rendre rue Ingres pour parler à Daniel. Seulement la démarche ne lui paraissait plus aussi commode que tout d'abord. Étant donnée leur situation respective, il était fort délicat d'adresser au capitaine une pareille demande. Les hésitations de l'antiquaire durèrent au moins deux bonnes heures. Pour la première fois de sa vie, il dédaigna l'archéologie: un paysan de Capdeville qui lui apportait tout un lot de vieux fers à cheval fut carrément mis dehors. Puis il réfléchit qu'il se retrouverait bientôt en face de sa fille, et, pour sortir vite de sa position difficile, il prit son courage à deux mains. Il était neuf heures du matin; en chemin, il ren-

contra quelques personnes qu'il évita de saluer, car il aurait été forcé de donner des explications, ce dont il ne se souciait guère. Quand il arriva rue Ingres, son instinct rusé de bourgeois reprit le dessus, il regarda soigneusement autour de lui pour s'assurer qu'on ne le voyait pas entrer.

Daniel commençait déjà son déménagement. Dans le salon, les tableaux étaient décrochés, les meubles s'entassaient les uns sur les autres. L'air pur du matin pénétrait par les fenêtres ouvertes. Le jardin gardait sa chaude gaîté au milieu de la désolation des habitans de cette maison.Daniel s'était levé plus fort. L'agonie morale de ce malheureux n'avait pas entamé son courage, toujours debout après une défaillance de quelques heures. Coralie ne le trouvait pas autre qu'il n'était toujours. Il ne fit aucune allusion à la terrible découverte; il fut pour elle aussi tendre, aussi affectueux que de coutume, et se contenta de la prévenir de leur prochain départ. Son intention était de se réfugier avec elle dans quelque grande ville où il courrait le cachet. A la brune, il alla chez un tapissier auquel il ordonna d'enlever ses meubles. Quant à la fortune dont Coralie faisait l'abandon, quant à la sienne propre, leur destination était toute indiquée. Il enverrait cet argent dans un hospice sous le voile de l'anonyme. Le jeune homme passa cette seconde nuit à régler ses diverses affaires. Il ne se coucha qu'au matin, très las de corps et d'esprit. Il dormait encore lorsque son ordonnance l'éveilla pour lui annoncer Godefroy.

Daniel se fit répéter le nom deux fois avec un affreux serrement de cœur. Pourquoi l'antiquaire se présentait-il chez lui? Quel était le motif de cette démarche? Il ne comprenait pas. Godefroy voulait-il renouer des relations? C'était inadmissible. Sans doute Édith devait souffrir beaucoup de la séparation; de là toutefois à croire que son père donnât son consentement, il y avait loin.

Le premier abord fut glacial. Godefroy et Daniel se saluèrent comme deux étrangers, sans prononcer une parole de bienvenue :

— A quoi dois-je l'honneur de votre visite, monsieur? dit enfin le capitaine, à qui pesait lourdement ce silence.

L'antiquaire cherchait ses paroles; il toussa une ou deux fois avec embarras et, gêné :

— Mon Dieu, monsieur Daniel, je conçois votre étonnement de me voir chez vous. Croyez bien qu'il n'a rien moins fallu qu'une circonstance grave, très grave...

Daniel fit un signe de tête qui voulait dire : « Alors hâtez-vous de me l'apprendre, afin d'abréger une entrevue qui doit vous être aussi pénible qu'à moi... »

— Eh bien, monsieur Daniel, je viens vous prier de me rendre un service. Si vous êtes malheureux, tenez pour certain que je le

suis aussi. Ma fille vous aime. J'ai eu le tort de vous recevoir légèrement, trop légèrement dans notre intimité. Quelle raison puis-je donner aujourd'hui à Édith pour lui expliquer qu'une rupture entre vous et moi était inévitable? Elle sait que vous l'aimez. Si je lui dis tout uniment que ce mariage est impossible, c'est moi qu'elle accusera.

— Dites-lui que je ne suis plus digne d'elle.

— Elle ne me croira pas. Son esprit travaillera. Comme la vérité lui sera toujours cachée, elle ne verra aucun motif plausible à cette rupture, et, je vous le répète, c'est sur moi qu'elle fera retomber la responsabilité de sa douleur. Voudrez-vous me condamner à perdre l'affection de ma fille? Elle prendra pour un caprice mon refus de la dernière heure; elle n'admettra pas que je dise non après avoir dit oui. Il dépend de vous qu'il n'en soit pas ainsi : ma fille se croirait malheureuse par moi, et vraiment je n'ai pas mérité cette épreuve.

— Ai-je donc mérité la mienne? répondit Daniel.

Puis avec plus de force et retenant l'amertume qu'il sentait monter de son cœur à ses lèvres :

— Bref, monsieur, vous me demandez un service. Parlez : que voulez-vous que je fasse? Mais hâtez-vous, je vous en supplie, car vraiment vous êtes impitoyable et vous retournez le fer dans ma plaie. Je veux en finir; je suis à bout de courage. Que désirez-vous?

— Je désire que vous ne me condamniez pas à perdre l'affection d'Édith, et que vous assumiez auprès d'elle la responsabilité de cette rupture.

Daniel se leva; ses yeux brillaient; nettement il dit :

— Jamais!

— Ce n'est pas bien ce que vous faites là! continua Godefroy en s'animant peu à peu. Édith va souffrir; cela est incontestable. Si elle suppose que c'est par moi, elle m'en voudra, à moi son père; c'est mon bonheur compromis, notre intimité détruite. Vous, au contraire, vous ne perdriez rien à vous accuser, puisqu'elle ne vous reverra plus!

Godefroy ne s'apercevait même pas du naïf égoïsme qui perçait sous ses paroles.

— Ah! vous êtes cruel, monsieur, reprit Daniel. Vous ne songez qu'à vous. La revoir! Ce serait au-dessus de mes forces; je l'aime ardemment... Pensez donc à l'effroyable lassitude de mon âme! Lui parler une dernière fois? mais j'y laisserais le peu de courage que j'ai encore, et je n'ai pas trop de toute mon énergie pour consentir à m'éloigner de cette ville, où mon bonheur reste derrière moi!

— C'est bien, monsieur! Je vois que j'ai eu tort de compter

sur vous. Aussi bien vous demandais-je ce sacrifice autant pour elle que pour moi.

— Pour elle !

— Certes ! Édith souffrira beaucoup tant qu'elle croira n'être séparée de vous que par un obstacle imaginaire. Je croyais... j'espérais, je l'avoue, que vous pousseriez la générosité jusqu'à réparer en partant le mal que vous aviez fait. Édith a l'âme fière. Si elle se croit délaissée, elle sera très malheureuse tout d'abord, puis l'orgueil aidera à guérir l'amour. Ce que je crains, c'est qu'elle ne se forge un roman qui bercerait sa douleur. Vous voyez qu'il s'agit d'elle autant que de moi, et que je vous implore moins pour mon repos que pour le sien.

L'antiquaire était vraiment sincère; il croyait de très bonne foi à ses paroles. Daniel réfléchissait : un combat se livrait en lui. Il ne s'était pas dit encore qu'une circonstance quelconque le rapprocherait d'Édith; il craignait que son courage ne pliât.

— Vous avez l'égoïsme des gens heureux. N'importe; vous vous adressez à moi en son nom : comment refuserais-je? Je ferai ce que vous voulez; je verrai Mlle Édith, et je vous promets que je ne reculerai devant rien pour réparer... le mal que j'ai fait, comme vous dites. Peut-être auriez-vous pu m'épargner cette dernière épreuve : mais je n'en suis plus à les compter. Vous n'avez pas à me remercier; ce n'est pas pour vous que je consens, c'est pour elle. Ne craignez rien; j'agirai de telle sorte qu'elle m'oubliera bien vite.

Cette résignation simple et douloureuse toucha Godefroy. Il sentait qu'une entrevue avec Édith serait très pénible pour Daniel. Ce dévoûment sans phrases lui inspirait une sorte de respect. Il demeura quelques secondes à regarder ce visage pâle, ces yeux cernés et enfiévrés qui disaient tant de combats, tant de désespoirs; il comprit qu'on ne récompense pas des êtres comme ceux-là avec un banal remercîment. Il saisit la main de l'officier et la serra.

— Quand vous plaît-il que je me présente chez vous, monsieur? ajouta Daniel. Je compte quitter Montauban demain; j'ai vu hier mon colonel et je lui ai remis ma démission. En attendant qu'elle soit acceptée, j'ai obtenu un congé. Donc rien ne me retient plus ici, et j'ai hâte de m'éloigner au plus tôt.

— Venez aujourd'hui, monsieur Daniel. Édith croit que vous avez passé la journée d'hier à Toulouse; il vous sera facile de lui expliquer votre absence.

— J'irai rue Corail dans la matinée, et, je vous le répète, monsieur, tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire, je le ferai.

— Mon pauvre enfant, comme vous allez souffrir ! dit l'antiquaire

avec émotion, sans s'apercevoir que c'était lui qui imposait ces souffrances-là au jeune homme.

— Je m'habitue!.. murmura Daniel.

Resté seul, il cacha sa tête entre ses mains. Il allait revoir Édith! Dieu était bien injuste : il le meurtrissait trop cruellement. S'il avait consenti, c'est que la pensée de Godefroy concordait avec la sienne. L'avant-veille, en revenant de sa course violente à travers champs, il se représentait la douleur qu'éprouverait la jeune fille en le perdant. Peut-être en effet accomplirait-il une bonne action en s'efforçant de l'amoindrir. La tâche était dure. Ainsi il allait détruire l'amour qu'il avait inspiré; il allait renverser de ses propres mains le piédestal où le plaçait la tendresse d'Édith; il feindrait de céder à une nécessité supérieure qui le séparait d'elle, et lorsqu'il serait arrivé à ses fins, quand elle serait en droit de penser : — Je m'étais trompée, celui-là ne m'aimait pas vraiment qui peut m'abandonner ainsi; — lui, Daniel, s'en irait, le cœur débordant d'amour, d'abord accusé, bientôt oublié par la chère créature qu'il adorait! Il consentait à ce nouveau sacrifice : depuis l'avant-veille, il marchait dans la *via dolorosa* des êtres qui s'immolent. Sa figure gardait la trace de ce nouveau combat lorsque Coralie entra dans le salon, inquiétée, elle aussi, par la visite de Godefroy.

Elle était affreusement changée. Cette femme expiait d'un coup ses mensonges, ses désordres et ses hontes. Souvent on voit de grands coupables vivre heureux; ils passent en souriant à travers l'existence; devant leur bonheur insolent, on se demande où est la justice de Dieu. Elle n'est pas oublieuse: elle n'est que patiente. Une heure sonne toujours où elle frappe, et d'autant plus fort qu'on a accumulé plus de fautes.

Deux jours d'angoisses l'avaient vieillie; on aurait cru que dix ans de plus s'étaient abattus sur elle. Sa tendresse pour son fils était blessée à vif. Daniel lui pardonnait; mais elle-même ne se pardonnait pas. Dans cette conscience trouble, un point restait lumineux : le martyre de son enfant. L'ironie du sort voulait que ce fût son ouvrage à elle, qui aurait tout donné pour que son fils fût heureux. Quand Daniel l'aperçut, il essaya de sourire; elle savait trop qu'elle était cause de cette catastrophe; pourquoi le lui rappeler toujours? Ce noble cœur préférait garder toutes les épreuves pour lui. Il prenait en pitié autant sa mère qui était coupable qu'Édith qui était innocente. Coralie se pencha vers lui :

— Cette visite t'a fait du mal, dit-elle. Va, ne cherche pas à me tromper; tu as beau retenir tes larmes, je les vois, je les devine. J'ai bien songé depuis avant-hier. C'est moi qui brise ta vie!

— Ne parlons plus de cela, je t'en prie, j'ai tout oublié. Tu es ma mère, cela suffit. Nous partirons ce soir. Lucain se chargera de vendre mon mobilier. Si tu veux, tu iras liquider tes affaires à Vic, et tu me rejoindras à Lyon.

— Est-ce que tu sors?

Daniel s'était levé; il prenait son chapeau et ses gants.

— Oui, mais je ne resterai pas longtemps dehors, une heure tout au plus.

— Mon pauvre enfant!.. Ah! je suis une misérable! Désires-tu que je meure? Hélas! si je ne me suis pas tuée, c'est que ma mort ne réparerait rien, et je songe que tu m'auras au moins à côté de toi pour te consoler... me le permettras-tu?

Daniel eut la force d'embrasser sa mère, et avec une gravité douce :

— Je te le demande à nouveau : plus une allusion au passé. Je te l'ai dit avant-hier, j'efface ta vie antérieure. Je ne veux pas la connaître à l'avenir. Jamais un mot de reproche ne sortira de ma bouche. J'ai conquis assez d'honneur pour que tu en prennes la moitié. Tu as raison; j'ai besoin que tu restes à côté de moi pour me soutenir.

Il embrassa sa mère pour la seconde fois, et il sortit pour aller rue Corail; il était entré dans la voie du renoncement; il voulait continuer sa route sans plier sous le faix sanglant de la croix qui meurtrissait son corps.

X.

Édith était prévenue. Elle attendait Daniel. Pour qu'elle ne s'étonnât point, son père lui dit que le jeune homme était de retour et ne tarderait pas. Du reste, elle ne pensait rien moins qu'à s'étonner : Daniel avait été forcé de s'absenter, il revenait plus tôt qu'on ne s'y attendait; c'était naturel. La jeune fille continuait à ne rien soupçonner. Elle vivait trop avec ses pensées pour voir le trouble des visages qui l'entouraient. Le hasard voulut qu'elle fût seule au salon quand Daniel arriva. Appuyée au rebord de la fenêtre elle regardait dans le jardin, cherchant de loin la place bénie où s'étaient échangés leurs aveux. Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, elle se retourna; un éclair de joie brilla dans ses yeux quand elle l'aperçut :

— Pourquoi êtes-vous partie sans m'avertir? dit-elle.

Puis le visage défait de son fiancé la frappa. Une ombre glissa sur son front blanc. Elle sentit le malheur, cet oiseau de proie qui

plane avant de s'abattre. Son sourire joyeux s'éteignit; elle devint grave.

— Vous souffrez, ajouta-t-elle après avoir contemplé Daniel quelques instans. N'essayez pas de me le cacher. Est-ce ce voyage à Toulouse qui vous attriste? Votre parent va-t-il plus mal? Je veux tout savoir.

— Oui, je souffre, répondit-il d'une voix un peu tremblante; mais la cause de ma souffrance n'est pas ce que vous croyez. De tristes événemens se sont produits depuis que je ne vous ai vue, Édith, et tels, que je suis forcé de vous faire le plus pénible des aveux.

Les yeux d'Édith ne le quittaient pas. Elle dit seulement : — Lequel?

Il hésita une seconde, comme si ses lèvres se refusaient à prononcer la parole fatale; enfin après un pénible effort :

— Un mariage entre vous et moi est impossible, murmura-t-il.

Elle pâlit beaucoup; mais elle resta immobile, muette, le regardant de ses yeux clairs. Lui, reprenait lentement son calme; il continua très simplement, sans émotion apparente :

— Vous n'ignorez pas que votre père et M. Bonchamp ont eu avant-hier une entrevue avec ma tante, à l'heure même où nous nous promenions ensemble. Cette entrevue n'a pas eu un bon résultat. Des difficultés se sont élevées que personne ne soupçonnait. Ma tante m'a déclaré à mon retour que notre union ne lui convenait plus. En vain ai-je essayé de la ramener à d'autres idées. Je me suis heurté contre une résolution inébranlable. Je suis parti pour Toulouse, espérant que pendant mon absence la réflexion réussirait là où échouaient mes prières. Je me trompais. Je l'ai retrouvée ce matin aussi décidée qu'avant-hier. J'espère, ma chère Édith, que vous comprendrez pourquoi je n'ai pas voulu annoncer cette rupture à M. Godefroy, avant de vous en faire part à vous-même. Je tenais à ce que vous apprissiez la première qu'un obstacle imprévu se dressait entre nous.

Il se tut. Édith était toujours immobile, comme indifférente: elle dit avec calme :

— Alors vous partez?

— Oui. Je vous connais assez pour être sûr que vous éprouvez un chagrin égal au mien, car vous ne doutez pas, je l'espère, que je ne sois très malheureux. Me pardonnerez-vous la peine que je vous cause? Vous êtes jeune, vous êtes digne d'être aimée. Vous m'oublierez vite, et vous serez heureuse. Nous nous retrouverons plus tard, dans quelques années, lorsque vous serez mariée et que le passé n'existera plus pour vous. Nous avions caressé un rêve trop beau. N'y songeons plus, puisqu'il est irréalisable. Je pense que vous ne

m'en voudrez pas d'une rupture que je subis sans pouvoir l'empêcher, et qu'un jour vous consentirez à faire état de moi comme d'un ami profondément dévoué.

A mesure qu'il parlait, Daniel avait baissé la voix. L'émotion l'étreignait à la gorge, et il craignait que son trouble ne le trahît. Quand il s'arrêta, il y eut un court silence. Édith ne le perdait pas du regard depuis le commencement de l'entretien. Ses yeux restaient attachés sur lui; elle répliqua du même ton tranquille dont elle ne s'était pas départie :

— Loin de vous en vouloir, mon ami, je vous sais gré au contraire de cette franchise; mais n'estimez-vous pas qu'au point où nous en sommes, j'ai le droit d'exiger qu'elle soit absolue? Quel est cet obstacle imprévu qui désormais nous sépare?

— Une difficulté d'argent, balbutia Daniel avec effort.

— C'est-à-dire que votre tante n'a pu s'entendre avec mon père sur les termes de notre contrat?

— Oui.

— Et qu'elle refuse son consentement?

— Oui.

— Si je ne me trompe, vous n'avez pas besoin de ce consentement pour passer outre?

— Certes.

— Alors je ne comprends plus. Vous auriez dû, je crois, signifier à Mme Dubois que votre volonté ne céderait pas à son caprice.

— C'est facile à dire, Édith; mais quelque amour que j'aie pour vous, je ne me sens point capable de désobéir à celle qui m'a servi de mère. Je vous ai confié tout ce qu'elle avait fait pour moi, de quelle affection elle m'entourait depuis longtemps. Une pareille tendresse a des racines bien profondes, si profondes que je n'ai point eu le courage de les arracher. Ma tante m'a ordonné de choisir entre elle et vous; j'ai résisté, j'ai combattu, j'ai dû céder. Elle me menaçait de me quitter, de ne plus me voir; je perdais à la fois son affection et l'espérance légitime de sa fortune...

Édith souriait, à travers sa pâleur. Elle hocha doucement la tête, et d'un ton assuré :

— Comme vous vous donnez de la peine pour mentir! dit-elle.

— Édith!

Elle était redevenue sérieuse; le sourire disparut de nouveau de ses lèvres; elle reprit avec force :

— Il n'y a pas un mot de vrai dans vos paroles. Je ne vous crois pas! Vous m'aimez aussi profondément que je vous aime. Quoi! Daniel, me connaissant, vous espériez m'abuser, comme si l'on pouvait tromper un cœur qui vous appartient!

Le malheureux se sentit défaillir. Courage, résolution, éner-

gie, s'en allaient devant la foi triomphante de cette noble fille.

— Quelle peut bien être la cause qui brise notre vie? reprit-elle. Je la cherche sans la trouver; mais il y en a une, puisque vous vous êtes plié au mensonge, vous la loyauté, vous la franchise et l'honneur! Je suis restée impassible pendant que vous parliez : vous avez cru, sans doute, que j'acceptais votre explication. C'est que je vous écoutais avec la foi sublime que j'ai en vous! Pas un instant le doute ne m'a effleurée. Vous oubliez ce que je vous ai avoué naguère; je vous connaissais avant de vous connaître. Quand je vous ai rencontré, je vous ai tendu la main comme à un ami ancien. Or, je ne suis ni folle, ni légère. Vous feriez donc mieux de me prendre comme associée, et de me dire toute la vérité. Nous nous aimons, et l'amour est si fort que nous triompherions de tout à nous deux!

Maintenant les yeux clairs d'Édith étincelaient. Daniel fut ébloui. Il y avait en elle de la chrétienne confessant sa foi; sa noblesse croissait avec l'épreuve. Il oublia une seconde la volonté qui le guidait. Emporté par sa passion il saisit la main de la jeune fille; puis il se rappela qu'elle ne lui appartenait plus. La pensée de Coralie lui revint; la passion s'éteignit, et il répliqua très froidement en se détournant :

— Vous vous trompez. Il n'y a rien de plus entre nous.

Ce fut elle qui, cette fois, prit la main de Daniel, et avec une douceur angélique :

— Pleurez donc, dit-elle tristement, vous en mourez d'envie!

Il était vaincu. Des larmes jaillirent, arrachées à sa volonté par cet amour pur et confiant :

— Ah! que vous êtes cruelle de me torturer ainsi! Oui, je t'aime, ma fiancée perdue, et jamais ma tendresse n'a été plus profonde qu'à l'heure où je te dis adieu! J'espérais avoir assez de force pour jouer mon rôle jusqu'au bout, mais je ne peux plus... non, je ne peux plus! Je pleure, et je te quitte, et je mourrai de te perdre! Par pitié, laisse-moi, ne me retiens pas, et ne me demande rien... je ne peux rien t'avouer! Sache que je porterai le deuil éternel de mon éternel amour : sache que je serai toujours près de toi, quelque éloigné que je te paraisse. Je t'aime, et je renonce à toi; je t'aime, et je te désespère... C'est toi qui pleures, maintenant; mesure combien est terrible mon secret puisque tes larmes ne suffisent pas à me l'arracher!

Édith pleurait, en effet. Sous les paroles passionnées de Daniel elle sentait couver quelque chose de terrible. Mais les fières créatures comme celle-là n'ont que des faiblesses d'un moment. Elle releva le front, et regardant son fiancé bien en face :

— Tu m'as dit : « Tu... » comme si j'étais déjà ta femme... J'accepte! Je ne te demande plus rien, et te rends ta liberté. Si tu

ne me révèles pas ton secret, c'est que tu estimes que je dois l'ignorer. Or, tout ce que tu fais est bien fait ; mais je veux savoir ce qu'il est en ton pouvoir de m'apprendre. Ce n'est certes pas une raison vulgaire qui nous sépare. Rien ne peut être vulgaire qui vient de toi. C'est toi qui refuses de m'épouser?

Daniel hésita ; cependant il dit : — Oui.

— Ce n'est pas vrai! reprit Édith avec force. Je devine quelque dévoûment sous ton mensonge. Ni l'un ni l'autre nous n'aurions pu nous résoudre à ne plus nous voir. Il y a donc une volonté supérieure qui domine la tienne. Laquelle? je le saurai. C'est ou celle de mon père, ou celle de ta tante.

— Ne cherche point!.. Hélas! je ne suis plus digne d'être ton mari.

— Toi ! — Elle eut un sourire superbe, et avec une expression de passion révoltée, elle s'écria :

— Dis-moi que la vérité n'est plus la vérité, que le soleil n'est plus le soleil, je te croirai plus aisément!

— Édith, Édith, ne m'interroge pas! Sache seulement que je subis une honte imméritée ; je te quitte pour qu'elle ne t'éclabousse pas. Maintenant je t'en ai dit plus long que je n'aurais dû, mais au moins tu ne m'accuseras pas. Pardonne-moi d'avoir troublé ta vie en songeant que la mienne est perdue. Je succombe sous une fatalité que tu comprendras plus tard ; je voulais te cacher mon secret pour ne pas offenser ta chasteté de jeune fille ; mais si tu l'ordonnes...

Elle mit ses doigts sur les lèvres de Daniel :

— Tais-toi. Je ne te demande rien, te dis-je. Tu m'aimes : je n'ai pas besoin d'en savoir davantage. Je t'aimerai toujours, quoi qu'il advienne. Tu pouvais troubler ma vie, puisque je te l'avais donnée. En revanche, j'exige quelque chose de toi : je te défends de partir, comme tu me l'annonçais ; rentre dans ta maison, et ne quitte pas la ville sans m'avoir revue.

— C'est impossible !

— Je le veux, Daniel.

— Édith !..

— Je le veux...

Elle l'attira doucement vers elle, et l'embrassant au front :

— Tu n'as pas le droit de me refuser... puisque je t'appartiens!

La noble fille triompha. Qui sait même si une lointaine espérance ne se glissait pas dans le cœur de Daniel? Édith lui semblait transfigurée. Un rayon luisait dans ses grands yeux clairs. Elle souriait aussi tranquille, aussi confiante qu'à la première heure. Ils échangèrent un dernier regard, et Daniel sortit, l'âme réconfortée par cette énergie fière, par cet héroïsme doux de celle qu'il

aimait. Restée seule, Édith demeura songeuse, le front baissé. Elle réfléchissait. Que se passait-il donc? Elle était sûre de ne pas se tromper : l'obstacle venait ou de son père ou de Mme Dubois. Un instinct lui disait que ce n'était pas de celle-ci, et que c'était la volonté de M. Godefroy qui les désespérait. Alors pourquoi? et comment son père s'opposait-il à un mariage qu'il acceptait dans le principe? Elle se disait tout cela, quand l'antiquaire parut, affectant l'air le plus naturel du monde. Édith crut apercevoir le profil de Césarine dans la pénombre de la porte. Elle observa; elle alla très simplement prendre sa tapisserie, et se mit à travailler près de la fenêtre, sans perdre Godefroy de vue.

Celui-ci feignait d'être absorbé par ses vitrines archéologiques. Tout en fredonnant, il essuyait ses vitres avec sa manche, ouvrait telle case, fermait telle autre, mettait la lampe à crochet du moyen âge à la place de l'éperon gauche de saint Louis, ou il examinait longuement quelque vieux morceau de fer, comme s'il y découvrait des beautés nouvelles. Édith le connaissait trop pour se laisser tromper. Son soupçon s'éveilla. Son père attendait évidemment qu'elle parlât, mais elle n'avait garde. Au milieu de ce silence doublement étudié, Césarine entra en coup de vent, selon son habitude. Elle s'empressa de discourir avec volubilité, annonçant que le déjeuner était servi, qu'il fallait se hâter de se mettre à table si l'on ne voulait pas que les œufs se refroidissent; Édith se leva, plia tranquillement son ouvrage, et prit le bras de Godefroy, toujours avec son apparence indifférente. Tout un plan germait dans son cerveau.

Il était impossible que ni Godefroy ni Césarine n'eussent vu entrer Daniel; donc si ni son père ni sa tante ne lui parlaient de cette visite, c'est qu'ils attendaient qu'elle en parlât la première. De là à espérer qu'ils en connaissaient le motif, il n'y avait pas loin. Elle se promit de les forcer à se découvrir. Le temps ne pressait pas, Daniel lui ayant juré qu'il ne quitterait pas Montauban sans l'avoir revue. Le déjeuner commença. Elle prit sur elle d'être joyeuse; elle se réjouit de la promenade qu'elle comptait faire dans la journée avec sa tante. Tout en se sentant guettée par Césarine et par Godefroy elle eut soin de ne paraître se douter de rien. L'antiquaire était visiblement décontenancé. Il s'attendait en réalité à tout autre chose. Que signifiait cette tranquillité invraisemblable de sa fille? Pendant tout le repas, Édith ne se démentit point une seule fois; lorsque le déjeuner s'acheva, Godefroy et Césarine échangeaient déjà des signes de détresse. Supposez un chasseur ayant placé au-dessus d'une mare des gluaux bien gentils : les oiseaux viennent voleter par-dessus; seulement, au lieu de

se poser, ils poussent des petits cris moqueurs. J'imagine que ledit chasseur ne serait pas plus gêné que nos héros. Non-seulement Édith taisait la visite de Daniel, mais encore elle paraissait toute gaie. Est-ce que par hasard le jeune homme n'aurait pas tenu sa promesse? Une curiosité mêlée d'inquiétude couvait dans l'esprit de Godefroy. Il mourait d'envie d'interroger Édith, mais il n'osait pas. Cependant il fallait en finir. Il profita d'un moment où la jeune fille semblait absorbée par la vue du jardin pour se concerter avec Césarine : celle-ci fut d'avis qu'on imitât l'exemple de Mahomet, et qu'on allât à cette montagne récalcitrante qui ne voulait pas venir vers eux.

— Un beau temps, n'est-ce pas, mon enfant? dit courageusement Godefroy pour commencer.

Édith leva les yeux sur les arbres ensoleillés, et répliqua :

— Oui, un très beau temps.

Il toussa une ou deux fois, un peu gêné; si sa fille laissait ainsi tomber l'entretien, une conversation serait difficile. Il n'était pas plus patient que de raison; aussi, après avoir examiné alternativement Édith et Césarine, il résolut de terminer par où il aurait dû commencer.

— Voyons, mon enfant, ne jouons pas la comédie l'un avec l'autre. Sois sincère. Tu as vu Daniel?

— Oui, mon père.

— Que t'a-t-il dit?

— La vérité.

Godefroy toussa. Il demanda avec une inquiétude croissante :

— Quelle vérité?

— Tu dois la savoir aussi bien que moi, j'imagine, Daniel m'a déclaré qu'il ne pouvait pas m'épouser parce qu'un obstacle insurmontable se dressait entre nous.

Le visage de l'antiquaire s'éclaira. Daniel avait tenu sa promesse : tout était pour le mieux. Il fit quelques pas dans le salon, en murmurant : — Ce qu'il a fait là est d'un honnête garçon.

Quant à Édith, à la stupeur de sa tante, elle avait repris sa tapisserie, et travaillait, très calme, déroulant le canevas pour étudier son dessin, comptant soigneusement les points. On aurait cru vraiment qu'elle était à cent lieues de se douter de quelque chose. Césarine comprenait de moins en moins. Elle n'aimait donc pas le capitaine puisqu'elle restait si indifférente le jour où elle le perdait?

— Ah? il t'a dit cela? reprit odefroy. Fort bien. Mais toi, qu'as-tu répondu?

— Que je lui avais donné mon cœur, et que je ne le reprenais pas.

— Eh bien, je le reprendrai pour toi!.. Daniel a raison. Vous êtes séparés pour toujours.

Édith ne broncha pas. Elle savait ce qu'elle voulait savoir : d'où venait l'obstacle; de son père, elle n'en doutait plus. Elle le regarda bien en face, et dit :

— Voudrais-tu m'expliquer pourquoi Daniel et moi nous sommes séparés pour toujours?

— Je n'ai rien à t'expliquer. On croirait, ma parole, que je suis une girouette qui tourne sans vent. Contente-toi de ceci : ton mariage est rompu, et tu ne peux plus être la femme de Daniel.

Elle se tut : son silence excita Godefroy, qui s'animait de plus en plus.

— Ne me demande donc pas de détails, je ne t'en donnerais pas! A l'impossible nul n'est tenu; or, un obstacle est entre vous deux, tel que tu n'as qu'un parti à prendre : ne plus l'aimer, et l'oublier.

La jeune fille roula posément sa tapisserie, et croisant ses mains sur le canevas :

— Tu me connais assez, dit-elle, pour être certain que je n'irai jamais contre tes ordres. Tu es mon père, mon devoir est de t'obéir; je t'obéirai. Je n'épouserai pas Daniel, puisque tu en as décidé ainsi; mais, d'autre part, je ne puis subordonner à ta volonté des sentimens dont je ne suis pas moi-même la maîtresse. Je n'épouserai pas Daniel, soit. Rien au monde ne m'empêchera de l'aimer.

— Tu l'oublieras.

Froidement, mais avec une énergie calme, elle répliqua :

— Jamais!

Césarine n'avait dit mot depuis le commencement de l'entretien. Elle aimait tellement sa nièce qu'elle craignait de manquer de décision. Quand elle entendit la réponse d'Édith, elle fut bouleversée; elle courut vers la jeune fille, et lui prit les mains :

— Édith, mon enfant chérie, écoute-moi. Je te jure que ton père a raison, qu'il n'exagère pas, et que ton mariage est impossible. Dis-moi que tu cesseras de l'aimer, que tu t'efforceras de l'oublier, sinon, je ne me consolerai pas de te savoir toujours malheureuse.

Édith embrassa tendrement sa tante, puis elle se leva : elle souriait très tristement, mais avec la fermeté doucement héroïque qui était le propre de cette noble créature :

— Je serai très malheureuse, en effet. Ne me plains pas! J'aime mieux l'enfer de celui qui se rappelle que le paradis de celui qui oublie. Quand deux êtres qui s'aiment sont perdus l'un pour l'autre lâche est celui qui se console; on n'a pas le droit de déserter sa douleur. Il est plus cruel et plus doux de s'y réfugier tout entière. Mon

père ne veut pas que j'épouse Daniel? Je suis une honnête fille, incapable d'aller contre ses vœux, et je lui obéirai; mais mon amour m'appartient, il est à moi, je le garde! Tu crois m'effrayer en me disant que je souffrirai? Je le sais, je m'y attends... je l'espère!

Godefroy luttait vainement contre son émotion. La résignation et la noblesse de sa fille le remuaient profondément. Elle disait, dans sa fière simplicité, qu'elle acceptait son devoir sans discuter; avec les idées qu'il lui connaissait et qu'elle exprimait, il devinait qu'elle pourrait lui obéir, renoncer à Daniel, mais qu'elle le pleurerait toujours. Il se pencha vers elle, et l'embrassa tendrement :

— Ma pauvre enfant... ma pauvre enfant! dit-il par deux fois.

Puis soudain, se tournant tout colère du côté de Césarine :

— C'est de ta faute! je t'ai confié l'éducation de ma fille, et tu l'as élevée d'une façon ridicule!

Césarine suffoquait : elle devint toute rouge. Son frère osait l'attaquer dans ce qu'elle avait de plus cher.

— Moi! j'ai élevé Édith d'une façon ridicule!

— Oui, certes. Tu lui as fait lire des livres idiots! des romans de chevalerie, *Ipsiboë*, que sais-je, moi? Voilà le résultat de cette jolie éducation; ma fille est devenue romanesque!

Césarine essaya de parler; mais elle ne put prononcer un mot; l'indignation étranglait sa voix : elle roulait des yeux furibonds. Ce fut Édith qui répondit à sa place :

— Tu adresses à ma tante un reproche bien injuste, mon cher père. Je ne crois pas être romanesque parce que j'aime l'homme que tu m'as permis d'aimer.

— Aujourd'hui, je te le défends.

— Malheureusement il est trop tard.

Si Césarine n'avait consulté que sa dignité, elle se serait tue; mais il s'agissait de sa nièce. Elle se contenta de jeter à son frère un regard qu'elle chargea de tout son mépris; puis embrassant de nouveau Edith :

— Sois raisonnable, ma chérie, dit-elle avec tendresse.

Des larmes brillèrent dans les yeux de la jeune fille.

— A-t-on fait appel à ma raison? Non, on m'enjoint de renoncer à mon bonheur sans me dire pourquoi. Mon père me donne des ordres, et pas un argument; après m'avoir dit : « Tu peux aimer cet homme, tu l'épouseras, » on me dit : « Tu n'as plus le droit de l'aimer, tu ne l'épouses plus. » Tout le monde dispose de moi sans me consulter; on me recommande d'étouffer mon amour, comme si je le pouvais, comme si mon cœur, ma tendresse, mon intelligence, étaient à la merci d'un caprice. Pas une fois on ne s'est adressé à ma raison; Daniel et toi, mon père, vous me déclarez

que ce mariage est impossible, mais ni l'un ni l'autre vous ne daignez m'expliquer pourquoi.

Qu'eût répliqué Godefroy? Rien. Lui aussi était acculé; pourtant il ne voulait pas que sa fille supposât qu'il jouait de gaîté de cœur avec le bonheur de sa vie.

— Soit. Je vais tout te dire. Tu n'épouseras pas Daniel parce qu'il est déshonoré.

— Lui!

— Il y a une honte dans sa famille, une honte irréparable. Je me taisais, afin de t'éviter tout ce qu'une pareille explication a de pénible pour toi. Tu vois que Daniel t'a caché aussi la vérité. Il est innocent de son malheur, c'est vrai, il n'a rien fait pour le mériter, j'en conviens; mais ce déshonneur dont je te parle n'en existe pas moins, et tel, que sa famille n'est plus digne de s'allier avec la nôtre.

Édith courbait le front. Elle répéta machinalement :

— Déshonoré... Daniel!

Elle se rappelait les mots de son fiancé : « Je ne suis plus digne d'être ton mari. » Et son père se servait presque des mêmes expressions. Quel était donc ce secret? L'antiquaire reprit avec force :

— Tu sais tout maintenant; je te connais, tu es trop raisonnable, j'en suis sûr, pour ne pas te rendre à l'évidence. Je ne m'explique pas davantage, parce qu'il est des choses qu'on ne dit pas à une jeune fille; elle doit se contenter de ce que lui affirment ses parens. D'ailleurs Daniel ne te tiendrait pas un autre langage. Tu voudras bien te résigner à ce qui est inévitable, et comprendre que ton devoir...

La jeune fille releva le front. Elle recouvrait tout son courage, un moment abattu :

— Je comprends que mon devoir est de l'aimer d'autant plus qu'il est plus douloureusement meurtri, dit-elle fièrement. Daniel déshonoré? Ce n'est que par la faute d'autrui, j'en suis sûre, car il est si bien placé au-dessus des choses de ce monde qu'elles ne peuvent rejaillir jusqu'à lui; et, quand ce serait vrai, tu devrais l'en plaindre, non l'en punir; car j'estime que ce malheur peut briser sa vie, mais non diminuer mon amour.

— Édith!.. En voilà de beaux discours! Heureusement je suis plus sage que toi.

— Tu continues à me donner des ordres : tu ne raisonnes toujours pas. Suppose que la fatalité qui s'appesantit sur Daniel m'eût frappée à sa place, serais-je une moins honnête fille parce que je serais plus malheureuse? Trouverais-tu naturel qu'il me repoussât? Non. Pourquoi voudrais-tu m'imposer une action que tu

traiterais de lâcheté s'il la commettait? Laisse-moi me placer plus haut et juger les choses autant avec mon cœur qu'avec ma raison. Je t'ai entendu dire vingt fois qu'un homme vaut par ce qu'il vaut : voilà pour la raison ; or je sens de plus que, s'il me perd, Daniel mourra : voilà pour le cœur. Comment résisterait-il à ces coups répétés si, lorsqu'il est blessé dans son honneur, on le blesse encore dans son amour?

— Mais, malheureuse enfant, puisque je te répète qu'il y a un abîme entre vous!

— Je le comblerai.

— Demande à ta tante Césarine ; elle te dira que c'est impossible.

— Rien ne m'est impossible, puisque je l'aime!

Godefroy était poussé dans ses derniers retranchemens. Il était bien forcé, au fond, d'approuver sa fille. Que répondre à de pareils argumens, tirés de la logique et ennoblis par l'amour? Il prit le parti des gens qui n'en peuvent mais : se fâcher, — vieux moyen qui réussira toujours, car la meilleure façon de réfuter un raisonnement irréfutable, c'est de n'y pas répondre.

— Tout ça c'est des histoires! La vie est la vie; elle est ainsi faite que tu ne la changeras pas. Il faut parité entre les deux époux : égalité d'argent, égalité d'honneur.

Édith avait retrouvé son calme : elle répondit paisiblement :

— Tu prétends que Daniel est trop bas pour monter jusqu'à moi. Soit. C'est donc à moi de descendre jusqu'à lui. Je retiens de cette conversation que tu ne m'as rien prouvé, rien expliqué. Qui sait? je mettrai peut-être entre lui et moi l'égalité d'honneur que tu rêves.

Godefroy ne comprit pas, et, comme tous les gens qui ne comprennent pas, il eut peur.

— Elle est folle! folle à lier! s'écria-t-il.

Édith tomba sur un fauteuil, tout en larmes.

— Godefroy, elle pleure... dit Césarine.

Il frappa du pied, remua la tête comme pour dire : « Cela m'est bien égal ; » il fit deux fois le tour du salon, comme une bête dans une cage, et ce luxe d'énergie aboutit à ceci, qu'il s'approcha de sa fille, et la berça dans ses bras comme un enfant en murmurant :

— Ne pleure pas, je t'en prie, ne pleure pas, cela me fait trop mal. Mon enfant, console-toi...

Édith essuya ses larmes ; elle rendit à son père son baiser, et très doucement :

— Pardonne-moi la peine que je te cause, mais ce n'est pas ma faute ; je te jure que j'ai fait tout mon possible pour rester forte.

— Promets-moi que tu l'oublieras!

— Puis-je te promettre une chose qui ne dépend point de ma volonté? Je te le dis encore, je t'obéirai. Le temps passera sans altérer des sentimens dont je ne suis pas la maîtresse. Tu peux être certain qu'à aucun moment de ma vie je n'épouserai Daniel contre ton désir. Ne m'en demande pas plus. Je l'aime et je l'aimerai toujours. Tu ne veux pas que je sois sa femme : c'est bien; du moins ne serai-je pas la femme d'un autre.

Elle embrassa encore son père, elle embrassa Césarine et sortit, les laissant tous les deux très malheureux, mais non chancelans dans leur résolution. Ils savaient très bien qu'il en serait ainsi que le disait Édith.

— C'est fini! s'écria Godefroy désespéré. Cet homme m'a volé le cœur de mon enfant! — Puis, comme pour se rassurer lui-même: — Bah! elle l'oubliera.

Césarine hocha gravement la tête, contre son habitude :

— Ne l'espère pas, dit-elle. Ta fille a un cœur d'héroïne.

XI.

Coralie vit son fils revenir aussi triste qu'il était parti. Elle n'osa pas l'interroger, et Daniel ne lui dit pas un mot qui pût l'éclairer. Il avait promis à Édith de ne pas quitter la ville sans la revoir. Il tiendrait sa parole; dans son idée, son départ n'en serait retardé que de quelques heures. La lueur d'espoir qu'elle avait fait briller à ses yeux s'éteignait lentement. C'était fini. Il aurait fallu être fou pour croire qu'une pareille aventure pût avoir un dénoûment heureux.

Pendant tout le reste de la journée, Daniel ne quitta pas son cabinet. Naguère, il se plaisait à s'y renfermer, pour se livrer à ses études favorites; l'homme de travail est heureux au milieu des objets préférés, des livres aimés; il a tant de souvenirs accrochés ici et là! Telle rosace lui rappelle un événement joyeux, telle gravure une pensée douce. On ne peut nier la puissance des choses; elles sont un peu comme ces airs de musique qui éveillent les sensations charmantes ou tristes, selon ce que fut l'heure où on les entendit.

A présent, le cabinet de Daniel ne se ressemblait plus. Il était bouleversé de fond en comble. Le jeune homme ne voulait rien conserver de ce qui composait sa fortune et son luxe d'autrefois. Il avait toujours eu le goût de ces éditions rares, à la mode depuis quelques années, de ces reliures merveilleuses, qui continuent de

nos jours la tradition des Grolier. Il possédait deux chefs-d'œuvre ambitionnés longtemps : *les Adages d'Érasme*, in-folio, vendus plus de 1,700 francs en 1854, et un exemplaire introuvable d'*Héro et Léandre*, de Musée, le premier livre qui sortit des presses d'Alde-Manuce l'ancien : on le reconnaît à la marque célèbre, l'ancre dont un dauphin enlace la tige, avec les deux syllabes AL DUS à droite et à gauche. L'un et l'autre venaient de Coralie. Elle les lui avait donnés à son entrée à l'École, et à sa sortie pour fêter sa première épaulette.

Les rayons de la bibliothèque se vidaient lentement; les livres, curieux ou ordinaires, s'empilaient dans un coin. Après ce fut le tour des gravures exquises, des eaux-fortes à grande marge, des autographes recherchés. Ils gisaient sur le tapis, sortant des cartons éventrés. Puis il décrocha du mur les tableaux de maître, les vieilles faïences, les objets d'art. Il s'arrêtait, grave, quand l'une de ces choses lui rappelait plus particulièrement un souvenir de son existence ancienne. Cette épée à poignée d'argent, adorablement ciselée par Froment-Meurice, était aussi un don de Coralie; de même ce dessin de Géricault, fait par le grand peintre deux heures avant la promenade à cheval qui devait le tuer.

Quel nouveau chemin de croix pour le malheureux! Partout il retrouvait la trace de l'argent infâme. Il pensa qu'un négociant failli n'agissait pas autrement que lui; quand il est honnête, le chef d'une maison qui croule jette tout ce qu'il possède dans le creuset. Lui aussi ne gardait rien; il estimait que dans cette faillite de son honneur tout appartenait à ce créancier, le devoir. La journée s'écoula ainsi. Les heures s'ajoutèrent aux heures sans qu'il interrompît son labeur pénible. Coralie n'osa pas lui annoncer que le dîner l'attendait. La soirée vint; le crépuscule gris épandit son ombre sur les grands arbres; Daniel continuait à passer la revue de sa fortune. Il brûla des lettres; à peine en conserva-t-il quelques-unes : tout ce qui était le passé ne devait plus exister pour lui.

Cependant Coralie ne restait pas inactive. Elle aussi faisait son inventaire. Elle acceptait la pauvreté sans crainte et avec une joie farouche. Elle y voyait un rachat. Cette femme rêvait un emploi de sa fortune. Elle voulait la donner, non aux pauvres, comme le désirait Daniel, mais au Bon-Pasteur d'Angers. C'est un couvent fondé en 1828 par Mme Pelletier, en religion sœur Sainte-Euphrasie. L'œuvre, détachée du refuge de Tours, créé à cette même époque par le père Euder, a le même but que les autres maisons de cet ordre. Les femmes de mœurs dissolues, mais repentantes, y expient leurs fautes sous la surveillance de religieuses. Les anciennes pécheresses n'y sont jamais qu'en petit nombre, tant la discipline est dure, tant la règle est impitoyable. Ce sont les carmélites du

repentir. Elles couchent sur un lit de bois, sans couverture, hiver comme été; elles ne mangent que du pain et ne boivent que de l'eau; aux fêtes carillonnées, un peu de viande. Elles ne sortent jamais; la mère supérieure et la sœur tourière ont seules le droit de parler. Deux fois pendant la nuit, elles se relèvent pour descendre à l'église et prier. La journée, elles travaillent pour les pauvres; tous les dons que leur font les âmes pieuses passent en aumônes. C'est à ce couvent rigide que Coralie voulait léguer son argent. Il n'y a que la charité pour racheter le vice.

Les femmes, même les plus perverses, sont toujours capables de grandes choses; il suffit d'un sentiment puissant qui les secoue. Coralie en était là. Peu lui importaient les épreuves. Elle gardait son fils! Elle entrevoyait déjà son avenir nouveau. Tous les deux se retireraient, à Lyon, sans doute. Ils habiteraient un petit appartement bien simple, conforme à leurs ressources présentes. Daniel travaillerait; elle prendrait soin du ménage. A cette pensée, une immense joie l'emplissait. Elle ne serait plus séparée de lui comme auparavant. Daniel à Montauban, par nécessité, elle à Vic par prudence, ce n'était pas vivre. Bien plus, elle ne serait plus forcée de surveiller sa tendresse, d'épier ses baisers, comme elle le disait quelques jours avant à M. de Bruniquel. Elle ne craindrait plus que Daniel découvrît la vérité. Pour cette conscience mal équilibrée, le passé n'existait plus, puisque son fils le lui pardonnait. Elle bénissait la pauvreté qui lui vaudrait tant de bonheur! Elle ne se disait pas, dans son égoïsme maternel, que ce bonheur-là serait payé des larmes sanglantes de son enfant!

Depuis le retour de Daniel jusqu'au soir, elle ne le revit pas. Que faisait-il dans son cabinet de travail? Elle ne savait. Le domestique vint lui annoncer que le dîner était servi. Elle répondit distraitement : « Bien, tout à l'heure. » Elle croyait que le jeune homme lisait ou écrivait pour s'étourdir; à quoi bon l'arracher au travail pour le rendre à sa pensée? Pourtant, à mesure que l'ombre grandissait au dehors, une vague appréhension la prenait. Elle sentait que cet avenir nouveau n'était heureux que pour elle, tandis que Daniel expierait cruellement les fautes de sa mère! Son inquiétude croissait. Elle se dit : « J'attendrai encore une demi-heure avant d'aller voir ce qu'il fait. » Cette demi-heure lui parut mortellement longue. Il était neuf heures du soir quand elle se décida à frapper à la porte du cabinet. Pas de réponse. Son cœur battait. Elle frappa une seconde fois : encore vainement. Elle entra et s'arrêta, craintive, sur le seuil.

Les livres, les rayons vides, les gravures éparses, les tableaux décrochés, les objets d'art étendus pêle-mêle, racontaient les atroces pensées du malheureux. Ainsi Daniel ne voulait plus rien posséder!

Coralie avança doucement dans la chambre; le tapis amortissait le bruit de ses pas. Son fils, assis devant la table, dans un fauteuil à haut dossier, dormait lassé, vaincu. Une bougie allumée éclairait ce tableau triste de sa lueur rouge. Daniel était rejeté en arrière; sa tête pendait sur le coin du fauteuil. La mère s'arrêta, frissonnante, à le contempler. Certes elle l'avait vu souffrir pendant la scène de l'aveu; mais au moins cette souffrance gardait un cachet de vie et d'énergie. Là, dans ce sommeil, elle la voyait aggravée par la détente du repos. Les cheveux en désordre tombaient sur le front que traversait une ride profonde; le visage avait quelque chose de la marmoréenne rigidité des morts : les lèvres décolorées se serraient; les yeux étaient cernés d'un cercle de bistre, les paupières gonflées, preuve éloquente des larmes. Coralie eut honte de son égoïsme. Cette douleur formidable était son œuvre. Et elle se réjouissait pendant que l'enfant conçu par ses entrailles, nourri de son sang, né de sa chair, endurait ce supplice! Cet homme endormi, au milieu de ce désordre, avec ses traits décomposés, l'épouvanta. Il lui sembla que l'avenir se déchirait et qu'à la lueur de sa pensée elle voyait son fils mort, éclairé par un cierge, dont la flamme fumeuse se jouait comme la flamme de la bougie. Elle fut sur le point de l'embrasser, de l'éveiller pour bien s'assurer qu'il était vivant, elle n'osa pas. Elle sortit à reculons, lentement, retenant un sanglot, puis, quand la portière fut retombée entre elle et lui, quand elle fut seule, elle demeura stupide.

Et elle avait pu caresser l'espoir de partager l'existence de son fils! Elle était une misérable. Non, pas un sentiment élevé ne vibrait en elle. Quoi! cet être noble, bon, intelligent, généreux, perdait tout espoir en ce monde à cause d'elle, et elle le condamnait à sa présence, elle se félicitait presque d'une catastrophe qui le lui donnait tout entier! Que deviendrait l'infortuné? Le même tableau se peignit à ses yeux. Elle revit le petit appartement qui lui paraissait ensoleillé de bonheur quelques heures auparavant; cette fois il lui sembla lugubre, puisqu'il contiendrait la lente agonie de Daniel. Sa dernière pensée d'égoïsme s'en alla; elle ne s'occupa plus que de cet innocent, vaincu par sa faute. Elle se retrouva dévouée à son bonheur, comme pendant cette nuit où elle courait chez Bruniquel. Que faire? aller chez Godefroy. Comment n'avait-elle pas imaginé cela plus tôt? Oui, elle irait rue Corail; elle s'adresserait à Édith, à Césarine, à Bonchamp, à tous ceux qui pouvaient faire plier la volonté du chef de la famille; elle leur demanderait s'il était équitable que l'innocent payât pour la coupable, l'homme d'honneur pour la pécheresse, le fils pour la mère!

Elle ne se doutait pas qu'elle évoquait l'un des plus redoutables problèmes sociaux qui se soient posés devant l'humanité. Elle ne

voyait que le côté personnel qui la touchait, et jugeait monstrueuse en effet cette loi qui frappe des générations pour la faute ou le crime d'un seul. Des idées étranges se remuaient en elle, étonnées d'être conçues par une pareille femme! Elle se demandait pourquoi la honte est comme la foudre et ne remonte jamais pour frapper. Elle maudissait ce monde, où le mal triomphe à côté du bien qui succombe. Non, Daniel ne serait pas victime d'une pareille iniquité! Il n'y avait pas de lèpre contagieuse en elle; elle avait pu enfanter un fils sans lui couler dans le sang ses hontes et ses infamies; il était plein d'honneur et de loyauté : donc l'hérédité morale n'existait pas; on ne devait pas lui en imposer la conséquence mensongère. Certes elle irait chez Godefroy! C'étaient de braves gens! Elle parlerait à leur cœur, elle en appellerait à leur justice; au besoin même elle prendrait pour allié l'amour d'Édith. Daniel l'avait vue le matin; elle ne le savait pas, mais elle en était sûre. Elle était sûre aussi que la jeune fille l'aimait par-dessus tout et qu'elle serait de moitié avec elle. Coralie n'hésita plus, le projet conçu, elle le mit à exécution sur l'heure; elle s'enveloppa de cette même mante brune qu'elle portait toujours; cette fois encore elle partait en guerre : elle voulait revenir victorieuse, dût-elle se tuer pour supprimer la honte qui pesait sur son fils!

Cette femme ne descendait pas jusqu'au fond des choses. Si elle avait réfléchi, elle aurait vu qu'elle causait non-seulement le malheur de Daniel, mais encore celui d'Édith, de telle sorte que les fautes d'une seule créature rejaillissaient sur deux innocens. Ces jeunes gens ne se mariaient plus à cause d'elle, de par cette terrible loi humaine, injuste et cruelle comme une idole indoue, qui veut que la hideur du mal n'ait d'égale que son infécondité!

Pauvre Édith! Elle fut au martyre pendant cette journée. Retirée dans sa chambre, elle réfléchissait. Un travail lent se faisait dans son cerveau; elle cherchait à éclairer les points obscurs du drame qui se jouait. Quel pouvait être ce déshonneur qui l'éloignait de Daniel? Une honte de famille, disait son père? Mais la famille de son fiancé se réduisait à Mme Dubois. La chasteté est souvent l'ignorance. Comment une jeune fille aurait-elle pu non-seulement découvrir, mais encore soupçonner la vérité? Il résultait un mélange bizarre de l'éducation romanesque donnée à sa nature énergique et douce. L'élève de Césarine, bercée avec des romans de chevalerie, se lançait dans des suppositions extrêmes dont la vierge ne calculait point la portée. Elle ne voyait clairement qu'une seule chose : son bonheur détruit. Quel était ce mur dressé entre eux? Elle cherchait sans comprendre. Sa pensée tournait et retournait sous toutes ses faces la parole de son père : « Il faut parité entre deux époux, égalité d'argent, égalité d'honneur. » A force d'y

songer, elle se dit qu'elle n'avait pas le droit d'hésiter. Elle n'irait certes pas contre la volonté de son père; mais elle pouvait le forcer à consentir. Sans qu'elle se rendît bien compte des moyens qu'elle emploierait, elle résolut de se mettre à l'œuvre. Le temps pressait, non pour elle, qui aurait attendu dix ans, forte de son solide amour, mais pour Daniel. Le malheureux perdait tout à la fois; elle mesurait son désespoir, elle sentait la fièvre de cet homme atteint dans ses sources vives. Elle était sa fiancée, sa femme devant Dieu; elle lui devait non-seulement toute sa tendresse, mais tout son dévoûment.

Elle descendit pour le dîner, toujours pareille à elle-même, c'est-à-dire parfaitement calme en apparence. Bonchamp était là, soucieux : il ne se laissait pas prendre, comme Godefroy et Césarine, à l'apaisement d'Édith. Volontiers il eût dit, comme cet homme d'état, qu'il n'aimait pas les trop grandes tranquillités. Édith ne resta pourtant pas silencieuse; elle répondit aux questions qu'on lui adressa; elle parut même s'intéresser aux bruits de la ville que Césarine agrémentait de réflexions piquantes, bien que la pauvre femme ne fût guère à la gaîté. Bonchamp, lui, ne dit pas grand'chose. Il observait, curieusement inquiet. Le nom de Daniel, naturellement, ne fut pas prononcé; il n'y eut même pas une allusion à ce qui préoccupait tout le monde. Quand on se leva de table, Édith prit le bras de sa tante :

— Veux-tu faire un tour de jardin? dit-elle.

Césarine l'embrassa pour toute réponse, et toutes les deux sortirent du salon pendant que le domestique préparait la table de trictrac contre la fenêtre. Godefroy suivit des yeux sa fille, qui s'éloignait entre les arbres, et se tournant vers son ami :

— Tu vois qu'elle a très bien pris la chose, dit-il en remuant les dés dans le carnet de cuir.

Le notaire eut un sourire de pitié qui signifiait : — Naïf! tu as des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre, — puis il s'assit en face de l'antiquaire, jugeant sans doute qu'il serait oiseux de commencer un raisonnement pratique, mais inutile. A son tour il secoua son cornet; les dés roulèrent, la partie commença silencieuse, interrompue seulement par les phrases usuelles.

Au dehors la soirée était d'une pureté radieuse. Le grand ciel rouge et or s'estompait déjà de fines grisailles. Les feuilles des branches avaient des ciselures d'une exquise délicatesse; elles se détachaient en bleu sur les nuées; les arbres restaient immobiles, mais leur cime s'inclinait mollement sous le baiser d'une brise insensible : on eût dit qu'ils répondaient d'un signe de tête à quelque

mot d'ordre lointain. Une immense placidité régnait; on voyait les oiseaux voleter tout effarouchés; pas un ne chantait : à peine, de temps en temps, un cri perçant qui fendait l'air d'une note aiguë. Édith et Césarine marchaient lentement; le sable criait sous leurs pas, l'une et l'autre se taisaient, s'abandonnant à leurs pensées. La vieille fille se doutait bien des idées qui s'agitaient en sa nièce; mais elle n'osait pas l'interroger. Tout à coup Édith s'arrêta et, tranquillement, comme si sa question était la suite d'une longue réflexion :

— Ma tante, dit-elle, en quoi consiste l'honneur d'une femme?

Du coup Césarine fut désarçonnée. Elle ne s'attendait pas à cette phrase-là, par exemple!

Édith répéta :

— Je te demande en quoi consiste l'honneur d'une femme?

— Cette petite vous fait des questions stupéfiantes! s'écria la vieille fille.

— Je te supplie de me répondre, reprit Édith avec une chaleur contenue. Tu connais de la vie bien des choses que j'ignore. C'est toi qui m'as élevée. Ton œuvre ne doit pas rester incomplète. Dis-moi donc en quel cas une femme est déshonorée.

— Elle me rendra folle. Qu'est-ce que cela peut te faire?

— Cela me fait quelque chose, puisque je t'interroge.

— Que veux-tu que je te dise, moi? Si tu crois que c'est facile!.. Une femme est déshonorée quand... hum!.. Tu m'ennuies, tiens! Laisse-moi tranquille.

— L'honneur est donc une vertu bien inexplicable, puisqu'il est si difficile de la définir? Cependant il en est souvent question dans les lectures que tu m'as conseillées. Il me serait bien aisé de te citer un exemple. Ainsi, dans *Ipsiboë*...

Césarine leva les bras au ciel et les agita dramatiquement, comme pour prendre à témoin les dieux que sa nièce devenait tout à fait folle.

— Bon! la voilà qui parle d'*Ipsiboë* maintenant! Tu as perdu la raison.

— Non pas. Je cherche mes points de comparaison où je peux. Tu m'as dit que les romans de chevalerie étaient une bonne lecture; je t'ai crue, et c'était naturel. Eh bien! je me rappelle que dans *Ipsiboë* la châtelaine Isaurine s'écrie à un moment qu'elle est déshonorée. Pourquoi?

— C'est qu'elle avait manqué à ses devoirs.

— Quels étaient ces devoirs?

— Hum! j'ai eu tort de lui faire lire tout cela. Elle devient d'un romanesque...

Édith ne se découragea pas. Elle continua imperturbablement, pousuivant son but :

— Heureusement que j'ai bonne mémoire. Je me souviens très bien d'*Ipsiboë*, quand ce ne serait qu'à cause du style bizarre de M. d'Arlincourt! Tu ne trouves pas qu'il écrit d'une façon très amusante, M. d'Arlincourt? Il est certaines de ses phrases baroques qu'on n'oublie pas facilement; celle-ci par exemple : « Malheureuse Isaurine que je suis! J'ai manqué à l'honneur. Que dira mon noble époux quand il saura que le chevalier est mon amant? » Donc Isaurine est déshonorée parce qu'elle a un amant? Un amant, c'est quelqu'un qui vous aime : Daniel m'aime, et pourtant je ne suis pas déshonorée? J'en conclus qu'il y a deux amours, celui qui abaisse, celui qui élève?

Cette fois, la vieille fille se fâcha tout net. Elle dit en prenant sa grosse voix :

— Mademoiselle, je vous ordonne de vous taire!

Édith jeta ses bras autour du cou de sa tante, et, avec sa tendresse caressante :

— Oh! ma chérie, sois bonne, je t'en conjure. Il y va du bonheur de ma vie. Sois avec moi ce que tu as toujours été, c'est-à-dire la chère fée qu'on aime et qui vous aime. Tu peux d'un coup de baguette changer ma douleur en joie, mes larmes en sourire... Prends ta baguette!

— Si tu fais ta câline, il n'y a plus moyen que je te résiste; je suis vaincue d'avance, c'est bien certain. Que veux-tu savoir?

— Réponds-moi en toute franchise : c'est un crime d'avoir un amant?

— D'abord je te défends de prononcer ce mot-là. C'est une expression impropre... impropre, je dis bien, et dont on ne se sert plus que dans le peuple!

— Pourtant, j'ai lu...

— Dans les vieux livres! Aujourd'hui on ne l'emploie presque plus que pour peindre justement... Tu comprends?.. Non, tu ne comprends pas. C'est que je ne sais comment t'expliquer, moi!.. Enfin ne dis plus ce mot-là, jamais, tu m'entends?

La vieille fille était aux champs. Elle en devenait toute rouge! elle ajouta d'un air indigné :

— Il suffit à lui seul pour déshonorer une femme!

Édith ne répliqua rien, mais elle lui sauta au cou. Son visage rayonnait; elle paraissait si heureuse que la pauvre Césarine s'effraya; elle balbutia naïvement :

— Ta joie m'épouvante! Qu'est-ce que j'ai donc dit pour que tu sois si contente?

— Ne crains rien, ma chérie, et aie confiance en moi.

— Confiance... confiance... Je ne sais pas jusqu'à quel point... Enfin, passons. Cela n'empêche que j'ai chaud de la scène que tu m'as faite. Tu as un projet : lequel ?

Édith se tut, mais un radieux sourire était sur ses lèvres. Elle n'était plus la même. Ainsi d'un ciel paisible, mais gris : soudain la nue se déchire, et un rayon de soleil l'illumine. Elle avait ce rayon de soleil dans l'âme. Elle eut grand soin de ne plus faire d'allusion à la conversation échangée entre sa tante et elle. On aurait cru vraiment que rien de grave ne se passait dans sa vie, tant elle était gaie et comme heureuse de vivre. Deux fois elle traversa ce coin de jardin où elle était venue avec Daniel le soir de leurs aveux, une ombre de tristesse n'effleura même pas son visage; seulement elle quitta le bras de sa tante, qui continua de marcher vers la maison, et elle s'assit sur ce même banc où Daniel avait pris place à côté d'elle. Il y était toujours : il lui suffisait de regarder en elle pour le voir.

Le plan, d'abord confus, se dessinait plus nettement. Sa causerie avec Césarine lui ouvrait des horizons nouveaux. Elle concevait un moyen d'amener son père à consentir ; moyen hardi, tentative audacieuse, que légitimait à ses yeux la souffrance de son fiancé. Elle se disait qu'elle devait lui être fidèle, puisque tout le monde l'abandonnait. Et cependant il lui restait une crainte vague de sortir des limites de l'honnêteté et du devoir. Elle s'absorba longtemps dans la douloureuse contemplation d'elle-même. La nuit tombait, fraîche, parfumée, baignant son front brûlant, diminuant sa fièvre. Elle se rappelait ces paroles qu'elle prononçait sur ce même banc quelques jours avant : « Quand on oublie celui qu'on aime, c'est qu'on ne l'a jamais aimé... » Certes, elle était incapable d'oublier Daniel ; mais le souvenir pour elle ne consistait pas seulement dans la fidélité de la pensée ; elle le concevait plus énergique et moins résigné. On la séparait de Daniel : son devoir était de tout faire pour se rapprocher de lui.

Et à mesure qu'elle réfléchissait à l'entretien échangé avec sa tante, elle s'affermissait dans sa résolution. Quoi ! son fiancé était condamné à la perdre parce qu'il était entaché d'une honte imméritée ! Mais alors à quoi servaient son honneur, sa chasteté, sa dignité, puisqu'ils ne suffisaient pas à combler l'abîme ? Honneur ! un bien grand mot pour la créature de vingt ans qui ne sait rien de la vie. Elle venait d'apprendre qu'il y a deux amours, celui qui avilit, celui qui honore. Le sien était noble, pur, élevé, chevaleresque; elle pouvait donc écouter sans crainte les conseils qu'il lui donnait, certaine que cet amour-là ne lui inspirerait rien dont elle eût à rougir !

Pourtant elle aurait voulu se confier à quelqu'un. Elle songea

que si elle avait eu sa mère, elle eût été heureuse de s'ouvrir à elle, de lui dire : — Écoute-moi, dirige-moi, sauve-moi ! — Elle ne se connaissait pas d'amie en qui elle pût se reposer. Il lui était impossible de s'adresser à sa tante ou à son père : l'un et l'autre n'auraient fait que contrarier ses idées et les combattre. En ce moment, les cloches de l'église qui touchait au jardin commencèrent à tinter doucement; les notes arrivaient mélodieuses et perlées au travers de cette soirée splendide; puis le branle augmenta, ce fut comme un enchevêtrement de sons cadencés, dont l'harmonie inégale avait quelque chose de céleste. Édith se leva. Elle savait où aller.

Sans être dévote, elle était pieuse; puisqu'elle ne pouvait se confier à personne, elle s'adresserait à Dieu, elle prierait. C'est Dieu qui lui répondrait. Elle restait debout, toute grave, pendant que les cloches continuaient leur chant, toujours plus pressé et plus joyeux; au mois de juin, c'est l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Et les notes d'airain éclataient nombreuses, sonores, éloquentes, et dans toutes ces voix ailées, Édith en entendait une plus distincte qui lui disait : — Viens, je suis celui qui repose, je suis celui qui conseille. — Toutes les cloches étaient en branle en même temps. Maintenant c'était une immense sonnerie emplie d'une religieuse gaîté. Les carillons se mêlaient aux gammes montantes et descendantes, pendant qu'au loin d'autres églises commençaient leurs appels; les sons se joignaient, s'éloignaient, se rapprochaient selon que le branle était plus ou moins fort; c'était vraiment une musique à la fois éclatante et douce, à qui les cloches lointaines faisaient une sorte d'accompagnement plus calme. Édith ramena sur sa tête la dentelle qui couvrait ses épaules, elle traversa le jardin et ouvrit la petite porte. La rue était déserte : les pieuses femmes qui vont prier chaque soir n'arrivaient pas encore; à peine devant quelques maisons, les commères qui causaient sur le pas de la porte. La jeune fille franchit la place et entra dans l'église.

C'était l'heure où Coralie se dirigeait affolée vers la rue Corail. Les pensées tumultueuses qui se pressaient en elle l'empêchaient de songer à autre chose qu'au but rêvé. Il fallait émouvoir Godefroy, le convaincre, lui arracher son consentement. Elle marchait vite, sans se préoccuper des gens qu'elle rencontrait, l'œil fixe, les bras croisés. Mille voix humaines auraient pu lui parler sans qu'elle les entendît; pourtant, quand elle passa devant l'église, quand les cloches éclatèrent en fusées sonores, elle s'arrêta court, écoutant ces voix divines. Et une idée pareille tomba à la fois dans le cœur de la courtisane et dans le cœur de la vierge ! Ces deux femmes, l'une si pure, l'autre si souillée, eurent une pensée semblable, un même élan vers Dieu. C'est que l'être humain se réfugie toujours

là aux heures douloureuses; que la créature soit noble ou infâme, elle sent le besoin quand elle pleure de chercher là-haut un port de salut et d'asile!

Coralie souffrait; elle entra dans l'église. Pour prier? Est-ce qu'elle le savait elle-même! Une idée bizarre et puissante en même temps la poussait dans ce trou noir de la cathédrale ouverte. Elle s'arrêta une seconde devant la porte mobile en velours vert usé : elle hésitait sur le seuil. Elle secoua la tête d'un air farouche et fit quelques pas en avant, puis elle s'arrêta de nouveau, comme si elle recevait un choc soudain. Un trouble inconnu la prit; il lui sembla que ces hautes voûtes s'appesantissaient sur elle, que ces larges arceaux faisaient plier ses épaules. L'église sombre lui parut d'une grandeur démesurée; elle tomba agenouillée, saisie, vaincue, terrassée. Au fond passaient quelques ombres silencieuses : les sacristains qui allumaient un à un les cierges. La lampe d'or qui pendait d'en haut s'aviva, et à la lueur indécise, pâle comme un crépuscule d'automne, les murailles se dessinèrent vaguement. Les chapelles se creusèrent avec leurs autels particuliers voués à la Vierge, à saint Joseph ou à saint Jacques. Les saints apparurent immobiles dans leurs niches de pierre; un cierge, puis deux, puis trois flambèrent, clous d'or trouant l'humide obscurité. On vit se profiler les courbures de la voûte, les ogives élancées, les dentelles de pierre, avec leurs sculptures fantastiques; le plan de la cathédrale se détacha en gris sur le fond encore noir : les deux coupoles portées sur six piliers énormes, huit pendentifs et des arcs doubles. A mesure qu'un peu de lumière s'épandait, les objets prenaient une forme précise. On eût dit que les tableaux s'accrochaient au mur les uns après les autres; d'abord le chemin de croix, puis les sujets sacrés, *Saint Jean-Baptiste baptisant le Seigneur* et *Marie-Magdeleine aux genoux du Christ*. Et, dominant le tout, l'immense crucifix de chêne sculpté où Dieu saigne éternellement.

Le silence régnait, interrompu à peine par un bruit de pas discrets ou une prière moins basse. Édith, elle, implorait le ciel, prosternée sur son prie-Dieu. L'apaisement se faisait en elle. Elle était entrée dans l'église pour écouter son recueillement, pour demander conseil. Elle disait du plus profond de son être, avec une ferveur indicible : « Mon Dieu, ce que vous faites sera toujours bien fait; j'ai appris dès longtemps à vous bénir, à vous respecter, à vous craindre. Mes épreuves sont les bienvenues comme l'étaient mes joies. Je m'agenouille devant vous en toute humilité. Mais je l'aime, mais il m'aime, mais nous ne pouvons être heureux que l'un par l'autre. Guidez-moi, éclairez-moi. Vous lisez ma pensée, vous voyez si elle est sincère, si elle est juste et raisonnable... »

A ce moment, elle entendit des sanglots. Elle comprit qu'une souffrance n'était pas loin. Elle tourna les yeux. Une femme pleurait à chaudes larmes, sur la dalle, le corps secoué de frissons, à la fois anéantie par la douleur et surexcitée par le désespoir. Cette femme leva soudainement la tête, et à la lueur grise des cierges rares, Édith reconnut Coralie. La tante de Daniel! Elle vit dans cette rencontre une indication divine, une réponse d'en haut. Nous sommes toujours prêts à attester la Providence pour la bénir ou l'accuser. Édith se leva et alla droit à Mme Dubois, qui se redressa effarée devant la fiancée de son fils.

— Vous l'aimez et je l'aime, murmura la jeune fille, on me sépare de lui. Vous viendrez à notre secours. Aidez-moi!

Coralie demeura, les yeux fixes, muette, en pleine épouvante.

— On n'a voulu rien m'avouer, continua Édith. Je sais seulement qu'un malheur nous accable, que Daniel est atteint d'une honte qu'il n'a pas méritée, frappé d'un déshonneur dont il est irresponsable : je vous le dis encore; je l'aime, vous l'aimez... unissons-nous!

Certes Coralie mesurait son abaissement depuis quelques jours; certes elle avait souffert devant Bruniquel en cette nuit où elle le suppliait vainement, devant Godefroy, quand ils discutaient le contrat, devant son fils, quand elle lui avouait son passé; mais là, devant Dieu, dans cette église déserte, en présence de cette vierge, elle sentit plus encore tout le poids de son ignominie! Sa conscience se déchira; une immense lueur l'illumina soudain, semblable à ces éclairs énormes qui par les nuits de tempête montrent l'écueil noir au matelot. De nouveau, elle tomba à genoux, écrasée sous le sentiment du dégoût qu'elle s'inspirait à elle-même :

— Le malheur de Daniel, c'est moi! Sa honte, c'est moi! Son déshonneur, c'est moi! Vous me demandez de m'unir à vous pour le sauver; c'est moi qui le perds! C'est par le fait de ma vie que son bonheur est impossible. Il n'y a pas de créature plus abjecte que moi; je ne mérite ni l'estime ni la pitié, ni l'affection. J'ai tant d'infamie sur moi que Daniel en est tout couvert! Enfin, c'est parce que j'existe que vous ne serez pas sa femme, car je suis son mépris, sa hideur, sa lèpre... je suis sa mère!

Et les sanglots de la malheureuse recommencèrent, âpres, nerveux, déchirans, et elle restait anéantie dans son agenouillement, frappant la dalle de son front; l'ignominie se prosternait devant la chasteté, la courtisane salie par tant d'amours s'accusait devant la jeune fille grandie par un amour unique. Édith était debout, toute pâle. Elle entrevoyait la vérité sans la comprendre. Sa causerie avec Césarine aidait à l'éclairer : elle regardait l'infortunée qui agonisait de douleur à ses pieds. Coralie crut qu'Édith la repoussait, elle

aussi; elle crut que la fiancée partageait le dégoût du père. Elle jeta ce cri :

— Vous me haïssez, n'est-ce pas?

Édith sourit divinement; elle dit de sa voix grave et douce :

— Je vous plains.

Coralie crut avoir mal entendu. Elle recula de deux pas, se traînant sur ses genoux :

— Quoi! vous ne m'accablez pas!

La jeune fille lui tendit la main pour la relever. Elle dit simplement : — Vous êtes sa mère.

— Mais vous ne savez pas qui je suis! Vous ne pouvez pas savoir! Vous auriez un frisson de dégoût si vous connaissiez ma vie, si votre pureté pouvait comprendre ce que j'ai fait! Je suis une de ces misérables qu'on montre du doigt et dont les honnêtes femmes s'écartent! Vous seriez souillée si l'on se doutait de ce que je suis, et l'accouplement de mon nom au vôtre suffirait à vous déshonorer! La boue salit moins que je ne vous salirais!

L'église était toujours vide, mais les cierges plus nombreux augmentaient la lueur de la crypte. Le maître-autel commençait à se détacher de façon éclatante sur l'ombre.

— Je sais que vous êtes une créature humaine et que vous souffrez, reprit Édith; je sais qu'il n'est pas de fautes que le repentir ne fasse pardonner, pas de hontes que l'expiation n'efface! Dans tout ce que vous me dites, il est bien des choses qui m'échappent; je dois croire à votre abaissement, puisque vous me l'avouez. Êtes-vous donc la seule qui ayez failli? Celle qui s'accuse est bien près de regretter ses fautes. Je ne connais pas votre vie, mais Dieu la connaît, lui qui voit tout : or il n'y a pas d'abîme où le rayon de son indulgence ne puisse descendre. Vous vous humiliez? vous serez relevée. Vous pleurez? vous serez consolée. Expiez, et vous serez pardonnée. Si vous êtes dans cette église, c'est qu'il reste un peu de foi en vous; que votre souffrance l'avive, et que votre remords l'invoque. Sachez bien que le Christ mort pour les hommes a été crucifié pour vous comme pour moi, et dans sa miséricorde infinie il ne fait pas de différence entre l'innocent dont la vie est pure et le coupable qui se repent.

Cependant tous les cierges du maître-autel étaient allumés. C'était maintenant une grande lueur qui venait du fond de l'abside; et à mesure que la lumière d'or remplissait l'église, la lumière de la vérité pénétrait dans l'âme de Coralie. Des fidèles entraient; la solitude de la cathédrale commençait à se peupler. Tout ce qui disparaissait auparavant sous une couverture d'ombre ressortait illuminé par ces milliers de cierges qui flambaient : tel un ciel noir soudainement constellé d'étoiles. Et les yeux de Coralie tombèrent sur

le tableau qui représentait *Marie-Magdeleine aux pieds du Christ*, douce légende, perpétuée à travers les siècles, et qui vivra toujours, à l'état vague, dans l'âme des femmes abaissées. Elle comprit que celle-là aussi avait péché, qu'elle avait failli, que son corps s'était vautré dans l'ignominie, et que cependant ses péchés avaient été remis, ses fautes pardonnées, son corps lavé. Elle comprit que la jeune fille disait vrai; qu'il ne suffit pas de maudire ses crimes, et que l'expiation seule grandit le repentir.

Elle ne prononça pas un mot, mais elle saisit la main d'Édith et l'embrassa; puis elle sortit de l'église, réconfortée, sinon consolée, meilleure, sinon absoute. Oui, la vérité lui était apparue, étincelante. Elle voyait son devoir. A quoi bon aller chez Godefroy? C'était autre chose qu'il fallait faire. Cette nécessité formidable : l'expiation, se dressait devant elle. Ce n'était pas seulement sa fortune, ce serait sa personne qu'elle donnerait au couvent du Bon-Pasteur. En revenant vers la rue Ingres à pas lents, elle se rappelait avec délices tout ce qu'elle avait entendu raconter des duretés de la discipline. Elle se réjouissait à la pensée de ce qu'elle endurerait quand elle serait enfermée avec les filles repenties. Édith venait de le dire : Dieu pardonne. Eh bien, son sacrifice ne serait pas inutile. On oublierait la tache originelle du fils en faveur du supplice de la mère. Elle irait là-bas; elle porterait le cilice sur ses épaules, jadis si belles, et que couvaient les regards luxurieux, sur cette gorge couverte de baisers ardens. Ce corps caressé peinerait, gémirait, crierait. Cette peau satinée s'userait aux plus durs labeurs. Elle choisirait ce qu'il y a de plus pénible, de plus humble, de plus vil. Elle bêcherait la terre, elle soignerait les malades répugnans. Et une jouissance farouche enveloppait cette femme à la seule idée de tout ce qui lui était réservé. Sa pensée fixe tournait et retournait une résolution bien arrêtée : celle de se meurtrir, de s'humilier, d'endurer une douleur physique. Le corps avait péché : le corps serait châtié. L'expiation devait venir d'où était venue la faute. Et elle songeait qu'elle serait heureuse au milieu de ces tortures, que cette douleur physique ne serait rien, que le cilice lui serait doux, que le travail manuel lui plairait, car, en fermant les yeux, elle aurait sa récompense, puisqu'elle verrait de loin le tableau du bonheur dû à son expiation. Elle avait la foi maintenant. Édith épouserait Daniel. Elle pouvait lui confier le soin de mener à bien son mariage. Celle qui lui avait parlé avec un charme si pénétrant, avec une autorité si douce, avec une fermeté si consolante, celle-là renverserait tous les obstacles. La courtisane s'effaçait graduellement. Coralie n'était plus Coralie. Il lui semblait qu'elle devenait une autre créature. Elle ressentait un immense besoin de sacrifice. Une heure avait suffi pour bouleverser ses idées

de fond en comble. Si elle avait pu se voir, elle eût dit : « Quelle est donc cette femme? »

Je croirais volontiers que Dieu donne au repentir la forme d'un ange. Longtemps il plane au-dessus de ce monde, jetant sur nos fautes, sur nos crimes, ses regards attristés et doux. Il plaint nos erreurs; il gémit de nos chutes. Il n'est pas pour lui de créature, si bas tombée qu'elle soit, pour laquelle il n'ait une larme. A un signe d'en haut, il s'abat sur l'être humain qui a beaucoup péché; et il suffit à l'ange d'effleurer le mal de son aile pour que cet être humain s'humilie, expie et soit pardonné.

L'ange avait effleuré Coralie.

XII.

— Oui, messieurs, l'art doit être libre! dit Claude Morisseau au milieu du bruit sec des boules de billard. Il faut donner droit de cité à toutes les phrases, à toutes les scènes, à toutes les expressions. Il n'y a que les bégueules qui se fâchent! La littérature sort de ses langes, il était temps. La poésie est finie, absolument finie : les poètes sont des empaillés; je n'accepte que ceux qui campent de gros mots. Ainsi je prends pour exemple ce livre qui vous effare tous : c'est la dernière expression du sublime! Voyez comme les descriptions pornographiques sont bien faites! Il y a, dans la seconde partie, une scène entre le marchand de peaux de lapin et la fille des rues qui est une simple merveille. Voilà ce que doit être l'art contemporain! Le reste n'est que du vieux jeu. J'ajoute que j'ai trouvé dans ce livre un magnifique sujet de tableau : je l'intitulerai *le Grog au vin* ou *la Soirée napolitaine*. Vous vous rappelez ce passage où l'héroïne se tient toute nue, debout, fumant une cigarette et buvant un verre de vin. Moi je m'inspire du génie du romancier, et...

Le tapage devint tellement fort que Claude dut interrompre un moment son plaidoyer en faveur de l'école réaliste. Cette scène se passait dans le principal cercle de Montauban, qui ouvre sur l'allée des Acacias. Dans la pièce voisine, les joueurs de billard faisaient un tel bruit qu'on ne s'entendait plus. M. de Bruniquel, qui lisait un journal dans un coin, s'approcha de l'artiste :

— Je vous conseille de renoncer pour aujourd'hui à la défense de vos théories. On ne vous écoute pas.

Claude poussa un soupir profond; le gentilhomme reprit :

— Est-ce que vous n'avez pas reçu une lettre de notre ami, M. Godefroy?

— En effet. Il m'écrit qu'il réunit quelques amis ce soir.

Autour d'eux, les habitués du cercle s'enfonçaient dans leur

lecture; les joueurs de billard ne les troublaient pas. Néanmoins, aux paroles du Bruniquel, celui-ci abandonna son journal, et celui-là sa revue. Comment, M. Godefroy donnait une soirée? La curiosité devint générale : on s'occupait tellement depuis quelques jours du mariage manqué! On s'empressa d'interroger Claude et Bruniquel. Qu'est-ce que cela signifiait? Qu'y avait-il de vrai? Le gentilhomme se renferma dans sa discrétion accoutumée, ne disant rien ou ne faisant que des réponses évasives. Claude ne fut pas fâché de laisser croire que l'antiquaire désirait renouer des relations avec lui, afin de l'amener à lui demander Édith. Bruniquel comprit que les commérages iraient bon train et il s'empressa de sortir du cercle; d'ailleurs il voulait faire un tour de promenade avant son dîner.

C'était vrai. Godefroy avait écrit à ses amis afin de les inviter pour le soir même. On devine pourquoi. Il connaissait sa ville natale; il se doutait bien des propos suscités par le mariage manqué de sa fille. Avant tout, il fallait arrêter les commérages. Quoi de plus habile que de reprendre les habitudes d'autrefois? Ce fut l'avis de Bonchamp. On avouerait purement et simplement la situation : le mariage projeté ne se faisait plus. Ce n'était pas la première fois qu'une pareille aventure arrivait, et malheureusement ce ne serait pas la dernière. Une seule chose aurait pu inquiéter Godefroy : la tristesse d'Édith que chacun eût remarquée; mais le calme de la jeune fille ne se démentait pas.

La veille, elle était revenue de l'église, sereine, paisible, confiante en elle-même; mais tout au fond de son cœur couvait une exaltation contenue. Elle avait rempli son devoir de consolation vis-à-vis de Coralie : restait son devoir de fiancée vis-à-vis de Daniel. Son plan était bien net, maintenant, sa résolution bien formelle, rien ne l'empêcherait d'aller jusqu'au bout. Elle avait été demander conseil à Dieu, et Dieu répondait : « Tu as raison. » Quand elle apprit au déjeuner, le lendemain, que son père comptait ne plus garder la porte fermée, elle eut un mouvement de joie. Césarine, qui la surveillait, ne soupçonna rien. De vrai, sa nièce l'étonnait beaucoup. La vieille fille ne connaissait le monde et la vie que par les romans. Elle s'imaginait que les « malheureux en amour » se ressemblaient tous. Pour elle, celui ou celle « dont le cœur était percé d'une flèche! » devait avoir une attitude penchée, des yeux mourans, et une intéressante pâleur. Or, voilà qu'Édith ne rentrait pas du tout dans le programme. Pas « d'attitude penchée! » au contraire, la jeune fille allait et venait dans la maison, tout comme à son ordinaire; loin d'avoir « des yeux mourans, » elle souriait, et son regard doux et ferme gardait sa fière loyauté; quant « à l'intéressante pâleur, » Édith s'en pri-

vait également. La pauvre Césarine était complètement déroutée.

Godefroy, lui, se réjouissait du calme apparent de sa fille :

— Nous nous exagérions le mal, dit-il à Bonchamp qui restait à dîner. Vois comme elle est. Je n'aurais jamais cru qu'elle se soumît aussi aisément, surtout après notre conversation d'hier.

Le notaire hocha la tête, et répondit avec une pointe de tristesse :

— J'ai peur des souffrances qui se taisent. Mon pauvre ami, tu n'as été et tu ne seras jamais qu'un enfant. Tu ne connais pas les femmes. Parlons d'autre chose : je crois que tu auras beaucoup de monde ce soir.

C'était le seul ennui de ce bon M. Godefroy. Il sentait bien la nécessité de chercher à tromper ses compatriotes; certes, rien n'était plus habile que de rouvrir son salon; mais cette manœuvre de guerre exigeait beaucoup de présence d'esprit. L'antiquaire serait forcé de rester sur le pont comme un capitaine dont le navire fait eau; il aurait bien préféré descendre dans sa cabine, c'est-à-dire laisser Bonchamp et Césarine recevoir à sa place. Son ami s'aperçut qu'à mesure que la journée s'avançait, l'anxiété de Godefroy augmentait. Il n'eut pas de peine à lui faire entendre qu'il devait prendre sur lui, être impassible, et sourire à tout venant.

« La société » sembla s'être donné le mot. On commença à paraître vers neuf heures du soir. Mlle Lecerf avait mis sa robe verte des grands jours, et Mme Patalin inaugura pour la circonstance une robe à la dernière mode de Toulouse. Claude Morisseau entra avec le receveur des contributions (celui qui faisait des vers : A ELLE!!!) Le ban et l'arrière-ban des amis et connaissances arrivèrent rue Corail. Chacun venait pour voir la figure que faisaient Godefroy et Césarine ; ceux qui n'étaient pas invités n'eurent pas le courage de leur opinion et inventèrent un prétexte; celui-ci passait dans la rue; celui-là voulait demander une tasse de thé; cet autre désirait « prendre des nouvelles de la santé de son ami Godefroy. » Je n'ai pas besoin de noter que l'affluence fut plus grande qu'à la soirée où Mme Dubois fit sa première apparition. Alors on n'était poussé que par une curiosité... curieuse ; tandis que maintenant on obéissait à une curiosité méchante. Jugez un peu !

La méchanceté fut punie. Grâce à sa légèreté naturelle, Césarine n'était pas gênée du tout; Bonchamp gardait l'impassibilité d'un sphinx ; quant à Édith, jamais elle ne fut plus calme, plus souriante, plus naturelle. Seul, Godefroy était pâle, et un peu nerveux ; mais le notaire lui lançait si souvent des regards expressifs qu'il ne broncha pas. D'ailleurs au bout de quelques instans les groupes se formèrent : Claude Morisseau pérora selon sa coutume; les

hommes politiques de l'endroit attaquèrent une élection qui allait avoir lieu; enfin, Mlle Lecerf demanda à sa « toute belle » Mme Patalin si elle ne daignerait pas chanter « quelque chose. » La toute belle Mme Patalin chantait à la façon des amateurs qui n'ont ni voix ni talent, c'est-à-dire qu'elle se faisait prier un quart d'heure, montre en main : après quoi elle attaquait *Medjé* de Gounod. Elle ne connaissait que *Medjé*. Depuis dix ans, chaque fois qu'on la priait, elle chantait *Medjé*. Pendant le quart d'heure qu'on mit à la prier, il y eut un petit incident : on annonça M. de Bruniquel.

En venant rue Corail ce soir-là, il croyait remplir un devoir de galant homme. Son intention formelle était de quitter Montauban, d'aller s'établir ailleurs, de ne plus revoir Édith. Il l'aimait profondément; il considérait que sa loyauté l'empêchait de rechercher sa main, mais il ne voulait pas s'imposer la douleur de se rencontrer souvent avec elle. Néanmoins dans la circonstance, il crut que sa présence rue Corail était indispensable. On le savait épris d'Édith et l'un des familiers de la maison; qu'eût-on pensé en ne le voyant pas? La curiosité générale fut augmentée par ce fait qu'Édith alla droit vers M. de Bruniquel et lui tendit la main.

— La petite rusée! dit tout bas Mlle Lecerf à sa voisine, elle est habile. Un mari de perdu, un autre de retrouvé.

Ce fut du reste l'opinion de chacun. On s'imagina que Godefroy désirait répondre aux commérages par l'annonce d'un nouveau mariage. La croyance se changea en certitude, lorsqu'on entendit Édith dire à M. de Bruniquel :

— Voulez-vous me donner votre bras, monsieur? Le temps est si beau que j'ai envie de faire un tour de promenade dans le jardin.

On fut persuadé que c'était entre eux tous une manœuvre convenue, et que la soirée de Godefroy n'avait d'autre but que d'arrêter net le scandale, d'autant qu'on ignorait la cause de la rupture entre Daniel et Édith. Chacun inventait une raison; personne naturellement ne connaissait la bonne. Sans doute Godefroy ne manquerait pas de satisfaire la curiosité de tous. En tout cas on pouvait se risquer à le questionner.

Cependant Édith descendait l'allée ombreuse au bras du gentilhomme, qui cherchait le motif de cette préférence inattendue. Savait-elle donc le rôle joué par lui dans cette aventure? Il se sentait réellement ému.

— Monsieur, dit-elle après un instant de silence, j'ai un grand service à vous demander. Vous me pardonnerez de m'être adressée à vous : vous aviez bien voulu me faire l'honneur de me distinguer, et j'en suis fière; mais j'avais donné mon cœur à un autre. Vous devriez m'en vouloir, me haïr même : je connais assez votre loyauté

pour être convaincue qu'à une heure critique je n'aurai pas de meilleur ami que vous. J'aime le capitaine Daniel, et on lui refuse ma main ; il dépend de vous de m'aider à vaincre la résistance de mon père : vous voyez combien j'estime la noblesse de votre caractère, puisque je n'hésite pas à solliciter votre appui, et que je me confie franchement à vous, certaine que vous serez mon allié contre vous-même !

Ils s'étaient arrêtés. Bruniquel la contemplait. Il répondit d'une voix un peu altérée :

— Vous avez raison, mademoiselle ; je suis entièrement à vos ordres.

Elle lui tendit la main, et prononça ce seul mot :

— Merci.

Puis, tirant un papier de son corsage :

— Je vous prie d'aller immédiatement rue Ingres et de remettre cette lettre à M. Daniel. Elle n'est point cachetée : comme il est de ma dignité que vous sachiez ce que vous portez, voici quel en est le contenu : « J'ai votre parole; venez ce soir, je vous attends. » Dans le cas où M. Daniel hésiterait, je compte sur vous, monsieur, pour le décider, pour lui expliquer que l'occasion m'est offerte ce soir d'assurer notre bonheur et qu'elle ne se représentera peut-être plus. Ai-je eu tort de compter sur vous? Je sais que je vous impose un sacrifice ; je sais que je réclame de vous une démarche pénible; mais je crois que certains hommes sont toujours prêts pour certaines actions, et je vous mets si haut dans mon estime que je ne vous fais pas l'injure de vous mettre moins haut dans ma confiance.

Une larme brilla dans les yeux de Bruniquel ; il dit, d'une voix tremblante :

— Vous me remuez profondément, mademoiselle ; en vérité, je n'ai jamais mieux compris qu'à présent combien il m'est triste et pénible de vous perdre. Je ne rétracte rien de mes paroles : je suis entièrement à vos ordres. Seulement permettez-moi une question, puisque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler votre ami : que comptez-vous faire ?

— Ne me le demandez pas; je dois le taire.

— Gardez donc votre secret. Quel qu'il soit, je suis sûr qu'il est digne de vous.

Puis s'inclinant très bas, et avec un respect profond :

— Vous êtes une noble fille, mademoiselle.

Elle lui prit la main de nouveau, et la serra sans mot dire. Le dévoûment chevaleresque de Bruniquel était de ceux qui ne se paient pas ; mais elle le regarda bien en face, et le gentilhomme

lut dans ses yeux une reconnaissance si douce qu'il se sentit par ce seul regard récompensé de tout son sacrifice.

Lorsqu'Édith rentra au salon, on applaudissait Mme Patalin, qui venait de lancer la dernière note de cette pauvre *Medjé*. On ne remarqua donc pas que la jeune fille était seule. Une bonne moitié des hôtes de Godefroy s'empressait autour de la chanteuse, et la félicitait avec des expressions d'un lyrisme ridicule. Avez-vous observé ce qui se passe quand une jeune personne a assassiné une malheureuse romance? La voix aigre devient « une méthode excellente, » les gestes courts et prétentieux « un sûr instinct dramatique ; » les hyperboles s'accumulent les unes sur les autres, et il se rencontre toujours un niais pour dire :

— Quel dommage que Mme ou Mlle une telle soit riche. Elle aurait eu tant de succès au théâtre!

Mme Patalin reçut tous ces complimens avec une modestie de commande. Elle répondait à droite et à gauche : « Oh! vous n'y pensez pas!.. » ou bien : « C'est trop d'indulgence! » ou bien : « J'ai beaucoup travaillé, voilà tout! » Les hyperboles et le lyrisme furent arrêtés par quelqu'un qui dit à Godefroy, entre haut et bas :

— Et à propos, vous avez donc rompu avec le capitaine Daniel?

Oh! voilà qui était plus intéressant que toutes les Mme Patalin du monde! Il se fit presque aussitôt un petit silence; heureusement que Godefroy, qui depuis le commencement de la soirée s'attendait à la question, avait préparé sa réponse.

— Mon Dieu, dit-il, c'est une nécessité qui nous a été imposée à notre grand regret, car nous avons appris certaines choses... non contre le capitaine, je le tiens pour un parfait honnête homme; mais contre sa famille, et, vous comprenez... dans ma position...

Édith et Césarine servaient le thé; comme la jeune fille présentait une tasse à Mlle Lecerf :

— Cette pauvre enfant! dit celle-ci d'un ton plein de pitié.

Ce fut le commencement : on se déchaîna contre Daniel, puisqu'il résultait des paroles de l'antiquaire que c'était lui qui avait rompu. L'un affirma que le capitaine était un homme déplaisant; l'autre qu'on l'aimait peu dans son régiment; un troisième félicita vivement Godefroy d'avoir renoncé à une union aussi disproportionnée, pendant que Claude Morisseau ajoutait cette phrase vipérine :

— Tout cela est vrai, sans compter ce que notre ami M. Godefroy ne dit pas.

Aussitôt les commentaires changèrent de voie; est-ce que vraiment *on* avait découvert quelque chose? Il le fallait, puisqu'*on* avait vu Daniel entrer chez son colonel et en ressortir très pâle. Il donnait

sa démission, ce n'était plus un secret pour personne; évidemment M. Godefroy échappait à un grand danger! On a trop de confiance; on reçoit comme cela un jeune homme, parce qu'il a une position, parce qu'il est riche, et un beau jour on apprend que c'est un individu suspect. Suspect? Il fallait être bien généreux pour se contenter de ce mot-là. Daniel était tout bonnement devenu impossible; aucune maison ne s'ouvrirait plus devant lui. Godefroy avait tort, grand tort de cacher la vérité; c'est un mauvais service à rendre à ses amis, ce garçon pouvait faire de nouvelles dupes, bien qu'il ne fût plus officier, puisqu'on l'avait forcé de donner sa démission; qui sait même s'il garderait sa croix? Le grand chancelier ne plaisante pas; on rayerait sans doute Daniel des cadres de la Légion d'honneur. Sans doute? Non, sûrement. Claude, toujours rancunier et envieux, résuma la conversation générale en disant :

— Décidément c'est un homme taré!

Depuis le commencement, Édith était debout, immobile. Elle écoutait; elle entendit la conversation s'accentuer, passant de l'hésitation à la certitude, de la supposition à l'insulte. Chacune de ces petites infamies tombait sur son cœur. Dix fois elle eut envie de sortir de son silence calculé, de relever le gant qu'on jetait à celui qu'elle aimait, à son fiancé, à son époux, à son dieu! Elle fit l'effort héroïque de se taire; mais, à mesure que les perfidies s'accumulaient, sa pâleur augmentait. Bonchamp la vit frémir; il fut sur le point d'aller à elle : elle fermait les yeux. Quand elle les rouvrit, le notaire fut ébloui de l'éclair qui passa dans le regard de la vierge : c'était de la colère, du mépris, de la souffrance, mêlés à je ne sais quelle orgueilleuse résignation. Lorsqu'elle entendit cette phrase : « Décidément c'est un homme taré! » un frisson la prit. Elle se tourna vers celui qui outrageait indignement Daniel, et d'une voix ferme :

— Vous insultez mon fiancé! dit-elle. Vous êtes un lâche!

Et au milieu du silence général :

— Croyez-moi, ne vous hâtez pas d'annoncer que je n'épouse plus le capitaine Daniel. Un mariage entre lui et moi est nécessaire... il est mon amant!

La stupeur eût été moins grande si un tremblement de terre avait renversé la maison. Cette stupeur de la première minute fut suivie d'un effarement universel. Godefroy flageola sur ses jambes; le coup tombait si dur sur sa tête qu'il balbutia : « Elle est folle... ne l'écoutez pas... elle est folle... » Césarine, elle, eut une lueur de raison qui lui inspira un acte non sans grandeur. Elle se rappela leur conversation de la veille; elle alla à Édith, comme pour la protéger, et, la serrant dans ses bras :

— Tu es ma fille! s'écria-t-elle.

Un nouveau coup de théâtre eut lieu; presque au même instant la porte s'ouvrit, et le domestique annonça :

— Le capitaine Daniel.

Édith se dégagea doucement des bras de sa tante; elle traversa tout le salon, marcha droit vers Daniel, et, lui jetant les bras autour du cou :

— Je t'aime! dit-elle.

On l'avait insulté; elle voulait que la réparation fût éclatante comme l'outrage. Godefroy, lui, selon l'habitude de son caractère, sortait de son abattement pour se livrer à la colère, colère d'autant plus violente que le scandale était plus grand.

— Ah! vous avez bien joué votre partie, monsieur! s'écria l'antiquaire hors de lui. Grâce à vous, ma fille est déshonorée! Je ne peux plus vous la refuser maintenant; vous avez compté là-dessus! Vous la voulez! Prenez-la! Que vous faut-il encore? Désirez-vous ma maison, ma fortune, ma collection?

Daniel ne comprit pas tout d'abord; M. de Bruniquel s'était renfermé dans la lettre étroite de son message : l'officier ignorait qu'il y eût tant de monde chez les Godefroy. Il tombait en plein scandale, sans savoir ce qui s'était dit; lorsqu'Édith se jeta dans ses bras, il devina une partie de la vérité; lorsque l'antiquaire s'écria : « Vous avez déshonoré ma fille! » il la devina tout entière. Il releva fièrement la tête, et d'une voix éclatante :

— Oui, elle m'aime, et je l'aime! dit-il en promenant autour de lui des yeux étincelans. La noble fille s'est abaissée pour descendre jusqu'à moi; je refuse son sacrifice, dont personne ici n'osera douter! C'est moi qui suis indigne d'elle; je suis un bâtard, entendez-vous? Je suis né de la honte, j'ai vécu de l'opprobre, et je ne mérite pas d'unir ma vie à cette pureté et à cette grandeur!

— Tais-toi, reprit-elle doucement. Il y avait une tache sur ton honneur; j'ai voulu qu'il y en ait une sur le mien : cela rapproche!

Le revirement s'opérait. Daniel s'accusant lui-même, personne ne doutait plus. Édith avait voulu se sacrifier pour épouser celui qu'elle aimait. Néanmoins un lourd silence régnait; les situations violentes sont pénibles pour tout le monde. Ce fut Bonchamp qui trancha le nœud gordien.

— Mon cher Godefroy, dit-il, l'amour a eu plus de force que le préjugé. Daniel est un honnête homme qui n'est pas responsable des fautes des autres. J'ai l'honneur de te demander la main d'Édith pour M. Daniel, ancien officier, sans position, sans fortune, sans famille.

Le pauvre antiquaire se laissa tomber sur un fauteuil en poussant ce cri du cœur :

— Un joli mariage!..

Nombreuse ou restreinte, la foule est toujours la foule; c'est-à-dire qu'elle est soumise à des influences électriques absolument inexplicables. C'était à qui féliciterait Édith. Qui sait même si parmi les femmes qui se trouvaient là, plus d'une, au fond du cœur, n'envia pas cet amour si profond qu'il inspirait un sacrifice si puissant? D'ailleurs tous étaient ravis de l'allure dramatique qu'avait prise la soirée; les uns et les autres ne désiraient plus qu'une chose : s'en aller, afin de pouvoir raconter plus tôt ces incidens extraordinaires. Comme on ne retint personne, le salon fut bientôt vide; il ne resta plus que la famille, Bonchamp et Daniel.

Godefroy avait machinalement serré la main à tout le monde, encore écrasé sous le scandale. Il sentait que désormais toute résistance était impossible; il fallait qu'Édith et Daniel fussent mariés ensemble, et le plus tôt serait le mieux. La jeune fille s'agenouilla devant son père; elle lui prit la main, la baisa, et avec sa voix tendre et douce :

— Pardonne-moi ce que j'ai fait, dit-elle; mais il n'avait plus que moi au monde...

L'antiquaire ne répliqua rien; il se répétait en lui-même la fin de la phrase de Bonchamp : « Sans position, sans fortune, sans famille... » Brusquement, il se dressa, relevant Édith, qui était restée à ses pieds.

— Sans famille? Tu me la bailles belle? Il a sa mère! et ma fille vivrait à côté d'une...

M. de Bruniquel venait d'entrer, ce fut lui qui répondit :

— Mme Dubois est partie, monsieur.

— Partie! s'écria Daniel.

Il faisait un pas pour sortir; le gentilhomme l'arrêta :

— Il est inutile que vous retourniez rue Ingres, monsieur Daniel, je sors de chez vous; Mme Dubois a déjà quitté Montauban : elle a compris qu'elle était le seul obstacle qu'il y eût entre le bonheur et vous. Pour que le châtiment fût complet, elle n'a pas voulu vous revoir. Dans trois jours, elle sera dans un couvent terrible. La fiancée a racheté la mère, la mère expiera pour la courtisane.

— Au couvent,... au couvent,... grommela Godefroy.

— Mais oui, monsieur, acheva le gentilhomme avec un sourire un peu triste : les femmes du monde auraient fermé leur porte à Coralie. Le bon Dieu est moins difficile, il lui ouvrira la sienne!

ALBERT DELPIT.

LE MONDAIN

DANS LA POLITIQUE ET DANS L'ÉGLISE

AU XVIIIe SIÈCLE

LE CARDINAL DE BERNIS.

Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis, publiés d'après les manuscrits inédits par M. Frédéric Masson, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. — 2 vol. in-8°, Paris, 1878, Plon.

Le moment le plus brillant du XVIIIe siècle est l'année de Fontenoy. C'est presque, à un siècle d'intervalle, l'anniversaire de Rocroy; mais Rocroy est le couronnement de la politique triomphante du grand cardinal, l'inauguration, le Marengo d'un règne promis à toutes les splendeurs. Fontenoy n'est qu'un éclair, un dernier sourire de la vieille gloire militaire, presque un accident heureux dans cette carrière qui s'ouvre par la régence, passe à travers les corruptions raffinées de Louis XV, pour finir par la plus sanglante des tragédies. Le XVIIIe siècle n'est plus l'âge des grandes choses et des grands hommes, ni dans la politique, ni dans la guerre.

Tout est changé! La guerre a des Richelieu, des Soubise, et Condé s'appelle Clermont. La politique, à ses meilleurs momens, a un cardinal de Fleury, cette utilité décente du commencement du règne, ce tuteur débonnaire d'une minorité prolongée, puis, plus tard, un duc de Choiseul qui n'est qu'une ombre de grand ministre, — et entre les deux une femme élégante et vaine, Mme de Pompadour, joue avec la fortune de la France sous le nom de celui que d'Argenson appelle le « roi Morphée. » Mme de Pompadour est la vraie reine de ce monde de 1750-1760; Louis XV n'est qu'un maître amolli, enchaîné par les séductions, qui se console de sa servitude ennuyée par des cachotteries, par les manèges du *secret*. Au-

tour du roi et de la favorite se déroule la comédie des intrigues de cour. Le caprice fait et défait les ministres, la fantaisie décide les révolutions de diplomatie et les guerres; on bataille avec le parlement et avec l'église, tandis que la philosophie nouvelle éclate avec les encyclopédistes, avec Voltaire ou Montesquieu, et tout se confond au courant d'une société sceptique et oublieuse qui a perdu la grandeur, mais qui a gardé le bon ton, l'élégance séduisante et l'esprit. Bernis est un des personnages ou, si l'on veut, une apparition de cette société, de ce moment du siècle. Avant 1750, il n'est connu que par des succès d'abbé mondain et par des poésies gracieuses, il en est encore à paraître sur une autre scène. Après 1760, il a déjà disparu, il est exilé. Dans l'intervalle, la fortune a eu le temps de faire de lui un ambassadeur, un ministre des affaires étrangères dans une des crises les plus graves de la politique française, un prince de l'église, — et l'abbé des premiers jours, devenu cardinal en perdant le ministère, a vécu assez après sa disgrâce pour aller finir dans la dignité d'une grande représentation ecclésiastique à Rome, en pleine révolution.

Les renommées ont leur destin. Le malheur de Bernis est d'avoir commencé par le bel esprit, les petits vers, les galanteries et la pauvreté, d'avoir paru ne devoir son élévation qu'à une fantaisie. Il est entré, pour ainsi dire, dans l'histoire marqué de la faveur de Mme de Pompadour, escorté des commérages de Mme du Hausset, des propos légers de Marmontel, des anecdotes de boudoirs, de cette épithète de « Babet » que Voltaire a malignement attachée à son nom. Il s'en est toujours ressenti dans son rôle public. Il a souffert aussi d'avoir été l'instrument de cette révolution diplomatique de 1756 qui a si mal tourné pour la France. Il est resté avec cet air d'un héros de la légende des frivolités du temps que les récits à demi historiques de Duclos ont à peine atténué. Il vaut cependant mieux que sa réputation, et c'est justement l'intérêt de ces *Mémoires* qui sortent aujourd'hui pour la première fois des archives de sa famille, c'est l'intérêt de ces pages vieilles de plus d'un siècle d'éclairer d'un jour plus vrai cette figure du passé. Ces *Mémoires*, qui datent du moment où Bernis était déjà cardinal et où il n'était plus ministre, n'ont sans doute rien d'extraordinaire par les révélations, ils ne disent pas tout. Ils ne sont pas un nouveau chapitre de l'histoire secrète et familière de l'histoire du temps. Ils ont le mérite d'être écrits avec une aisance de bon goût, de dégager des fictions le caractère et la carrière de Bernis, de préciser la mesure dans laquelle il a pris part à une des plus grandes affaires du siècle, de rectifier les faux jugemens. Ils se complètent par les lettres intimes que Bernis écrivait dans les momens les plus critiques, dans le feu de l'action, au roi, à Mme de Pompadour, au duc de Choiseul,

et qui sont complétées elles-mêmes par sa correspondance avec Pâris-Duverney, avec Voltaire. Lettres ou *Mémoires* sont un témoignage direct de plus sur l'époque, et ce qu'ils peignent surtout, c'est un homme d'un naturel heureux, d'un esprit fin, d'une âme sensible, qui, dans les contrariétés de la jeunesse comme dans les épreuves de la grandeur, abbé, ministre, cardinal, reste une des personnifications les plus aimables de cette société polie d'autrefois.

I.

Bernis était né au château de Saint-Marcel dans le Vivarais, en 1715, — l'année où naissait Vauvenargues, — d'une famille de vieille noblesse, la famille de Pierre, qui s'appelait aussi Bernis d'une terre située entre Nîmes et Lunel. C'était le second fils d'un homme qui avait été vingt ans capitaine au régiment de Cayeux et qui, retiré du service après avoir mangé cent mille écus, vivait loin de la cour en gentilhomme de province, achevant de ruiner gaîment ses affaires, facile avec ses amis et ses voisins, assez rude et assez impérieux dans sa maison. La mère était une du Chastel de Condres qui avait apporté un bien modique, de belles alliances, de l'esprit, de la vertu, le goût des lettres et peu de talent pour gouverner une fortune en décadence. Né dans ce milieu provincial, destiné par tradition à l'état ecclésiastique, Bernis avait passé de bonne heure de la vie en pleine campagne, des mains des précepteurs aux barnabites de Bourg-Saint-Andéol. A douze ans, il avait été envoyé à Paris pour entrer aux jésuites de Louis-le-Grand, puis à Saint-Sulpice, sous la protection du cardinal de Fleury qui, en mémoire d'anciennes relations avec les Bernis, avait promis tout son intérêt. Au moment du départ, le père, remettant le jeune voyageur à la garde de Dieu et d'un vieux valet de chambre, lui avait dit avec gravité : « Mon fils, vous allez dans un pays où j'ai beaucoup vécu... Souvenez-vous que dans ce pays-là vous trouverez beaucoup d'égaux et un grand nombre de supérieurs. Faites-vous aimer des premiers et ne soyez jamais familier avec les autres; sachez les respecter, ne soyez jamais leur complaisant, apprenez à obéir, mais souvenez-vous que vous n'êtes pas fait pour être le valet de personne... » Bernis s'est toujours souvenu de ces paroles.

A Paris, à Louis-le-Grand et bientôt à Saint-Sulpice, il s'était trouvé mêlé à toute une jeunesse nobiliaire, camarade de La Rochefoucauld, le futur cardinal, de Montazet, depuis archevêque de Lyon, et de bien d'autres appelés à la même fortune. Il avait étudié sous des maîtres habiles, le père Porée, le père de Tournemine, l'abbé Couturier, et il s'était rapidement signalé par une vive et facile

intelligence. Il était devenu en quelques années un brillant élève, trop brillant peut-être, trop adonné au goût des belles-lettres et trop mondain aussi. Pour un séminariste, il se laissait assez aisément tenter par l'occasion, par les spectacles qui le passionnaient, par l'opéra qui « attendrissait ses sens. » Bref les directeurs de Saint-Sulpice le jugeaient trop émancipé pour le garder. Le cardinal de Fleury ne voulait plus s'occuper de lui. Le père à son tour se hâtait de lui supprimer tout subside, et c'est ainsi que Bernis se trouvait à vingt ans jeté dans Paris avec son petit collet d'abbé, sans appui, sans ressources, mais avec de l'instruction, de l'esprit, une belle santé et la bonne envie de vivre. Il restait seul, livré à lui-même, chargé de sa propre destinée, et il en prenait gaîment son parti.

C'est le début de ses aventures dans le siècle, c'est le commencement d'une première période de quinze ans où tout semble frivolité. Bernis entrait d'un pas léger, en volage échappé de Saint-Sulpice, dans cette société de 1735, où régnaient les plaisirs, les conversations ingénieuses, les mœurs faciles, et où il allait être lui-même bientôt un abbé à la mode, un bel esprit recherché, le héros familier des salons, des soupers et des boudoirs. Il avait tout ce qu'il fallait pour réussir: il avait la jeunesse, une jeunesse intelligente qui rayonnait sur son frais et riant visage, la naissance qui pouvait lui ouvrir la cour et le plus beau monde, un caractère aimable et ouvert, la vivacité confiante d'un enfant du Midi à l'accent gracieusement original. Il avait bien des dons heureux dont il savait se servir. Il s'est peint lui-même sans affectation et sans fausse modestie, tel qu'il était dans ces premiers temps. « Je cherchai des amis dans le grand monde, j'en trouvai, dit-il... Une imagination assez brillante, une gaîté soutenue, l'air et les agrémens de la santé, une hauteur d'âme sans vanité, une indépendance qui n'avait que l'air de la liberté, surtout de la discrétion, un esprit de conciliation et de douceur, furent les qualités qui me firent admettre dans la bonne compagnie et qui bientôt m'en firent rechercher. Je fus admis de très bonne heure dans la confidence de toutes les intrigues du temps, j'étais secret quoique ouvert, cette qualité fit oublier ma jeunesse... » C'est peut-être un portrait un peu idéalisé après coup, après le ministère et la pourpre. Le fait est que, pauvre d'argent, riche de bonne humeur et d'espérance, le jeune abbé faisait en peu de temps son chemin dans cette société de femmes brillantes, de courtisans et de gens d'esprit, dans ce monde où Voltaire s'essayait à une royauté universelle qui allait remplir le siècle.

Il avait trouvé des parens, des alliés de sa famille empressés à l'accueillir et à lui ouvrir toutes les portes. Il était surtout un peu cousin du cardinal de Polignac, l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, le prélat galant et vain, à l'intarissable parole, qu'il flattait en allant

écouter ses « monologues, » — et par le cardinal, qui était, disait-on, un peu plus qu'un ami pour la duchesse du Maine, il était devenu bien vite un des familiers de la petite cour de Sceaux. Par le cardinal aussi il avait été introduit auprès de M. de Torcy, l'ancien ministre de Louis XIV, qui vivait encore et qui écrivait ses mémoires, auprès du chancelier d'Aguesseau, « le grand magistrat qui n'avait d'autre défaut que d'être quelquefois indécis à force de lumières. » Il se liait en même temps avec la fleur des beaux esprits, et même avec ceux qui étaient plus que des beaux esprits, avec Montesquieu, avec le vieux Fontenelle, Maupertuis, Mairan ; il a été lié avec Duclos, Diderot, Marmontel. Il vivait dans tous les mondes. Il était des réunions brillantes, des soupers, pour sa bonne grâce et bientôt pour son goût de lettré ingénieux, pour ses dons faciles de poète de société. Il avait débuté dès 1735 par un morceau d'un tour aimable, une *Épître sur la paresse* qui courait les salons ; il avait laissé échapper peu après une épître nouvelle, *A mes dieux pénates*, qui avait plus de succès encore. Chemin faisant il semait les mots fins, les épigrammes bien tournées, les morceaux d'une gracieuse philosophie, les chansons légères, les bouquets à Iris, et, se souvenant sans doute qu'il était abbé ou pour faire sa cour au cardinal de Polignac, il commençait une sorte de poème didactique, une série de chants sur *la Religion vengée*. C'était son monument! Les épîtres au tour léger et les madrigaux valaient peut-être mieux.

Assurément les vers de la jeunesse de Bernis et ceux où il se jouait encore, *le Palais des heures* ou *les Quatre points du jour*, *les Quatre saisons*, l'ode sur *l'Amour papillon*, les épîtres sur *le Goût*, sur *la Volupté*, sur *la Mode*, sur *l'Indépendance*, ces vers ne sont pas une œuvre de forte imagination (1). Ils continuent l'école du Temple, le genre des Chaulieu et des La Fare. Il sont cette profusion de mythologie, de couleurs et de fleurs qui a valu à l'abbé le piquant surnom de « Babet la bouquetière. » Ils vont avec les vers du duc de Nivernais et les impromptus de Sainte-Aulaire. Tout n'est cependant pas banal et suranné dans ces poésies. Il y a parfois de la finesse, du goût, des traits d'un sentiment vrai et d'une raison aiguisée, une certaine mollesse aimable, une certaine grâce d'épicuréisme. Ces vers, tels qu'ils étaient, faisaient de Bernis un des poètes, un des petits poètes de ce moment du siècle. Il devait à ses vers

(1) On serait peut-être étonné de la quantité d'éditions qu'ont eues les œuvres de Bernis à Paris, à La Haye, à Londres, à Genève. La dernière est de 1825. *Les Quatre saisons*, qui comptent parmi ses meilleures poésies et dont Voltaire parlait si souvent, coururent les salons en manuscrit assez longtemps avant d'être publiées. On lit dans une lettre de Mme Du Châtelet à Saint-Lambert, qui faisait son poème sur le même sujet : « M. l'abbé de Bernis fait un poème des *Saisons*, on le dit même fort avancé. Si j'en puis voir quelque chose, je vous en instruirai. » Voir les *Lettres de Mme Du Châtelet* publiées par M. Eugène Asse.

autant qu'à ses manières séduisantes et à son caractère facile d'être « fort à la mode, » si bien, dit-il, « qu'il fallait s'y prendre de loin pour l'avoir à souper. » Il vivait ainsi pauvre et libre, facilement consolé de tout par les succès du monde. Il menait gaîment cette existence de jeunesse, choyé par les femmes, dont « l'amitié, dit-il, est plus délicate, plus essentielle, plus généreuse, plus fidèle que celle des hommes, » bien accueilli aussi par tous les hommes distingués du temps qui démêlaient son esprit et à la conversation desquels il savait s'accommoder. C'était alors, selon tous les portraits, un jeune abbé au visage rond et plein, frais et rebondi, avec un front découvert, un regard intelligent et un air de candeur, avec ces « grâces et cette belle physionomie » que Voltaire lui rappelait plus tard. Il avait, si l'on veut, la figure avantageuse d'un homme fait pour le succès.

Recherché ou admis partout, lancé dans cette carrière des plaisirs faciles et des faveurs mondaines, Bernis n'était pas cependant aussi léger qu'il le paraissait, et c'est là précisément le côté moins connu, plus intime de sa vie et de son caractère, que les nouveaux *Mémoires* aident à saisir. Au fond, Bernis, jusque dans ses frivolités et ses dissipations, avait l'idée de se faire un avenir plus sérieux. S'il avait pu être chevalier de Malte, comme Boufflers un peu plus tard, il aurait accepté volontiers, il serait entré dans l'armée, et il y a même une page de ses souvenirs où il s'attribue assez étrangement quelque vocation militaire; mais il n'était qu'un petit abbé, il restait abbé, et, si mondain qu'il fût, il ne désespérait pas de se frayer un chemin dans l'église et dans la politique. Il ne se hâtait pas, il prenait même des détours singuliers; il ne perdait pas courage, et, quand ses amis de Saint-Sulpice, les Montazet, les La Rochefoucauld, qui étaient déjà dans les honneurs ecclésiastiques, lui reprochaient de s'attarder en route, il répondait gaîment : « J'ignore quand je prendrai ma résolution de me mettre en chemin; mais dès que je l'aurai prise et dès que je commencerai à marcher, je me trouverai devant vous. » Pour cela, il avait son plan. Les vers lui servaient à acquérir quelque « célébrité, » comme il le dit avec candeur. La vie qu'il menait lui servait à connaître le monde, à se familiariser avec la cour, à voir quelquefois des étrangers et à s'initier avec eux aux affaires de l'Europe. Il s'était dit dès le début qu'il y avait quelques années à passer. « Je résolus, ajoute-t-il, d'étudier les hommes de toutes les classes et de tous les ordres, et de m'instruire de la science du cœur humain en m'amusant. Je compris que cette étude du monde me rendrait capable des grands emplois si les circonstances m'y appelaient, mais que du moins il serait bien difficile que, vivant dans la bonne compagnie, m'y faisant aimer et considérer, je ne trouvasse enfin le moyen d'obtenir quel-

ques bénéfices avec lesquels je pourrais vivre avec décence. » Au demeurant, il était prêt à se contenter de peu, en se réservant d'ouvrir les ailes à son ambition et de devancer tous les autres, si l'occasion se présentait.

Un bénéfice, c'était l'essentiel d'abord, en attendant les « grands emplois; » mais le bénéfice était lent à venir, et pour le moment Bernis se trouvait dans la position d'un homme menant une vie agréable, ayant beaucoup d'amis, même un peu de célébrité, sans avoir toujours de quoi payer son fiacre au sortir d'un souper. C'est en 1739 qu'il faisait son premier pas en obtenant un petit canonicat de Brioude qui lui donnait le titre de comte avec un modeste revenu et qui le conduisait en Auvergne, où, par une singularité de la fortune, il se trouvait en face de l'évêque de Clermont, de Massillon en personne. Le petit abbé des salons de Paris et le grand évêque qui avait prêché devant Louis XIV, on ne peut certes imaginer un plus curieux contraste. Massillon, sur le déclin de l'âge, était comme un dernier demeurant de l'autre siècle dans son évêché, où il vivait avec simplicité, occupé à pacifier autour de lui toutes les disputes de religion et à revoir ses sermons : il passait une partie de son temps, — du peu de temps qui lui restait à vivre, — au château de Beauregard, à quatre lieues de Clermont, dans cette haute retraite, d'où la vue s'étend sur plus de cent villes ou villages d'Auvergne, et que Marmontel a décrite dans ses *Mémoires* en racontant, non sans intérêt, une visite au doux prélat. Massillon, séduit par la bonne grâce et l'esprit de Bernis, le recevait avec bonté; il aurait voulu décider le jeune abbé à se lier définitivement à l'église, à entrer dans les ordres, et il lui promettait même de le prendre aussitôt pour grand-vicaire, de le servir de son crédit à Versailles pour un évêché. L'abbé opposait des scrupules, tout en consolant la piété de Massillon par la lecture des premiers chants de son poème sur *la Religion*. Le vieil évêque, loin de s'offenser, n'était que plus séduit. Il conseillait vivement à Bernis de courir la carrière de la diplomatie, lui prédisant de grands succès, et il lui faisait promettre d'aller s'expliquer avec le cardinal de Fleury. « Vous savez parler, lui disait-il; votre candeur et votre franchise intéressent pour vous. Les hommes les plus durs ne se défendent guère de cette séduction. Peut-être ramènerez-vous le cardinal, du moins vous n'avez rien à perdre de le tenter. » Et c'était là justement, par une singularité de plus, l'occasion ou la première idée d'une démarche que Bernis, revenu à Paris, allait tenter auprès du cardinal de Fleury, — qui devait finir si étrangement par un bon mot devenu historique.

La scène ne laissait pas d'être curieuse. Une audience avait été ménagée à Bernis par un personnage puissant auprès du vieux mi-

nistre, par Barjac, « ce fameux valet de chambre à qui presque toute la cour avait fait des bassesses. » Le cardinal, appuyé sur une petite table, coiffé d'un grand chapeau, hochait la tête en voyant Bernis et laissait échapper une exclamation qui n'avait rien d'encourageant. L'abbé, sans se déconcerter, d'un ton respectueux et simple, abordait la question. Il demandait comment il avait pu encourir une disgrâce et déplaire au roi, si on l'accusait d'avoir manqué à la religion, à son devoir de sujet ou à la probité. Le cardinal répondait à l'abbé qu'il le prenait sur un ton bien grave, qu'on ne lui reprochait que de « manquer de vocation, » d'avoir une vie légère. Bernis, à demi rassuré, entrait alors dans un assez long discours, prétendant que, si on n'avait à lui reprocher que des étourderies, il était prêt à faire sa confession complète, et il ajoutait ce mot déjà piquant : « Monseigneur, tout le monde a été jeune ! » La harangue commençait à n'être plus du goût de l'éminence dont le front se rembrunissait et qui, interrompant avec humeur, disait brusquement : « Monsieur, *tant que je vivrai*, vous n'aurez pas de bénéfices. » — A quoi l'abbé répliquait aussitôt en faisant une profonde révérence : « Eh bien ! monseigneur, *j'attendrai.* » Le mot était leste, bien lancé, courageux sans être offensant. Le cardinal, un moment étonné, eut le bon goût de ne pas s'en fâcher : ce fut même lui qui le divulgua, livrant ainsi la spirituelle vengeance d'un jeune homme aux applaudissemens de la cour et de la ville, qui ne demandaient pas mieux que de se moquer du vieux ministre.

Il faut prendre le mot pour ce qu'il est. Ce qu'on reprochait à Bernis, c'était moins de « manquer à la religion et au roi » que de « manquer de vocation, » c'est-à-dire de ne pas vouloir se lier en entrant dans les ordres. Ce que Bernis refusait, même au prix d'une disgrâce qui le laissait dans la pauvreté, c'était de se lier quand il ne se sentait pas encore décidé, et ici je voudrais remarquer comment ces personnages d'autrefois, si frivoles, si adonnés aux plaisirs, avaient à travers tout un sentiment inné de l'honneur. Ils savaient garder leur dignité, même devant un premier ministre, un « ministre absolu, » et ils ne donnaient pas leur liberté, même pour un bénéfice dont ils avaient besoin. Lorsque, quelques années plus tard, l'abbé de Boufflers, dans une position à peu près semblable, était pressé, lui aussi, d'entrer dans les ordres, il s'en tirait gaîment. Il écrivait à son précepteur, l'abbé Porquet, cette spirituelle lettre, où il explique d'une façon si piquante toutes les raisons qui font qu'il ne veut pas être évêque et cardinal (1). « Concluez, dit-il, que je pourrai, comme il m'arrive souvent, être em-

(1) Voir, dans la collection des *Petits Conteurs du* XVIIIe *siècle*, publiée par M. Quantin, l'édition élégante et soignée des *Contes du chevalier de Boufflers*. On retrouvera la lettre à l'abbé Porquet dans la notice mise en tête de ce charmant volume.

porté loin de mes devoirs par la légèreté de mon esprit, par la vivacité de mon âge, par la force de mes passions, mais que je mourrai avant de cesser d'être honnête... » Bernis répondait de même au cardinal de Fleury, puis à l'évêque de Mirepoix, Boyer, qui tenait la feuille des bénéfices et qui lui disait : « Sous-diacre, une abbaye, — prêtre, deux ans grand-vicaire et puis évêque. Si vous ne prenez pas les ordres, vous n'aurez rien. » Au cardinal, Bernis avait dit gaîment : « J'attendrai ! » à l'évêque de Mirepoix, il disait : « Je réfléchirai; je ne vous conseillerais pas de faire les mêmes propositions à tout le monde, vous seriez accepté. » Ces personnages gardent je ne sais quoi de sérieux jusque dans leur vie légère; souvent aussi, il est vrai, ils traitent légèrement les choses sérieuses : ils sont en cela de leur temps. Leur grâce et leur faiblesse, leur originalité est d'être en tout et jusqu'au bout des mondains. Un bon mot aide à leur fortune ou les console, et celui de Bernis à Fleury avait assez de succès pour lui faire oublier sa disgrâce.

Le moment où Bernis commence à se dégager, à « se mettre en chemin, » comme il le disait, c'est 1745, l'année de Fontenoy, l'année aussi où un astre nouveau se lève à la cour avec celle qui est encore Mme d'Étioles, qui va être Mme de Pompadour. L'abbé venait d'entrer à l'Académie française à la fin de 1744, un an après le duc de Nivernais, son contemporain. Il avait été élu un peu pour ses vers, beaucoup pour sa naissance et sa réputation d'homme brillant, malgré la guerre que lui avait faite Mme de Tencin. Il n'avait pas trente ans, et le caustique Piron saluait son élection de cette épigramme qui pouvait atteindre à la fois l'Académie et l'abbé : « C'est avoir bien jeune les invalides. » Il avait conquis ce qu'on appelait en ce temps-là le « tabouret de l'esprit. » Son discours d'entrée à l'Académie est un aimable compliment où il se plaît à célébrer l'alliance des gens du monde et des gens de lettres, en rappelant les noms de Saint-Évremond, de La Rochefoucauld, de Bussy; mais une bien autre aventure pour lui, une aventure qui n'avait rien d'académique, c'était, au moment de la faveur naissante de Mme d'Étioles et du départ du roi pour la campagne de 1745, de se trouver engagé presqu'à l'improviste dans la familiarité de la nouvelle favorite. Bernis, il faut le dire, n'avait été pour rien dans l'intrigue qui venait de donner au roi pour maîtresse une jeune bourgeoise née avec l'ambition de plaire, parée de tous les agrémens, dont on a dit que « l'ensemble de sa personne semblait faire la nuance entre le dernier degré de l'élégance et le premier de la noblesse. » Il ne connaissait la brillante femme que pour l'avoir vue, gracieuse et légère, chez la comtesse d'Estrade, sa parente; il avait toujours refusé jusque-là, il l'assure, de répondre à ses invitations, de paraître dans son salon, où bien d'autres

allaient, à commencer par Voltaire. Ce n'est qu'après bien des hésitations, il l'avoue, qu'il se laissait vaincre par la comtesse d'Estrade et conduire chez Mme d'Étioles, qui mettait toute sa coquetterie de femme à lui faire demander son amitié.

Son rôle, et c'est bien assez, est d'avoir été un ami recherché, désiré et accepté, de la première heure dans ce règne qui commençait. Dès l'été de 1745, pendant que Louis XV était à l'armée du maréchal de Saxe, l'abbé, avec l'agrément du roi, passait presque tout son temps à Étioles, où la favorite s'était retirée, où elle allait recevoir du camp royal le titre de marquise de Pompadour. Il partageait à peu près avec le duc de Gontaut le privilège de l'intimité dans cette charmante retraite d'Étioles (1). Il était initié à tous les secrets, à la correspondance de Louis XV avec la nouvelle marquise, et à partir de ce moment, même après le retour du roi, il restait, il allait rester pour des années un confident sûr, un conseiller discret, souvent traité avec un apparent sans-façon, toujours apprécié pour sa sincérité, pour sa délicatesse, pour sa raison ingénieuse et fine. Quand il ne voyait pas Mme de Pompadour, il était convenu qu'il devait lui écrire. Il savait envelopper la vérité de bonne grâce, rester honnête dans un rôle un peu équivoque et se maintenir en crédit sans bassesse. La position était étrange, pleine de promesses, de tentations et de périls pour l'abbé.

Ce n'est pas qu'il profitât d'abord beaucoup pour lui-même de ces circonstances inattendues, des familiarités de la reine du moment dont il était l'ami. Il avait assez de désintéressement et de délicatesse pour s'abstenir de toute importunité, de tout manège vulgaire. Mme de Pompadour s'accusait quelquefois de l'oublier ; elle écrivait à un des courtisans et un des soutiens de sa fortune, au financier Pâris-Duverney : « Je n'ai encore pu faire de bien à l'abbé, c'est le seul de mes amis qui soit dans ce cas. » En réalité, dans les premières années, Bernis n'avait obtenu qu'une pension de quinze cents livres sur la cassette du roi et un logement au Louvre, d'autres disent aux Tuileries : Mme de Pompadour y avait ajouté un meuble de brocatelle et le roi « un rouleau de louis pour les clous. » Ce n'est qu'en 1748 que, faisant un pas de plus, un pas modeste encore, il entrait grâce à sa noblesse au chapitre renommé des chanoines de Lyon, où il fallait faire preuve de vieille race. Il avait été par un premier canonicat comte de Brioude, il devenait par un

(1) Marmontel, dont les *Mémoires* ont des parties intéressantes, n'a là-dessus que des commérages de lettré indiscret et un peu jaloux, quand il représente Bernis comme un quémandeur allant avec son petit paquet par le coche à Étioles. C'est une méprise de sa vanité de confondre le ton que Mme de Pompadour pouvait prendre avec lui et le ton familier qu'elle avait avec l'abbé. Bernis était pauvre, mais homme de naissance, ce qui était quelque chose dans ce monde, surtout pour Mme de Pompadour.

nouveau canonicat comte de Lyon, sans avoir beaucoup plus de ressources. Son nouveau titre était plus honorifique que lucratif. Il n'avait été soulagé un moment de ses dettes de jeunesse que par un prêt délicat qui lui arrivait sous le voile de l'anonyme, qui venait « d'une des plus belles femmes de la cour, » devenue depuis son amie, la princesse de Rohan-Courcillon, dont il a lui-même divulgué le nom. Il restait toujours assez pauvre; mais à défaut des réalités palpables, il avait les avantages mondains sous les dehors de la faveur, et il sentait grandir sa confiance. Le roi, qui avait des timidités bizarres, qui, voyant l'abbé presque tous les jours, avait passé trois ans sans lui dire un mot, le roi finissait par s'accoutumer à lui; il lui témoignait de l'intérêt et de l'estime. Le roi admettait l'abbé aux spectacles des cabinets particuliers et il le plaçait dans sa propre loge. Pour Mme de Pompadour, il restait un confident privilégié, avoué, et il définit lui-même la nature de ces singuliers rapports avec la favorite. « Mon amitié pour Mme de Pompadour, dit-il, me fixa à un plan bien dangereux. Pour ne lui point donner d'ombrage, je résolus de n'être attaché qu'au roi qui était mon maître, et de n'employer pour ma fortune qu'elle seule qui était mon amie. » Le plan était dangereux en effet, il devait tour à tour réussir et échouer. Pour le moment, tout était au succès. L'abbé, avec sa position en vue, commençait à passer pour un personnage destiné aux grands emplois. On avait déjà parlé de lui pour une place de conseiller d'état d'église. Le roi, avant de lui donner ce titre, tenait à le faire passer par la diplomatie, et c'est ainsi qu'un jour de la fin 1751 Bernis se réveillait ambassadeur à Venise, offrant le spectacle d'un homme qui, après avoir vainement poursuivi un petit bénéfice, atteignait d'un seul coup à une assez haute fortune politique.

A vrai dire, dans la société qui en était encore à voir dans l'abbé l'aimable mondain, le poète des grâces, la première impression ressemblait à un étonnement un peu ironique, et d'Argenson ne fait que traduire cette impression lorsque, mentionnant cette nomination à côté de celle du comte de Broglie au poste d'envoyé en Pologne, il dit : « A la place de Chavigny va ambassadeur à Venise l'abbé de Bernis, bel esprit de l'Académie, abbé langoureux faisant quelques jolis vers qui échappent à sa paresse, dédaigneux, homme de rien, aimant à veiller pour la société du beau sexe et se levant à midi, d'ailleurs n'ayant pas un sol de patrimoine... » Le ministre des affaires étrangères, M. de Puysieulx, qui allait céder la place à Saint-Contest, puis à Rouillé, M. de Puysieulx de son côté n'avait pas déguisé ses préventions. Il avouait avec toute sorte d'excuses et naïvement au nouvel ambassadeur qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher sa nomination, qu'il n'avait pas pu

le représenter au roi comme le premier venu, puisqu'on savait sa naissance, ni comme un sot puisqu'on connaissait ses talens, mais qu'il l'avait représenté au roi « comme un esprit plus tourné du côté de l'imagination que du côté du bon sens. » — « On voulait vous envoyer en Pologne, ajoutait M. de Puysieulx; j'ai insisté sur le danger qu'il y avait de vous donner une commission si délicate et j'ai consenti enfin, quoique avec peine, à l'ambassade de Venise par la raison que, si vous faisiez des sottises, elles ne seraient pas importantes. » Confidence pour confidence, l'abbé avouait au ministre qu'il avait tout fait pour se passer de sa protection, et ils restaient fort bons amis. Bernis entrait ainsi dans la carrière politique sous le pavillon de Mme de Pompadour, accompagné des préventions des gens sérieux, de tous les souvenirs d'une jeunesse légère et de ses petits vers, des malignités de cour qui s'attachent aux fortunes nouvelles. Il était homme à déjouer les épigrammes et à ne pas rester en chemin. Il dépassait à ce moment trente-six ans. Il avait mûri plus qu'on ne pensait dans cette vie de société qu'il menait depuis quinze ans. Tout petit poète qu'on le croyait encore, il avait assez observé, assez réfléchi pour se former un jugement fin, pour pouvoir donner un conseil utile sur les affaires les plus délicates, même sur les querelles du parlement et du clergé qui s'animaient plus que jamais. Il s'était familiarisé avec l'histoire, avec la diplomatie. Il avait une certaine connaissance des intérêts et des traditions des cours, l'expérience des hommes, l'usage du monde, l'esprit délié et l'art de s'exprimer avec justesse. Ce sont déjà les caractères de son ambassade à Venise, de cette ambassade qui pouvait l'exposer à être oublié, mais qui avait aussi pour lui l'avantage de le dépayser momentanément, de lui laisser le temps de devenir un homme nouveau avant de reparaître à Versailles.

II.

Cette ambassade de Venise, c'est l'apprentissage de Bernis dans la politique. Il avait commencé par un coup de maître. On l'avait chargé, peut-être pour le mettre à l'épreuve et lui tendre un piège, de découvrir en passant à Turin le secret d'un traité entre la Sardaigne et l'Espagne. Là où d'autres avaient échoué, il avait réussi par un mélange de bonhomie et de gracieuse franchise auprès du roi de Sardaigne et de son premier ministre Ossorio. Il avait reçu communication du traité mystérieux qu'il se hâtait d'envoyer à Versailles, et dans une conversation avec le ministre Ossorio il disait un mot que l'avenir seul devait confirmer : « Croyez-moi, monsieur, vous ne pouvez rien faire de grand qu'avec nous. » A Venise, où il arrivait après avoir visité les petites cours de Parme,

de Modène, il avait été précédé par son éternelle et ironique réputation d'homme aimable et de cadet de famille sans ressource. Dès son arrivée il se fait un devoir et un jeu de tromper toutes les prévisions. Il paraît à Venise comme un ambassadeur plein d'amabilité vraiment, mais en même temps sérieux, montrant une dignité avisée, évitant les galanteries « dans un pays où ce n'est point un vice, » et ayant une représentation honorable, « une maison décente, bien meublée, où l'on ne voit rien qui sente le cadet de Gascogne. »

C'est un ambassadeur qui sait son monde, qui a l'art de se faire aimer et respecter en entrant dans les mœurs du pays, en ne gardant « de l'esprit de sa nation que les grâces qui font plaire sans aucune teinture de cette présomption qui nous fait haïr des étrangers. » C'est un fin diplomate qui se dit « qu'un ministre habile sait faire d'un million de petites choses une chaîne qui mène aux grandes. » Il ne néglige aucune de ces « petites choses, » et c'est ainsi qu'en peu de temps, sans affectation, par une conduite bien entendue et des soins habiles, Bernis réussissait à gagner le peuple et la noblesse aussi bien que le sénat, et à se créer une position particulière parmi les agens étrangers. Il inspirait assez de confiance pour obtenir ce que d'autres n'avaient pas obtenu, pour devenir une sorte de médiateur dans les différends qui existaient entre la république et le pape, pour accoutumer le gouvernement vénitien à l'idée d'une sorte de protectorat de la France. Pendant ces années d'ambassade, 1752-1755, Bernis avait vu passer dans la ville de l'Adriatique une foule de visiteurs plus ou moins illustres, princes étrangers, grands seigneurs de tous les pays, le prince d'Anspach, le duc et la duchesse de Wurtemberg, les Esterhazy, les Lubomirski, les Lauraguais, les Brancas. Il avait eu notamment à faire les honneurs de Venise à un prince français, le duc de Penthièvre, à qui il avait ménagé une réception privilégiée. Pour tous les visiteurs, il avait une hospitalité attrayante, assez magnifique. Sa maison était la seule de Venise où les étrangers de distinction fussent reçus, et Algarotti pouvait écrire au roi Frédéric II de Prusse : « Je vois assez souvent M. l'ambassadeur de France, qui est bien fait pour vous représenter la plus aimable nation du monde. Il se flatte que la route où il est entré pourra le mener faire sa cour à votre majesté!.. » L'abbé ambassadeur ne négligeait rien pour rehausser sa mission, et lorsque ses amis de France s'effrayaient pour lui des dépenses de ces réceptions, il se consolait en songeant que cela lui serait compté à Versailles. Il ne se trompait pas entièrement.

De cette résidence de Venise, insignifiante pour un agent insignifiant, l'abbé avait su faire en quelques années une sorte de poste

d'observation, ayant l'œil à la fois sur l'Italie et sur Vienne, sur le Levant et même sur l'Espagne, dont il connaissait les plus secrètes intrigues de cour par ses relations avec l'ambassadeur, M. de Montalegre. Il envoyait en France des dépêches écrites d'un style simple, clair, élégant, qui est resté la langue de la meilleure diplomatie au XVIIIe siècle; il faisait parler de lui au conseil à Versailles, et il n'écrivait pas seulement des dépêches; il a laissé toute une correspondance avec Pâris-Duverney, une série de lettres familières où il se peint lui-même, menant son ambassade, assez souvent occupé de peu, se prenant par instans à l'ambition et regrettant la société, les « samedis » de M. Pâris. Il a parfois dans ses lettres des mots ingénieux, des observations piquantes, des jugemens pénétrans. On n'a pas ses lettres de cette époque à Mme de Pompadour. Bernis, étant à Venise, avait eu l'occasion de nouer des rapports assez intimes avec Parme, où régnait une fille de Louis XV, Madame infante, mariée à l'infant don Philippe. Il avait fait plusieurs visites à Parme et surtout à cette maison de plaisance que l'infante appelle « le délicieux et admirable Colorno. » Il avait trouvé auprès de la princesse fille du roi une faveur sur laquelle les mauvaises langues ont brodé l'histoire d'une liaison intime; mais ce n'est qu'un mauvais bruit sans doute, puisque c'est de ce moment que date une révolution décisive pour l'abbé-ambassadeur. Depuis quelque temps déjà Bernis se rangeait; il avait renoncé aux petits vers pour des études plus graves, à la vie frivole pour une vie plus réglée, et ce que, plus jeune, plus amoureux d'indépendance il avait refusé aux injonctions du cardinal de Fleury, de l'évêque de Mirepoix, il le faisait désormais spontanément, c'est-à-dire qu'il se décidait à prendre les engagemens ecclésiastiques, à recevoir du partiarche Foscari les premiers ordres en attendant la prêtrise qui ne devait venir qu'un peu plus tard.

L'abbé achevait de se transformer. Venise avait fait de lui un personnage, de sorte que, lorsqu'il reparaissait en congé à Versailles, au mois de juin 1755, c'était un autre Bernis, ou du moins un Bernis relevé par le caractère qu'il avait pris définitivement, par le lustre d'une ambassade bien conduite, par le prestige que donne toujours une absence de quelques années. Il trouvait auprès du roi une familière bienveillance, auprès des ministres de la considération mêlée de réserve, auprès de Mme de Pompadour une vivacité nouvelle d'amitié et de confiance. On lui donnait l'abbaye de Saint-Arnould de Metz qu'il allait bientôt échanger contre l'abbaye de Saint-Médard de Soissons; on lui assurait la première place vacante de conseiller d'état d'église; on le destinait à l'ambassade d'Espagne, et le roi lui promettait le cordon bleu. Tout lui arrivait à la fois. La situation où il tombait n'avait cependant rien de bril-

lant ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. La guerre maritime avec l'Angleterre éclatait en ce moment sans déclaration, par la prise de nos vaisseaux, et la France n'était rien moins que préparée aux événemens. Les parlemens bataillaient plus que jamais contre le clergé ou disputaient sur les édits de subsides. Mille intrigues paralysaient l'administration amollie et confuse. « Le débordement du luxe le plus scandaleux, dit Bernis, la misère du peuple, nulle vraie lumière au conseil, aucun courage de citoyen à la cour, nuls généraux de terre ou de mer à la veille de la guerre : tels furent les objets sinistres qui se présentèrent à moi à mon retour de Venise! » Mme de Pompadour, de son côté, semblait par instans menacée dans sa faveur, et c'était une question de savoir si elle ne disparaîtrait pas devant quelque maîtresse nouvelle ou si elle resterait pour le roi une liaison d'habitude. Bernis aurait volontiers repris le chemin de Venise lorsque tout à coup il recevait sa nomination à l'ambassade de Madrid, avec l'ordre de partir, puis l'ordre de ne plus partir, — et lorsqu'il se trouvait emporté à l'improviste dans un tourbillon d'événemens qui s'inauguraient par un bouleversement complet de la politique française.

C'est la guerre de sept ans qui se prépare ou qui commence. La guerre de mer engagée par l'Angleterre sous le prétexte d'une délimitation incertaine du Canada, en réalité pour la vieille question d'influence, conduit fatalement à la guerre continentale, et c'est le système des alliances, de l'équilibre de l'Europe, qui est tout entier remis en doute. La France restera-t-elle l'alliée du roi de Prusse, qui a encore avec elle un traité sur le point d'expirer et qui, sans scrupule comme sans illusion, épie les événemens pour prendre parti dans l'intérêt de son ambition? Le cabinet de Versailles, depuis quelques années tenté secrètement par M. de Kaunitz, par l'impératrice-reine de Hongrie qui brûle de se venger de la perte de la Silésie, le cabinet de Versailles écoutera-t-il ces propositions au risque de bouleverser toute une politique, la politique de Richelieu et même du commencement du règne? Voilà le problème dont la solution peut changer la face de l'Europe. Marie-Thérèse, qui n'a jamais écrit à la favorite française la lettre qu'on lui a souvent attribuée, mais qui ne ménage pas les flatteries indirectes, devient plus pressante dans l'automne de 1755, au début de la guerre maritime. A vrai dire, Louis XV, qui n'aime pas Frédéric II, qui a le ressentiment des railleries du roi de Prusse et qui a aussi ses ombrages à l'égard d'une puissance nouvelle et protestante, Louis XV a un goût décidé pour l'alliance catholique avec la reine de Hongrie. Mme de Pompadour, qui se sent menacée, voit dans cette combinaison un moyen de plaire au roi, de trouver un appui

dans la faveur flatteuse de Marie-Thérèse et de prendre peut-être un grand rôle politique qu'elle n'a pas eu encore. C'est à ce moment, en septembre 1755, que Bernis, qui est encore à Paris, est mandé par un mot mystérieux de la favorite et reçoit la confidence de la négociation précise que propose l'ambassadeur de l'impératrice, le comte de Staremberg. Mme de Pompadour ne pouvait avoir un confident plus sûr, plus discret, et le roi lui-même avait désigné l'abbé. Bernis a bien souvent passé pour l'inspirateur ou le promoteur, ou dans tous les cas pour l'instrument frivole de cette révolution diplomatique. Il n'avait rien conseillé; il n'avait pas la puérilité de songer pour sa part à se venger d'un vers moqueur de Frédéric II. Bernis, il faut le dire, n'avait point hésité dès le premier moment à montrer le danger d'un système qui changeait la politique traditionnelle de la France, qui conduisait fatalement à la perturbation de l'Europe, à la guerre avec la Prusse, à la suite de l'Autriche. Sa seule faiblesse est de s'être prêté à une illusion, de n'avoir pas tenu ferme, de n'avoir pas combattu jusqu'au bout l'idée d'une négociation à laquelle il voyait le roi et Mme de Pompadour s'intéresser si vivement, et où il restait, lui, le négociateur principal, un négociateur résigné et inquiet.

La première conférence engagée sur les offres de l'Autriche se passait à Bellevue, au petit château de Babiole, où se rencontraient mystérieusement Mme de Pompadour, l'abbé de Bernis et le comte de Staremberg. Dès lors les entrevues se succédaient, toujours combinées de façon à déjouer toutes les curiosités. Le secret devait être absolu; il restait entre l'empereur, Marie-Thérèse, M. de Kaunitz du côté de l'Autriche, et le roi Louis XV, Mme de Pompadour, l'abbé de Bernis du côté de la France. Il fut strictement gardé. Bernis, qui n'était pas de l'autre *secret du roi*, de celui dont M. le duc de Broglie vient de se faire le brillant historien, Bernis, qui n'était que du *secret* avec l'Autriche, qui en était seul et qui en avait assez d'émotion, écrivait tout de sa main et mettait tout son art à ne laisser rien transpirer. « Pour conserver le secret de la négociation, dit-il, j'étais obligé de me livrer au monde et de mener la vie d'un homme qui n'aurait rien à faire; j'étais donc forcé de passer les nuits dans le travail. Qu'on ajoute à ces fatigues du corps et de l'esprit les inquiétudes d'un homme qui excite la jalousie de tout le conseil du roi, l'attention perpétuelle qu'il me fallait avoir pour éviter les pièges qui m'étaient tendus de toutes parts et les espions dont m'environnaient les ministres étrangers... » La situation était singulière en effet, et surtout plus forte que l'homme chargé d'en porter le poids.

Au premier moment de ces négociations mystérieuses, Bernis avait vu avec sagacité le nœud de l'affaire; il avait senti le péril et, ne

pouvant le conjurer entièrement, il essayait du moins de louvoyer avec M. de Staremberg, il faisait ce qu'il pouvait pour atténuer la portée des engagemens demandés à la France. Il s'efforçait de ramener l'alliance avec Vienne à la mesure d'un traité « d'union et de garantie, » qui sauvegarderait l'état de l'Europe, désintéresserait l'Autriche sans menacer la Prusse et laisserait la France libre vis-à-vis de l'Angleterre. Bernis procédait avec une assez prudente correction en prenant pour point de départ le maintien de la paix continentale par l'exécution du traité d'Aix-la-Chapelle. C'était sage, mais un peu naïf, car c'était se flatter de contenir des ambitions impatientes de profiter des circonstances,— l'ambition de l'Autriche qui ne cherchait une alliance que pour reprendre les armes contre la Prusse, l'ambition de la Prusse qui n'attendait qu'une occasion pour « arracher une plume de plus à l'aigle impériale. » Le pauvre Bernis ne s'apercevait pas assez qu'une fois engagé il ne pourrait plus s'arrêter; il ne voyait pas que le seul fait d'un commencement d'intimité de la France avec l'Autriche offrait au roi de Prusse un prétexte de chercher fortune auprès de l'Angleterre, que l'évolution de la Prusse vers l'Angleterre entraînerait la France au-delà de ses premières intentions, en mettant de plus en plus Versailles à la merci de Vienne, que l'Europe allait se trouver dans la confusion, et qu'après avoir signalé la guerre comme un péril, il préparait lui-même la guerre. C'est l'histoire de cette négociation qui, ouverte timidement et obscurément à Babiole au mois de septembre 1755, allait conduire à l'alliance du 1er mai 1756, puis aux engagemens bien plus étendus de 1757, au sein d'une conflagration générale.

A mesure que l'œuvre de diplomatie mystérieuse se déroulait cependant, avant même qu'elle n'eût pris un caractère décisif, Bernis n'avait pas tardé à se sentir singulièrement ému de sa responsabilité; tout flatté qu'il fût dans sa vanité, il n'était pas moins troublé de se voir seul dans une telle aventure, et en homme de sens il avait plus d'une fois pressé le roi d'associer les ministres à la négociation. Le roi, avec son goût de cachotterie, avait d'abord résisté, puis il avait fini par consentir de mauvaise grâce à la réunion d'un comité secret de quelques-uns des ministres, et c'était un petit coup de théâtre. Les ministres, sans méconnaître la dextérité et la prudence que Bernis avait su montrer jusque-là dans une si délicate affaire, ne laissaient pas d'être surpris et froissés de cette révélation; ils voyaient avec jalousie cette fortune du négociateur improvisé à leur insu. Le ministre des affaires étrangères, le vieux Rouillé surtout avait de la peine à déguiser sa mauvaise humeur. M. de Machault, qui avait le service de la marine, insistait pour qu'on ne se laissât pas entraîner au-delà de la guerre mari-

time. Le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, ne redoutait pas quelque campagne continentale où il aurait l'occasion de déployer son activité et d'affermir son crédit toujours menacé par Mme de Pompadour. Les uns se montraient assez favorables à la politique d'union avec l'Autriche; les autres tenaient encore pour l'alliance avec le roi de Prusse, à qui on venait d'envoyer l'aimable duc de Nivernais et qui déjà se disposait à lever le masque.

Les ministres, embarrassés de leur rôle et n'ayant pas le dernier mot du maître, finissaient par laisser faire Bernis, tout prêts à lui disputer le succès, s'il y avait un succès, et à le désavouer, à l'accabler au premier contre-temps. Pendant quelques mois, Bernis restait par le fait à peu près seul à cette œuvre délicate et épineuse d'une négociation dont il sentait la gravité, qu'il voyait se déplacer ou se compliquer incessamment. Seul il avait à traiter chaque jour avec le roi, avec Mme de Pompadour, avec M. de Staremberg; seul il était chargé de préparer mémoires, dépêches secrètes, projets ou contre-projets, moyens d'exécution. Il se trouvait dans une situation singulière. Il avait le crédit et la faveur, il était même admis, par un privilège rare, à la table du roi, à Choisy, et il n'avait ni un caractère reconnu, ni aucune des réalités du pouvoir. Il avait entre les mains la plus grande affaire du temps, une vraie révolution de politique extérieure, et il ne pouvait pas même se faire initier aux plus simples actes de la diplomatie dans les cours du nord. Il avait tout conduit jusqu'au bout, et au dernier moment, c'est à peine si l'ombrageux ministre des affaires étrangères, le vieux Rouillé, se résignait, sur un ordre du roi, à donner à l'abbé un pouvoir de plénipotentiaire pour signer au traité du 1er mai 1756, qui scellait l'alliance définitive de la France et de l'Autriche. On ne saurait imaginer résolution plus décisive sortant d'une plus étrange confusion d'intrigues, de secrets et de manèges, préliminaires peu sérieux d'une terrible guerre.

Une conséquence assez logique de la signature du traité du 1er mai 1756 eût été, à ce qu'il semble, d'en finir avec ces anomalies, de faire du vrai négociateur de l'alliance le ministre chargé de la pratiquer. Les courtisans, qui ne marchandent pas avec le succès du moment, disaient sans façon à Bernis qu'il allait « remplacer le cardinal de Richelieu, » et M. de Kaunitz écrivait gravement de Vienne : « Je désire beaucoup apprendre bientôt que le roi ait honoré M. le comte de Bernis d'une place au conseil. Il faut à la France et à ses alliés un grand homme dans les affaires, et M. de Bernis me paraît avoir cette qualité!.. » Un Richelieu à prochaine échéance, un « grand homme, » convenez qu'on allait lestement! Les affaires de cour n'allaient pas aussi vite à Versailles, ce n'est que dans le commencement de janvier 1757 que Bernis

entrait au conseil comme ministre d'état ; ce n'est que six mois plus tard qu'il devenait réellement ministre des affaires étrangères, et pour hâter ou assurer son élévation, il fallait deux incidens, dont l'un, le premier, l'attentat de Damiens, le 5 janvier 1757, risquait d'emporter d'un seul coup l'alliance autrichienne, le règne de Mme de Pompadour avec la vie du roi.

Nommé depuis la veille ministre d'état et tombant à Versailles au moment où la tentative de meurtre venait d'être commise, au milieu d'une cour effarée, Bernis montrait autant de fermeté que de présence d'esprit. Pendant toute la maladie du roi, il ne perdit pas un instant la tête. Il avait l'art de concilier ce qu'il devait à la famille royale, au dauphin, impatiens de hâter la disgrâce de la favorite, et ce que lui inspirait son attachement pour Mme de Pompadour. Il trouvait « le secret d'enchanter la famille royale » sans manquer à l'amitié qui le liait à la femme menacée. Il jouait si bien son rôle qu'il sortait avec un crédit fortifié de cette crise de onze jours où disparaissaient le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, le contrôleur général, M. de Machault, sacrifiés à la favorite triomphante. Bernis, dès son entrée au conseil, s'était fait la réputation d'un esprit clairvoyant et décidé.

L'autre incident qui allait le conduire définitivement au ministère des affaires étrangères ressemblait à une comédie jouée par un personnage dont la fortune commençait à se dessiner, le comte de Stainville, bientôt duc de Choiseul. Le comte de Stainville était depuis quelque temps déjà fort bien en cour auprès de Mme de Pompadour, à qui il avait rendu un singulier service en lui livrant des lettres compromettantes pour une de ses parentes, Mme de Choiseul-Romanet, objet passager d'un caprice galant de Louis XV. Il y avait gagné déjà l'ambassade de Rome, il venait d'y gagner encore l'ambassade de Vienne. Avec sa naissance, avec son esprit, « entreprenant, ambitieux et adroit, » il visait plus haut. Pour le moment, avant de partir pour Vienne et d'accord avec Mme de Pompadour, il tenait à laisser Bernis aux affaires étrangères ; mais le ministre Rouillé était vieux, apoplectique, menacé de mort prochaine, et le roi, qui n'était pas inhumain, qui avait même quelquefois des ménagemens pour ses serviteurs, ne voulait pas entendre parler d'une disgrâce qui serait le dernier coup pour son ministre. « Ah! s'il pouvait se déplacer lui-même, » disait un jour Mme de Pompadour. — « N'est-ce que cela? » répondait vivement M. de Stainville, et aussitôt il courait chez Mme Rouillé. Il s'efforçait de lui démontrer que, pour sa position à la cour, elle avait le plus grand intérêt à conserver son mari, qu'elle ne pouvait le conserver que par le repos, bien entendu, avec les places et les honneurs qu'on lui assurerait. Il la persuadait ou ne la persuadait pas, il l'entraînait, sans la laisser

respirer, chez son mari, il enlevait la démission du bonhomme, et avant que deux heures fussent passées il revenait triomphant avec cette démission auprès de Mme de Pompadour, qui « en eut autant de surprise que de joie. » La place était libre, et c'est ainsi que par le tour d'adresse de Stainville le négociateur du traité du 1er mai 1756 devenait au mois de juin 1757 le ministre des affaires étrangères de France.

III.

Lorsque Bernis, arrivé à ce sommet de la fortune politique, regardait derrière lui, il pouvait assurément se dire avec une certaine complaisance qu'il avait fait du chemin, qu'il était loin de ces premiers temps où petit abbé il brillait par les vers faciles, par les séductions mondaines, et où il avait ses gaies aventures. Il était sorti de ses embarras de jeunesse, il avait renoncé aux frivolités, il n'avait gardé que l'esprit en devenant un personnage sérieux. Les bénéfices ne lui manquaient plus maintenant : il venait de recevoir l'abbaye de Saint-Médard et il était ministre, ministre par la confiance intime du roi, par la faveur de celle qui, victorieuse de ses ennemis, restait plus que jamais l'âme du gouvernement. Il avait entre les mains les affaires de l'Europe avec les affaires de la France, et il s'animait à cette œuvre qui, en flattant son ambition, ne laissait pas d'inquiéter parfois sa raison. « Nous sommes dans la crise, écrivait-il peu auparavant à Pâris-Duverney; ma santé est bonne, malgré le travail qui augmente et va augmenter de jour en jour. » Bernis ministre à Versailles, Stainville ambassadeur à Vienne, c'était l'alliance autrichienne en action dans le feu d'une guerre qui allait durer six ans encore, qui sévissait réellement depuis une année déjà.

On sait ce qu'a été cette guerre commencée par la rupture entre l'Angleterre et la France, bientôt transportée et continuée en Allemagne. On sait toute cette suite d'événemens,—et le brillant prélude de la conquête de Minorque sur les Anglais, et la brusque invasion de la Bohême par le roi de Prusse au mois d'août 1756, et la marche de nos armées sur le Rhin, et l'expédition du Hanovre sous d'Estrées d'abord, puis sous l'heureux vainqueur de Mahon, le maréchal de Richelieu, et les premières alternatives de la lutte sur l'échiquier allemand. Au moment de l'entrée de Bernis au ministère des affaires étrangères, la fortune semble encore indécise, plutôt favorable aux alliés, Autrichiens et Français. Frédéric II, après avoir débuté par des victoires, vient d'être battu à Kollin par le comte Daun. Peu après le maréchal d'Estrées, de son côté, a l'avantage sur le duc de Cumberland à Hastembeck et entre en vic-

torieux à Hanovre. Bernis prétend que dans les premiers jours de son ministère, il n'avait que de bonnes nouvelles à porter au roi, et qu'en le voyant passer on disait : « Tiens, le voilà, il a l'air d'une bataille gagnée. » Mais ces momens sont courts, et bientôt tout change à vue d'œil. Déjà sous mille formes éclatent tous les signes avant-coureurs des catastrophes prochaines et peut-être irréparables, — la versatilité des conseils, le désordre des finances, l'épuisement intérieur, le favoritisme dans le choix des généraux, la nullité et la présomption à la tête des armées, Mme de Pompadour voulant faire un héros de M. de Soubise, et Richelieu allant faire la guerre avec la frivolité d'un courtisan, avec la cupidité d'un maraudeur. Avant peu, la crise se précipite. Richelieu, qui est allé remplacer le maréchal d'Estrées au lendemain d'Hastembeck, signe la convention de Closter-Seven, dont il se pare comme d'un décevant trophée pour couvrir ses déprédations et qui permet aux Hanovriens de se dégager, au roi de Prusse de reprendre l'ascendant. La bataille de Rosbach suit de près. Quelques mois encore, ce sera la bataille de Crefeld, perdue par le comte de Clermont envoyé à son tour pour remplacer Richelieu. Les désastres s'enchaînent de 1757 à 1758, et les Autrichiens ne sont guère plus heureux.

S'il y a eu un rêve flatteur pour Bernis, le rêve se dissipe au milieu de ces réalités cruelles et de ces périls croissans. Loménie de Brienne raconte qu'un jour de 1757, au moment où la fortune semblait encore sourire, Bernis se promenait chez lui, repassant dans son esprit les premiers événemens de la guerre, Mahon enlevé, la victoire d'Hastembeck, les Hanovriens menacés d'être pris, Frédéric II vaincu à Kollin, la conquête de l'Allemagne presque assurée. Il faisait son rêve, et se demandant comment tout cela était arrivé, par quels personnages les affaires étaient conduites, ce qu'il y avait eu d'intrigues, de hasards et de caprices, il disait : « Pauvre postérité, que sauras-tu? » A ce moment il entendait à sa porte le fouet d'un postillon. C'était le courrier portant la nouvelle de la convention de Closter-Seven, et Bernis, qui en saisissait la portée, ajoutait aussitôt : « Le rêve est fini. Ah ! parbleu, la postérité n'est pas si à plaindre ; elle ne sera pas dans le cas de s'étonner si mal à propos. » La postérité a fini par tout savoir, elle n'est pas trop étonnée, elle est du moins très édifiée sur la politique de ce règne des frivolités désastreuses. Bernis, quant à lui, ne tardait pas à comprendre, après Closter-Seven, bien plus encore après Rosbach, et définitivement après Crefeld, que tout était perdu. Il se sentait engagé dans une crise qui dépassait son génie, qu'il jugeait avec une honnête clairvoyance, mais qu'il n'avait plus la force de dominer ou d'arrêter. Il en avait assurément toutes

les émotions et il les confiait jour par jour à Stainville, dans une correspondance où se révèlent à la fois la vivacité de sa raison, la candeur de son patriotisme, la sincérité de son esprit, et, si l'on veut, la faiblesse de sa position, l'insuffisance de son caractère ministériel.

Rien de plus saisissant et de plus instructif en effet que cette correspondance de plus d'une année qui complète les *Mémoires* et où Bernis, tout entier à la vie dévorante qu'il mène, ne déguise rien, ni ses propres perplexités, ni la confusion dont il est entouré! Il ne craint pas de parler en toute liberté, avec vivacité, de l'apathie du roi, du danger des faiblesses de Mme de Pompadour, — *notre amie*, comme il l'appelle toujours, — pour M. de Soubise, de l'incohérence du gouvernement, de la détresse financière, des généraux surtout, des généraux et des révoltes croissantes de l'opinion. Il se désole parfois, il se compare lui-même à « un ministre des affaires étrangères des limbes; » il s'agite dans le vide, et il écrit à Stainville: « On ne meurt pas de douleur, puisque je ne suis pas mort depuis le 8 septembre (Closter-Seven). Les fautes ont été entassées de telle façon qu'on ne pourrait guère les expliquer qu'en supposant de mauvaises intentions; j'ai parlé avec la plus grande force *à Dieu et à ses saints*. J'excite un peu d'élévation dans le pouls, et puis la léthargie recommence; *on ouvre de grands yeux tristes et tout est dit!* » C'est là le vrai Louis XV. Le mérite de Bernis est d'avoir le sentiment aussi vif que tenace de la gravité des choses, d'y revenir sans cesse, de montrer jour par jour la situation dans sa triste nudité. « Vous me direz, écrit-il, qu'il n'y a qu'à faire mieux commander les armées, et je vous répondrai : Mettez-y donc de grands généraux; ayez des ministres et des conseils qui dirigent la guerre avec la supériorité de M. de Louvois, en un mot avec le talent qui seul peut arranger les grandes choses. Où sont ces généraux? où sont ces ministres? Et s'ils existaient, les mettrait-on en place? Ce n'est pas l'état des affaires qui m'effraie, c'est l'incapacité de ceux qui les conduisent... Point de ministres, point de conseil, point de généraux, point de volonté dans les uns ni d'activité dans les autres; je vous dis ma pensée... » Et cet esprit fin, assurément plus délié que réellement supérieur, sent bien que le mal est plus profond. Il a des traits familièrement pathétiques. Il montre la société glissant dans l'anarchie morale, gâtée par le luxe, adonnée sans scrupule au goût du repos et de l'argent. « Il faudrait changer nos mœurs, dit-il, et cet ouvrage, qui demande des siècles dans un autre pays, *serait fait en un an dans celui-ci s'il y avait des faiseurs*. » Seulement il n'y a plus pour l'instant de ces « faiseurs » qui ont existé pour la France, — qui reparaîtront après des catastrophes nouvelles.

Le sentiment dominant dans ces lettres de tous les jours, c'est le sentiment du vide, du néant moral dans la société officielle, de l'insuffisance, de la corruption ou de la frivolité chez ceux qui devraient être des chefs. Les hommes manquent, c'est le cri universel. Ce que dit Bernis, Frédéric II le remarque de son côté avec une hautaine ironie en parlant de la France, et Louis XV, dans le secret de ses correspondances, le répète d'un ton morose, presque dans les mêmes termes : « Ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes, et il serait bien malheureux pour nous si cette stérilité n'était que pour la France. » Et Mme de Pompadour elle-même, sans s'apercevoir qu'elle n'est peut-être pas étrangère par son influence à cette diminution de grandeur morale, Mme de Pompadour gémit sur ce qu'elle appelle « la honte de la nation; » elle écrit au comte de Clermont, à ce triste petit-fils du grand Condé envoyé pour relever les affaires en Allemagne : « Je ne puis m'empêcher d'avoir le cœur flétri de voir faire les belles actions aux autres, et les Français... n'en parlons plus (1). » Elle voudrait de la gloire et des héros pour illustrer son règne, l'aimable fascinatrice, et elle trouve Soubise ou Clermont, Rosbach et Crefeld! Le dernier mot de cette crise où tout manque, le mot que les courtisans ne disent pas, que Bernis presque seul a le courage de dire, c'est qu'il faut faire la paix si l'on ne veut pas courir à une ruine complète, que pour suivre une politique, il faudrait avoir ce qu'on n'a plus : des instrumens, des hommes, des généraux. Il ne propose pas du premier coup de se retirer de la grande alliance, de laisser l'Autriche à son duel avec le roi de Prusse, ou de rendre les armes devant l'Angleterre; il conseille de profiter de quelques circonstances heureuses pour négocier, il prépare les voies, il suggère l'idée d'une médiation de l'Espagne. Il agite tous les plans dans son esprit, même une réorganisation intérieure du gouvernement avec un premier ministre, — et toujours il revient à la nécessité de la paix puisqu'on ne peut plus faire la guerre.

Oui, assurément, Bernis montre une courageuse prudence, une sagacité hardie en parlant de paix dans les extrémités de 1758; mais il ne voit pas qu'après avoir été élevé au pouvoir pour conduire la grande alliance au succès, il n'a plus l'autorité qu'il faudrait pour revenir à une autre politique, pour proposer une paix cruelle. Il va se heurter contre tous les sentimens et les intérêts engagés dans la guerre à outrance. Le roi est froissé dans son orgueil et se croit lié par son honneur. Pour Mme de Pompadour, qui a mis tout son enjeu dans l'alliance autrichienne, c'est une affaire

(1) Quelques-unes de ces lettres curieuses au comte de Clermont, retrouvées au dépôt de la guerre, ont été publiées d'abord par M. Camille Rousset dans son intéressant travail sur le comte de Gisors qui fut tué à Crefeld.

d'amour-propre féminin et une question de règne. Parler de paix, c'est rompre avec elle, et là se dévoile la vraie faiblesse de Bernis dans sa brillante et décevante carrière. Sans doute, il n'est pas, autant qu'on l'a dit, une simple créature de la favorite. Il a toujours gardé auprès d'elle sa dignité aisée et la liberté d'un ami. Il ne lui doit pas moins en partie sa fortune; il a grandi par elle et auprès d'elle, il a accepté ses familiarités protectrices, et le jour où il la contrarie dans son vœu le plus cher, dans sa passion de combat contre le roi de Prusse, dans sa vanité d'alliée de Marie-Thérèse, l'indépendance du ministre ressemble à une trahison ou à une ingratitude. Il risque fort d'être brisé à son tour. Le chapitre des « brouilleries » commence, c'est lui qui dit le mot, et il y a des scènes d'une vivacité singulière où il peut sentir la fragilité de son crédit. Il est d'autant plus menacé que la favorite a un terrible auxiliaire sur qui elle peut compter : c'est Stainville, qu'on fait en ce moment (1758) duc de Choiseul, qui représente auprès de Marie-Thérèse la politique de l'alliance autrichienne et de la guerre; c'est ce brillant Lorrain qui, après avoir aidé Mme de Pompadour à mettre Bernis au ministère, est parti pour Vienne en disant : « Oh! pour celui-là, il ne m'embarrasse pas, je le perdrai auprès d'elle quand je voudrai. » Pour Bernis, c'est encore un ami, le correspondant le plus intime, — c'est déjà aussi un rival de faveur, un successeur désigné.

La lutte est vraiment trop inégale entre ces deux hommes, l'un facile, aimable, sincèrement ému des malheurs publics, l'autre spirituellement sceptique, audacieux, impatient d'action et attendant son heure. Tant que Bernis a l'air de marcher d'accord avec Mme de Pompadour, Stainville-Choiseul lui est fidèle, il le soutient et le défend. Le jour où Bernis semble se séparer de Mme de Pompadour, Choiseul l'abandonne et reste résolument avec la favorite; il laisse son ministre poursuivre ses confidences un peu éperdues, et il se tient prêt à entrer en scène. Choiseul d'ailleurs garde avec Bernis une familiarité à demi ironique, à demi protectrice, et en se préparant à le supplanter, il lui ménage d'avance un brillant dédommagement, — il veut le faire cardinal! c'est lui qui de Vienne, presque à l'insu du roi et de Mme de Pompadour, a pris l'initiative de « l'affaire du chapeau, » un moment interrompue par la mort du pape Benoît XIV, reprise et décidée avec le nouveau pape Clément XIII. On dirait que cette « affaire du chapeau » progresse à mesure que la position du ministre décroît, de sorte qu'au bout de quelques mois, à quelques jours d'intervalle, Bernis se trouve tout à la fois cardinal et ministre disgracié. Il reçoit le chapeau « comme un bon parapluie, » selon son expression. Voilà le rêve du nouveau Richelieu évanoui! Il est cer-

tain que dans les derniers temps de son pouvoir Bernis était un ministre bien agité, ayant trop d'idées, parlant aussi un peu trop de sa santé, de ses « coliques d'estomac. » Il avait fini par agacer le roi, par exaspérer Mme de Pompadour, à qui on faisait peur de son chapeau rouge, « en lui représentant que les cardinaux avaient toujours recherché les premiers rôles. » Le pauvre Bernis n'était pas de force à tenir tête aux événemens, à la colère d'une femme puissante et à l'ambition d'un habile homme comme Choiseul.

Jusqu'au moment décisif il s'était peut-être fait quelque illusion. Tantôt il rêvait des combinaisons qui ne l'excluraient pas entièrement des affaires; tantôt, pressentant sa disgrâce prochaine, il cherchait d'avance à l'adoucir, et il disait à Mme de Pompadour : « Nous séparer, à la bonne heure, rien de plus simple et de plus facile; mais *pourquoi un coup de poignard?* » Il était bien condamné! Le 30 novembre 1758 il avait reçu le chapeau à Versailles des mains de Louis XV, qui prétendait qu'il n'avait « jamais fait un si beau cardinal. » Le 13 décembre, au moment où il se trouvait en conférence avec M. de Staremberg à Paris, il recevait du roi un ordre d'exil qui coupait court à l'entretien. L'astre ministériel de Bernis s'éclipsait, l'astre de Choiseul se levait. « Grande nouvelle à Paris, écrivait l'avocat Barbier; M. le cardinal de Bernis, ministre d'état, a reçu une lettre de cachet du roi par laquelle il est exilé en son abbaye de Saint-Médard de Soissons... » Les uns attribuaient cet exil aux relations du cardinal avec « Madame infante, » les autres y voyaient le dénoûment et le châtiment d'une intrigue contre Mme de Pompadour. Frédéric II écrivait peu après de son ton supérieur et décisif l'épitaphe du ministre français : « On a trop exagéré le mérite de Bernis lorsqu'il était en faveur, on le blâme trop à présent. Il ne méritait ni l'un ni l'autre. »

IV.

C'est au mois de décembre 1758 que Bernis part pour son exil du Soissonnais. Ce n'est que six ans plus tard, en 1764, après la paix, qu'il est autorisé à revenir à la cour; ce n'est qu'en 1769 qu'il reparaît sur une scène nouvelle, comme cardinal au conclave, puis comme ambassadeur de France à Rome. Ces longues années d'exil, il les passe à peu près, sauf quelques voyages de santé, dans une résidence qui n'est pas sans charme, qui dépend de l'abbaye de Saint-Médard, au château de Vic-sur-Aisne.

Il y était arrivé par un jour d'hiver, l'esprit assez libre pour dormir la première nuit deux heures de plus que de coutume et pour aller le lendemain matin chasser aux oiseaux dans le parc.

Des agitations de la cour et des affaires politiques il avait passé tout à coup au silence d'une campagne des bords de l'Aisne, où il avait eu pour prédécesseur l'abbé de Pomponne. C'était pour lui une retraite assez solitaire, quoiqu'il eût la permission de recevoir quelques parens ou quelques amis, et assez douce pour qu'il n'eût pas trop à souffrir. Quelquefois Choiseul, qui ne tenait pas du tout à aggraver sa disgrâce, qui n'était que moqueur, Choiseul, dans les premiers temps, se plaisait à charger ceux qui allaient le visiter de ses souvenirs et de ses messages; lorsqu'il voyait un neveu du cardinal ou son secrétaire, l'abbé Deshaizes, il leur répétait d'un ton sarcastique, en affectant de se servir des expressions de Bernis : « Dites au cardinal que nous n'avons ni argent, ni généraux, ni vaisseaux, mais que cependant nous faisons et nous ferons encore la guerre. » Et Bernis un peu piqué finissait par répondre sur le même ton qu'il savait que « sans généraux, sans vaisseaux, sans argent, on pouvait *faire* la guerre, mais non la *bien faire*. » En réalité il n'avait pas tardé à se créer, en dehors du monde et de la politique, une vie paisible et douce, dictant ses *Mémoires* à sa nièce, la marquise Du Puy Montbrun, ornant sa maison et ses jardins, embellissant sa résidence des bords de l'Aisne; le ministre avait disparu, le mondain séparé du monde se consolait en restant un cardinal lettré et philosophe.

Un des épisodes les plus curieux de cette vie de l'exil, c'est assurément la correspondance qui s'engageait, qui s'animait parfois au courant de ces longues années entre Bernis et Voltaire. Rien de plus vif, de plus agréablement original que cette correspondance où Voltaire, toujours étincelant de génie et de malignité, déploie sa merveilleuse souplesse, et où Bernis ne paraît vraiment ni vaincu ni effacé par le plus éblouissant des hommes. Ils s'étaient connus au temps de la jeunesse légère de l'abbé. Ils étaient ensemble de l'Académie, et, chose bizarre, Bernis avait même précédé Voltaire à l'Académie. Ils s'étaient vus souvent dans le monde. Un attrait intime et irrésistible, l'attrait de l'esprit, les rapprochait.

Le solitaire de Ferney et des *Délices*, en retrouvant Bernis cardinal, ministre disgracié et devenu à son tour le « solitaire de Vic-sur-Aisne, » a de la peine à se contenir, à ne plus lui rappeler « Babet » et ses fleurs, c'est-à-dire ses poésies. Il joue avec ces souvenirs dans ses lettres à celui qu'il désigne sous le nom de « cardinal Bembo, » il lui parle de tout, de sa retraite, de son passé, de son « resplendissant visage, » de son chapeau rouge qu'il appelle lui aussi un « *ombrello*, » des événemens auxquels il a mis « le grelot. » Voltaire fait mieux : il a visiblement de l'estime pour Bernis; il lui envoie avant la publication ses tragédies, ses commentaires de Corneille, ses plaidoyers sur la tolérance. Il le consulte

et il l'écoute, il se soumet avec mille grâces piquantes et libres. Bernis répond à tout en homme d'esprit; il montre du goût, une raison éclairée et fine, du jugement et même de l'instruction. Au besoin il ramène Voltaire à la mesure en se taisant sur certains points ou en lui recommandant de ne lui envoyer que ses « contes honnêtes. » Il tient aussi à se défendre contre les allusions de Voltaire au sujet du fameux « grelot » qu'il aurait attaché : « Nous parlerons quelque jour du grelot... J'ai connu un architecte à qui on a dit : Vous ferez le plan de cette maison, mais bien entendu que, l'ouvrage commencé, ni les maçons ni les manœuvres ne seront point sous votre direction. Le pauvre architecte jeta là son plan et s'en alla planter ses choux. » Bernis sait garder une dignité ingénieuse et souriante jusque dans la flatterie qu'il ne ménage pas au prodigieux vieillard. Il entre avec lui dans toute sorte de détails sur sa vie de solitaire, sur ses habitudes, et quand Voltaire lui parle d'un ton un peu trop goguenard des embellissemens de sa retraite, de ses « deux cent mille livres de rente, » il répond : « Au lieu des deux cent mille livres de revenu que vous me donnez j'en ai à peine quatre-vingt mille; mais les premiers diacres de l'église romaine n'en avaient pas tant, et je ne suis pas fâché d'être le plus pauvre des cardinaux français parce que personne n'ignore qu'il n'a tenu qu'à moi d'être le plus riche. Je suis content, mon cher confrère, parce que j'ai beaucoup réfléchi et comparé et que lorsqu'à la première dignité de son état on joint le nécessaire, une santé passable et une âme douce et courageuse, on n'a plus que des grâces à rendre à la Providence... » Bernis a chemin faisant mille traits heureux, expressifs et nuancés sur les lettres, sur le monde, sur le siècle.

Il y a des momens où, sous une forme légère, cette correspondance qui court de Vic aux *Délices* ou à Ferney prend une sorte de grâce plus sérieuse, une teinte de philosophie aimable. Un jour Voltaire, parlant de sa vieille passion pour les lettres et de son inépuisable activité, ajoute : « Qu'a-t-on de mieux à faire? Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment? N'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme? Vous êtes encore dans la fleur de votre âge, que ferez-vous de votre génie, de vos talens? Cela m'embarrasse. Quand vous aurez bâti à Vic, vous trouverez que Vic laisse un grand vide qu'il faut remplir par quelque chose de mieux. Vous possédez le feu sacré; mais avec quels aromates le nourrirez-vous? Je vous avoue que je suis infiniment curieux de savoir ce que devient une âme comme la vôtre... » Et Bernis répond cette fois de son accent le plus intime et le plus aimable : « Vous êtes en peine de mon âme dans l'oisiveté à laquelle je suis condamné à l'avenir. Avouez que vous me

croyez ambitieux comme tous mes pareils. Si vous me connaissiez davantage, vous sauriez que je suis arrivé en place philosophe, que j'en suis sorti plus philosophe encore... je n'avais besoin pour être heureux que de cette liberté dont parle Virgile : *Quæ sera tamen respexit inertem.* Je la possède en partie; avec le temps je la posséderai tout entière. Une main invisible m'a conduit des montagnes du Vivarais au faîte des honneurs : laissons-la faire, elle saura me conduire à un état honorable et tranquille. Et puis, pour mes menus plaisirs, je dois, selon l'ordre de la nature, être l'électeur de trois ou quatre papes, et revoir souvent cette partie du monde qui a été le berceau de tous les arts. N'en voilà-t-il pas assez pour *bercer cet enfant* que vous appelez la vie?.. Adieu, mon cher confrère, je ris comme un fou quand je songe que vous êtes destiné à vivre en Suisse et moi à habiter un village... » N'est-ce point là un de ces dialogues d'esprits délicats qui sont la partie charmante du XVIIIe siècle, une conversation où passe un souffle de philosophie gracieuse et où le cardinal n'est pas vaincu par le solitaire des *Délices?*

Celui qui parlait ainsi ne pouvait rester indéfiniment oublié dans la retraite qu'il se plaisait à orner, qu'il animait par instans de ces correspondances ingénieuses, mais où il était toujours un exilé. La guerre lui avait valu sa disgrâce de ministre; la paix, la cruelle paix de 1763, en supprimant la cause de son exil, lui rouvrait bientôt le chemin de Versailles et de la cour, sans lui rendre un rôle politique. Choiseul, malgré ses fautes, palliées tout au plus par sa dextérité hardie, était alors au sommet de la fortune : il régnait sur le roi et sur la favorite. Mme de Pompadour vivait encore, — elle allait s'éteindre avant peu. Plus d'une fois pendant ces années d'épreuves, elle avait regretté de s'être montrée dure pour celui qu'elle appelait « un aimable ami, » et qui pour toute vengeance avait tracé dans sa solitude ce portrait de la reine des frivolités : « La marquise n'avait aucun des grands vices des femmes ambitieuses; mais elle avait toutes les petites misères et la légèreté des femmes enivrées de leur propre figure et de la prétendue supériorité de leur esprit. Elle faisait le mal sans être méchante et du bien par engouement. Son amitié était jalouse comme l'amour, légère, inconstante comme lui et jamais assurée... » Il voulait bien être exilé, il voulait bien se défendre de l'amertume des courtisans qui ont perdu la faveur; dans le secret de son esprit, il ne voulait pas être dupe de la femme brillante et inconstante : il la jugeait!

Lorsqu'aux premiers jours de 1764, quelques mois à peine avant la mort de Mme de Pompadour, Bernis revenait à Versailles, au milieu de ce monde qu'il n'avait pas vu depuis plus de cinq ans, il écrivait à Voltaire avec une joie tempérée par une certaine philosophie : « Le roi m'a donné pour mes étrennes, mon cher confrère, le premier

de tous les biens, la liberté, et la permission de lui faire ma cour... J'ai été reçu à Versailles avec toute sorte de bontés. Le public à Paris a marqué de la joie. Les faiseurs d'horoscopes ont fait à ce sujet cent almanachs plus extravagans les uns que les autres. Pour moi qui ai appris depuis longtemps à supporter la disgrâce et la fortune, je me suis dérobé aux complimens vrais et faux et j'ai regagné mon habitation d'hiver... » Et peu de jours après il ajoutait : « J'ai publié une amnistie générale pour tous mes déserteurs. Je les reçois comme un homme du monde qui est accoutumé au flux et au reflux des amis, selon les circonstances, et comme un philosophe qui plaint les hommes, outre les maladies qui affligent l'humanité, d'être encore sujets aux bassesses et aux platitudes... Quand mes affaires seront arrangées, j'aurai l'hiver une maison à Paris et je jouirai l'été de la dépense que j'ai faite sur les bords de l'Aisne... »

A tout prendre, Bernis n'avait point à se plaindre, il l'avouait, de l'accueil qu'il avait reçu ; il se sentait heureux de reparaître dans un monde pour lequel il était fait, dont il n'était pas aussi désabusé qu'il le disait, et s'il ne pouvait plus garder l'illusion d'un rôle politique, il recevait bientôt, comme une première marque de sa rentrée en grâce, l'archevêché d'Alby. L'exil, s'il y avait encore exil, était du moins cette fois brillant et doré! Voltaire, qui s'amusait de tout, se hâtait de lui écrire de Ferney : « On me dit que vous pourriez bien être berger d'un grand troupeau. Si cela est, adieu les belles-lettres. Je ne combattrai point l'idée de vous voir une houlette à la main, au contraire je féliciterai vos ouailles ; mais j'avoue qu'au fond de mon cœur j'aimerais mieux vous voir la plume que la houlette à la main. J'ai dans la tête qu'il n'y a personne au monde plus fait par la nature et plus destiné par la fortune pour jouir d'une vie charmante et honorée, que vous l'êtes. Toutes les houlettes du monde n'y ajouteront rien, ce ne sera qu'un fardeau de plus ; mais faites comme il vous plaira... » Bernis était homme à porter le fardeau avec aisance. Il passait plusieurs années à Alby, gouvernant son diocèse en prélat affable et éclairé, qui haïssait tous les fanatismes et « le pédantisme jusque dans les vertus, » s'intéressant dans sa solitude nouvelle aux choses de l'esprit et écrivant encore à Voltaire : « J'aime toujours les lettres ; elles m'ont fait plus de bien que je ne leur ai fait d'honneur. Mille entraves m'ont empêché de m'y livrer entièrement. Rien ne m'empêchera de les honorer, de les chérir, ni d'admirer celui qui, dans notre siècle, les a cultivées avec tant de supériorité... Prolongez, embellissez votre couchant en riant des ridicules, en donnant aux jeunes écrivains des leçons et des exemples, et en faisant les délices de vos amis... » En réalité Alby n'était encore qu'une halte.

En 1769, à la mort du pape Clément XIII, Bernis partait pour le conclave, et après le conclave il restait à Rome comme représentant de la France. Il y est resté vingt-cinq ans! Il trouvait dans cette longue ambassade son vrai cadre, le couronnement de sa carrière, tout ce qui pouvait le mieux flatter ses goûts, l'occasion de se mêler à quelques-unes des plus sérieuses et des plus délicates affaires du temps au sein d'une grande représentation.

Nul n'était plus propre à cette diplomatie à la fois mondaine et ecclésiastique. Il avait l'autorité du rang, la dignité aisée du caractère, la souplesse de l'esprit, l'art de concilier toutes les bienséances. Pendant son long séjour à Rome, Bernis prenait part à deux conclaves. Dans le premier, celui de 1769, il avait contribué, moins qu'on ne l'a dit, dans une certaine mesure encore cependant, à l'élection qui faisait de Ganganelli le pape Clément XIV. Au second conclave, celui de 1775, il avait une action plus directe et plus décisive dans l'élection de Pie VI, qui devait être le pape éprouvé par la révolution. Pour les deux pontifes qui se succédaient, Bernis était un ami écouté, admis à une confiance intime, et Clément XIV, avant de mourir, lui avait donné une dignité toute romaine en le faisant évêque d'Albano. Sa grande affaire, jusqu'en 1773, était la suppression des jésuites. Au fond, avec son esprit facile et libre, il n'avait aucune animosité contre l'ordre fameux. Il ne se gênait pas pour écrire à Voltaire qu'il ne croyait pas que la destruction des jésuites fût utile à la France; « il me semble, ajoutait-il, qu'on aurait pu les bien gouverner sans les détruire. » La suppression une fois admise comme affaire d'état pour la France comme pour l'Espagne, il s'y employait avec une habileté patiente et douce, pressant le pape sans le violenter, le conduisant pas à pas au dénoûment, prix de quatre ans de diplomatie. Il avouait que lui il y aurait mis deux ans s'il eût été pape. Plus tard, d'autres affaires délicates, et notamment celle du cardinal de Rohan, mettaient à l'épreuve sa dextérité. L'ambassadeur avait acquis par degrés une supériorité aisée qui faisait dire au cardinal de Luynes: « On ne peut rien ajouter à la vigilance du ministre de France, à la justesse de ses vues, à sa patience inébranlable et à l'art avec lequel il sait manier les esprits. »

Représentant de la France, cardinal, ami des papes, évêque d'Albano en même temps qu'archevêque d'Alby, Bernis restait pendant deux règnes un ministre plus qu'ordinaire à Rome. Il s'était fait avec le temps une position exceptionnelle par la considération dont il jouissait. Il avait conquis les Romains en respectant leurs usages, en se façonnant à leurs mœurs et en les éblouissant par des magnificences de bon goût. Homme de manières faciles et « d'un commerce uni » dans l'intimité, il tenait à s'entourer d'une grande

représentation; il avait sa cour, ses fêtes, ses réceptions ou « conversations » à son palais du Corso et sa maison de villégiature à Albano. Il prétendait qu'à Rome « rien ne devait être médiocre sous peine d'être ridicule. » Sobre et frugal pour lui-même, au point de se nourrir de légumes, il avait une table somptueuse pour ses convives, un cuisinier demeuré légendaire, et comme on parlait un peu trop de ce cuisinier, il répondait avec bonne humeur qu'il n'en coûtait pas plus d'être bien servi que d'être mal servi, mais que le résultat était fort différent. Il faisait du faste par politique, par bienséance de situation, ouvrant sa maison aux étrangers de tous les pays, et surtout aux Français, qui revenaient charmés. Il tenait, disait-il, « l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. » Mme de Genlis, accompagnant la duchesse de Chartres dans son équipée d'un voyage furtif en Italie et à Rome, a décrit les magnificences de la réception faite à la princesse et a laissé un portrait de Bernis à cette époque. « Le cardinal, dit-elle, avait soixante-six ans, une très bonne santé et un visage d'une grande fraîcheur. Il y avait en lui un mélange de bonhomie et de finesse, de noblesse et de simplicité qui le rendait l'homme le plus aimable que j'aie jamais connu. » Un visiteur bien plus inattendu, Roland, le futur ministre de la Gironde, n'en parlait pas autrement dans des lettres écrites d'Italie en 1778. « Les Romains, vraiment *grandiosi*, dit-il, ne voient point sans admiration leur faste éclipsé. Tant d'équipages, de livrées; le concours des grands, les hommages du peuple, une politique qui a mis plus d'une fois la leur en défaut, une politesse aisée qui toujours est à tout et s'étend à tout le monde, donnent au cardinal de Bernis un crédit, un ascendant, que ses grands talens soutiennent d'une manière imposante... » Le voilà au complet dans son déclin paisible et orné!

Il restait tel jusqu'au bout. Il était encore ainsi au moment où l'aimable peintre, Mme Vigée-Lebrun, fuyant les agitations de la France à la fin de 1789 et arrivant à Rome, recevait, en compagnie de l'artiste anglaise Angelica Kaufmann, l'accueil qu'elle décrit dans ses agréables *Souvenirs*. « J'ai été dîner hier avec Angelica chez notre ambassadeur le cardinal de Bernis, à qui j'avais fait une visite trois jours après mon arrivée. Il nous a placées toutes deux à table à côté de lui. Il avait invité plusieurs étrangers et une partie du corps diplomatique, en sorte que nous étions une trentaine à cette table, dont le cardinal a fait parfaitement les honneurs, tout en ne mangeant lui-même que deux petits plats de légumes (1)... » C'étaient les derniers beaux jours de l'ambassade. Déjà tout s'assombrissait;

(1) Voir les gracieux *Souvenirs de Madame Vigée-Lebrun*, 2 vol. in-18; Charpentier.

les événemens se précipitaient d'heure en heure en France, et même de loin le cardinal ne pouvait échapper au contre-coup de la révolution. Il était engagé dans la terrible crise par sa position, par ses abbayes, par ses dignités ecclésiastiques et plus encore par le sentiment inné de la fidélité à son ordre.

Au fond Bernis, qui représentait ce qu'il y avait de plus éclairé et même de plus philosophe dans le clergé de France, Bernis n'aurait pas été opposé à des réformes sages, prudentes, qui n'auraient pas prétendu « tout détruire et faire une religion nouvelle; » mais si modéré, si ami de la paix qu'il fût, comme il le disait, il y avait des choses auxquelles il ne pouvait souscrire. Il y avait des « sommations injustes et peu délicates, » — peu délicates, notez toujours le mot, — devant lesquelles il se redressait et se souvenait « que dans un âge avancé on ne doit s'occuper qu'à rendre au juge suprême un compte satisfaisant de l'accomplissement de ses devoirs. » Lorsqu'en 1791 on lui demandait le serment à la constitution civile du clergé, il l'aurait prêté en le ramenant à des termes acceptables. A une injonction impérative et menaçante qui ne lui laissait que l'alternative de signer sans restriction ou d'être frappé, il répondait : « La conscience et l'honneur n'ont pu me permettre de signer sans modification un serment qui oblige de défendre la nouvelle constitution dont la destruction de l'ancienne discipline de l'église fait une partie essentielle. » Il restait par le fait destitué, dépouillé de ses biens et de ses dignités; il ne gardait plus rien d'une opulence qui ne lui avait servi qu'à des libéralités et souvent à des charités discrètes. Il redevenait pauvre comme l'abbé des premiers jours, disant simplement : « A soixante-seize ans révolus, on ne doit pas craindre la misère, mais bien de ne pas remplir exactement ses devoirs. »

Et ici encore qu'on observe jusqu'au bout comment ces hommes d'autrefois, qui savaient refuser les bénéfices ou les avantages par honneur, savaient aussi les perdre et accepter les épreuves sans faiblesse. Je ne parle pas des hommes de combat et de bruit, de ceux qui, après avoir livré leur vie aux corruptions du siècle et après avoir mérité peut-être l'expiation, retrouvaient à la dernière heure la fierté du vieux sang en face des supplices. Les plus doux ne montraient pas moins de fermeté dans la tempête. Le vieux duc de Nivernais, le plus inoffensif et le plus libéral des grands seigneurs, avait été enfermé aux Carmes sous la terreur, et dans la prison où, à chaque instant, le bourreau pouvait venir le prendre, il s'occupait tranquillement à traduire un poème italien, le *Riciardetto*, de Fortiguerri. En sortant de prison, après le 9 thermidor, n'ayant plus rien, il gardait son égalité d'âme; il écrivait encore des fables, il recueillait ses œuvres comme si rien ne s'était

passé autour de lui, et il s'éteignait sans trouble à quatre-vingts ans. Bernis à Rome, tout cardinal qu'il fût, passait ses dernières années dans une sorte d'indigence. Il vivait d'une modeste pension de la cour d'Espagne, fidèle à son état dans la disgrâce, sans se plaindre, sans cesser d'être l'homme de bonne compagnie. Il mourait à la fin de 1794, disparaissant obscurément avec la société où il avait vécu et brillé. Cette vie, commencée dans les grâces et les plaisirs de Versailles ou de Paris, s'achevait au sein des mélancolies romaines, et en s'éteignant elle se décorait d'un dernier reflet d'honneur religieux au milieu des sacrifices acceptés, supportés simplement.

Veut-on retrouver de nos jours une dernière trace, un souvenir bien imprévu et comme une épitaphe singulière de celui qui fut de son temps abbé, cardinal, ministre des affaires étrangères et toujours mondain? Bien des années après, vers 1840, une pieuse et poétique personne, Mlle Eugénie de Guérin, est chez une parente, auprès d'Alby, où Bernis a été archevêque, dans un de ces châteaux de famille où errent les ombres du passé. C'est le château de Montels, situé au milieu d'une campagne « toute diverse en paysages, en coupes de montagnes douces, couvertes de châtaigniers. » Mlle Eugénie de Guérin, avec son charme pénétrant, décrit dans son *Journal* le château où il y a un vieux salon tout tapissé de vieux portraits de militaires, d'hommes de robe et d'église, de belles dames comme on n'en voit plus. Tout est contraste à Montels, dit Mlle de Guérin, jusque « dans cette chambre appelée chambre du cardinal, pour avoir logé le cardinal de Bernis, toute pleine à présent de pommes de terre. » Et elle poursuit : « Je ne suis pas étonnée que ce bel esprit, qui se connaissait en jolies choses, ait choisi ce lieu pour sa maison de campagne, assez près et assez loin de la ville, paysage parfaitement dessiné pour des pastorales et des rêveries poétiques, si le cardinal rêvait encore. Qui sait? qui sait en quel temps et en quel état on cesse d'être poète? Celui-ci cependant, dans le cours de sa vie, se souvenant qu'il était prêtre, eut repentir de ses chansons légères et fit faire des recherches pour les détruire... Les épîtres à Chloé et à la Pompadour sont restées, et nul ne sait que leur auteur a voulu les mettre en cendres. Je tiens cela de mon père, dont le père avait connu *l'Apollon cardinal...* » — Apollon, c'est beaucoup; c'était beaucoup aussi d'appeler Bernis un Richelieu au temps du ministère! Ce qui est vrai, c'est qu'avec ses dons et ses faiblesses, poète léger, politique et gentilhomme d'église, Bernis reste une des expressions les plus intéressantes du XVIIIe siècle, de ce monde d'autrefois à jamais disparu et condamné dans ses institutions, toujours fait pour plaire par la grâce et par l'esprit.

CHARLES DE MAZADE.

L'ILE DE CYPRE

SON ROLE DANS L'HISTOIRE

II[1].

FOUILLES ET DÉCOUVERTES. — LE GÉNÉRAL DE CESNOLA
ET LE MUSÉE MÉTROPOLITAIN DE NEW-YORK.

Di Cesnola, *Cyprus, its ancient cities, tombs and temples, with maps and illustrations*, 1 vol. Londres, 1877. — II. Hamilton Lang, *Cyprus, its history, its present resources and future prospects*, 1 vol. Londres, 1878. — III. De Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, 3 vol. — *L'Ile de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du moyen âge*, 1 vol. 1878. — IV. J. Doell, *die Sammlung Cesnola* (Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 1873). — V. Franz von Loeher, *Cypern, Reiseberichte*, Stuttgart, 1878. — VI. *Metropolitan museum of art. Annual reports of the trustees of the association*, de 1873 à 1878, New-York.

I.

A la suite d'Homère, les poètes de l'antiquité, les Romains comme les Grecs, font sans cesse allusion à l'île de Cypre, à ses célèbres sanctuaires de Golgos, d'Idalie et de Paphos, à la déesse qui les habite, la blonde Kypris. Depuis la renaissance, grâce à l'éducation classique, ce nom n'avait pas cessé de retentir; les jeunes gens le trouvaient à toutes les pages des auteurs qu'ils expliquaient; les gens du monde le rencontraient chez tous les faiseurs de petits vers galans, en compagnie de Cnide et de Cythère. Mal-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1878.

gré sa réputation, Cypre est une des dernières terres classiques sur lesquelles se soit portée l'attention des érudits. Elle était plus éloignée de l'Italie que la Grèce; elle ne se trouvait point placée, comme les îles de la Mer-Égée, sur les routes suivies par les voyageurs qui, depuis la fin du siècle dernier, entreprenaient le pèlerinage d'Athènes ou bien allaient visiter Smyrne et l'Ionie, les rivages de Troie et Constantinople. Quelques-uns seulement, qui poussaient jusqu'à la Syrie et l'Égypte, avaient été jetés dans l'île de Cypre par les hasards de la voile et du vent; mais de ce détour et de cette relâche ils n'avaient guère rapporté qu'une déception. Tandis qu'Égine, le Péloponèse et l'Attique, tandis que toutes les côtes de l'Asie-Mineure offraient aux yeux du savant et de l'artiste les murs encore debout de leurs cités et de leurs acropoles, la courbe élégante, les gradins, parfois la scène de leurs théâtres, les façades variées de leurs tombes construites ou creusées dans le roc, les colonnes et les frontons de leurs temples les plus fameux, Cypre n'avait pour ainsi dire pas gardé de traces apparentes de l'antiquité. Pas un monument de cette époque qui s'élevât au-dessus du sol et qui frappât le regard. A peine çà et là quelques vestiges d'aqueducs et de vieilles murailles; à peine quelques tombeaux, formés de trois ou quatre grosses pierres rudement assemblées, comme celui qui, tout près de Larnaca, est devenu avec le temps une chapelle consacrée à la Vierge.

Pour représenter un passé si brillant et si plein de souvenirs, c'était bien peu de chose que de pareils débris. A Cypre, une seule époque, une seule civilisation fait encore figure par les monumens qu'elle a laissés comme autant de témoins de sa puissance, c'est le moyen âge, c'est la civilisation franque. Dès que le voyageur quittait Larnaca, ville toute moderne, qui ne s'est développée que depuis la conquête turque, dès qu'il allait à Famagouste, à Nicosie et dans le nord de l'île, de tous côtés il apercevait des forteresses féodales qui semblent encore défier l'assaut, tellement il est difficile d'escalader les rochers à pic qui les portent et ces remparts que depuis des siècles personne ne défend plus! Ailleurs, dans des sites charmans, c'étaient de pittoresques ruines d'abbayes; c'étaient, dans toutes les villes, des nefs ogivales et des clochers gothiques. Toute l'architecture des Lusignans était là, à peine défigurée par la pointe légère des minarets, par le lait de chaux étendu sur ces parois que la fresque avait jadis animées et colorées. Partout l'église perçait sous la mosquée; mais on n'y songeait guère; l'attention était ailleurs. Cette indifférence a fait la partie belle à M. de Mas Latrie. Venu bien tard dans des lieux où d'autres avaient passé avant lui, il a retrouvé, il a rendu à l'histoire

toute une Cypre oubliée, la Cypre catholique et latine, celle des princes et chevaliers de l'Occident; c'était une véritable découverte.

Les premiers temps du christianisme et la période byzantine n'avaient guère laissé de monumens visibles. Édifices civils, militaires et religieux, les Lusignans, grands bâtisseurs, avaient tout reconstruit. Quant à l'antiquité, elle était tout entière ensevelie et cachée. L'île avait été trop prospère et trop peuplée au moyen âge; toutes les pierres apparentes avaient été reprises et employées dans des constructions nouvelles. Rien n'a donc survécu, sinon ce qui de bonne heure a été dérobé aux regards et à la destruction par une couche plus ou moins épaisse de cette poussière que laissent à leur place les bâtimens qui s'écroulent et les générations qui s'éteignent, celles surtout qui ont été riches, affairées et puissantes.

Richard Pococke, ce voyageur exact et curieux dont les mérites ne sauraient être trop vantés, est le premier dont la relation, publiée en 1745, ait pu donner l'idée des aubaines et des surprises que Cypre réservait à l'érudition; il en rapporta trente-trois inscriptions, copiées à Larnaca et provenant de Kition, qui composèrent pendant assez longtemps à elles seules presque tout le legs épigraphique de la Phénicie; ce fut sur ces textes que se firent les premiers essais de traduction, grâce auxquels on reconnut les rapports étroits qui rattachaient le phénicien à l'hébreu. Depuis lors, de temps en temps, quelques menus objets, quelques figurines en pierre ou en terre cuite, trouvées par un laboureur dans son champ, sous le soc de sa charrue, ou par un maçon, dans les fondations qu'il creusait, arrivaient, souvent après avoir passé par bien des mains, jusqu'aux collectionneurs européens. Déjà le comte de Caylus indique, comme propre à Cypre, un trait de costume qui l'avait frappé, ce vêtement long et collant qui dans beaucoup de figures cypriotes descend, sans faire de plis, jusqu'aux pieds, en dessinant les formes du corps; avec sa curiosité passionnée, son expérience et son tact, cet amateur a été souvent en avance sur les érudits de profession (1). Vers le même temps, Winckelmann, Zoëga, Visconti et leurs élèves ne savaient rien de l'art cypriote et de ses caractères particuliers; aucun d'eux n'en soupçonnait le rôle, n'en devinait l'importance historique. C'est vers le milieu seulement de notre siècle que l'on commence à s'occuper de Cypre, à en interroger le sol, à comprendre qu'il renferme certains des élémens du grand problème que la science travaille à résoudre, celui

(1) *Recueil d'antiquités*, t. VI, pl. 18, fig. 3 et 4.

des origines de la civilisation grecque, dont la nôtre est l'héritière et la continuatrice.

La question commençait à peine à se poser lorsqu'au printemps de 1845 Ludwig Ross visita l'île de Cypre. C'était un savant distingué, dont les travaux sont encore aujourd'hui consultés avec fruit. La royauté bavaroise l'avait amené en Grèce; elle l'avait nommé conservateur de toutes les antiquités du royaume et elle lui avait ménagé l'honneur de fonder l'enseignement de l'archéologie classique dans la jeune université d'Athènes. Instruit, curieux et actif, il fit tourner au profit de la science cette haute situation officielle. Ce furent surtout les îles, jusqu'alors si mal étudiées, qui attirèrent son attention. Pour les explorer, souvent il profita des voyages royaux, où sa place était marquée dans la suite du prince; d'autres fois il tira parti de la présence en Grèce de quelque éminent érudit, pour lequel c'était une bonne fortune que de trouver un compagnon connaissant si bien le pays; c'est ainsi qu'il parcourut pour la quatrième fois les Cyclades avec le grand géographe Karl Ritter. Souvent aussi il partait seul, ce qui est encore la meilleure manière de bien voir sans se hâter, sans rien sacrifier de son programme. Sur le terrain, dans un voyage d'exploration et de découverte, il n'est si cher camarade et ami si dévoué qui ne puisse devenir à un certain moment une gêne et un obstacle.

Ross aborda seul à Larnaca; dès le surlendemain, il se mettait en route. Il parcourut la plus grande partie de l'île; presque tous les sites historiques qu'elle présente furent l'objet de son examen; mais il ne resta que six semaines en tout. Ce fut donc plutôt une reconnaissance rapide qu'une étude approfondie. Il ne pouvait être question de fouilles, quand les jours étaient ainsi comptés; à peine quelques coups de pioche furent-ils donnés, sans résultat, sur l'emplacement de Kition. Le temps manquait, même pour relever tous les vestiges apparens de l'antiquité, pour recueillir tous les renseignemens que pourraient fournir les habitans. Chacune de ces excursions trop rapides laissait après elle un regret. Comme Ross nous le raconte lui-même, souvent il apprenait de quelques paysans qu'à tel ou tel moment il avait passé près d'une ruine qui pouvait être intéressante, près d'un village où l'on avait trouvé des inscriptions et d'autres monumens anciens. Il était tenté de retourner sur ses pas; mais déjà le détour eût été trop long, et il continuait sa route en notant ce détail pour ceux qui viendraient après lui. Le séjour qu'il comptait faire dans l'île fut d'ailleurs encore brusquement abrégé par la peste qui avait éclaté en Syrie; il eut peur de se voir indéfiniment retenu par une de ces quarantaines qui compliquaient alors d'une manière si désagréable les

voyages en Orient; il profita d'une occasion qui s'offrait à lui de retourner tout droit au Pirée. C'était le seul moyen d'échapper au lazaret de Smyrne et à son lourd ennui (1).

Malgré sa rapidité, cette excursion ne fut pas sans profit; elle contribua beaucoup à tourner vers Cypre les yeux des savans. Par ce qu'il avait entendu comme par ce qu'il avait vu lui-même, Ross avait pu se faire, il avait pu donner une idée des richesses que gardait aux archéologues le sol de l'île, pour le jour où l'on prendrait la peine de les chercher. Nous ne songeons point ici à ces récits fantastiques qu'il entendit répéter dans plusieurs villages et qui rappellent ceux que nous-même avons recueillis en Crète (2). Il s'agit de Francs qui débarquent sur la plage, consultent je ne sais quel grimoire, vont droit à une paroi de roc et prononcent à petit bruit une formule magique : la montagne s'ouvre, ils pénètrent dans une caverne pleine de trésors où ils puisent à pleines mains; une fois chargés, ils partent avec leur butin, le rocher se referme derrière eux, et le pâtre qui, caché dans les buissons, les avait épiés et suivis du regard, ne retrouve plus la trace de leur passage et promène en vain ses mains avides sur la pierre lisse et dure.

Ces fables mêmes ont dû être suggérées à l'imagination populaire par des faits réels, qu'elle arrange et commente à sa manière; mais des avertissemens, mais des indices plus sérieux abondaient. La croyance aux trésors cachés était entretenue ici par des trouvailles fréquentes de monnaies et d'objets en métaux précieux. Pendant ses longs siècles de prospérité, dans les temps anciens comme au moyen âge, l'île avait absorbé des quantités d'or et d'argent dont plus d'une parcelle avait dû rester cachée dans ses entrailles. D'autres fois le hasard mettait aux mains de pauvres paysans des monumens devant lesquels un archéologue serait tombé à genoux, mais que détruisaient l'ignorance et la peur. En 1836, près de l'ancienne Tamassos, entre les deux villages d'*Episkopion* et de *Péra*, pendant les chaleurs de l'été, on faisait un trou dans le lit desséché du torrent, pour y chercher un peu de cette eau qui se cache et filtre entre les cailloux, à quelques pieds au-dessous de la surface brûlante; tout d'un coup sous la pioche retentit le son d'un objet en métal. Des voisins accoururent; au bout de quelques heures, on avait dégagé une statue de bronze, parfaitement conservée. Elle était de grandeur naturelle, selon les uns, peut-être un peu plus grande que nature,

(1) La relation de Ross a été publiée en 1852 sous ce titre : *Reisen nach Kos, Halicarnassos, Rhodos und der Insel Cypern.* Ce cahier forme le quatrième volume des Voyages dans les îles grecques (*Reisen auf den Griechischen Inseln*) et contient, comme les tomes précédens, quelques planches, aussi fidèles que le permet l'étroit format d'un court in-octavo.

(2) G. Perrot, *l'Ile de Crète, souvenirs de voyage*, p. 103.

disaient les autres. Ross multiplia les questions; on lui parla d'une figure d'homme debout et nue, à peu près dans l'attitude de certains Apollons très anciens, tel que l'Apollon de Ténée et celui de Théra; la jambe gauche était portée en avant, les bras tombaient le long du corps. Était-ce un produit de l'art phénicien, était-ce un ouvrage grec archaïque, ou bien, comme le ferait croire la mention d'une sorte de pagne qui couvrait les hanches sans cacher les parties sexuelles, une statue d'un caractère tout cypriote, analogue à quelques-unes de celles qui ont été trouvées plus tard à Idalie et à Golgos? De toute manière, c'était un monument d'une inappréciable valeur qu'un bronze de cette dimension, appartenant à des temps qui ne nous ont rien laissé de pareil. Les musées de l'Europe se le seraient disputé à prix d'or, et il aurait fait la fortune de son heureux propriétaire.

Ce qui fut fatal à cette statue, ce fut sa grandeur et sa beauté même. Un petit objet, on peut le dissimuler et le transporter en cachette; mais un monument aussi lourd et d'une telle dimension, jamais on n'aurait pu lui faire traverser l'île sans attirer l'attention de quelque fonctionnaire turc; celui-ci s'en serait saisi tout aussitôt, et, pour toute indemnité, les auteurs de la découverte n'auraient eu que des coups de bâton; jamais on n'aurait voulu croire qu'ils n'avaient pas en même temps trouvé quelque chose de plus précieux encore; d'ailleurs n'auraient-ils pas mérité d'être punis pour avoir tenté de dérober à leurs maîtres cette bonne aubaine? Ils auraient été mis en prison; le village aurait été frappé de quelque impôt extraordinaire ou rempli de garnisaires qui auraient fouillé les maisons. Pour éviter tous ces embarras, on mit la statue en pièces et on se la partagea; on en vendit les morceaux comme vieux cuivre, dans les bazars de Larnaca et de Nicosie, à 5 piastres l'*oke* (1,250 grammes). On n'en tira pas ainsi 100 francs. La tête seule fut conservée; des mains d'un Européen de Larnaca elle passa dans celles de M. Borrell à Smyrne. Où est-elle maintenant? Ross suppose qu'elle a dû entrer au Musée britannique. Je ne l'y ai point retrouvée.

Tout navrant que soit ce récit, on ne peut en vouloir beaucoup à ces malheureux paysans de ne pas s'être exposés, pour l'amour de l'art, à toutes ces extorsions et à toutes ces avanies. Ce qui est plus irritant, c'est l'histoire d'un Corse établi à *Limassol;* agent consulaire d'une grande puissance européenne, il fouillait beaucoup dans le district d'Amathonte et de Paphos. Quand il trouvait des inscriptions, il les mettait d'ordinaire en pièces, persuadé qu'il avait chance de découvrir des trésors dans l'intérieur du bloc sur lequel les lettres étaient gravées. Que de mal a dû faire, que de

destructions a dû provoquer un pareil exemple donné par un Franc, par un personnage revêtu d'un caractère officiel!

Il ne semble pas qu'aucun des résidens européens ou des consuls eût alors encore commencé à rechercher les antiquités cypriotes, et pourtant elles sortaient de terre comme d'elles-mêmes; sur certains points, il suffisait, à la lettre, de se baisser pour les ramasser. A Dali, sur l'emplacement de l'antique Idalion, les villageois, quand ils n'avaient rien de mieux à faire, ouvraient des trous pour retirer du sol de gros blocs auxquels se heurtait souvent leur charrue; ils amélioraient ainsi leur champ, et tiraient quelques piastres de la vente de ces matériaux. En creusant leurs tranchées, ils trouvaient, à chaque instant, des figurines en terre cuite et des fragmens de statue en calcaire. Ross en rencontra dans presque toutes les maisons; il acquit celles qui lui parurent les plus intéressantes. Le léger bénéfice ainsi réalisé suffit à stimuler l'ardeur des Daliotes; quand le voyageur repassa par Dali, on lui montra toute une nouvelle série de figures que, dans l'intervalle, on avait tirées des mêmes collines. Il fit donc de nouveaux achats. La petite collection ainsi formée entra, bientôt après, au musée de Berlin. Celui-ci fut le premier à posséder une suite de monumens dont la provenance cypriote fût bien établie; mais là même, dans ce centre d'études et de recherches archéologiques où se tenait à l'affût de toutes les nouveautés la curiosité toujours en éveil d'un Gerhard, il ne semble pas que ces monumens aient été tout d'abord aussi remarqués qu'ils méritaient de l'être. En les exposant dans la salle assyrienne, on avait bien mis le visiteur sur la voie de comparaisons et de rapprochemens utiles; mais il faut pourtant descendre jusqu'à l'année 1863 pour trouver dans l'organe le plus autorisé de la science allemande, dans la *Gazette archéologique* de Gerhard, un article où soit comprise et signalée l'importance de l'art cypriote. Déjà pourtant l'on était averti; sans insister longtemps ni rien démontrer, Ross avait laissé voir, dix ans plus tôt, combien il était frappé du caractère très particulier de tout ce qu'il apercevait à Cypre. Appareil et procédés de construction, tombeaux, statuaire et céramique, tout lui rappelait ce qu'il avait observé dans celles des îles de l'archipel que l'on sait avoir été le plus longtemps occupées par les Phéniciens, à Mélos par exemple, à Théra et à Rhodes. Avec une sage réserve, il déclarait ne pouvoir définir encore l'art phénicien; mais il indiquait tout au moins, d'un trait rapide et juste, certaines ressemblances qui donnaient fort à penser. Dès lors, les esprits un peu pénétrans pouvaient deviner qu'il y avait là toute une nouvelle province archéologique à conquérir, toute une page de l'histoire de la civilisation à rétablir

lettre par lettre et ligne par ligne, à l'aide des monumens figurés.

Le filon ouvert par Ross fut bientôt exploité par d'autres. C'était le moyen âge français que M. de Mas Latrie venait y chercher en 1846; mais il avait l'esprit trop curieux pour ne pas accorder aussi quelque attention aux antiquités cypriotes. Faute de ressources, il eut le chagrin de voir partir pour Berlin la stèle de Sargon, qui venait d'être découverte à Larnaca lorsqu'il débarqua dans l'île; mais tout au moins put-il former à Dali et dans d'autres endroits une petite collection de figurines en calcaire et en terre cuite. A son retour, ces pièces furent offertes par lui au cabinet des antiques; mais elles n'y ont jamais été exposées. Peu d'années après, en 1850, c'était M. de Saulcy qui visitait Larnaca, au cours de l'un de ses voyages en terre-sainte. On connaît M. de Saulcy; on sait comme il a l'intelligence vive, alerte, aventureuse même, combien l'ont toujours attiré les problèmes les plus obscurs et les plus difficiles, dans combien d'études il s'est engagé sans pouvoir se résoudre à s'arrêter et à s'enfermer dans aucune; tout au moins a-t-il laissé partout sa trace, celle d'une sagacité vaillante, hardie et joyeuse qui pousse des pointes en tout sens, qui amorce et qui fraie les voies que de plus patiens ouvriers viendront ensuite élargir et aplanir tout à leur aise. Sans avoir accordé jusqu'alors à l'histoire de Cypre une attention particulière, M. de Saulcy saisit tout d'abord, au passage et comme au vol, l'importance et l'intérêt des monumens que ses nécropoles commençaient à fournir. Il acquit donc à Larnaca une suite de statuettes que, dès l'année suivante, il cédait au musée du Louvre; en même temps, il y faisait entrer aussi deux objets plus curieux encore peut-être, deux de ces coupes de métal, travaillées au marteau et à la pointe, dans lesquelles on reconnaît aujourd'hui, en toute assurance, un des produits principaux de l'industrie phénicienne, un de ceux que recherchaient le plus tous les riverains de la Méditerranée, les Étrusques et les Latins comme les Grecs des îles et ceux du continent (1). Un de ces vases, en argent doré, avait été recueilli dans les ruines de Kition et vendu à un orfèvre de Larnaca. Celui-ci avait déjà commencé à le briser en morceaux qu'il allait, quelques minutes plus tard, jeter au creuset; il était occupé à ce beau tra-

(1) De Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. X et XI. Un jeune archéologue d'un esprit très pénétrant, M. Clermont-Ganneau, qui a débuté par un coup d'éclat, la découverte de la célèbre stèle de Mésa, vient de soumettre à une étude minutieuse et sagace toutes les coupes de cette espèce connues jusqu'à ce jour. Son mémoire, qui paraît appelé à faire époque dans la science, est en cours de publication dans le *Journal asiatique*, mais il en a dès maintenant indiqué la méthode et résumé les conclusions dans un court essai intitulé *Mythologie iconographique* (Ernest Leroux, 1878) où abondent les vues ingénieuses et fines.

vail quand, par bonheur, le consul de France, M. Tastu, entra dans la boutique. Sans être archéologue, notre agent soupçonna la valeur de cette pièce hors ligne; il l'acquit au poids du métal, et ce fut de lui que la reçut M. de Saulcy.

Vers le même temps, M. Péretié, aujourd'hui premier drogman du consulat de France à Beyrouth, fit dans l'île plusieurs excursions qui furent très profitables à la science. Ce n'est pas un érudit; mais il habite la Syrie et il y recueille des antiquités depuis près de quarante ans; il est donc devenu, par cette longue pratique, un connaisseur de premier ordre. C'est à lui, c'est à son habitude de la langue et du pays, à ses relations étendues, à son infatigable activité, à son tact et à son flair, que nous devons quelques-uns des plus précieux monumens orientaux que renferment les collections publiques et privées de l'Occident. C'est lui qui a découvert, c'est la munificence du duc de Luynes qui a fait entrer au Louvre le fameux sarcophage d'Echmounazar, roi de Sidon, qui est l'honneur de notre musée phénicien. Ce fut de même par M. Péretié que le duc de Luynes reçut, en 1850, un monument qui, dans son genre, n'est guère moins célèbre parmi les philologues : nous voulons parler de cette plaque de bronze qui est connue sous le nom de *tablette de Dali* parce qu'elle a été trouvée tout près de ce village, parmi de nombreux débris de toute sorte, tels que fers de flèches, fragmens de casques, pointes de lances où sont gravés des caractères phéniciens. Cette tablette porte sur ses deux faces trente et une lignes d'une écriture serrée et parfaitement lisible; les caractères vont de droite à gauche. Ross avait déjà transcrit plusieurs inscriptions écrites avec le même alphabet; mais il avait pris celui-ci pour une variété de l'alphabet phénicien. Le duc de Luynes s'avisa le premier de comparer ces textes gravés sur pierre aux légendes de toute une série de médailles dont la provenance cypriote paraissait bien établie; il démontra, par ce rapprochement, que ce système de signes appartenait en propre à l'île de Cypre, qu'il ne paraissait pas avoir jamais été employé hors de ses limites; de là le nom d'*alphabet cypriote*, qui est entré dans l'usage depuis que cette preuve a été faite (1). Quant à dire quelle langue représentaient ces caractères et s'ils avaient servi à noter les sons d'un seul idiome ou de plusieurs, c'était une autre question, à laquelle la science ne devait être en mesure de répondre qu'une vingtaine d'années plus tard. Le duc de Luynes tenta bien d'ébaucher le déchiffrement, mais il ne devina juste que pour une

(1) L'ouvrage de M. de Luynes, qui marque une date importante dans l'histoire de ces recherches, forme un volume in-folio accompagné de douze planches. Il est intitulé : *Numismatique et inscriptions cypriotes* (Paris, 1852).

seule lettre, le *s*. Tout au moins le problème était-il posé correctement et les principaux élémens d'une solution étaient-ils réunis.

Depuis que l'attention a été tournée de ce côté, le nombre des textes cypriotes n'a pas cessé de s'augmenter. En 1877, M. Bréal exposait, avec cette rare lucidité qui fait le charme de tous ses travaux, l'histoire des recherches qui ont abouti au déchiffrement de cette écriture; dans cette étude, il évaluait à près de quatre-vingts le nombre de ces documens, plus ou moins complets, plus ou moins bien conservés (1). Tout récemment encore, de nouvelles inscriptions viennent d'être découvertes; voici même que l'île commence à nous en expédier de fausses. Par bonheur, ces fraudes arrivent trop tard; il y a quelques années, elles auraient pu gêner singulièrement les savans et les jeter hors de la voie; aujourd'hui le travail est trop avancé pour qu'on puisse aisément leur faire prendre le change. Les résultats obtenus ont été dus surtout à la tablette de Dali; par l'étendue et la conservation merveilleuse du texte qui y a été gravé, elle demeure le plus important des monumens de l'écriture cypriote, celui qui a fourni le plus grand nombre de lettres et qui a servi tout à la fois de point de départ et de moyen de contrôle pour toutes les lectures proposées. Avec toute la collection de Luynes, elle est entrée, ainsi que d'autres objets de même provenance, dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

Les achats de Ross, de MM. de Mas Latrie, de Saulcy, Péretié et autres voyageurs européens avaient appris aux paysans quel parti ils pouvaient tirer de leurs trouvailles; on n'avait plus à craindre des destructions comme celle de la statue de bronze dont Ross avait recueilli la lamentable histoire. Pourtant, dans l'île même, les Grecs avaient toujours à redouter l'avidité jalouse des fonctionnaires turcs; ils prirent donc l'habitude de faire passer à Beyrouth tout ce qui se laissait facilement transporter. Là du moins ils échappaient à la surveillance de leurs maîtres. Cet expédient et la prime qu'il assurait aux fouilleurs eurent l'avantage de faire sortir de terre et de conserver beaucoup de vases, de statuettes, de terres cuites et de bronzes; mais, en revanche, il en résulta des confusions fâcheuses : on était souvent fort embarrassé pour savoir quelle était la véritable patrie des objets que l'on achetait sur la côte de Syrie. C'est ainsi qu'il doit exister dans le cabinet de M. de Clercq bien des monumens de provenance cypriote; en effet, depuis une quinzaine d'années, M. Péretié n'a presque rien trouvé, d'Alexandrette à Ascalon, qui n'ait été acquis

(1) *Le Déchiffrement des inscriptions cypriotes*, dans le *Journal des savants* (août et septembre, 1877).

par ce riche amateur. L'an dernier, dans le camp des archéologues, on comptait un peu sur l'exposition rétrospective pour voir au moins les plus belles pièces de cette galerie si vantée par les rares privilégiés qui en ont franchi le seuil; mais, à peu près seule de toutes les grandes collections françaises, la collection de M. de Clercq n'a brillé au Trocadéro que par son absence.

II.

On avait remarqué les objets trouvés à Cypre qui, des mains de M. Péretié, avaient passé dans celles du duc de Luynes, et les musées de l'Europe commençaient à éprouver le désir de voir représentée dans leurs salles cette branche longtemps oubliée de l'art oriental. Peut-être laisserait-elle les artistes assez indifférens; mais on le sentait, il y avait là beaucoup à apprendre pour les historiens. Aussi lorsqu'en 1860 M. Renan se vit chargé par l'empereur d'explorer la côte de l'antique Phénicie, il résolut tout d'abord de ne pas laisser Cypre en dehors de ses recherches; une exploration attentive de l'île lui parut le complément nécessaire des études et des travaux entrepris sur le continent voisin. Au mois d'août 1861, il s'apprêtait à s'embarquer pour Larnaca; il se proposait de parcourir l'île tout entière et d'y préparer une campagne de fouilles pour l'hiver suivant, lorsqu'une douloureuse épreuve vint le forcer à repartir pour la France, atteint tout à la fois dans sa santé et dans ses plus chères affections. De retour à Paris, il regrettait vivement de n'avoir pu visiter Cypre, quand il apprit que M. le comte Melchior de Vogüé allait retourner en Orient. M. de Vogüé, déjà connu par ses recherches sur les églises chrétiennes de la terre-sainte, était aussi très compétent en matière d'archéologie phénicienne. M. Renan lui demanda de comprendre l'île de Cypre dans son itinéraire, et M. de Vogüé, se prêtant à ce désir, se chargea d'organiser les fouilles qui devraient être faites pour le compte de la mission. En compagnie de M. Waddington et avec l'aide de M. Duthoit, architecte, il exécuta, dans les premiers mois de 1862, une exploration complète du sol de l'île; il entreprit même sur plusieurs points des fouilles dont le Louvre a largement profité. Les résultats scientifiques de cette campagne devaient d'abord être compris dans le grand ouvrage de M. Renan, la *Mission de Phénicie;* puis la partie relative à Cypre fut promise comme un ouvrage à part, que donneraient de concert MM. Waddington et de Vogüé. Dans l'intervalle, M. de Vogüé devenait ambassadeur de France à Constantinople et à Vienne, M. Waddington ministre de l'instruction publique et plus tard des

affaires étrangères; aussi ne connaissons-nous encore l'expédition de 1862, ses recherches et ses découvertes que par une relation sommaire de M. de Vogüé, datée de la côte de Syrie (1). La France n'a pas à se repentir d'avoir mis en de telles charges des hommes dont l'esprit s'était formé dans les investigations patientes de la science, tandis que leur caractère se trempait dans ces longs et dangereux voyages; elle sait, par une cruelle expérience, ce qu'il en coûte au pays qui tolère, en de tels postes, l'ignorance étourdie et la légèreté présomptueuse. C'est la science qui peut se plaindre, c'est elle qui peut s'affliger de voir rester inachevés des ouvrages tels que les *Fastes des provinces orientales de l'empire romain*, si bien commencés par M. Waddington. Quant à la relation des recherches entreprises à Cypre par les deux futurs diplomates, les regrets peuvent être moins vifs; depuis leur passage dans l'île, on y a fait des fouilles et des découvertes d'une bien autre importance que les leurs; celles-ci n'en ont pas moins, sur le moment, vivement frappé les savans et les artistes. Ce sont elles qui, les premières, ont permis d'établir quelque chose comme une série chronologique des produits de l'art cypriote; elles ont commencé à donner une juste idée des influences diverses qu'il a subies l'une après l'autre et dont il garde la trace, de l'activité de ses potiers, de ses modeleurs en terre et de ses sculpteurs, de sa fécondité prodigieuse et de la singulière monotonie de ses motifs et de ses formes, pour tout dire en un mot, de sa richesse matérielle et de la pauvreté de son génie.

L'architecte de la mission avait débuté par ouvrir des tranchées dans le voisinage du bourg d'*Athiénau*, sur un mamelon qui avait échappé à l'attention de Ross; M. de Vogüé y avait reconnu, avec toute raison, le site de l'antique Golgos, qui possédait un des sanctuaires les plus célèbres de l'île. L'emplacement était donc des mieux choisis; mais les fouilles furent abandonnées au moment même où la pioche des ouvriers venait d'atteindre et de détruire l'angle sud-ouest du temple que M. de Cesnola a dégagé en 1870 et où il a trouvé un si grand nombre de statues. Si la tranchée, au lieu de rencontrer seulement le mur de l'enceinte, avait été poussée quelques mètres plus loin, vers l'intérieur de l'édifice, le Louvre se serait enrichi dès lors de quelques-unes des figures les plus intéressantes et les mieux conservées que possède aujourd'hui le musée de New-York. La mission française avait été mal servie par la fortune; celle-ci lui devait une revanche, elle la lui donna. M. Duthoit eut la main assez heureuse pour ouvrir, dans cette

(1) *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VI, p. 244.

même région, trois de ces vastes fosses dans lesquelles, lors de leur triomphe suprême, les chrétiens précipitèrent les vaincus de la grande bataille qui se livrait dans les âmes depuis quatre siècles. Statues des dieux, statues de leurs prêtres et de leurs adorateurs, tout ce qui rappelait l'ancien culte et ses odieux symboles était tombé sous la hache et sous le marteau. Les idoles étaient à bas; mais qui sait! peut-être les gentils, après avoir laissé passer l'orage, chercheraient-ils à recueillir ces débris de tout un monde divin, à relever sur leurs bases les statues renversées; peut-être leur piété rendrait-elle à ces victimes des hommages semblables à ceux dont les premiers chrétiens entouraient les restes de leurs martyrs. Il fallait éviter ce danger; on enterra donc, on cacha tous ces morts dans des ravins écartés. Les bourreaux des confesseurs de la foi s'étaient souvent acharnés à réduire en cendres les cadavres des condamnés pour les soustraire à la tendresse de leurs coreligionnaires et surtout pour leur enlever cette espérance de la résurrection des corps qui avait soutenu le fidèle au milieu des supplices (1). La haine des chrétiens pour l'idolâtrie eut ici des raffinemens du même genre. Les têtes des statues furent jetées dans un trou, dans un autre les torses; un troisième reçut les bras et les jambes. Pour restituer une figure, il aurait fallu tout l'art et toute la patience de ces habiles praticiens que les musées emploient à la restauration des marbres et des vases. Ce n'était pas sur place et au cours de leurs fouilles que MM. de Vogüé et Duthoit pouvaient songer à entreprendre une de ces lentes et laborieuses recompositions, un travail comme celui qui, de plusieurs centaines de fragmens, a tiré les statues des frontons d'Égine telles que nous les voyons à Munich. Pour en apporter en France les matériaux, il aurait fallu en charger tout un navire, et la valeur esthétique des figures cypriotes n'aurait peut-être pas justifié tant d'efforts et de dépense. On se contenta donc de choisir, dans les trois dépôts, les fragmens les mieux conservés. Sans parler de curieux ex-voto et de morceaux intéressans à divers titres, on put tirer de ces débris une centaine de têtes plus ou moins bien conservées.

La mission rapportait de plus, outre des inscriptions phéniciennes, cypriotes et grecques, des fragmens de décoration architecturale, des chapiteaux, qui ont attiré l'attention des historiens de l'art par l'étrangeté de leurs formes (2). Tous ces objets vinrent

(1) On trouvera, à ce sujet, de bien curieuses observations dans une dissertation de M. Edmond Leblant, intitulée *Mémoire sur les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII.

(2) M. Chipiez a tiré grand parti de ces chapiteaux pour jeter quelque jour sur la question des sources orientales de l'ordre ionique; on les trouvera figurés et appréciés

se joindre, pour former le noyau de la collection cypriote du Louvre, aux monumens que M. Guillaume Rey avait recueillis dans l'île et libéralement offerts au musée. Après une première exploration du Haouran, où il avait comme frayé la voie à MM. Waddington et de Vogüé, M. Rey s'était consacré surtout à l'étude des édifices laissés par les croisés sur le sol de la Syrie; c'était dans cette pensée qu'il en avait parcouru les districts les plus infréquentés et les plus difficiles d'accès, pour visiter ensuite cette île de Cypre où s'étaient réfugiés, une fois chassés de la Palestine, les chevaliers et les princes latins (1). Cependant, s'il faisait porter de préférence ses recherches sur les ruines et les souvenirs du moyen âge, il n'en avait pas moins saisi toutes les occasions de signaler et d'acquérir les monumens antiques qui se rencontraient sur son chemin; c'est ainsi que le Louvre lui doit, outre l'une de ses plus belles inscriptions phéniciennes, un précieux fragment de statue royale, acheté par lui, en 1857, à *Sarfend*, l'antique Sarepta, entre Tyr et Sidon. La statue, lorsqu'il en devint maître, venait de sortir de terre, et il existe bien peu de monumens de cette dimension que l'on puisse citer avec autant de confiance comme représentans de l'art phénicien, tel qu'il était dans ces âges reculés où l'Égypte des Thoutmès et des Ramsès imposait à tous les peuples riverains de la Méditerranée l'imitation de son style et de son goût, comme la Grèce le fera dix ou douze siècles plus tard.

Dès 1860, M. Rey avait rapporté d'un premier séjour à Cypre une statue de pierre calcaire, à peu près grande comme nature, à laquelle il ne manque que les pieds. La tête est couronnée de feuillage, la barbe longue et pointue; le corps est drapé dans un vêtement étroit et collant. Il est entré dans les musées, depuis ce temps, un certain nombre de figures cypriotes plus importantes, soit par leurs proportions, soit par la variété des attributs qui les caractérisent; mais alors c'était une rareté, et seul peut-être en Europe Berlin avait la pareille. Ce même don comprenait encore, outre d'autres objets de moindre importance, un bouclier de bronze et deux bustes, l'un d'homme, l'autre de femme, qui provenaient aussi de Dali. Quoique moins anciens que la statue, ces bustes sont remarquables par la couche de peinture antique qui y couvre en-

dans son *Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs*, au chapitre de la Phénicie (p. 123).

(1) Les documens recueillis pendant ces courses ont été mis en œuvre par M. Rey dans plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons que l'*Étude sur l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Cypre*. Le même érudit a été chargé par le ministère de l'instruction publique d'achever et de publier le grand travail jadis entrepris par Ducange sur les *Familles d'Outre-mer*. Il en a déjà donné le premier volume dans la *Collection des documens inédits*.

core la pierre, par les tons rouges et noirs du visage et des cheveux. Une fois mis sous les yeux du public avec ceux qu'avait rassemblés M. de Vogüé, ces fragmens étaient assez nombreux, ils présentaient des caractères communs assez particuliers pour provoquer des réflexions et des études qui encouragèrent l'administration du musée à développer cette partie de la collection confiée à ses soins. C'est ainsi qu'en 1865 elle obtint du ministre de la marine qu'il fît enlever par un bâtiment de guerre le fameux vase d'Amathonte, dont M. de Vogüé avait pris possession quelques années plus tôt, au nom de la France. Ce grand vaisseau, taillé dans un calcaire poreux, a 3^{m},20 de diamètre et 1^{m},85 de hauteur; il pèse environ 14,000 kilogrammes; il est intéressant, non-seulement par ses dimensions tout exceptionnelles, mais aussi par l'ornementation de ses quatre fausses anses. Grâce aux soins de M. le lieutenant de vaisseau Magen, l'opération, qui présentait ses difficultés et ses dangers, réussit parfaitement; le vase, après avoir été de Marseille au Havre et avoir remonté la Seine sur un bateau plat, put être placé au Louvre le 13 juillet 1866 (1).

Il importe, à ce propos, de protester contre une assertion malveillante de M. von Loeher. A côté du vase que nous possédons aujourd'hui s'en trouvait un autre un peu plus grand, dont les anses étaient plus simplement décorées. Ce second vase était déjà *brisé en plusieurs morceaux* du temps de Ross, et M. von Loeher le reconnaît, en se servant des mêmes expressions que ce voyageur (2). En même temps, sur la foi de je ne sais quels dires, il accuse les matelots français de l'avoir *mis tout à fait en pièces* pour faciliter l'enlèvement. Le *tout à fait* caractérise bien l'esprit de l'écrivain dont nous avons indiqué les qualités et les défauts. Tout autre, qui n'aurait point eu sa passion secrète et son parti pris, se serait aisément représenté ce qui a dû se passer. Pour déplacer le vase encore intact, pour préparer le chemin par lequel on devait le conduire jusqu'à la mer, il a fallu fouiller et remuer le sol, abattre les buissons au milieu desquels, d'après Ross, se cachaient les débris du vase brisé; les morceaux de celui-ci, peut-être encore rapprochés, ont pu dans le cours de ce travail se détacher et tomber chacun de son côté. Voilà en quoi consiste cette prétendue destruction. Quant à l'épithète de *brigandage*, appliquée à l'enlèvement du grand cratère, M. von Loeher a pris soin de se réfuter lui-même : nul n'a

(1) Sur les détails de cette opération, on pourra consulter une intéressante *relation* insérée en 1867, par M. Magen, dans le *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts,* d'Agen.

(2) Ross, p. 170. Von Loeher, p. 284 : *in Trümmer gebrochen.* Plus loin : *diese wurde von den Matrosen vollends in Trümmer geschlagen.*

mieux montré à quelles chances d'anéantissement étaient exposés, jusqu'à ces derniers temps, les monumens qui restaient abandonnés à eux-mêmes sur le sol de Cypre.

III.

Le moment approchait où allaient commencer, sur divers points de l'île, des fouilles plus profondes et plus productives que toutes celles qui avaient été entreprises jusque-là par des villageois égratignant le sol à la dérobée ou par des voyageurs toujours pressés. Le premier agent européen qui ait recherché les antiquités cypriotes, ce fut le comte de Maricourt, vice-consul de France à Larnaca. Sa famille et lui avaient l'habitude de se promener, les beaux soirs d'été, sur la plage marine ou le long du grand lac salé, qui s'étend au sud de la ville. Là, sur la pente d'une petite colline qui domine cette lagune, un jour, le consul, en remuant le sable du bout de sa canne, heurta et mit au jour une petite statuette de terre cuite; il continua la fouille avec le même instrument et dégagea plusieurs autres figurines. Cette découverte toute fortuite le mit en goût. On revint le lendemain au même endroit avec quelques pelles et l'on fit de nouvelles trouvailles, distraction précieuse dans la vie monotone d'une petite ville turque. Chaque soir on pouvait voir la bande se diriger vers la colline pour y reprendre son travail de la veille; on allait ramasser des statuettes comme en France on va cueillir des fraises ou des champignons. Les autres Européens, par courtoisie, et les indigènes, par crainte de déplaire au consul, s'abstenaient de toucher à ce terrain, où, d'après des inscriptions qui s'y montrèrent plus tard, devait exister jadis un temple de Déméter Paralia, divinité protectrice des marins. En peu de mois, M. de Maricourt eut une collection qui, dit-on, ne manquait pas de valeur; elle contenait surtout de petites pièces de l'époque gréco-romaine.

En 1865, M. de Maricourt mourut à son poste, du choléra; mais alors se mettaient à l'œuvre MM. Hamilton Lang et Louis Palma de Cesnola.

Ce fut comme représentant d'une maison de commerce de Beyrouth que M. Lang vint, vers 1860, s'établir dans l'île; mais, bientôt après, la *Banque ottomane* le nommait directeur du comptoir qu'elle fondait à Larnaca. Chargé, à plusieurs reprises, de gérer les affaires du consulat anglais pendant les absences des titulaires, il reçut, en 1871, le titre de vice-consul; mais il y renonçait, dès l'année suivante, pour aller prendre la direction de l'importante succursale d'Alexandrie. Il a passé de là à Bucharest, d'où est daté le livre qu'il s'est décidé à écrire, après l'annexion de Cypre, pour

fournir des renseignemens à ses compatriotes sur leur nouvelle possession et pour leur exposer ses vues sur l'avenir de la colonie. M. Lang, c'est donc un négociant et un banquier. Enfant d'une de ces familles nombreuses comme l'Écosse en compte tant, il avait dû de bonne heure aller chercher fortune par le monde, comme l'avaient fait avant lui bien d'autres fils de cette race énergique et sensée, dure au travail et dure au gain. Lisez l'ouvrage qu'il vient de publier, et vous serez frappé de voir comme ses belles découvertes y tiennent peu de place. L'auteur s'étend, avec une complaisance marquée, sur les richesses naturelles de l'île, sur son agriculture, sur son industrie et ses revenus ; il nous donne tout au long l'histoire de l'exploitation agricole qu'il avait créée près de Larnaca, et il expose avec beaucoup de détail les conditions que doit remplir une machine à battre, pour se faire accepter par les laboureurs cypriotes et par leur bétail, qui ne veut pas manger la paille hachée; mais sur les statues, sur les monnaies, sur les deux temples qu'il a découverts, quelques mots à peine, très brefs et très insuffisans. Pourtant le public anglais a sous les yeux, au Musée britannique, la plupart de ces monumens, et s'il est un pays où les souvenirs classiques paraissent chers et familiers aux gens du monde, c'est bien l'Angleterre. C'est que l'archéologie n'avait pas le cœur et les prédilections secrètes de M. Lang. Les fouilles et l'achat des antiquités n'ont jamais été pour lui qu'un passe-temps agréable. Cet amusement ne risquait d'ailleurs pas de lui devenir jamais onéreux, tant était vif l'empressement avec lequel les musées de l'Occident, depuis quelques années, se disputaient les monumens que restituait à la science le sol de l'île, cette mine si riche et si longtemps négligée.

Quant à M. de Cesnola, ce fut le jour de Noël 1865 qu'il arrivait à Larnaca comme consul des États-Unis d'Amérique; il raconte son débarquement avec cette bonne humeur qui fait un des principaux charmes de son livre. A Larnaca, comme dans tous les ports de la Syrie, il n'y a point de bassin fermé où l'on soit à l'abri du flot et où l'on puisse aborder à quai; vivement poussées par un dernier élan des rames, les barques viennent s'échouer sur la grève. Lorsqu'il y a de la houle, il est à peu près impossible d'atteindre la plage sans avoir été mouillé jusqu'aux os; demandez à tous ceux qui sont descendus à Jaffa, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie! La mer était dure le jour où, sur une large mahonne à l'arrière de laquelle flottait la bannière étoilée, le consul d'Amérique gagnait la côte avec sa femme, avec les *cawass* et les employés de la chancellerie; ceux-ci étaient venus le chercher à bord du paquebot autrichien et lui rendre leurs devoirs à la mode orientale, en lui baisant la main. A peu de distance du rivage, la

lourde barque, très chargée de malles et de gens, talonna dans le sable et refusa d'aller plus loin malgré tous les efforts des bateliers. Entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, ceux-ci prirent les passagers sur leurs épaules et les mirent, l'un après l'autre, en lieu sûr; mais, lorsqu'ils s'apprêtèrent à débarquer Mme de Cesnola, ces braves gens, à leur grande surprise, rencontrèrent une résistance obstinée. Une jeune femme, une Américaine, se laisser emporter ainsi dans les bras de ces hommes, de ces sauvages à demi nus! Plutôt retourner à bord et quitter Cypre sans y prendre terre! La malheureuse amante de Paul, Virginie, n'était pas plus inflexible dans ces scrupules de pudeur qui lui ont coûté la vie et à nous tant de larmes. Alors, dans la foule qui s'était amassée pour assister au débarquement du consul, quelqu'un eut une idée qui semblait devoir tout concilier : on courut à une maison voisine, on en rapporta un grand fauteuil que deux rameurs assujettirent sur leur épaule, et l'on pria Mme de Cesnola de s'y asseoir; élevée sur cette sorte de trône, elle arriverait jusqu'à la plage sans avoir eu à subir le contact qui lui répugnait, elle entrerait dans l'île comme une reine dans son royaume! Toute séduisante qu'elle parût, la proposition fut encore repoussée. La situation commençait à devenir embarrassante. Par bonheur, l'embarcation, allégée des fardeaux qui l'alourdissaient, fut tout à coup poussée plus près du bord par une vague plus forte que les autres. Cette fois, de l'avant, la fière Américaine put s'élancer sur le sable sans accepter le secours de ces bras qui l'eussent déshonorée; elle prit un bain de pied, mais l'honneur était sauf!

Ainsi commencé, le séjour de M. de Cesnola dans l'île se prolongea jusqu'au printemps de 1876; il fut à peine interrompu par quelques courtes excursions en Italie, en France et en Angleterre, puis par un voyage en Amérique, vers 1872. Pas plus que M. Hamilton Lang, M. de Cesnola ne paraissait d'ailleurs appelé, par son éducation et par les débuts de sa carrière, à entreprendre des recherches qui feraient époque dans l'histoire de l'archéologie. Né en 1832 à Rivarolo, près de Turin, il appartient à une vieille famille piémontaise, celle des comtes Palma. Un de ses membres, le comte Alerino Palma, fut, en 1821, l'un des chefs de cette révolution avortée qui préparait l'avenir de l'Italie. Exilé avec Santa-Rosa, dont il avait partagé les espérances et les tristesses, il alla comme lui prendre part aux luttes de l'indépendance grecque, et mourut à Athènes, en 1851, vice-président de la cour de cassation. Son jeune neveu, le comte Louis Palma de Cesnola, n'a pas dû faire dans sa première jeunesse d'études bien profondes; élève de l'école militaire ou *Académie royale* de Turin, il se voyait appelé sous les drapeaux avant l'âge par la guerre contre l'Autriche; à seize ans,

en 1849, il gagnait l'épaulette de lieutenant et la croix sur le champ de bataille de Novare. C'était alors, dit-on, le plus jeune officier de l'armée sarde.

De pareils débuts semblaient promettre une carrière brillante; mais le jeune homme avait l'esprit aventureux et la tête vive; à la suite d'une discussion avec ses chefs à propos de je ne sais quelle question de discipline, en 1854, il donnait sa démission. Il ne pouvait pourtant ni ne voulait rester oisif; il entra au service de l'Angleterre, qui cherchait alors par tous les moyens à grossir les forces qu'elle avait en Crimée. La conclusion de la paix entre la Russie et les puissances alliées vint lui rendre sa liberté. Ne trouvant point dans son pays ni dans l'ancien monde l'emploi de son activité et de ses talens, il passa en Amérique, s'établit à New-York et y vécut de leçons d'italien, de musique et d'équitation. Sa tournure et sa belle humeur, ses façons de gentilhomme et de soldat lui avaient ouvert quelques-unes des meilleures maisons de la ville; sa couronne de comte n'avait pas nui à son succès; on sait quel cas cette société toute démocratique fait des titres de noblesse européens. Elle se vante bien haut d'être toute nouvelle, de dater d'hier à peine; elle repousse en principe toute distinction honorifique, mais les instincts secrets et profonds du cœur humain prennent leur revanche dans cette involontaire déférence qu'elle témoigne à ceux qui ont ou qui prétendent avoir des ancêtres, c'est-à-dire un passé de famille, des traditions remontant à plusieurs siècles. Ses respects ne s'adressent d'ailleurs pas toujours à des blasons aussi authentiques que celui des comtes Palma.

Servi par ces circonstances et par ces avantages, M. de Cesnola épousa, en 1861, la fille de l'un des meilleurs officiers de la marine fédérale, le commodore Samuel Reid. Ce mariage lui assurait de puissans appuis; aussi, quand éclata la guerre de sécession, quand les états du Nord se virent forcés d'improviser, en quelques mois, les cadres de plusieurs armées, fut-il nommé d'emblée colonel d'un régiment de cavalerie, le quatrième de New-York. En cette qualité, il prit une part des plus distinguées à toutes les actions de la rude campagne du Potomac, et il était en passe d'arriver à la plus haute situation quand il eut le malheur d'être fait prisonnier au combat d'Aldie, en Virginie: pour la cinquième fois de la journée il chargeait à la tête de son régiment; son cheval fut tué sous lui; il tomba aux mains de l'ennemi. La captivité dura neuf mois et fut très pénible. Un cartel d'échange lui permit de reprendre son commandement; il le garda jusqu'au jour où le régiment fut licencié, en 1865. Alors, malgré les plus flatteuses instances, il témoigna la volonté bien arrêtée de renoncer à la carrière militaire. Il avait largement payé sa dette à sa patrie d'adoption; pendant ces quatre

années, il avait assisté à trente-neuf batailles ou combats. En récompense de ses actions d'éclat, il reçut donc du président Lincoln, avec le titre de citoyen américain, le brevet honoraire de général de brigade (*brigadier-general*), et bientôt, grâce tout à la fois aux services rendus et aux influences dont il disposait, il obtint d'entrer dans le service diplomatique; le ministre des affaires étrangères le nomma consul à Cypre.

Si, de plusieurs postes qui lui étaient offerts, le général de Cesnola préféra Cypre, c'était surtout pour se rapprocher de l'Italie, pour retrouver un climat et un milieu qui la lui rappelassent; ce n'était pas qu'il eût encore conçu la pensée de ces fouilles qui devaient faire tout ensemble sa gloire et sa fortune. De toutes les qualités qui sont nécessaires pour assurer le succès d'une pareille entreprise, il n'en avait laissé paraître jusque-là qu'une seule; mais c'est de beaucoup la plus importante. Je veux parler de la décision et de la hardiesse, d'un certain tour de caractère et d'esprit qui font que l'on aime l'imprévu, que l'on ne s'effraie point de l'obstacle, que l'on s'anime et que l'on s'échauffe à la lutte sans rien perdre de son sang-froid. Ces dons naturels avaient été développés chez lui par les hasards de sa vie et par l'habitude du commandement militaire. Ce qui lui donna l'idée de les appliquer à des recherches archéologiques, ce fut tout à la fois le loisir et l'exemple.

Pour un agent américain, le poste de Larnaca est ce que l'on appelle, par un de ces euphémismes où se complaît le langage diplomatique, un poste d'observation. Pas d'intérêts politiques, ni même d'intérêts commerciaux à défendre. En fait de nationaux à protéger, de loin en loin un passant, quelque touriste qui revient d'Égypte ou de Palestine. Tout le rôle de l'agent se borne à tenir son gouvernement au courant par sa correspondance. Or, il le comprend bien vite, plus ses dépêches seront courtes, plus elles auront chance d'être lues quelquefois. S'il avait, en entrant dans la carrière, quelque disposition à faire abus de la plume et à prendre trop au sérieux sa tâche de rapporteur, l'expérience l'a corrigé. Si consciencieux que l'on soit, on se lasse de noircir du papier pour remplir un carton vert. Une fois que l'on a modéré sa plume, on a bien du temps à soi. Comment l'employer, si l'on n'est pas un de ces sots qui se résignent au désœuvrement et à l'ennui? Cela dépendra des lieux et des goûts. Ici l'on demandera des distractions à la chasse ou à la pêche; ailleurs on en trouvera dans la géologie ou l'histoire naturelle, dans l'étude d'un pays sauvage ou de mœurs singulières. Là où tout est plein encore des traces et des restes de l'antiquité, on se trouvera conduit, par les occasions et les tentations qui s'offrent de toutes parts, à s'occuper peu ou prou d'ar-

théologie. Quel plaisir de se créer une collection dont chaque objet vous rappellera le souvenir de quelque adroit achat ou de quelque fouille heureuse, comme les bois de chevreuil ou les hures de sanglier dont il orne sa demeure rappellent au chasseur telle brillante menée de ses chiens, tel défaut habilement relevé, tel hallali triomphant! Quant à la dépense, elle est à la portée de toutes les bourses. C'était autrefois une maxime établie que la guerre doit nourrir la guerre, et l'on pourrait citer tel peuple qui la pratique encore dans toute sa dureté; de même dans un terrain aussi riche que l'a été jusqu'ici celui de Cypre, des fouilles bien conduites et que favorise un peu la chance ont toujours suffi à payer leurs propres frais et à fournir les fonds nécessaires pour de nouveaux travaux et de nouvelles découvertes.

De 1866 à 1869, tout le monde à Cypre donnait des coups de pioche et remuait la terre avec une activité fiévreuse. On se serait cru en Californie, le lendemain du jour où y avait été signalée la présence de l'or. Chacun avait son *placer*, son filon qu'il suivait avec une ardeur passionnée, ses agens dressés à la recherche des antiquités, ses ouvriers que l'habitude avait rendus singulièrement adroits et expéditifs, malgré les mauvais outils dont ils s'obstinaient à se servir. M. Lang avait été l'un des premiers à suivre l'exemple de M. de Maricourt. Il avait commencé par acheter aux paysans des vases de verre et d'argile : « Ma maison, dit-il, ressemblait à une boutique de potier, et je ne savais plus où rien poser. » Plus tard, en 1869, il découvrit à Dali un temple dont il a négligé, par malheur, de nous donner le plan, omission d'autant plus regrettable que l'on ne sait presque rien sur la disposition de ces sanctuaires de l'île qui attiraient de si nombreux pèlerins. Si cette négligence nous prive de renseignemens qui auraient leur intérêt pour l'histoire de l'architecture et des cultes orientaux, ces fouilles n'en donnèrent pas moins des résultats importans, statues et statuettes en pierre et en terre cuite, de dimensions différentes et plus ou moins bien conservées, figurines en bronze, pour la plupart d'un style qui se rapproche de l'égyptien, ornemens d'émail bleu ou blanc, paraissant avoir appartenu à des colliers, débris de vases, verres presque tous brisés en menus fragmens, médailles d'argent, appartenant à la plus ancienne période du monnayage de l'île, avec plus d'un type nouveau et des légendes en caractères cypriotes. Ces pièces de monnaie furent trouvées en deux groupes, sous ce qui devait être le pavé du temple. M. Lang semblait prédestiné aux bonnes fortunes numismatiques. En 1870, cinq jeunes gens cherchaient des statuettes dans cette dune de sable où M. de Maricourt avait fait ses premières trouvailles. L'un d'eux, de la pointe de son outil, heurta un vase de bronze. Il le souleva dans ses mains; le

vase se rompit, en laissant voir des médailles qui brillaient au soleil. Ses compagnons ne s'étaient aperçus de rien; il se hâta de recouvrir le vase, pour revenir le prendre quand il serait seul; mais quelques instans après, pris d'inquiétude et de curiosité, il le dégageait de nouveau pour bien se convaincre qu'il n'avait pas rêvé. Cette fois, l'éclat du métal attira les yeux du voisin; il fallut partager à cinq. On compta les pièces, et les heureux associés emportèrent leur butin. Ils gardèrent le secret pendant deux grands jours; au bout de ce temps, ne pouvant contenir sa joie, la femme de l'un d'eux conta la chose à ses commères. Le bruit en vint aux oreilles de M. Lang. Il se mit en campagne; quelques heures après, il avait entre les mains six cents statères d'or de Philippe et d'Alexandre. Il les avait échangés contre autant de napoléons. Sans doute il faisait, c'est le cas de le dire, un marché d'or; mais les vendeurs n'avaient pas non plus à s'en plaindre. C'était une chance pour eux de trouver là quelqu'un qui fût en mesure de débourser, dans la journée, une somme de 12,000 francs. A garder leur trésor et à vouloir en tirer eux-mêmes parti, ils n'auraient gagné que des avanies; l'autorité turque aurait employé tous les moyens pour les dépouiller. C'est ce qu'ils comprirent; ils avaient dissimulé d'abord un certain nombre de pièces; ils finirent par les céder presque toutes, les unes après les autres, à M. Lang; celui-ci évalue à une centaine environ celles qui lui échappèrent. Toutes ces médailles étaient d'ailleurs bien conservées et quelques-unes à fleur de coin. Les types très communs une fois écartés, cette suite de monnaies, soigneusement étudiée par M. Poole, fournit au cabinet du Musée britannique quatre-vingt-douze variétés nouvelles du statère des deux célèbres conquérans.

La surprise était agréable pour les numismates et l'opération fructueuse pour M. Lang; cependant celui-ci, dans ses fouilles de Dali, avait fait une dernière découverte dont il était plus fier encore. Lui si calme d'ordinaire, on pourrait même dire si froid, il enfle ici la voix et prend un ton presque lyrique : « Cette pierre, s'écrie-t-il, vaut à elle seule tous les trésors trouvés dans les mines et les tombes de l'île; je n'échangerais pas contre eux le bonheur de l'avoir trouvée de mes mains! » Il s'agit d'une inscription bilingue, phénicienne et cypriote, sur marbre, qu'avait aussi fournie le site du temple. La partie cypriote était à peu près intacte; quant à la partie phénicienne, elle était mutilée; mais, par une heureuse coïncidence, d'autres inscriptions phéniciennes d'un contenu analogue, trouvées à la même place et dans le même temps, permettaient de suppléer avec certitude les parties qui manquaient. Elle se lisait ainsi : « Le... jour du mois,... dans la quatrième année du roi Melekyathon, roi de Kition et d'Idalion, cette statue fut

élevée et dédiée par notre seigneur Baalram à notre dieu Reshep Mikal. Puisse-t-il écouter sa voix et le bénir! » Il faut voir dans l'étude de M. Bréal, déjà citée par nous, quel rôle capital ce texte bilingue a joué dans le travail du déchiffrement de l'écriture cyprienne. M. Lang s'y était essayé le premier; il avait eu quelques vues ingénieuses et justes, mais il avait été trompé par certaines analogies qu'il avait cru saisir entre l'alphabet de Cypre et celui de la Lycie (1). Ce fut l'assyriologue George Smith qui, après une attentive comparaison des deux textes, procéda au déchiffrement « avec une sagacité qu'on oublie presque d'admirer, le génie se présentant sous la forme du bon sens porté à la plus haute puissance. » Elle était trouvée, la clé qui devait ouvrir cette porte si longtemps fermée! Dans le texte cypriote, Reshep Mikal devenait Apollon Amycléen. Cette transcription a une importance capitale; elle nous montre une fois de plus quelle influence la Phénicie a exercée, dans des temps lointains, sur la naissance et le développement des religions grecques. On se tromperait donc en restreignant cette influence à la conception et au culte d'Aphrodite; l'Apollon Amycléen de Laconie paraît être aussi d'origine syrienne. Autre conséquence : le temple découvert par M. Lang était consacré à un dieu que les Phéniciens invoquaient sous le nom de Reshep et les Grecs sous celui d'Apollon.

Ce ne fut pas là tout le butin épigraphique qui fut recueilli par M. Lang sur ce même point; il en tira encore huit autres inscriptions sur marbre, dont six phéniciennes, une grecque, une cypriote. L'année suivante il faisait à *Pyla*, tout près de sa ferme, des fouilles qui lui donnèrent aussi plusieurs statues, dont quelques-unes plus grandes que nature; elles avaient été trouvées dans des restes de substructions qu'il croit avoir appartenu à un temple. Ce fut surtout le Musée britannique qui s'enrichit des découvertes de M. Lang; mais des objets provenant de sa collection se rencontrent aussi dans d'autres musées de l'Europe, ainsi à Berlin et à Paris.

Le successeur de M. de Maricourt, M. Tiburce Colonna-Ceccaldi, aujourd'hui commissaire de France au Montenegro, fit aussi à Dali et sur quelques autres points de l'île d'importantes recherches dont le Louvre a largement profité (2). Le consul anglais, M. Sandwith,

(1) *Society of biblical archeology*, t. I, p. 116 : *on the discovery of some cypriote inscriptions*, by R. Hamilton Lang. Le même cahier contient, quelques pages plus loin, le mémorable essai de G. Smith, *on the reading of the cypriote inscriptions*.

(2) M. T. Colonna-Ceccaldi a lui-même exposé devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres les principaux résultats de ses recherches (*Comptes-rendus*, 1878, p. 300). La *Revue archéologique* (t. XIX, pl. V et VI) a fait graver les principales pièces de la collection qu'il avait formée.

avait en vain tenté d'obtenir de la Porte un firman qui lui permît d'entreprendre des fouilles; par respect pour les droits du sultan, l'ambassadeur de la reine s'était toujours refusé à exercer sur les ministres turcs la pression nécessaire; ceux-ci alléguaient les intentions du gouvernement ottoman, qui voulait former un musée et ne pouvait laisser dépouiller l'île de ses richesses. La plaisanterie était bonne. M. Sandwith n'en réussit pas moins à se faire une assez belle collection.

Nous ne devons pas oublier les services rendus par un Grec de Larnaca, M. Dimitri Piéridès. Tout enfant, il avait été adopté par un riche Anglais de passage à Cypre; celui-ci l'avait emmené en Angleterre et lui avait fait donner une éducation classique. De retour dans l'île, protégé anglais, employé à la Banque ottomane, M. Piéridès devait à cette situation une indépendance qui favorisait ses études et ses acquisitions. Il a sauvé et publié beaucoup d'inscriptions phéniciennes, cypriennes et grecques; mais ce qu'il recherchait surtout, c'était les médailles; il était l'associé de M. Lang dans l'affaire des statères d'Alexandre. La numismatique lui doit de précieuses conquêtes.

Enfin, encouragés par les prix très rémunérateurs qu'ils trouvaient à Larnaca, les paysans eux-mêmes s'étaient mis partout à fouiller. Le poids de plus en plus lourd de l'impôt les dégoûtait du travail des champs; sur certains produits, les taxes ne laissaient au cultivateur presque aucun bénéfice. Les vases au contraire et les statuettes n'avaient point de tribut à payer au fermier des dîmes; il suffisait de savoir vendre en cachette. Il y a d'ailleurs dans cette chasse aux antiquités un imprévu, des surprises, des coups de fortune qui lui donnent quelque chose de l'attrait des jeux de hasard. Une fois que l'on a goûté de ce métier, on n'en veut plus faire d'autre; on prend en pitié la culture, l'ingrate monotonie de ses occupations régulières, les faibles profits qu'elle promet sans tenir toujours parole.

Ce furent les Daliotes surtout qui se firent de ces recherches une profession. Les gens d'*Athiénau*, le village qui a remplacé Golgos, sont muletiers de père en fils; ceux de Dali devinrent presque tous *fouilleurs* de leur état; il faut bien inventer ce mot pour désigner ce métier, qui n'a pas d'analogue chez nous. Ils avaient pris l'habitude, une fois la moisson finie, d'en demander une autre au sol dépouillé de ses récoltes; ils le sondaient et le retournaient un peu au hasard, et presque toujours ils trouvaient quelques objets de défaite facile. Ils avaient acquis ainsi quelque expérience, et, lorsque commencèrent les grandes fouilles de MM. Lang et Cesnola, ceux-ci recrutèrent leurs meilleurs ouvriers parmi les Daliotes. Il faut lire dans le livre de M. de Cesnola la touchante histoire d'un paysan de

ce village que M. Lang avait employé comme contre-maître. Le pauvre homme, à fouiller pour son compte ou pour celui d'autrui, avait gagné quelque argent; mais, devenu vieux, il eut la faiblesse de céder tout son bien à ses enfans. Il comptait sur leur reconnaissance; ceux-ci furent ingrats et le laissèrent dans le dénûment. Pour comble de malheur, il avait eu l'imprudence de se porter caution pour un de ses parens; celui-ci n'ayant pas tenu ses engagemens, Hadji-Iorghi fut sommé de payer la dette. Il ne put s'acquitter; le cadi de Dali le fit emprisonner à Larnaca. On l'y garda deux mois environ, puis de guerre lasse on lui ouvrit les portes de la prison. Le vieillard se mit en route pour son village. « Je le rencontrai, dit M. de Cesnola, assis sur une pierre, affamé, épuisé, brisé par le chagrin. Sa détresse fendait le cœur; le peu d'argent que je lui donnai ne pouvait guérir sa blessure. Il arriva péniblement à Dali; le lendemain, on le vit se lever et marcher à pas chancelans vers ces tombes qu'il aimait et dont beaucoup avaient été ouvertes par ses mains et lui avaient livré leurs trésors; il voulait leur faire encore une visite. Le soir il ne rentra pas au logis. Au matin, on se mit à sa recherche. On le trouva accroupi dans un des caveaux funéraires, les genoux au menton, les yeux fixes; il avait à la bouche une pipe d'où ses lèvres pâles et froides ne devaient plus jamais tirer de fumée. Le pauvre Hadji-Iorghi était allé rejoindre tout ce peuple des anciens morts dont il avait tant de fois remué les ossemens; il était désormais à l'abri des rigueurs de la loi et des cruautés de l'ingratitude filiale. »

IV.

Avec tous ces exemples sous les yeux, M. de Cesnola, actif et curieux comme il l'était, ne pouvait résister longtemps au désir de tenter, lui aussi, la fortune. Il commença par la banlieue de Larnaca, et ses fouilles lui donnèrent des résultats assez importans pour le mettre en goût. La plupart des monumens étaient de l'époque gréco-romaine. Des trois mille tombes environ qu'il dit avoir ouvertes pendant dix ans dans le voisinage de Larnaca, un très petit nombre lui parurent de la période phénicienne. Il en tira cependant un sarcophage de marbre en forme de couvercle de momie, tout fait semblable à ceux que M. Renan a recueillis dans la nécropole idonienne et rapportés au Louvre; il en tira des vases d'albâtre et de marbre dont les bords portaient gravées de courtes inscriptions phéniciennes; avec eux furent trouvées des poteries dont la décoration tout orientale offrait de curieux motifs d'architecture

figurée et un cartouche qui semble rempli par des caractères cunéiformes grossièrement imités (1).

Le *caïmakam* de Larnaca avait essayé de gêner ces premiers travaux; deux des ouvriers du consul avaient été arrêtés et détenus pendant quelques jours. Il y eut à ce propos, entre lui et les autorités turques, des conflits qui, grâce à l'énergie du ministre des États-Unis à Constantinople, se terminèrent par la destitution du *caïmakam* et l'appel à d'autres fonctions du gouverneur général. Le ministre, comme il le disait en plaisantant, avait « pincé la queue de l'aigle américain » et fait peur au grand-vizir. Depuis ce moment, le général eut toute liberté d'action, personne n'osa plus lui chercher noise. Pour éviter toute nouvelle discussion, il s'était d'ailleurs mis en règle; M. Morris lui avait obtenu un firman qui lui permettait de poursuivre ses recherches dans l'île tout entière et de fouiller partout où il lui plairait, pourvu qu'il eût obtenu l'agrément des propriétaires du terrain. De temps en temps les pachas se plaignaient à Constantinople; on l'accusait de miner des mosquées, de profaner les sépultures des vrais croyans; mais le représentant de l'Amérique parlait alors si haut que ces doléances n'étaient pas écoutées. C'est après avoir repoussé une de ces attaques que le ministre écrivait un jour à M. de Cesnola : « D'après ce que l'on me dit, cher général, des trous que vous percez de tous côtés, je vois que vous avez l'intention de couler l'île un beau matin. Avant qu'elle s'enfonce, mettez en sûreté, je vous prie, les archives du consulat américain. »

Au printemps de 1867, M. de Cesnola s'établissait, avec femme et enfans, pour y passer l'été, dans une petite maison de campagne, au milieu d'un jardin d'orangers et de citronniers, tout près du village de Dali. L'air est plus frais là qu'à Larnaca; on y est déjà à une certaine hauteur au-dessus du niveau de la mer et tout près de la montagne: ce ne sont plus les chaleurs écrasantes du littoral. Il y avait d'ailleurs à ce choix une autre raison. Cet Hadji-Iorghi, dont nous avons raconté la triste fin, avait apporté plusieurs fois au consul des fragmens de sculpture trouvés sur le territoire de Dali. M. de Cesnola songeait à occuper les loisirs de sa villégiature en interrogeant, lui aussi, ce sol déjà fameux. Il commença par explorer les abords du village et reconnut, vers le sud et l'ouest, l'existence d'une vaste nécropole. Là, sur les pentes des collines, il trouva les sépultures gréco-romaines superposées aux phéniciennes, et, de ces dernières, il retira des poteries archaïques des plus variées et des plus curieuses, une coupe de bronze ornée de figures ébauchées avec le marteau, au repoussé

(1) *Cyprus*, chapitre I.

et terminées au burin, des armes et des outils du même métal, des terres cuites du caractère le plus primitif (1). Les tombes plus récentes ne contenaient plus de vases d'argile, mais des vases de verre en forme d'amphore, de lekythe, d'assiette, de tasse, des anneaux, des bracelets, des amulettes, des perles de la même matière. L'industrie moderne, dans ces derniers temps, a réussi, par des procédés chimiques, à imiter la splendide irisation, produit du temps et de son action lente, qui faisait surtout la beauté de ces objets au moment où ils sortirent des caveaux qui les avaient conservés intacts pendant plus de deux mille ans. On a pu voir au Champ de Mars, exposées sous le titre de *Cristaux de Chypre*, des copies plus ou moins exactes des plus élégans de ces vases, qui doivent nous représenter l'industrie des verriers phéniciens vers le commencement de notre ère et pendant les siècles suivans. Au bout de trois ans, M. de Cesnola avait ouvert et exploré, à Dali et dans les environs, près de dix mille tombes dont les plus anciennes remontaient au temps des premiers colons phéniciens, tandis que d'autres pouvaient être attribuées aux derniers jours de l'empire romain.

M. de Cesnola fut encore mieux servi par la chance près d'*Athiénau*, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Golgos. Cette chance, il sut la mettre à profit par l'énergie qu'il déploya pour assurer, au milieu de nombreuses difficultés, l'achèvement des fouilles. Les résultats de ces recherches, commencées dès 1867, furent très variés. Nous ne dirons rien de stèles funéraires, du dessin le plus étrange, dont quelques échantillons avaient été apportés au Louvre par M. de Vogüé, ni d'un sarcophage en pierre calcaire dont les quatre faces sont ornées de bas-reliefs dont l'un représente la mort de Méduse et la naissance de Chrysaor et de Pégase; ce qui fit événement dans l'île et en Europe, ce fut, au printemps de 1870, la découverte de statues en assez grand nombre pour remplir à elles seules plusieurs salles de musée. Le premier groupe se composait de trente-deux figures; il fut trouvé dans un champ où quelques-uns de ceux qui assistèrent aux fouilles, M. Lang entre autres, ont voulu reconnaître un temple, assertion que ne confirme point M. de Cesnola. Celui-ci avait pourtant relevé vingt-six piédestaux encore en place; à plusieurs d'entre eux adhéraient les pieds des statues

(1) *Cyprus*, chapitres II et III. On trouvera une très fidèle représentation de la patère d'Idalie dans la *Revue archéologique*, t. XXIV, p. 305 et suivantes, dans un article de M. George Colonna-Ceccaldi. Par les nombreuses communications qu'il a adressées à ce recueil, ce jeune savant, frère de l'ancien consul de France à Larnaca, lui-même alors attaché au consulat de Beyrouth, a beaucoup contribué à faire connaître les antiquités cypriotes; il a décrit et expliqué beaucoup de monumens au moment où ils venaient d'être découverts.

qu'ils supportaient autrefois. Selon toute vraisemblance, si les fouilles, commencées et poussées très loin en son absence, avaient été faites sous ses yeux, on aurait pu noter quelques traces d'un édifice dont le toit devait abriter les statues. C'est ce que permet de supposer une autre découverte plus importante encore.

Dans le même canton, au pied d'un tertre que M. de Vogüé avait sondé sans grand profit, on mit au jour une muraille qui dessinait un parallélogramme long de 18 mètres environ sur 9 de large. Dans l'intérieur de cette enceinte, on compta jusqu'à soixante-douze piédestaux, les uns adossés à la muraille, les autres, au nombre de quinze, formant trois files régulières qui divisaient ce vaisseau en quatre nefs. Devant ces bases étaient couchées, pour la plupart sur le ventre, la face contre le sol, des statues que recouvraient de 2 à 3 mètres de terre. Cette terre n'était point meuble: dure et sèche, elle résistait à la pioche. Elle semblait faite de briques mêlées à du mortier et tassées par la pression; pour l'entamer, il fallait la mouiller à grande eau. Selon toute apparence, elle provenait des murailles qui s'étaient abattues à l'intérieur; dans leur chute, elles avaient renversé les statues, elles les avaient ensevelies sous leurs débris. Au milieu de la vaste salle, un épais amas de cendres, parmi lesquelles on distinguait encore quelques grandes pièces de bois carbonisé, représentait la toiture, qui s'était effondrée dans les flammes. L'incendie avait achevé l'œuvre du tremblement de terre (1).

Il est difficile de ne pas reconnaître là un temple; on incline à y voir un sanctuaire d'Aphrodite. En l'absence de tout document écrit, c'est encore l'hypothèse la plus probable; elle semble confirmée par certains objets trouvés dans ces décombres, ainsi que par les attributs de plusieurs des statues, et d'autre part Aphrodite était bien la grande déesse de Golgos, comme celle d'Idalie et de Paphos. Quoi qu'il en soit, cent dix ouvriers, travaillant sur ce chantier pendant six semaines environ, en tirèrent près de trois cents statues ou statuettes, toutes enveloppées d'une sorte de croûte, d'une gangue épaisse et solide qu'il fallait attendrir en l'humectant et détacher ensuite à la pointe du couteau.

Le rapport est étroit entre les figures trouvées dans ce que M. Lang appelle le premier temple et celles qui ont été recueillies dans le second, dans celui dont M. de Cesnola a levé, tant bien que mal, un plan approximatif. Toutes sont taillées dans le tuf calcaire que fournissent en abondance les montagnes voisines; toutes, les moins anciennes aussi bien que celles qui semblent dater des temps les plus éloignés, ont un air de famille; elles ont des caractères

(1) *Cyprus*, chapitres IV et V.

communs. Nous aurons à rendre compte de ces ressemblances en essayant de définir, dans une dernière étude, l'art cypriote, le rôle qu'il a joué et la place que l'histoire doit lui réserver. Il nous suffit pour aujourd'hui de signaler le fait. Quant aux dimensions des figures, elles varient de l'une à l'autre. Le premier monument découvert était un colosse ou plutôt un fragment de colosse; la tête seule fut retrouvée. Elle avait près de 1 mètre de haut (0,84), ce qui permet de conclure à une statue d'environ 7 mètres. Une autre figure, que l'on a pu reconstituer tout entière, mesure près de 3 mètres: elle paraît représenter un prêtre tenant de la main droite une coupe, de la gauche une colombe. La statue était brisée en trois morceaux; la tête et les pieds étaient séparés du corps. L'un des deux attributs, une colombe, fixé au poing par des chevilles de bois, fut retrouvé peu après. Les bras avaient été travaillés séparément et ajustés à l'aide de grosses chevilles de bois. On a de même réussi à recomposer, sauf le bras droit, une figure d'Hercule, plus grande encore de quelques centimètres; l'exécution en est moins bonne que celle de la statue du prêtre; mais ce qui ajoute à l'intérêt du monument, c'est un bas-relief sculpté sur une des faces du piédestal et qui laissait voir encore, au moment de la découverte, des traces de couleur rouge; l'artiste y avait représenté, non sans un juste sentiment du mouvement et de la vie, un des travaux d'Hercule, le héros perçant de sa flèche le chien Orthros, pendant que le troupeau de Géryon s'enfuit tumultueusement et tente d'échapper aux mains puissantes du fils d'Alcmène. Un certain nombre de figures étaient de grandeur naturelle; enfin près de deux cents statuettes n'atteignaient pas 1 mètre de hauteur.

Les figures d'hommes étaient les plus nombreuses; mais il y avait aussi beaucoup de statues de femme. La diversité n'était pas moindre pour ce qui regardait le style. Certains de ces morceaux ont une apparence tout égyptienne; d'autres font songer surtout à l'Assyrie; enfin l'influence grecque est très sensible dans les statues découvertes en dernier lieu, près du mur occidental. Les figures de style semblable se sont retrouvées, en général, près les unes des autres. Chaque siècle paraît avoir rempli de ses offrandes et peuplé de ses images une partie du sanctuaire, jusqu'au moment où toutes les places auraient été prises. Dès lors, les gardiens du temple n'avaient plus qu'à veiller sur tous ces monumens du passé religieux de l'île et à les montrer aux milliers de pèlerins qu'attiraient à Cypre la célébrité de ses sanctuaires, les singularités de son culte, l'éclat de ses cérémonies, la beauté de ses courtisanes. Il y avait là une belle matière aux récits des *exégètes*, ces sacristains de l'antiquité. Quel malheur qu'un Pausanias n'ait point passé

par là et ne nous ait pas transmis, comme pour Delphes ou Olympie, la substance de leurs explications et de leurs contes même les plus fabuleux!

L'île n'a pas de routes carrossables; ce ne fut pas chose facile que de conduire à Larnaca les plus grosses pièces, moitié à dos de chameau, moitié sur des chariots dont les roues étaient retirées à la descente des collines et qui étaient alors employés à la façon des traîneaux. Enfin, vers le milieu de l'été de 1870, tous les monumens trouvés à Golgos étaient réunis, dans la maison du consul et dans ses dépendances, à ceux que lui avaient procurés les fouilles entreprises les années précédentes. C'était un vrai musée, dont la possession attirait à M. de Cesnola bien des visites, parfois importunes et gênantes. Les touristes de Cook, gens d'ordinaire peu lettrés et qui de la curiosité n'ont que l'indiscrétion, débarquaient par bandes de vingt à trente, les jours où le paquebot de Syrie faisait escale à Larnaca; ils prenaient d'assaut le jardin et la cour du consulat, ils insistaient bruyamment pour voir la collection. « Si par hasard je me trouvais là, dit M. de Cesnola, on me faisait mille et mille questions auxquelles il n'était pas toujours facile de répondre. Je me rappelle une dame anglaise d'un certain âge, dont la longue figure était encadrée, selon la tradition, de cheveux frisés en tire-bouchon; après avoir attentivement considéré les statues de Golgos, elle me demanda, du ton le plus grave, si je voulais avoir la bonté de lui expliquer les mystères du culte de Vénus. Lorsque beaucoup de personnes étaient admises à la fois dans les pièces encombrées d'antiquités, il n'était pas toujours facile d'empêcher les visiteurs de manier les petits objets posés sur des tables ou des tablettes, et plus d'une fois, après le départ de la bande, certains de ces objets ne se retrouvaient point. Des gens qui ont toutes les apparences extérieures de l'honnêteté ne se font aucun scrupule de mettre des antiquités dans leur poche, de casser le nez d'une statue pour le rapporter chez eux, comme un trophée. C'est là un phénomène étrange, mais dont il ne m'est plus permis de douter; je suis payé pour y croire. »

Par bonheur, M. de Cesnola reçut d'autres visites que celles de ces fâcheux. Plusieurs connaisseurs passèrent par Cypre, examinèrent la collection et en parlèrent en Europe. Ces rapports furent confirmés par des documens incomplets encore, mais authentiques. M. de Cesnola ne savait pas dessiner; il n'avait pas de photographe à sa disposition; pour pouvoir donner une idée des objets qu'il possédait, il fit venir un appareil, il s'apprit à lui-même la photographie et fut bientôt en état d'expédier aux savans de l'Occident des images fidèles, sinon toujours élégantes, des pièces principales de son mu-

sée. Sur ces renseignemens, la Russie envoya à Cypre, dans ce même été de 1870, un des conservateurs du musée de l'Ermitage, chargé de négocier un achat. Les négociations n'aboutirent pas; mais l'archéologue auquel avait été confiée cette mission, M. Dœll, avait passé près de deux mois à Larnaca, et les avait employés à dresser l'inventaire des richesses dont le propriétaire lui-même, toujours occupé à les augmenter, ne savait pas bien le compte. Pour se dédommager de l'acquisition manquée, l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, en 1873, fit imprimer dans ses *Mémoires* le catalogue qu'avait dressé M. Dœll et y joignit dix-sept planches lithographiées. Jusqu'au jour où nous avons eu la relation même de M. de Cesnola, cet inventaire illustré était encore ce qui nous instruisait le mieux de ses découvertes, ce qui nous faisait le mieux connaître la statuaire et la céramique cypriotes, telles que ses fouilles les avaient révélées.

Ce qui avait peut-être empêché les propositions russes d'être accueillies, c'est que des pourparlers étaient engagés au même moment avec le Louvre ou plutôt avec l'empereur en personne. Celui-ci pouvait se laisser tenter par la pensée de joindre cette galerie, unique dans son genre, à la galerie Campana, qu'il avait achetée dix ans plus tôt; c'était un sûr moyen de relever encore la valeur et le renom de cette partie de nos collections qui avait reçu le titre de *Musée Napoléon III*. La guerre franco-allemande vint interrompre brusquement les négociations. Ce fut alors le musée britannique qui parla d'acheter; mais on voulait voir les objets à Londres, pour pouvoir les étudier et les évaluer à loisir. Le général se décida donc à les y transporter; mais cette opération ne laissait pas de le préoccuper. Ses dernières découvertes avaient éveillé chez les fonctionnaires turcs de vives convoitises; on racontait partout qu'il avait trouvé dans ses fouilles ce qu'elles devaient lui donner seulement quelques années plus tard, de l'or et de l'argent à profusion; les pachas auraient été heureux de saisir au passage toutes ces richesses, quitte à en rendre quelque chose au sultan. Un mot du gouverneur avertit le général des difficultés qu'il rencontrerait; un jour, en causant, ce personnage lui fit observer que son firman lui permettait bien de fouiller où et quand il lui plairait, mais ne prévoyait ni n'autorisait l'exportation des objets trouvés. M. Lang avait bien une fois fait sortir, à la barbe des douaniers, une de ses plus belles statues; les matelots d'une frégate autrichienne l'avaient étendue sur une civière et couverte d'un drap; puis, en passant devant le corps de garde, ils avaient dit emporter à bord un de leurs camarades qui venait d'être frappé d'insolation; la chaloupe attendait à quai, en un clin d'œil on y couchait, avec toute sorte de précautions, le prétendu malade; on

faisait force de rames, et le tour était joué. Il était moins facile de dissimuler les trois cent soixante lourdes caisses qui se trouvaient empilées dans les magasins du consulat ; pas de procédé d'escamotage qui pût servir en pareille occurrence. Attendre un bâtiment de guerre américain, que le ministre avait fait espérer, c'eût été s'exposer à de trop longs retards ; le consul prit le parti de noliser un navire de commerce qui déchargeait sa cargaison à Larnaca et qui risquait de repartir sur lest.

Le moment venu, quand il envoya demander à la douane un permis d'embarquement, le chef douanier lui fit communiquer, en réponse, deux télégrammes de la Porte, dont le dernier était arrivé le matin même; c'était un ordre, adressé au pacha, d'avoir à empêcher le consul américain de rien faire sortir de l'île. Les termes étaient précis, la défense formelle; une corvette turque était mouillée en rade, juste en face du consulat, comme pour prêter main-forte à l'autorité. Le cas était grave; malgré son assurance, M. de Cesnola se demandait jusqu'où il pouvait aller sans risquer de compromettre son propre prestige et celui de son drapeau ; il était assez sombre, et, contre son ordinaire, il commençait à voir les choses en noir.

Près de lui se tenait un de ses drogmans, son homme de confiance, Bechbech (mot à mot, en turc, *cinq-cinq*). Bechbech n'avait de turc que ce nom bizarre; c'était un Grec pur sang, subtil et délié comme un diplomate du Phanar. Depuis que le général s'était mis à fouiller un peu partout, c'était Bechbech qui parcourait l'île pour son compte, qui flairait les occasions, traitait avec les propriétaires du sol ou les détenteurs d'objets précieux, embauchait les ouvriers et les surveillait en l'absence du consul, souvent rappelé à Larnaca par ses devoirs officiels ou ses affections de famille. M. de Cesnola doit beaucoup, — il le proclame lui-même, — au zèle et à l'intelligence de celui qu'il appelle « un des hommes les plus laids, mais aussi l'un des serviteurs les plus fidèles qu'il ait jamais rencontrés. » Il nous en trace, à ce propos, un portrait et il nous en raconte un tour de maître qui justifient amplement l'une et l'autre de ces épithètes. Il nous le montre avec son long nez et ses paupières éraillées, toutes bordées de rouge, levant sur son patron, qui se promène à grands pas dans la chambre, des yeux dont la vivacité malicieuse se dissimule mal derrière de larges lunettes bleues. Sous la pression de ce regard, qui semble l'interroger, le consul s'arrête tout d'un coup, et d'une voix qui veut paraître résolue : « Il faut pourtant, dit-il à son confident, que toutes les caisses soient aujourd'hui même à bord de la goëlette, il le faut, Bechbech. — Excellence, répond celui-ci, les télégrammes dont vous a parlé le gouverneur général contenaient bien, n'est-ce pas,

une défense adressée au consul américain de rien exporter? — Mais oui, je te l'ai dit et redit; pourquoi me le faire répéter? » Alors Bechbech, de son ton le plus doux et le plus posé : « Excellence, était-il question dans ces télégrammes du consul de Russie? — Non, pas que je sache, » répliqua tout joyeux M. de Cesnola; il avait déjà saisi l'idée de son drogman.

On sait les relations cordiales qui existent entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Washington. Le poste de consul russe à Larnaca n'ayant pas alors de titulaire, M. de Cesnola avait été chargé d'en remplir jusqu'à nouvel ordre les fonctions; il avait donc, pour le moment, le droit de parler au nom du czar aussi bien qu'au nom du président Grant, et Bechbech avait tout d'abord compris quel parti l'on pouvait tirer de cette double qualité. Les Turcs sont formalistes; ils savaient d'ailleurs que M. de Cesnola avait le bras long; ils y regarderaient à deux fois avant de se donner, à son égard, même l'apparence d'un tort. « Cours à la douane, répliqua le consul, et dis au directeur que je désire voir les deux télégrammes. » Bientôt après ce fonctionnaire se présentait lui-même avec les dépêches et priait Bechbech de les traduire au consul, sur quoi celui-ci lui posait cette question imprévue : « Avez-vous des ordres qui interdisent au consul de Russie d'exporter des antiquités? » L'effendi réfléchit, relut ses dépêches et fut obligé de reconnaître qu'elles ne concernaient que le consul d'Amérique; il avoua ne pas pouvoir refuser le permis, si M. de Cesnola le demandait à titre de consul de Russie.

Un quart d'heure après Bechbech avait l'ordre en main, et tous les portefaix de Larnaca travaillaient à disposer les caisses dans les mahonnes qui devaient les conduire à la goëlette. Avant le soir, elles étaient toutes à bord, et, dans la nuit, le bâtiment mettait à la voile; il partait pour Alexandrie, d'où la collection devait être réexpédiée à Londres. « La joie que m'avait causée cette solution inespérée avait été de courte durée, dit M. de Cesnola. J'avais bien des appréhensions en songeant au poids de la cargaison et aux bourrasques qui, à cette époque de l'année, s'abattent souvent sur la mer de Syrie. Tous mes trésors étaient là, sans une assurance pour couvrir les risques. Mon fidèle Bechbech accompagnait bien le précieux dépôt; mais pour le défendre contre la tempête et contre l'arbitraire turc, il n'avait que les ressources de son esprit, et le petit drapeau grec qui flottait à la pointe du mât!

« Un mois, un long mois s'écoula avant que je connusse le sort de ma cargaison et de mon cher drogman. Au bout de ce temps, un matin, la porte de la chancellerie s'ouvrit et me laissa voir, souriante et joyeuse, la tête de Bechbech; il venait m'annoncer le plein succès de son entreprise. En ce moment, je l'avoue, je le

trouvai presque beau; jamais je n'avais contemplé visage humain avec tant de plaisir. Il me raconta son odyssée. Mes craintes n'avaient pas été vaines. Le gros temps avait obligé le capitaine à relâcher, pendant une semaine, à Port-Saïd. Quand enfin on était arrivé à Alexandrie, aucun bâtiment n'étant en partance pour Londres, Bechbech avait dû attendre encore une huitaine; il ne s'était décidé à revenir qu'après avoir vu dûment emmagasinées, dans la cale d'un paquebot de la compagnie péninsulaire et orientale, toutes les caisses qui lui avaient été confiées.

« L'embarquement, à Larnaca, s'était fait trop vite pour que le gouverneur général, qui réside à Nicosie, dans la Mesoria, eût pu être consulté et prévenu; il n'apprit ce qui s'était passé que quelque temps après, en retournant à Constantinople, où il était rappelé pour prendre d'autres fonctions. Ce récit l'amusa beaucoup; il déclara que l'affaire avait été menée avec une rare habileté. « M. de Cesnola aurait mérité, dit-il, de naître Turc; il aurait fait un beau chemin dans la diplomatie orientale. »

Le plus difficile était fait; la collection parvint sans encombre en Angleterre; on aurait vivement désiré l'y retenir. C'eût été tout bénéfice pour la science; les savans de l'Europe eussent été trop heureux de trouver tous ces monumens réunis à portée de l'œil et de la main, dans les salles du Musée britannique. Celui-ci rencontra, par malheur, un compétiteur inattendu, le Musée métropolitain de New-York (*Metropolitan museum of art*). L'initiative privée venait de donner naissance à cet établissement, et il disposait déjà de ressources assez considérables pour faire concurrence, sur le marché de l'art et de la curiosité, aux galeries publiques de la vieille Europe, voire aux plus richement dotées, comme celles de Londres (1). Pour ce musée naissant, qui ne voulait point se grossir de Raphaëls apocryphes et de Rubens douteux, ce serait une bonne fortune inespérée et presque inouïe que de s'assurer la possession d'une suite de monumens antiques dont la découverte avait été un événement et qui n'avaient nulle part leurs pareils. Les amateurs intelligens et généreux qui avaient lancé cette entreprise hardie pouvaient faire là un vrai coup de partie. Les *trustees* se mirent donc en rapport avec M. de Cesnola; on insista sur cette idée qu'il lui siérait, toutes conditions étant d'ailleurs égales, de donner la préférence à sa patrie d'adoption, au pays où il avait trouvé l'honneur et la fortune, l'alliance d'une famille honorable et les avantages d'une situation officielle justement considérée. De plus, lui disait-on, sa collection, isolée dans un musée dont elle

(1) Sur les origines de ce musée, on pourra consulter une étude de M. E. Chesneau dans la *Revue* du 15 octobre 1871, intitulée *le Metropolitan museum of art à New-York.*

formerait, à elle seule, pendant longtemps, la partie antique, n'y prendrait-elle et n'y garderait-elle pas beaucoup plus d'importance que perdue au milieu des richesses de l'une des anciennes galeries de l'Europe? A Londres ou à Paris, les produits de la plastique et de la céramique cypriote, plus faits pour intéresser l'archéologue que pour charmer l'artiste, ne seraient-ils point comme écrasés par le voisinage des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome?

Le général ne fut pas insensible à ces raisons; il se transporta donc en Amérique avec les dépouilles de Cypre. Le comité du musée n'avait pas en caisse les fonds qu'exigeait cet achat; pendant qu'il ouvrait une souscription nouvelle destinée à les lui procurer, M. John Taylor Johnston lui en fit l'avance, et la collection fut acquise, en 1873, pour la somme de 61,000 dollars, environ 320,250 francs. Elle était alors composée d'environ dix mille pièces (1); afin de pouvoir mettre sous les yeux du public au moins les plus importantes, le comité prit aussitôt en location, pour cinq ans, la *Douglas mansion*, dans la quatorzième rue. En 1872, 500,000 dollars avaient été votés par la législature de l'état de New-York pour la construction d'un musée dans le *Central-Park*, et la ville avait donné les terrains; mais on en était encore à dresser et à discuter les plans. La construction ne fut commencée qu'en 1874, et les travaux ne seront achevés, selon toute apparence, qu'en 1879. Il fallait donc en attendant pourvoir aux nécessités d'un établissement provisoire; le meilleur moyen de flatter l'amour-propre et de stimuler la libéralité des souscripteurs, c'était de leur montrer quel parti leurs mandataires avaient tiré de l'argent qu'ils avaient reçu, comment ils s'en étaient servis pour dérober à l'Europe des richesses que celle-ci ne se consolerait point d'avoir perdues sans retour.

Les *trustees*, encouragés par le succès, avaient poussé plus loin encore leur ambition. Le général retournait à son poste; il fut convenu avec lui qu'il recommencerait, sur une grande échelle, de nouvelles fouilles. Les frais en seraient supportés par le Musée métropolitain, auquel appartiendrait tout ce qu'elles produiraient. La terrible crise financière qui sévit bientôt après sur les États-Unis força le comité à renoncer aux charges et aux avantages de cette

(1) Elle ne comprenait pas tous les objets, sans exception, qui avaient été trouvés par M. de Cesnola depuis son arrivée dans l'île; pour fournir aux frais de ces fouilles, celui-ci avait, à diverses reprises, fait des ventes partielles à Paris, à Londres et à Berlin; ainsi j'ai sous les yeux le catalogue rédigé par M. Froehner en vue d'une vente qui eut lieu en mars 1870. Il porte pour titre : *Antiquités cypriotes provenant des fouilles faites en 1868 par M. de Cesnola*. D'ailleurs toutes ces cessions n'avaient guère porté que sur des monumens de petite dimension; les grandes figures sont toutes en Amérique.

convention; mais M. de Cesnola n'en reprit pas moins les fouilles pour son propre compte, à ses risques et périls; il avait maintenant à ses ordres le capital nécessaire. Nous n'insisterons pas sur cette seconde campagne qui dura trois années, de 1873 à 1876. Nous en avons assez dit pour donner une idée de la manière dont les travaux étaient conduits, des difficultés que rencontrait l'explorateur, de l'adresse et de la résolution avec laquelle il en triomphait. Sans être stériles, les recherches entreprises sur les sites de Salamine et de Soli, d'Amathonte, de l'ancienne et de la nouvelle Paphos, ne donnèrent que des résultats d'une importance secondaire; elles eurent bientôt procuré de nouvelles suites de vases et de terres cuites, de curieux fragmens de sculptures en pierre, des sarcophages historiés, des coupes en métal, des bijoux, des inscriptions grecques, cypriotes et phéniciennes; mais tous ces monumens avaient leurs analogues parmi ceux qui avaient été déjà découverts, et aucun d'eux n'avait la valeur et l'intérêt des statues de Golgos. C'était pourtant par un coup d'éclat que M. de Cesnola devait terminer sa carrière si brillamment commencée. En 1874, la découverte du *trésor de Curium*, comme on l'appela, mit en émoi tout le monde savant. Cette découverte a quelque chose de si particulier et de si étrange qu'il convient de s'y arrêter un instant, de donner quelque idée des circonstances où elle se produisit, de la richesse et de la variété des objets qu'elle fit soudain reparaître au jour. Jamais peut-être explorateur n'a été aussi merveilleusement servi par la fortune et n'a mieux mis ses faveurs à profit (1).

La ville de Curium, fondée par les Argiens, occupait le sommet d'un rocher qui se dresse, sur la côte méridionale, à près de 100 mètres au-dessus de la mer. L'étroit plateau qui surmonte cette éminence est couvert d'une couche épaisse de tessons et de fragmens de tuiles, de débris de sculpture et d'architecture; d'innombrables tombes ont été creusées dans la plaine voisine et dans les flancs du roc même qui portait la cité. Sur le plateau, des centaines de petits tertres indiquent l'emplacement des anciennes maisons, des tertres un peu plus élevés, celui des temples et des édifices publics. Sur un de ces tertres se trouvaient, à demi enterrés, plusieurs fûts de granit; désirant en prendre les dimensions, M. de Cesnola les fit dégager, et rencontra ainsi un pavé de mosaïque. Il eut la curiosité de voir s'il y avait quelque chose sous ce pavé, et fut fort surpris de reconnaître qu'un autre explorateur avait creusé sous cette mosaïque jusqu'à la profondeur de 2 mètres environ; différens indices l'avertissaient que cette fouille n'était

(1) *Cyprus*, ch. XI. On fera bien de lire aussi avec le plus grand soin l'appendice spécial dans lequel M. C. W. King, de *Trinity college*, à Cambridge, a décrit toute les pierres gravées que contenait le trésor de Curium.

pas récente, mais remontait peut-être à l'antiquité même. Il commença donc à se demander quel motif avait guidé le bras de ce fouilleur inconnu. Cet homme avait-il quelque raison de penser qu'il y avait là un souterrain abritant quelque dépôt précieux? Était-il en possession d'un secret dont il n'aurait pas eu le temps ou la force de profiter? Ce qui donnait quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est qu'en frappant du pied la mosaïque, à un certain endroit, elle sonnait creux. M. de Cesnola résolut donc de fouiller sur ce point jusqu'au moment où il atteindrait le roc ou le sol vierge.

A la profondeur de 6 mètres environ au-dessous de celle que la fouille précédente avait atteinte, on trouva un étroit passage creusé dans le roc; on le déblaya. Deux marches indiquaient l'amorce de l'ancien escalier; de l'autre côté, le corridor conduisait à une porte, fermée par une mince dalle de pierre. Celle-ci enlevée, on aperçut une petite chambre, taillée, elle aussi, dans le roc vif; elle était remplie, jusqu'à quelques pouces du plafond, d'une terre fine et meuble qui avait filtré par les crevasses de la roche. Il en était de même des trois autres pièces qui se faisaient suite et qui furent découvertes successivement. Il fallut plus d'un mois pour achever de les déblayer. Bien avant ce moment, M. de Cesnola était averti de l'importance de sa découverte.

Quand on ouvrait une tombe ainsi comblée, on avait l'habitude de réserver une couche de terre d'environ 50 centimètres; une fois le déblaiement conduit jusque-là, on s'arrêtait pour ne plus le continuer qu'avec un redoublement de précaution et en présence du consul ou de son représentant; c'était en effet sur le sol même que se trouvaient d'ordinaire les objets qui avaient été ensevelis avec le mort. Ici la même méthode fut suivie. Quand la première pièce fut à peu près vidée, M. de Cesnola s'y introduisit, tenant en main sa règle d'architecte, et, du bout de cet instrument, il sondait la poussière, quand soudain il heurta un corps dur. On se baissa : c'était un bracelet avec plusieurs autres objets or formant un petit tas. D'ailleurs pas la moindre trace d'ossemens. Tout venait confirmer la pensée qu'avait tout d'abord conçue l'heureux explorateur; cette suite de caveaux qui venaient de s'ouvrir devant lui, ce n'était pas une tombe, c'était un de ces trésors souterrains comme il en existait à Delphes et dans bien d'autres temples, et ce trésor se trouvait avoir gardé intactes les richesses qui lui avaient été confiées, offrandes votives que les prêtres se transmettaient, objets de prix que les particuliers déposaient dans les sanctuaires, avant de partir pour la guerre ou pour un long voyage.

Les trouvailles qui furent faites dans ces quatre chambres dépassèrent toutes les prévisions, toutes les espérances même.

Jamais on n'avait rencontré réunis autant de joyaux de plus riche matière et de styles plus variés. Il y avait là des bracelets en or massif dont deux pèsent à eux seuls plus de trois livres anglaises; plusieurs autres ont de deux à trois cents grammes. L'or s'y rencontrait à profusion sous toutes les formes, bagues, pendans d'oreilles, amulettes, flacons, petites boîtes, épingles de cheveux, larges colliers; l'argent y était encore plus abondant, en bijoux et en vaisselle; il y avait aussi de l'*electrum*, alliage d'or et d'argent. On y trouva du cristal de roche, des cornalines, des onyx, des agates, toutes les variétés de pierres dures, des pâtes de verre, des cylindres en pierre tendre, des figurines en terre cuite, des vases en argile, ainsi que des objets de bronze, lampes, trépieds, candélabres, sandales, sièges, vases, armes, etc. Un certain ordre régnait dans ce dépôt. Les bijoux d'or furent recueillis surtout dans la première chambre. La seconde renfermait la vaisselle d'argent, rangée sur une sorte de rebord taillé dans le roc à 20 centimètres au-dessus du sol; par malheur, elle a été plus attaquée par l'oxydation que les objets d'or, et, des amas de métal qui tombaient en poussière quand le doigt les touchait, on n'a pu tirer qu'un petit nombre de ces coupes qui, dans ces derniers temps, ont si vivement piqué la curiosité des archéologues par leur décoration toute inspirée de l'art égyptien. La troisième chambre contenait quelques lampes et fibules de bronze, des vases d'albâtre, et surtout les groupes et les vases de terre, la quatrième les ustensiles de bronze, parmi lesquels s'en trouvaient plusieurs de cuivre et de fer. Au-delà de celle-ci se continuait un étroit couloir aussi creusé dans le roc, que M. de Cesnola explora jusqu'à 10 mètres de distance; à ce point, il fut obligé de s'arrêter. L'air n'était plus respirable; les lampes s'éteignaient. On retira de ce corridor sept chaudières de bronze. Des tentatives répétées furent faites, sans succès, pour atteindre, au moyen de puits forés à cet effet, le prolongement de ce tunnel; on ne rencontra que le roc.

Ce qui, dans tous ces objets, est plus précieux encore que les matières employées, c'est la manière dont elles ont été mises en œuvre, c'est la variété des provenances. Plusieurs scarabées en stéatite paraissent bien de fabrique égyptienne; sur l'un d'eux on lit le cartouche de Thoutmès III. Un certain nombre de cylindres sont certainement assyriens et chaldéens. Les inscriptions cunéiformes et les symboles de plusieurs d'entre eux nous reportent à peu près, d'après les assyriologues, à l'époque des Sargonides, c'est-à-dire au VIIIe siècle avant notre ère. Nombreuses sont les pierres gravées que le caractère des symboles, du travail et de la monture nous autorise à attribuer aux Phéniciens, les premiers qui aient vraiment su graver sur pierres dures. Par leurs

sujets, qui appartiennent à la mythologie grecque, par leur style, où l'on sent l'influence de l'art grec qui se dégage et s'émancipe de ses modèles orientaux, plusieurs intailles méritent de compter parmi les plus anciens et les plus curieux produits de la glyptique grecque. Les bijoux proprement dits sont souvent d'une richesse d'invention, d'un fini et d'une délicatesse de travail qui étonnent; par leur merveilleuse élégance, quelques-uns d'entre eux se rangent parmi les chefs-d'œuvre de cette orfèvrerie orientale et grecque archaïque dont fait si grand cas M. Auguste Castellani, cet érudit doublé d'un artiste; il la place bien au-dessus de la bijouterie étrusque, selon lui beaucoup trop admirée et vantée (1).

Malgré son bonheur persistant, M. de Cesnola ne pouvait guère espérer retrouver une pareille chance. Ses nouvelles fouilles avaient absorbé la plus grande partie de ses ressources. De plus, la santé des siens commençait à souffrir de ce long exil, et Mme de Cesnola avait l'imagination vivement frappée d'une catastrophe toute récente. En 1875, un jeune savant allemand de grande espérance, le docteur Sigismund, qui avait contribué au déchiffrement des inscriptions cypriotes, était venu passer quelque temps dans l'île; en visitant les ruines d'Amathonte, il se laissa tomber dans un des puits qu'avait creusés M. de Cesnola pour atteindre l'entrée des sépultures; on n'en retira que son cadavre. Pareil accident n'arriverait-il pas, un jour ou l'autre, à l'infatigable explorateur des ruines et des nécropoles de Cypre? Enfin la nouvelle collection formée depuis trois ans, qui comprenait tout le trésor de Curium, avait vraiment une trop haute valeur pour qu'il fût prudent de la confier aux flots, comme la précédente, sans que son maître fût là pour veiller sur elle et pour en discuter le sort, pour en fixer les destinées.

Ce fut au printemps de 1876 que M. de Cesnola quitta l'île avec sa famille, cette fois sans esprit de retour. Lorsqu'il en vit les montagnes décroître et s'effacer à l'horizon, il ne put, nous dit-il, se défendre d'un sentiment de regret. Quoi que lui réservât en effet la vie des capitales de l'Occident, de Paris, de Londres ou de New-York, jamais elle ne lui offrirait des émotions comparables à celles que lui avaient données ses campagnes de fouilles, au plaisir de

(1) Les plus beaux bijoux du trésor de Curium sont représentés dans les planches du livre de M. de Cesnola, mais sans le secours de la couleur; ils mériteraient de faire l'objet d'une publication qui appellerait à son aide toutes les ressources de la chromolithographie. On a pu voir à l'exposition universelle des reproductions exactes des principaux d'entre eux, dans la vitrine de M. Tiffany, le grand bijoutier de New-York. Celui-ci en avait copié la matière et la forme avec une intelligente fidélité, que M. de Cesnola louait lui-même sans réserve; il craignait toujours, disait-il, de confondre les originaux et les copies.

chercher, à la joie de trouver, à l'enivrement de la découverte longtemps poursuivie parmi toute sorte d'obstacles et qui éclate soudain, avec tout son imprévu et toutes ses surprises! Ces dix années avaient eu peut-être leurs heures d'ennui et de tristesse ; mais elles n'avaient certes pas été perdues ni pour lui ni pour la science. Dans ses explorations et ses conquêtes, il avait fort bien fait les affaires des érudits et des historiens sans que les siennes eussent à en souffrir. Depuis surtout qu'il était devenu l'héritier des prêtres de Curium, il avait toute raison de croire que ses opérations, malgré les dépenses considérables qu'elles avaient exigées, seraient loin de se solder en perte. En même temps il y gagnait l'honneur d'inscrire son nom, dans les annales de l'archéologie militante, sur la même ligne que celui de Schliemann, assez près des noms illustres d'un Botta, d'un Layard ou d'un Mariette.

La collection était attendue avec une vive curiosité en Europe; elle y parvint sans accident et fut très admirée à Paris comme à Londres ; mais les grands musées européens auraient voulu pouvoir faire leur choix et prendre chacun ce qui lui convenait. De son côté, M. de Cesnola désirait voir la collection garder son unité ; il tenait surtout à ne point laisser partager le trésor de Curium. C'était l'intérêt des savans, qui regretteraient de voir morceler cet ensemble; c'était aussi l'intérêt de l'auteur des découvertes, dont le souvenir aurait plus chance de se perpétuer s'il se trouvait lié à la fortune d'un groupe de monumens dont la permanence fût assurée pour une longue suite d'années. D'un autre côté le Musée de New-York était engagé par sa première acquisition; sous peine d'abdiquer son originalité, de renoncer à ce qui devait faire sa supériorité, il devait chercher à s'emparer de cette seconde moisson d'objets cypriotes et particulièrement du trésor, merveille unique. Ceux qui avaient ainsi mêmes intérêts et mêmes désirs ne pouvaient manquer de s'entendre. La seconde collection Cesnola, comprenant tous les bijoux de Curium, fut donc acquise en 1876 par le *Musée métropolitain*, au prix de 45,640 dollars, environ 239,600 fr. M. de Cesnola dit adieu à la carrière diplomatique et s'établit à New-York, auprès des monumens que lui devait l'Amérique. Nommé l'un des *trustees* et secrétaire du Musée, il s'est chargé de présider à l'arrangement de la collection ; mais celle-ci ne pourra être exposée complètement et bien étudiée que dans un an, lorsque le Musée aura quitté son abri provisoire pour s'établir dans l'édifice que les amis de l'art devront à la libéralité de l'état de New-York. En attendant, le trésor de Curium a seul été mis tout entier sous les yeux du public; beaucoup de vases et de statues sont encore dans des caisses. Celles-ci réservent encore, paraît-il, plus d'une surprise aux archéologues; elles renferment bien des objets qui ont été

emballés presque aussitôt que trouvés et qui n'ont encore été figurés nulle part, pas même dans le livre de M. de Cesnola.

Depuis que M. de Cesnola a quitté Cypre, il ne s'y est, à notre connaissance, rien trouvé d'important. La cessation des grandes fouilles laissait inoccupés les ouvriers qu'avaient employés MM. Lang et Cesnola; ces ouvriers, pour la plupart des Daliotes, se sont organisés, sous la direction des anciens contre-maîtres, en sociétés coopératives, pour sonder différentes nécropoles; on ne dit point que ces bandes aient découvert autre chose que des vases et des statuettes. Des recherches ont aussi été entreprises par M. Alexandre de Cesnola, ex-officier de la marine royale italienne et frère cadet de l'ancien consul; il a surtout fouillé sur l'emplacement de Salamine, et en a retiré de petits monumens qui sont pour la plupart de l'époque grecque et romaine.

Depuis le mois d'août, sur un ordre formel envoyé d'Angleterre, le gouverneur, sir Garnet Wolseley, a défendu tout travail de fouilles. L'interdiction est générale; elle s'applique aux Européens, aux étrangers, aussi bien qu'aux habitans de l'île. M. A. de Cesnola n'en tint aucun compte et continua de creuser; il fut arrêté et détenu pendant une journée. Ses caisses, toutes prêtes pour être expédiées, furent saisies au nom de la reine (1).

On comprend les motifs qui ont décidé le gouvernement anglais à prendre une pareille mesure. Des fouilles comme celles que peuvent faire des paysans ou des marchands d'antiquités ont de graves inconvéniens. Conduites comme elles le sont par des gens ignorans et pressés qui ne songent qu'au gain, elles effacent, dans les nécropoles et parmi les ruines, presque toute trace des dispositions jadis adoptées par les architectes; elles détruisent volontiers les monumens qui ne se laissent point aisément emporter. Il peut paraître utile d'arrêter ce gaspillage; des fouilles méthodiques, dirigées par des hommes tels que M. Newton pour le compte du Musée britannique, seraient sans doute d'un bien autre profit pour la science. Que certains emplacemens soient ainsi réservés pour de grandes entreprises archéologiques dignes d'un pays comme l'Angleterre, rien de mieux assurément; mais ne serait-il pas dangereux de donner à cette défense un caractère absolu? L'Angle-

(1) On trouvera des détails sur cette arrestation dans le numéro extraordinaire que le journal *New-York Tribune* a consacré, le 27 novembre 1878, aux quatre conférences faites cet automne à New-York, par M. de Cesnola, sur l'art cypriote, numéro orné de nombreuses gravures sur bois. La presse américaine paraît s'être émue de cette arrestation, quoiqu'il ne semble pas bien certain que M. Alexandre de Cesnola ait eu le droit de réclamer, comme il l'a fait, la protection du consul américain de Beyrouth. Quant au poste consulaire de Larnaca, il avait été supprimé après le départ de celui qui l'avait rempli d'une manière si brillante.

terre ne saurait se laisser soupçonner de porter ici une autre préoccupation que celle de servir ces intérêts supérieurs qui sont chers à tous les esprits cultivés. Elle devrait donc, sans hésiter, accorder la permission de faire des fouilles à quiconque la solliciterait pour résoudre un problème scientifique et non pour gagner de l'argent. Anglais ou étranger, tout savant sérieux devrait être sûr de voir sa demande accueillie.

Nous irions même volontiers plus loin; nous voudrions que l'on ne renonçât pas tout à fait au concours que l'intérêt privé prête à la science désintéressée pour l'exhumation des peuples couchés dans la tombe et des œuvres de leurs mains. En dehors de certains sites pour lesquels l'état garderait ses ressources et ses efforts, la recherche des antiquités pourrait être permise à tout venant, et ceux que la fortune aurait favorisés seraient libres de disposer de leurs trouvailles. C'est le seul moyen d'affranchir les amateurs et les musées de cette prime qu'ils paient à la contrebande partout où le commerce des antiquités est prohibé et clandestin. La science même y trouverait son compte. N'est-ce pas à ces auxiliaires intéressés qu'elle doit, pour ne prendre nos exemples qu'en Syrie et à Cypre, des monumens d'une valeur inappréciable, tels que le sarcophage d'Echmounazar et la tablette de Dali?

Le législateur ne se place pas au même point de vue que le prédicateur ou le moraliste; il ne prétend point supprimer ni même combattre les intincts et les passions de la nature humaine; tout ce qu'il se propose, quand il est sage, c'est d'en régler le cours et de les faire contribuer au progrès et au bien général. Agissez ainsi en cette matière; pas plus à Cypre qu'en Grèce et en Syrie ne prétendez proscrire l'industrie des chercheurs de trésors, ces braconniers de l'archéologie. Vous ne les arrêteriez point par vos défenses; le pays est désert et les nuits sont longues; mais vous les accoutumeriez à dépecer toutes les grosses pièces, à casser tout ce qu'ils ne pourraient enlever. Laissez-les donc fouiller partout où vous ne songez pas à fouiller vous-même, et que le plus tôt possible M. Newton ou quelque autre entreprenne à Paphos ou à Amathonte, à Idalie ou à Golgos, des fouilles comme Cypre n'en a pas encore vu, des fouilles dont le journal soit tenu heure par heure et où un crayon sincère relève au fur et à mesure les traces même les plus légères de cet art qui nous est encore presque inconnu, l'architecture phénicienne.

GEORGE PERROT.

LA

MARINE DE L'AVENIR

ET

LA MARINE DES ANCIENS

III.[1]

LES MARINS D'ATHÈNES ET LES HOPLITES DE SPARTE.

I.

Si je ne devais trouver matière à rapprochement entre les opérations maritimes des anciens et celles que nous ouvre la marine à vapeur, si je n'espérais pouvoir déduire de ce qui s'est fait il y a plus de deux mille ans ce qu'il convient de faire aujourd'hui, je me garderais bien de poser le pied sur le domaine que se sont, à si juste titre, réservé les érudits. Ils ont passé leur vie dans la familiarité des grands écrivains de l'antiquité, et je n'ai lié connaissance avec ces écrivains que depuis hier. L'antiquité cependant, malgré mon incompétence, m'attire, parce que notre marine redevient antique; elle le redevient du moins sous ce rapport, qu'on peut de nouveau la faire entrer dans le jeu des armées. Rouvrons donc ces livres que nous avions à peine feuilletés sur les bancs du collège et qui étaient restés fermés pour nous depuis si longtemps; nulle part nous ne trouverons d'enseignemens d'un intérêt plus immé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août et du 15 décembre 1878.

diat, nulle part nous ne verrons aussi bien à quel point le rôle de la marine moderne peut grandir.

Depuis la destruction de la flotte d'Égine, les Athéniens gardaient l'important privilège de posséder seuls des chiourmes bien exercées. Toute leur puissance reposait sur cet avantage. On se figurera difficilement, si l'on n'en a fait l'expérience, combien il faut de temps, de patience et de soins pour former un bon équipage de chaloupe, combien il en fallait à plus forte raison pour dresser une troupe de cent cinquante rameurs. Les capitaines des galères du XVIIe siècle, dans les documens qu'ils nous ont transmis, se plaignent souvent avec amertume de la difficulté qu'ils éprouvent « à faire aller les rames bien ensemble. » Un seul banc maladroit ou trop faible, nous disent-ils, « peut faire crever deux ou trois bancades de suite, par les coups de rames que les forçats se donnent les uns aux autres, au dos ou à la tête. » Le comité n'avait pour ressource alors que « de faire lever rames, afin de recommencer à donner la vogue. » La tâche du céleuste ne fut pas plus facile. C'était en vain, quand la mer grossissait, que, d'une voix enrouée, il continuait de marquer, avec un redoublement d'énergie, la cadence; les rames ne tombaient plus toutes à la fois dans l'eau pour en sortir, par un effort simultané, d'un seul jet. Le roulis avait rompu le rythme, le désarroi était dans la vogue. Les trières ne paraissent avoir joui que d'une stabilité très insuffisante, et, bien qu'elles eussent l'habitude d'abattre leurs mâts avant de combattre, le moindre vent qui les prenait en travers suffisait pour mettre les rameurs dans l'impossibilité de lever les rames, *anaphérin tas côpas*, nous dit Thucydide. Heureusement les rames à cette époque étaient courtes. Les matelots qui firent le trajet de Corinthe à Mégare, leur aviron sur l'épaule, auraient eu fort affaire s'ils avaient dû emporter ainsi la fameuse rame *di scaloccio*, inventée par les Vénitiens au cours du XVIe siècle, rame de 34, de 36, de 42, et parfois même de 50 pieds de long, dont nous faisions encore usage, en temps calme, sur nos bricks et sur nos corvettes, il y a quelques années à peine.

« Avant l'adoption de la rame vénitienne, écrivait, en 1614, le capitaine Pantero Pantera, les galères s'armaient à trois, à quatre, à cinq rames par banc, *suivant l'usage des anciens*. On n'employait pas, comme aujourd'hui, une seule rame mue par quatre hommes. Chaque homme maniait sa rame, et les galères vénitiennes sortaient généralement du port armées de trois hommes par banc. Cet armement, si j'en dois croire des vieillards qui ont commandé des galères ainsi armées, donnait de meilleurs résultats que l'armement moderne d'une seule rame tirée par trois rameurs. »

Étudiez Hérodote, Thucydide, Marco Polo, le capitaine Pantero

Pantera lui-même, ce qu'ils vous donnent « pour vu, » vous pouvez l'accepter sans crainte; vous le trouverez d'ailleurs généralement vraisemblable; méfiez-vous, et beaucoup, de ce qu'ils vous rapportent « pour l'avoir entendu. » Les vieillards du capitaine Pantero Pantera m'inquiètent, car je ne demeure pas moins embarrassé quand il me faut ranger trois rames sur un seul banc, que lorsqu'il m'est enjoint de les disposer sur trois gradins distincts. « Je n'ai jamais vu, ajoute avec sa bonne foi habituelle l'excellent triérarque du pape, je n'ai jamais vu de galère à trois rames par banc; je ne puis donc me prononcer sur les avantages de l'un et de l'autre système. Je dirai cependant qu'une telle quantité de rames doit être, à mon avis, chose gênante; je ne vois plus trop où l'on pourrait placer les soldats, comment on leur donnerait accès aux arbalétrières. Si l'on voulait les placer, comme on le fait dans les galéasses, sur un pont volant au-dessus des rameurs, la galère en serait alourdie et perdrait encore de sa marche. » Tel est cependant le parti qu'on semble avoir adopté dans l'antiquité. « Combattez à outrance, disait Nicias aux Athéniens; ne lâchez pas prise avant d'avoir exterminé tout ce qui se trouve sur le pont ennemi! C'est aux hoplites plus encore qu'aux matelots que je m'adresse, car ce sont eux qui occupent le tillac. » Tout cela est fort clair, aussi clair que les institutions militaires de l'empereur Léon. « Périssent, serais-je tenté parfois de m'écrier, les textes malencontreux qui viennent obscurcir ce que, sans leur secours, je m'explique, à cette heure, si bien! Et vous, Gênes et Venise, ne compliquez pas la question : vous n'avez jamais essayé de faire asseoir sur une seule planche trois rameurs ayant chacun en main un aviron; votre banc n'est qu'une façon de parler; il n'indique pas un siège, il indique un espace. C'est le poste à canon de nos vaisseaux modernes. En ces sortes de matières, la lettre tue et l'esprit vivifie; « un plat de matelots » embarrasserait fort peut-être les commentateurs de l'avenir, si nous ne prenions soin de les avertir ici que par cette locution nous entendons l'escouade ou la série qui se réunit communément à la même table. Onze rames peuvent signifier, dans les comédies d'Aristophane, onze navires; pourquoi donc trois rames ne signifieraient-elles pas, dans les statuts génois, trois rameurs? » Je me croyais soumis et voici que de nouveau je m'insurge. N'y a-t-il pas en effet sujet de s'insurger quand il faut, pour se mettre d'accord avec la critique, supposer que des marins ont, pendant plus de vingt siècles, cheminé sans l'apercevoir à côté de la solution que le premier batelier venu eût trouvée?

Passons outre! Si nous ne savons pas exactement de quelle façon les rameurs de l'antiquité et ceux du moyen âge étaient assis, nous

savons du moins comment on les gouvernait. La pitance fournie par l'état était maigre; le régime de nos bagnes en peut donner encore aujourd'hui une idée. Les rameurs athéniens n'auraient pas résisté aux fatigues de la vogue, s'ils ne s'étaient procuré sur tous les marchés du rivage un supplément indispensable à la ration de farine et d'huile que leur distribuaient les triérarques de la république; les forçats des princes de la chrétienté achetaient ce supplément à la taverne de l'argousin. Athènes accordait du vin à ses chiourmes; les nôtres n'en recevaient que par exception. « Le vin, nous apprend le capitaine Pantero Pantera, porte des fumées et des vapeurs à la tête; ces fumées étourdissent le rameur et lui enlèvent ses forces. Au lieu de vin, il est préférable de distribuer à la chiourme un peu de biscuit, de l'huile et du vinaigre. » Ce sont là les encouragemens; voyons la discipline.

« Où naît l'Indien, nous dit un proverbe tagal dont j'ai souvent vu faire l'application à Manille, pousse aussi le rotin. » Les chiourmes asiatiques se recrutaient sur des rivages où le rotin non plus ne manquait pas. Les thètes et les métèques qui composaient en majeure partie les équipages de la flotte athénienne auraient mal supporté le traitement dont s'accommodaient les Phéniciens et dont s'accommodent encore les fellahs de l'Égypte. Ceci est affaire de race et d'habitude. Sur les galères du roi de France comme sur celles du pape, à une époque où l'on n'avait assurément nul souci de la dignité humaine, on recommandait expressément au comite « de bien se garder de battre la chiourme sans motif, surtout quand elle avait les rames en main. » Sans doute, remarquait-on, « la bastonnade fait travailler la chiourme avec plus d'énergie, mais il faut user de ce moyen avec discrétion et le réserver pour les cas extraordinaires. Mieux vaut encore caresser ses rameurs et les tenir allègres et joyeux. » Se souvient-on de tout ce qui s'est dit à bord de nos navires, la première fois qu'il y a été question de supprimer les châtimens corporels? La discipline devait nécessairement périr, le service allait devenir impossible; on ne prévoyait qu'arrogance et révolte, on ne présageait que navires à la côte. La cale, la bouline, les coups de corde ont cependant disparu, et leur suppression n'a fait tort qu'à la vieille réputation de turbulence du matelot. Traité en homme, le matelot a cessé de se conduire en brute; nous avons été agréablement surpris de le trouver soudain de composition plus facile. L'ordre et la méthode se sont introduits dans notre service le jour où la liane et la garcette n'ont plus été l'*ultima ratio* du quartier-maître. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que la marine antique ne demandât à ses équipages des efforts soutenus auxquels l'enthousiasme devait bien quelquefois faire défaut.

Nous n'avons plus de chiourmes; nous avons des chauffeurs. Ce dernier métier est presque aussi rude que l'autre. Les Arabes et les Noirs sont seuls en état, dans certains parages, d'en endurer sans tomber et sans défaillir l'épouvantable supplice. Un de mes amis, le meilleur de mes amis, le capitaine de vaisseau Miquel de Riù, qui fut poète à ses heures, a fort bien décrit, dans des vers qu'il ne destina jamais à voir le jour, le spectacle que présentent, à la mer, qu'offrent même, dès l'instant de l'appareillage, nos chambres de chauffe.

Lorsque le pont, comme la feuille,
Tremble sur son feu prisonnier,
Quand le chauffeur tout nu recueille
La lave de l'ardent foyer,

on a sous les yeux l'image d'un enfer en ébullition. La marine n'a connu qu'un âge d'or : c'est celui où le vent, habilement capté, se chargeait de toute la besogne. Cet âge d'or est compris entre deux siècles de fer : le siècle du forçat et le siècle du chauffeur. Plus nous avancerons dans l'étude de la marine antique, plus nous serons frappés des analogies qui existent entre le bâtiment mû par une machine et le navire que poussèrent autrefois sur l'eau les longues rangées de rames. Que la science ne se lasse pas! Après nous avoir donné le fulmicoton, le picrate de potasse, la nitroglycérine et la dynamite, après avoir transformé la guerre au couteau, la guerre au canon, en ces attaques sournoises où la chimie joue un si grand rôle et qu'on a très spirituellement nommées « une guerre d'apothicaire, » la science a encore un devoir à remplir : il faut qu'elle nous affranchisse de la vapeur. Le ciel ce jour-là redeviendra bleu, et il n'y aura plus de damnés au fond de nos cales.

Que ce soit l'électricité ou la vapeur qui nous conduise, nous aurons toujours grand profit à consulter l'histoire. Revenons donc à la guerre du Péloponèse et reprenons-en le récit au point où nous l'avons laissé, c'est-à-dire à l'année 429 avant Jésus-Christ. L'histoire a un côté qui ne peut guère vieillir : c'est le côté humain. Le principe de la fixité des espèces préside en effet à nos manifestations morales non moins qu'à notre développement physique. Au propre et au figuré, l'homme du XIXe siècle, cet homme qui dispose en souverain des forces de la nature, n'a pas beaucoup grandi; c'est à peine si nous lui trouverons, dans ses types les plus achevés, la taille de ses ancêtres. Dieu le fit, dès le début, de stature moyenne; petit il était, petit il est resté. S'il se hausse parfois jusqu'à des hauteurs qui semblaient devoir, par l'infirmité de sa nature, lui demeurer à jamais inaccessibles, il en faut remercier les saintes et

glorieuses ivresses dont les grandes découvertes des trois derniers siècles ne l'ont pas tout à fait guéri. L'homme ne révèle son essence divine que lorsqu'il se dévoue; la fange qui s'oublie prouve par cela seul qu'il y a en elle autre chose que de la fange. Voilà pourquoi les champs de bataille ont de tout temps inspiré les poètes, pourquoi l'instinct des peuples a consacré par un éternel souvenir les noms des guerriers morts pour la patrie. Ingrats envers les vivans, les Grecs ne marchandaient pas les honneurs aux héros, dès que ces héros avaient traversé le Styx. Aussi la république d'Athènes a-t-elle toujours été bien servie. Être inscrit dans ses fastes était une bien autre gloire que d'être admis à la préséance dans ses fêtes. C'était par cette noble ambition surtout qu'Athènes tentait les courages et qu'elle préparait aux générations futures des grands hommes. Plutarque, on le sait, et il est presque superflu de le rappeler, fut, aux jours difficiles de la république française, l'épée de chevet des capitaines improvisés qui nous sauvèrent. Sortis pour la plupart du rang, ces soldats de la veille n'auraient jamais aspiré au rôle important qu'ils ont joué, s'ils n'y avaient été provoqués par de généreux exemples.

II.

L'antiquité n'a pas toujours été juste envers les souverains; je crains qu'elle n'ait pas été beaucoup plus équitable vis-à-vis des démagogues. Périclès était mort dans la troisième année de la guerre du Péloponèse; après avoir hésité quelque temps entre Cléon et Nicias, la faveur du peuple passa tout entière à Cléon. Je me garderai bien de dire que Cléon fût un galant homme, le mot n'aurait peut-être pas eu de sens dans Athènes, mais en ne tenant compte que du témoignage de ses ennemis mêmes, — ce sont les seuls qui aient écrit son histoire, — on ne peut s'empêcher de reconnaître que le fougueux conseiller du peuple, le Paphlagonien de la comédie des *Chevaliers*, fut un homme entreprenant, souvent heureux dans ses entreprises et qui eut le suprême honneur de rencontrer la mort d'un soldat sur le champ de bataille. « Il n'était pas général, » dira-t-on. Quiconque apporte aux affaires de guerre son audace et sa volonté a le droit, quand les choses tournent bien, de s'attribuer le mérite du succès. Ce n'est pas là, — qu'on me passe le mot, car le mot est d'Aristophane, — « escamoter la marmite qu'un autre a fait bouillir. »

Il fallait, dans la république athénienne, « avoir été rameur avant de prétendre à tenir le gouvernail; » pour être général, quand le suffrage du peuple vous avait élu, il suffisait de trouver, comme on

le vit pendant toute la durée de la guerre civile au Mexique, « un sergent-major qui vous indiquât les sonneries. » — *Un sargento mayor que me indica los toques*, disait, m'a-t-on assuré, Ortega. Avant de commander les armées, Cléon prit sans hésitation le timon de l'état en main. Chaque jour on l'entendit « célébrer du haut du Pnyx la puissance d'Athènes et afficher un profond mépris pour celle de Lacédémone. » C'est ainsi que l'on donne du courage aux peuples. Le peuple athénien avait plus que jamais besoin qu'on lui en inspirât, car les circonstances devenaient critiques. La mort de Périclès devait être le signal des défections. La ville de Mytilène, dans l'île de Lesbos, leva la première l'étendard de la révolte. Un frémissement général se produit à l'instant dans l'Archipel. La diversion est des plus favorables à la cause de Sparte. Les Péloponésiens le comprennent; ils rassemblent dans l'isthme les deux tiers de leurs contingens et caressent déjà le projet d'attaquer Athènes par terre et par mer. Les vaisseaux seront traînés à travers l'isthme sur des rouleaux; on les fera passer ainsi du golfe de Corinthe dans le golfe d'Égine. L'escadre athénienne de Naupacte n'aura plus à surveiller qu'un port vide.

Ce sont de beaux projets; les Péloponésiens ont compté sans l'activité d'Athènes. Quarante vaisseaux athéniens sont déjà partis pour Lesbos, d'autres gardent l'Eubée, Potidée, Salamine. Sans détourner un seul navire de sa mission, la république trouve encore le moyen d'expédier cent trières devant l'isthme. Les citoyens, « la paille des citoyens, » les métèques, se sont enrôlés en foule. Deux cent cinquante navires montés par cinquante mille hommes au moins occupent les eaux grecques et maintiennent dans le devoir les colonies de l'Asie ionienne. Au temps de leurs plus grands efforts, quand le continent n'avait qu'un maître, — et ce maître se nommait Napoléon, — les Anglais n'ont jamais mis plus de cent vingt mille marins ou soldats de marine sur pied. Toute proportion gardée, Athènes fit encore mieux. Le trésor de l'Acropole cependant peu à peu s'épuise. La solde élevée des rameurs, celle des hoplites qui reçoivent 1 fr. 80 cent. par jour, — 90 centimes pour l'hoplite, autant pour son valet, — ne permettront pas de soutenir longtemps cet immense armement. Quand on dépense près d'un million et demi de francs par mois et qu'on n'a que quatre millions de revenu annuel, on doit être impatient d'arriver à une solution. Aussi les Athéniens pressent-ils vivement Mytilène. Il leur a été facile de tenir en respect les Péloponésiens rassemblés dans l'isthme; ils ne peuvent empêcher Alcidas de se dérober avec quarante-deux vaisseaux à la vigilance de l'escadre de Naupacte. Alcidas fait le tour du Péloponèse, il touche à Myconi, il aborde à Délos, il s'arrête à Nicarie;

quand il arrive au port d'Érythrée sur la côte de l'Asie-Mineure, Mytilène est, depuis sept jours déjà, au pouvoir des Athéniens.

On comprend quels transports de joie cette nouvelle dut exciter dans Athènes. La défection des Mytiléniens pouvait entraîner la perte de l'Ionie; en reprenant possession de Mytilène, la république recouvrait le gage de ses revenus. Que fera-t-on de ce peuple coupable, de ce peuple qui, désespérant d'être secouru par Sparte, vient de se rendre à discrétion? On en fera un exemple : tous les habitans de Mytilène en état de porter les armes seront immolés sans merci; les femmes et les enfans seuls seront épargnés, on leur réserve pour lot l'esclavage. Tel est l'arrêt qu'à la voix de Cléon, tonnant du haut du Pnyx, six mille mains levées en l'air ont prononcé. Les alliés chancelans apprendront ainsi ce qu'on risque à trahir Athènes. Une trière part à l'instant du Pirée pour porter à Pachès, le commandant de la flotte athénienne, l'ordre d'exécuter sans délai la sentence populaire. Que de sang va couler! Le peuple d'Athènes ne s'est pas fait un juste tableau de cette scène d'extermination. Il a commandé de tuer, mais voilà que maintenant son esprit mobile évoque les milliers de victimes dont les cadavres vont s'entasser sur les places publiques ou rouler tout sanglans à la mer, les blessés qu'il faudra poursuivre et achever, les cris déchirans dont les vents apporteront l'écho jusqu'aux rivages de l'Attique. C'en est trop; le peuple ne peut supporter plus longtemps l'obsession de pareils fantômes; le vieux Démos a peur, le vieux Démos se repent. Qui donc lui a donné le funeste conseil? Qui a osé abuser d'un transport passager? Que Cléon ne se montre pas à ses auditeurs subitement attendris; sa vie ne tiendrait qu'à un fil.

Les amis des Mytiléniens provoquent une seconde assemblée; six mille mains cette fois se lèvent pour la clémence. Courez au Pirée, équipez vite une nouvelle trière! qu'elle parte sur-le-champ, qu'elle vogue sans relâche! Elle arrivera peut-être à temps pour contremander le massacre; la première trière n'a que vingt-quatre heures d'avance. Vingt-quatre heures ne se regagnent pas aisément sur une traversée de quatre ou cinq jours. A la voile, c'eût été simplement impossible; le temps heureusement reste calme, et les rameurs font bravement leur devoir. On leur a dit que du zèle qu'ils vont déployer, de la vigueur que le ciel a mis dans leurs bras, dépend le salut de toute une ville. Aussi ne quittent-ils pas un instant l'aviron. Lorsque l'heure est venue de restaurer leurs forces par un frugal repas, ils ne se dessaisissent pas pour cela de la rame; d'une main ils pétrissent leur ration de farine dans l'huile, de l'autre ils font encore avancer la galère. La nuit, ils se sont entendus pour « voguer par quartier; » c'est-à-dire qu'une partie de

la chiourme demeure alors couchée entre les bancs, tandis que l'autre, rangée sur le tiers ou sur la moitié des rames, maintient la trière en route et ne cesse pas de lui imprimer une certaine vitesse. On ne peut dire qu'il y ait joute entre les deux galères, car l'équipage qui porte l'ordre impitoyable ne met probablement pas grande hâte ni grand enthousiasme à remplir sa mission. L'avance néanmoins est trop forte, la trière de miséricorde aura vogué en vain; deux jours, trois jours se passent, la mer est restée déserte.

La vigie de Mytilène cependant ne cesse pas d'explorer des yeux l'horizon, car Pachès a demandé et Pachès attend des ordres; tout un peuple à ses pieds, dans l'angoisse et les larmes, partage son attente. Une trière se montre enfin du côté de l'ouest; elle grossit, approche, elle a doublé le cap méridional de Lesbos, quelques coups d'aviron encore, elle donnera dans le port. Ses rames battent l'eau lentement et presque à regret. Cette allure mélancolique ne présage rien de bon aux Mytiléniens. Pachès, fils d'Épicure, lit le fatal décret; son visage a pâli. Le commandant de la flotte athénienne est tenté de maudire en ce moment sa victoire. On peut à la légère ordonner un massacre; il est plus dur de l'exécuter. Pendant que Pachès hésite, pendant qu'il supplie les dieux de réserver à d'autres l'horrible tâche, des cris partent du port : « Un navire! un navire! » Les dieux n'ont pas été sourds; la seconde trière aborde au rivage. Pachès n'aura donc point de sang à verser! Le peuple ne lui prescrit plus que de raser les fortifications qui ont arrêté pendant près d'un an ses hoplites et d'envoyer au Pirée la flotte confisquée de Mytilène.

« Si l'on m'ouvrait le cœur, disait Nelson avant Aboukir, on y lirait ces mots : « Je n'ai pas de frégates! » Toute armée navale en effet qui ne peut s'éclairer au loin est une armée compromise, si elle tient à éviter l'ennemi, une armée égarée, si elle le cherche. Les Athéniens, plus sages sous ce rapport que les Anglais, n'avaient pas laissé partir leur amiral sans lui donner le moyen de s'entourer de vedettes. Ils avaient attaché à la flotte de Pachès deux yachts de plaisance, le *Paralos* et la *Salaminienne*. Généralement employés à transporter les offrandes et les théories sacrées à Délos, ces deux yachts possédaient une marche rapide et des équipages de choix. Ils étaient donc éminemment propres, aussi propres que le sont de nos jours le *Desaix* et l'*Hirondelle*, à remplir l'office important d'éclaireurs. Les Péloponésiens côtoyaient, sans trop savoir à quel parti s'arrêter, le golfe de Smyrne, ils contournaient la presqu'île de Vourla; le *Paralos* et la *Salaminienne* finirent par les découvrir au mouillage d'Éphèse. Ce fut une grande surprise et un grand effroi parmi les Péloponésiens quand ils virent ainsi leur présence

sur la côte asiatique éventée. En débarquant sur l'île de Walcheren en 1809, les Anglais donnèrent à nos vaisseaux le courage de franchir les bancs périlleux de l'Escaut et de remonter ce fleuve jusque sous les murs d'Anvers. L'empereur en reçut la nouvelle peu de jours après la bataille de Wagram, et ne put s'empêcher d'observer en souriant que l'approche de l'ennemi avait eu sur l'esprit de ses amiraux plus de puissance que n'en eurent jamais ses ordres. Alcidas montrait, depuis son départ de Corinthe, une répugnance des plus prononcées pour la haute mer; nul navarque ne s'était jusqu'alors accroché avec plus de ténacité à la côte. Quand les éclaireurs athéniens, paraissant devant Éphèse, lui firent craindre d'avoir bientôt toute la flotte de Pachès sur les bras, il se lança sans hésitation au large; la flotte du Péloponèse fit directement route de la rade d'Éphèse vers la pointe méridionale de l'Eubée.

Les Athéniens ne soupçonnaient de la part d'Alcidas ni tant de résolution à braver la tempête, ni tant de timidité à les affronter; ils continuèrent donc de chercher les Péloponésiens sur la côte d'Asie, poussèrent jusqu'à Pathmos, et, ne rencontrant nulle part les forces que leur avaient signalées le *Paralos* et la *Salaminienne*, ils revinrent jeter l'ancre devant Mytilène. Pendant ce temps les quarante-deux vaisseaux d'Alcidas erraient dispersés en vue de la Crète, et faisaient le pénible essai d'une navigation à laquelle nulle épreuve ne les avait encore préparés. Il réussirent enfin à se rallier, battus de l'orage, sur les côtes de l'Élide. Le port de Cyllène, aujourd'hui Clarentza, les reçut et leur permit de procéder aux réparations nécessaires. C'est là que les rejoignirent treize trières de Leucade et d'Ambracie, qui leur furent amenées par Brasidas, fils de Tellis. Nous avons déjà rencontré Brasidas au siège de Modon et au combat de Naupacte; il était à Naupacte un des conseillers de Cnémos. La pratique de la mer ne fut pas généralement le fait des montagnards nourris sur les bords de l'Eurotas; mais comme les brigadiers embarqués pour l'Égypte en 1798, comme les aides de camp de l'empereur placés aux côtés de Villeneuve en 1804, les représentans des éphores apportaient leur force morale sur la flotte du Péloponèse, et cette force consistait surtout dans la ferme croyance que rien n'était impossible à des Spartiates. Brasidas secoua l'apathie du nouveau navarque à peine remis des émotions de sa longue traversée. On avait sous la main cinquante-trois vaisseaux de guerre. Pourquoi ne se portait-on pas immédiatement sur Corcyre? Alcidas se laissa convaincre. Il partit de Cyllène et conduisit sa flotte à la hauteur du promontoire Leucimne. Les Corcyréens ne s'attendaient pas à pareille visite. Confians dans l'alliance d'Athènes et dans la suprématie navale de leur puissante alliée, ils savouraient en paix

les douceurs d'une démocratie triomphante. Leur surprise n'eut d'égale que leur émotion. Ils armèrent à la hâte soixante vaisseaux qui reposaient, dégarnis de leurs agrès, dans le port, et ils les envoyèrent, au fur et à mesure qu'on en complétait l'équipement, à la rencontre de l'ennemi.

A la façon dont cette flotte mal exercée encore se présenta au combat, les Péloponésiens reconnurent sans peine qu'elle était peu à craindre. Ils se contentèrent de lui opposer vingt vaisseaux et gardèrent le gros de leurs forces, — trente-trois trières, — pour faire face à dix vaisseaux athéniens accourus le jour même de Naupacte. Qui donc avait appelé si opportunément cette escadre, passée du commandement de Phormion sous celui de Conon d'abord, de Nicostratos ensuite? La *Salaminienne* et le *Paralos*, en devançant l'ennemi, en criant aux armes quand tout dormait à Naupacte, sauvèrent la démocratie compromise à Corcyre. Semblables à deux limiers dont le nez a flairé la bête, les deux yachts avaient retrouvé les traces d'Alcidas, et depuis lors ils ne cessaient pas de le suivre à la piste. Ils étaient là prêts à combattre, avec les dix vaisseaux qu'ils venaient d'arracher à une périlleuse somnolence, voltigeant sur les flancs de l'ennemi, profitant habilement de leur marche supérieure pour l'inquiéter sans se laisser saisir. La vitesse a été de tout temps d'un grand poids dans les affaires navales. Voyez d'ailleurs le peu que vaut le nombre en regard de l'instruction et de la discipline! Sur leurs soixante vaisseaux, les Corcyréens en perdirent treize; avec leurs douze trières, les Athéniens tinrent toute la flotte péloponésienne en échec. Alcidas et Brasidas firent de vains efforts pour les entamer; les Athéniens, tout en reculant, ne cessèrent pas un instant de présenter la proue à l'ennemi. Ce furent eux qui sauvèrent, par leur bonne contenance, la flotte démoralisée de Corcyre. Pas un navire de cette misérable flotte n'eût, sans la diversion des Athéniens, regagné le port. Deux vaisseaux transfuges avaient déjà passé à l'ennemi; sur les autres on s'injuriait, on se battait, on se disputait les rames. Les Péloponésiens auraient eu beau jeu au milieu de ce tumulte, mais ils n'avançaient qu'avec une extrême prudence, car les Athéniens étaient là, et Brasidas lui-même se souvenait de Naupacte.

J'ignore quel procédé employaient les anciens pour voguer en arrière, « pour donner une bonne scie, » suivant l'expression consacrée au XVIIe siècle. Tout ce que je sais, grâce aux fidèles et minutieux rapports de Thucydide, c'est que les trières athéniennes « sciaient » souvent. Ce procédé d'évolution était trop bien entré dans les habitudes de la marine grecque pour que nous puissions supposer un instant qu'il y eût difficulté, embarras quelconque à

l'employer. On ne fit pas, au cours du XVIe et du XVIIe siècle, un moins fréquent usage de la scie sur nos galères royales. Trois hommes de chaque banc passaient alors par-dessous les rames; ils se tenaient debout, le visage tourné vers la proue, la main droite sur la poignée de leur aviron, attendant, pour plonger l'aviron dans l'eau, le signal du comite. Parfois aussi une portion des rameurs se bornait à faire volte-face pendant que l'autre portion de la vogue faisait courir les bancs de l'avant à l'arrière. Avait-on l'intention de faire tourner la galère « à la droite ou à la senestre? » on armait la scie d'un côté, la vogue de l'autre. Toutes ces manœuvres n'ont rien que de très compréhensible; ajoutons que, dans le combat, elles sont indispensables. Il est évident que, dès les premières luttes, il a fallu songer à renverser le mouvement des rames, de la même façon que nous renversons aujourd'hui le mouvement de nos machines. Comment cependant opérer un tel renversement, s'il faut pour cela mettre en branle tout un échafaudage de thranites, de zygites et de thalamites? Dieu me garde de vouloir contester en quoi que ce soit l'habileté des « derrières usés, » — c'est ainsi, paraît-il, que s'appelaient entre eux « les vieux Agamemnons, » les *old tars* de la république athénienne; — j'ai peine à croire toutefois qu'ils eussent accompli, sans engager et sans mêler leurs rames, un pareil tour de force.

Étagés sur trois rangs, comme le prescrit la critique moderne, ou partagés, comme le voulait le capitaine Barras de la Penne, en trois quartiers, les rameurs athéniens avaient habilement manœuvré devant Corcyre. La nuit seule mit fin au combat. Les Péloponésiens étaient incontestablement les vainqueurs; ils ne se hasardèrent pas néanmoins à débarquer sous les murs de la ville; ils allèrent, suivant leur invariable coutume, ravager la campagne. C'était toujours aux oliviers et aux vignes qu'on s'en prenait alors quand on n'osait pas s'approcher des murailles. Gardons-nous donc de nous étonner si l'auteur des *Acharniens* a trouvé bon de faire plaider la cause de la paix par les populations rurales de l'Attique. Sur les rivages de Corcyre cependant les Péloponésiens étaient moins rassurés que dans la plaine d'Athènes. La flotte, dont l'apparition suffisait pour jeter le trouble dans leurs rangs, ne pouvait venir les chercher au milieu des vergers d'Acharné; il était à craindre qu'elle n'apparût, d'un instant à l'autre, devant le cap Leucimne. En effet, des signaux d'alarme ne tardèrent pas à rappeler au rivage les colonnes mobiles qui portaient partout le fer et le feu. Soixante vaisseaux athéniens s'avançaient de Leucade sous les ordres d'Eurymédon, fils de Théoclès. Les Péloponésiens ne les attendirent pas. Le continent même ne leur parut point un asile assez sûr; ils s'y trouvaient trop près de l'ennemi. De quel ascendant jouissait à cette époque la

marine d'Athènes! L'Angleterre seule, quand elle nous avait pour ennemis, en a possédé un semblable. Aussi, plus qu'à nous encore, lui appartient-il peut-être de lire dans les vicissitudes de la marine athénienne une leçon.

Puisque les Péloponésiens se croyaient en danger dans les ports de l'Acarnanie, où se jugeraient-ils suffisamment abrités? Dans le golfe de Corinthe, au fond du golfe de Crissa; pas ailleurs! Pour arriver à Corinthe, à Sycione, il fallait de toute nécessité passer au large de la presqu'île de Leucade, car Sainte-Maure alors n'était pas une île; des alluvions récentes l'avaient jointe à la terre ferme par une étroite langue de sable qui s'est, à diverses reprises, rompue et reformée. Plutôt que de s'exposer à être aperçus dans leur mouvement de retraite par les éclaireurs d'Eurymédon, les Lacédémoniens entreprirent la pénible tâche de tirer leurs vaisseaux à travers l'isthme sablonneux qui leur faisait obstacle. Ils purent ainsi se glisser nuitamment le long de la côte et passer sans crainte devant Naupacte en ce moment dégarnie. Le golfe de Crissa cacha bientôt leur honte et déroba aux attaques des Athéniens leurs trières.

Qu'étaient, se demandera-t-on, venus faire Alcidas et Brasidas à Corcyre? Ils étaient venus encourager les menées du parti oligarchique. L'arrivée d'Eurymédon, la retraite des vaisseaux du Péloponèse rendaient à la démocratie un instant menacée le pouvoir absolu. On sait si les heures qui suivent les heures d'effroi sont des heures de clémence. La démocratie corcyréenne s'était crue perdue; sept jours de massacres noyèrent dans le sang le souvenir des terreurs qu'elle avait éprouvées. La campagne de Corcyre succédant à l'inconcevable abandon de Mytilène a laissé sur l'écusson de Sparte une tache ineffaçable. Corcyre et Quiberon, voilà deux expéditions qui se répondent à travers les siècles, et, disons-le, deux expéditions qui se valent. Le sang des Spartiates non plus n'avait pas coulé; l'honneur de Sparte coulait par tous les pores.

III.

Tout cédait aux armes d'Athènes; les dieux, par malheur, ne restèrent pas neutres. Le peste fondit une seconde fois sur l'Attique. Quatre mille quatre cents hoplites et trois cents cavaliers, une partie notable de la population, furent moissonnés dans le cours de l'hiver. L'été venu, Athènes se releva, bien affaiblie sans doute, mais non pas épuisée par ce nouvel assaut. Déjà la république préludait en Sicile par des escarmouches à la grande expédition que devait quelques années plus tard conseiller Alcibiade; dans l'Étolie, elle cherchait à frayer un chemin à ses troupes jusqu'aux plaines verdoyantes de la Phocide. Toutes ces opérations, marquées par des succès

divers, n'aboutissaient qu'à des résultats insignifians, quand un général, « égayé par le vin, » et peu disposé à prendre mélancoliquement les revers qu'il venait d'essuyer en Étolie, eut une inspiration heureuse. Ce général portait un nom que l'avenir devait se charger d'illustrer : il s'appelait Démosthène, comme le grand orateur qui garde encore la palme de l'éloquence. Fils d'Alcisthène, il guerroyait sur le continent contre les Ambraciotes, pendant que Nicias, fils de Nicératos, opérait contre la Béotie et contre les îles réfractaires. Jamais généraux ne montrèrent humeur plus différente. Les Athéniens auraient fait choix de Démocrite et d'Héraclite pour commander leurs armées qu'ils n'auraient pas mis en présence deux caractères d'une opposition plus tranchée. Démosthène semble avoir été une sorte de Vendôme, joyeux compagnon que la défaite n'ahurissait pas, roseau flexible qui pliait sans se rompre et qu'on vit toujours se redresser sous l'orage, que l'orage vînt du Pnyx ou des sommets neigeux du Parnasse. Nicias avait les vertus et les tristesses prophétiques d'un Catinat. C'était un honnête homme, un citoyen pieux, un soldat énergique; tout ce qu'il y avait de respectable dans Athènes mettait en lui, depuis la mort de Périclès, son espoir. Ne donnant rien au hasard, Nicias pouvait se vanter d'avoir en toute occasion réussi; seulement les occasions de réussir il les cherchait peu, il les fuyait plutôt, content d'une médiocre gloire et craignant plus que de raison peut-être de compromettre dans quelque aventure la renommée qu'il s'était acquise. Démosthène au contraire engageait constamment un nouvel enjeu; qu'il perdît ou qu'il gagnât, on était assuré de le retrouver promptement aux prises avec la fortune. Ce fut du sein même de l'adversité que cet esprit fécond fit jaillir une idée qui eut, on le verra, les conséquences les plus merveilleuses. Démosthène, ce jour-là, si l'on veut bien nous permettre de faire encore un emprunt au poète qui mettait son plaisir à ravager toutes les gloires d'Athènes, but réellement « le coup du bon génie. »

Les flottes de Périclès n'avaient qu'égratigné d'un ongle impuissant le territoire du Péloponèse; le hardi collègue de Nicias conçut la pensée de traiter le Péloponèse comme les Péloponésiens traitaient chaque année l'Attique. Pour mettre ce plan à exécution, il fallait avant tout prendre son point d'appui sur le sol même qu'on se proposait de dévaster; il fallait trouver en un mot à portée des côtes de la Laconie ce que les Anglais ont trouvé à proximité des côtes espagnoles, un Gibraltar inaccessible par terre aux armées ennemies, un Gibraltar accompagné d'une darse qui pût contenir et défendre, hiver comme été, les flottes athéniennes de la tempête. Cherchez sur les cartes que nous possédons aujourd'hui de la Morée un point stratégique qui réponde à ces conditions; vous n'en rencon-

trerez pas d'autre que celui que découvrit le fils d'Alcisthène sur la frontière de la Messénie, à 75 kilomètres environ de Sparte. Il existe, en effet, au fond du vaste bassin où s'abîmèrent, le 20 octobre 1827, les vaisseaux d'Ibrahim-Pacha, écrasés par le feu des escadres chrétiennes, un massif abrupt d'une hauteur de 137 mètres environ. Ce massif est séparé par une passe étroite de la pointe septentrionale de l'île Sphactérie; il affecte lui-même les abords malaisés d'une île, car si l'une de ses faces surplombe la mer Ionienne, l'autre surgit du sein d'un immense étang, — l'étang de Dagh-Liani, — qui fut peut-être, au temps d'Homère, quand des apports de sable ne l'avaient pas encore séparé de la baie de Navarin et ne le sollicitaient pas à s'extravaser sur une vaste étendue, l'asile où s'abritaient les nefs du vieux Nestor, le port renommé de Pylos. L'extrémité méridionale de cette presqu'île rocheuse a pour fossé, nous venons de le dire, la passe de Sphactérie qui la ceint tout entière, l'autre extrémité est gardée par un enfoncement où vient s'engouffrer la mer du large, havre étroit dans lequel, par parenthèse, j'ai failli en 1831 me noyer. Bien que le massif soit aujourd'hui abordable par deux langues de sable, — un seul cordon le réunissait autrefois au continent, — la position n'en est pas moins restée à peu près inexpugnable. Les Vénitiens, quand ils conquirent en 1687 le Péloponèse, s'établirent sur cette péninsule et en couronnèrent le sommet d'un château fort, — Paleo-Castro. — Ibrahim-Pacha, en 1825, fit aisément tomber le fort de Navarin et l'île de Sphactérie au pouvoir de ses réguliers; il ne dut qu'à la famine la conquête de Paleo-Castro. C'est là que Démosthène voulut asseoir le nid d'aigle qu'il comptait donner en garde aux Messéniens, pour que ces ennemis irréconciliables de Sparte pussent, comme d'un nouveau mont Ithôme, fondre, au retour de chaque printemps, sur les fertiles campagnes qui s'étendent à la base du mont Taygète.

Le fils d'Alcisthène n'exerçait pas à cette époque de commandement direct; une expédition heureuse, entreprise de concert avec les Acarnanes, venait à peine de le remettre en crédit; le peuple d'Athènes ne l'en autorisa pas moins, sur sa demande, à disposer de la flotte d'Eurymédon qui, après s'être ravitaillée au Pirée, retournait à Corcyre. Dès que cette flotte parut en vue des côtes du Péloponèse, Démosthène accourut, exhiba ses pouvoirs et entraîna les vaisseaux d'Eurymédon à Pylos. Si la mer eût été en ce moment navigable, Eurymédon n'eût probablement pas tardé à continuer sa route, car le dessein de Démosthène lui semblait complètement dénué de raison. Les officiers inférieurs de l'armée, les taxiarques, n'accordaient pas à ce projet bizarre plus de sympathie. Par bonheur, le vent contraire retint Eurymédon, et Démosthène employa bien

le temps de cette relâche forcée. Sa gaîté communicative lui recruta des partisans parmi les matelots et parmi les soldats. On se mit au travail et, avant qu'Eurymédon pût reprendre la mer, une enceinte de pierres brutes assemblées sans ciment avait garni la face de la presqu'île qui regarde la terre ferme. Ce fut l'affaire de six jours. Démosthène se déclara prêt à garder cette ébauche d'ouvrage avec cinq vaisseaux; Eurymédon consentit à les lui laisser.

Démosthène n'avait pas exagéré l'importance du poste avancé qu'il attachait, épine irritante, au flanc de la Laconie. Cette simple menace dégagea subitement l'Attique dévastée en ce moment par les Péloponésiens. Sparte n'eut plus qu'une pensée : reconquérir l'aride rocher de Pylos. Sa flotte portée au chiffre de soixante vaisseaux, son armée ramenée précipitamment de la plaine d'Athènes, elle voulut tout consacrer à cette entreprise. Démosthène prévit-il jamais un tel déploiement de forces? Il est jusqu'à un certain point permis d'en douter. Le joyeux général ne perdit pas cependant la tête. Les galères furent tirées à terre, et on les entoura d'une forte palissade; n'ayant plus à défendre leurs navires, les équipages doubleraient le chiffre de la garnison. Le difficile était d'armer ces rameurs dont on prétendait faire des hoplites; deux corsaires messéniens arrivèrent fort à propos à Pylos. On leur prit toutes les armes qu'ils avaient à bord, et, à défaut de boucliers de cuir ou de métal, on en fabriqua d'osier. Le côté de la presqu'île qui tenait au continent se trouva ainsi suffisamment garni. Quant aux falaises qui regardent la haute mer, elles se défendaient d'elles-mêmes; Démosthène s'y posta toutefois avec soixante hoplites.

Les Lacédémoniens s'étaient répandus tout autour de la baie, mais leurs troupes se seraient en vain déployées sur ce rivage beaucoup trop éloigné de Pylos; elles n'y auraient été d'aucun secours pour la flotte. Si l'on voulait fournir un point d'appui aux vaisseaux qui viendraient assaillir Pylos, il fallait occuper l'île de Sphactérie. Cette île étroite et longue forme en effet, à elle seule, tout un côté de la rade dont le vaste bassin eût, sans qu'elles s'y pressassent, reçu et abrité les escadres de la Grèce entière. Les Lacédémoniens débarquèrent sur Sphactérie quatre cent vingt hoplites, c'est-à-dire quatre cent vingt chevaliers, la meilleure noblesse de Sparte. Pas de chevaliers sans valets; les hoplites emmenèrent avec eux leurs ilotes. Les ilotes, on le sait, si braves qu'ils pussent être, ne comptaient pas; aussi eût-il mieux valu ne compromettre que des ilotes dans ce débarquement imprudent. Mal assurée de la domination de la mer, Sparte, en plaçant ses hoplites dans une île, les mettait, si les choses tournaient mal, à la merci d'Athènes.

Pour le moment, la flotte athénienne n'était pas à craindre, puisqu'elle avait poursuivi son chemin vers Corcyre et qu'il lui

était même prescrit de pousser jusqu'en Sicile. Démosthène, par malheur, réussit à faire passer un messager à travers les lignes ennemies. Eurymédon fut ainsi avisé du péril que courait son collègue. Il se hâta de revenir sur ses pas, blâmant intérieurement la téméraire entreprise de Démosthène et se demandant avec inquiétude s'il n'arriverait pas trop tard pour prévenir une catastrophe. Les Lacédémoniens étaient lents à prendre un parti; dans tous leurs mouvemens de guerre, on sentait généralement le guerrier pesamment armé qui se heurte aux obstacles, comptant sur sa force pour les renverser, et qui n'agit pas par ces coups soudains, inattendus, propres aux troupes légères. Ici cependant le danger d'une intervention de la flotte athénienne était trop imminent pour ne pas peser sur les déterminations des généraux spartiates. Il fut décidé qu'on donnerait sur-le-champ l'assaut. La largeur de l'isthme limitait d'une façon irrémédiable l'étendue du front de bataille. On avait sous la main des forces considérables, on ne pouvait, quoi qu'on fît, les mettre en ligne; il fallut se résigner à charger par échelons. On chargea ainsi tout un jour; on reprit avec une nouvelle vigueur le lendemain. Pas une palissade ne céda, pas un pouce de terrain ne fut conquis. La flotte des Péloponésiens, pendant ce temps, agissait de son côté; mais, ne trouvant nulle part une rive accessible, elle en était réduite à lancer de loin ses traits. Était-ce par une démonstration aussi insignifiante que la flotte prétendait seconder l'armée? On nous a plus d'une fois posé la même question devant Sébastopol. Brasidas s'indignait. Transporté sur un élément qu'il ne connaissait guère, le vaillant hoplite ne pouvait se figurer qu'avec de l'audace on n'eût pas raison de tout, de la mer et des vagues, aussi bien que des boulevards d'une ville ou des bataillons hérissés de fer de l'ennemi. « Les pilotes craignaient de briser leurs vaisseaux! Et quand ils les briseraient! Où serait le grand mal? Fallait-il ménager le bois, quand on prodiguait les hommes? Qu'on s'échoue! qu'on débarque de façon ou d'autre et qu'on saisisse enfin corps à corps ces Athéniens! » Ainsi parlait Bonaparte en Égypte quand il se fit jeter sans escorte, seul avec quelques officiers, sur la plage blanche d'écume du Marabout. Les hoplites ne veulent jamais écouter la voix quelquefois bonne conseillère des marins. Bonaparte faillit tomber aux mains des cavaliers arabes, pour avoir violenté la conscience émue de Brueys; Brasidas n'échappa que par miracle à la mort ou à la captivité. Son pilote obéit quand le devoir d'un pilote judicieux était, en cette occasion, de résister.

D'un vigoureux effort la trière est portée en avant. La plage la reçoit et la plage la rejette. Pendant que, rudement secoué par la lame qui déferle, le vaisseau sacrifié talonne sur le fond dur, on apporte la planche de débarquement. Les matelots l'ont lancée à

terre; il leur faut employer toute la vigueur de leurs bras pour en maintenir une des extrémités sur la proue, l'autre sur le rivage. Le sable se creuse et fuit sous l'extrémité qui cherche à s'y appuyer, entraîné par le retrait de la vague. Brasidas veut être le premier à passer sur ce pont branlant. Il s'élance; une grêle de javelots l'a frappé de toutes parts. Plus heureux que l'amiral Howard qui se noya, le 25 avril 1513, dans une tentative pareille au Conquet, le valeureux Spartiate s'affaisse en arrière et tombe, criblé de blessures, entre les bras de ses compagnons. Sa main défaillante laisse échapper le bouclier qui le couvre et ce trophée, — le bouclier d'un brave entre les braves, — porté par les flots à la côte, est recueilli avec un juste orgueil par les Athéniens.

IV.

La double attaque tentée contre Pylos se terminait par un insuccès. Les Lacédémoniens auraient dû, sans perdre un instant, opérer leur retraite; un esprit de vertige les retint sur la rade où ils ne pouvaient se flatter de demeurer plus longtemps les maîtres. Quarante voiles athéniennes sont déjà réunies sous l'île de Prodano, île déserte bien connue des croiseurs qui bloquèrent durant plusieurs mois la flotte d'Ibrahim, rocher d'un ou deux milles de tour que quelques lieues à peine séparent de Pylos et de Sphactérie. Les quarante voiles font partie de l'escadre qu'Eurymédon a conduite à Corcyre; Eurymédon les a ramenées en toute hâte sur les côtes de la Messénie pour répondre à l'appel pressant de Démosthène. Elles sont arrivées de nuit et attendent la lumière du jour pour préparer leur attaque. Le jour venu, elles pénètrent dans la baie par la grande passe. Les vaisseaux de Sparte sont rangés tout au fond de la rade, adossés à la plage, la proue en avant. Que pourra contre l'impétuosité de « la guêpe attique » cet ordre défensif? Cinq vaisseaux péloponésiens sont enlevés en quelques minutes; les autres, intimidés, reculent jusqu'à la côte. La proximité du rivage devient une tentation trop forte en ce moment d'effroi; des équipages entiers abandonnent leurs navires. Du haut de leurs trières, les Athéniens ont jeté les grappins sur ces épaves; ils les remorquent au large, s'excitant mutuellement, avec de grands cris de victoire; mais l'armée du Péloponèse a vu le danger : c'est sa flotte qu'on entraîne, c'est le pont jeté entre Sphactérie et le continent qui s'effondre. Elle accourt de toutes parts, elle se porte en masse au rivage; généraux, polémarques, lochages, pentécontères, énomotarques, taxiarques, surites, peltastes, hamippes, archers, frondeurs, lithoboles, tout s'en mêle. Il faut sauver les vaisseaux ou les quatre cent vingt hoplites, enfermés dans Sphactérie, sont perdus! La plage en ce

moment ressemble à une fourmilière. Animés par la vue de l'ennemi, par la pensée présente à leurs yeux du péril, les soldats entrent tout armés dans la mer. On les voit saisir les trières des deux mains, les tirer à eux, s'atteler à cette rude besogne en longues files, pendant que les Athéniens font, de leur côté, force de rames. On se dispute, on s'arrache les vaisseaux, comme aux plaines de Troie on s'arracha jadis le cadavre de Patrocle ou celui d'Hector. Le tumulte est affreux, la mer se teint de sang et bouillonne à la fois sous les rames qui la battent à coups précipités et sous les traits qui obscurcissent l'air. Les injures, les cris, les menaces qui s'échangent, les javelines qui se heurtent, les cuirasses qui se froissent, les boucliers qui résonnent avec un bruit sourd sous les coups, ébranlent l'atmosphère et vont éveiller de lointains échos jusque dans l'enceinte de Pylos et dans le camp de Sphactérie. C'est le fracas de la mêlée antique, fracas plus émouvant, plus terrible peut-être, dans la rumeur confuse de tous ses déchiremens, que ne le sera plus tard sur nos champs de bataille modernes le long et solennel roulement de l'artillerie. Impuissans témoins de la lutte à laquelle il leur est interdit de prendre part et qui va, en quelques instans, décider de leur sort, les soldats de Démosthène et les hoplites d'Épitadas, — c'est Épitadas qui commande à Sphactérie les Lacédémoniens, — contemplent avec stupeur ce spectacle. Soudain tout se tait; les combattans se sont séparés. Les Lacédémoniens restent en possession de leur flotte; les Athéniens ont la possession de la mer.

Que sert aux Lacédémoniens une flotte qui n'osera plus se détacher du rivage? Les hoplites de Sphactérie en seront-ils moins séparés de l'armée? Athènes en sera-t-elle moins libre de les tenir, à dater de ce jour, sous bonne garde? Les hoplites de Sparte lui appartiennent, aujourd'hui qu'elle les a renfermés dans leur île, presque aussi sûrement que si elle les tenait prisonniers dans l'enceinte fortifiée de l'Acropole.

Quel deuil et quelle émotion dans Sparte, quand la lugubre nouvelle y fut portée! La consternation ne fut pas plus grande au sein des cours chrétiennes lorsqu'on apprit, en 1396, la sanglante défaite de Nicopolis. Sparte sacrifiait sans hésiter ses enfans à la gloire de la patrie; elle voulait qu'ils mourussent et mourussent sans murmure, dès qu'elle l'avait ordonné, mais elle savait ce que valaient de tels hommes. C'était un nouveau sacrifice des Thermopyles que le sort injurieux lui demandait; son cœur, si ferme qu'il pût être, saignait à cette pensée. Pour quatre cent vingt Spartiates, Sparte aurait donné toute une armée d'ilotes et d'auxiliaires. Elle n'avait en ce moment rien de plus précieux que sa flotte; elle l'offrit. Elle offrit ses soixante vaisseaux longs et, avec ces vaisseaux,

les navires qu'on trouverait rassemblés dans les ports de la Laconie. Elle renonçait à la mer; la mer était le domaine d'Athènes; qu'Athènes la gardât, mais qu'Athènes lui rendît au moins ses enfans!

Athènes ne trouva pas la rançon suffisante. Elle était retombée sous le joug de Cléon. Honteux du subit accès de clémence qui avait sauvé Mytilène, le vieux Démos, aussi crédule qu'Hérode, venait d'immoler à l'ascendant un instant méconnu de la Salomé qui le charmait un millier d'otages mytiléniens. La politique sans faiblesse et sans compromis reprenait le dessus. Cette politique cruelle, inexorable, était pleine de péril; dans la circonstance présente, on ne peut nier qu'elle ne fût encore la meilleure. Périclès lui-même, Périclès l'olympien, n'en eût pas conseillé d'autre. Le gage détenu était inappréciable; pour s'en dessaisir, il fallait être sûr d'arriver à la paix, d'y arriver avec pleine satisfaction donnée aux exigences qu'on avait formulées dès le début. Tel fut le conseil de Cléon. Peu scrupuleux quand il s'agissait de la grandeur de sa patrie, Cléon émit en même temps l'avis de commencer par accepter les soixante trières, sous promesse de les restituer si les négociations qu'Athènes consentait à ouvrir n'aboutissaient pas. Les soixante trières furent livrées, et un armistice fut conclu. Pendant la durée de cette trêve, les hoplites enfermés dans Sphactérie pourraient recevoir une quantité déterminée de vivres. Des plénipotentiaires avaient été nommés de part et d'autre; ils s'abouchèrent, discutèrent longuement et ne purent tomber d'accord. « Rendez-nous nos trières, » dirent alors les Spartiates. Plutôt que de les rendre, Cléon, comme Aristide, aurait voué sa tête aux dieux infernaux. Il était cependant singulièrement difficile de manquer aussi ouvertement à la foi jurée. Que l'on connaît mal la conscience élastique des peuples! N'avait-on pas stipulé que la moindre infraction au traité en annulerait de fait toutes les clauses? Eh bien, les Lacédémoniens avaient, pendant qu'on négociait, violé la convention conclue; ils l'avaient violée en s'approchant indûment des remparts de Pylos. De quel droit venaient-ils donc réclamer aujourd'hui leurs vaisseaux?

Sparte ne possédait plus de flotte; les forces navales d'Athènes venaient au contraire de se grossir d'une nouvelle division. Soixante-dix navires occupaient la baie de Navarin et bloquaient l'île de Sphactérie. La surveillance du côté du large demeurait seule imparfaite. Quand les vents soufflaient de l'ouest, les croiseurs n'avaient qu'un parti à prendre : lever le blocus et rentrer précipitamment au port. C'était le moment où l'on pouvait essayer de faire passer quelques provisions aux assiégés. Séduits par l'appât de la liberté, qui en cas de succès leur était promise, les ilotes de Lacédémone en tentaient volontiers l'aventure. Les barques étaient payées d'a-

vance; inutile, par conséquent, de les ménager. Au premier signe de gros temps, les forceurs de blocus partaient de tous les points du Péloponèse. La croisière athénienne était rentrée, la mer devenait libre; il ne restait plus que la tempête à craindre. On bravait avec joie ce péril attendu avec impatience. Le vaisseau ne ralentissait pas sa vitesse quand il approchait de la côte; il y courait tout droit, sans regarder aux brisans ou aux roches, sans perdre son temps à chercher un endroit propice à débarquer. La lame furieuse jetait le vaisseau où il lui plaisait; les hommes, les provisions étaient tant bien que mal recueillis sur la plage par les hoplites. Il se noyait des ilotes, il se perdait des vivres; une certaine abondance ne cessait pas, en somme, de régner dans l'île. La plus grande souffrance des Spartiates venait de la privation d'eau. Ils ne trouvaient sur Sphactérie que de l'eau saumâtre. Qu'on s'expose à être bloqué par une flotte ou par des guérillas, il faut toujours, avant d'asseoir son camp, se demander si on ne l'assied pas sur le terrain de la soif et de la famine. Le général espagnol Baradas n'eût pas capitulé en 1827 au Mexique, s'il eût rencontré sur la langue de sable de Tampico ce qui manquait aux Spartiates de Sphactérie.

Les matelots athéniens ne souffraient guère moins que la garnison qu'ils tenaient bloquée. Il n'existait qu'une source sur tout le rivage, et cette source, comprise dans l'enceinte que Démosthène avait tracée, suffisait à peine aux besoins des défenseurs mêmes de Pylos. La marine en était réduite à creuser des puits sur la plage. On sait quelle sorte d'eau se recueille ainsi; nous en avons fait l'épreuve sur le rivage d'Old-Fort en Crimée. Les soldats la buvaient, les chevaux s'en détournaient avec répugnance. La flotte athénienne souffrait donc, et le temps s'écoulait. Que serait-ce quand viendrait l'hiver? Les Lacédémoniens étaient maîtres de tout le pourtour de la baie; les vaisseaux d'Athènes pouvaient à la rigueur s'entasser dans le petit port de Pylos; mais qui se chargerait de leur apporter des vivres? qui continuerait d'intercepter, de gêner du moins les communications de l'île avec le continent? L'approche de l'hiver c'était de fait la levée du blocus. Les hoplites de Sparte allaient être ravitaillés. Que dis-je ravitaillés? Quand il leur conviendrait, ils seraient rendus à leur patrie; la plus magnifique occasion qui se fût jamais présentée de traiter de la paix à des conditions avantageuses s'en allait ainsi en fumée, grâce aux exigences déraisonnables de Cléon. Le peuple d'Athènes s'échappait déjà en murmures; ce n'était pas un peuple patient, et le sort qu'il faisait à ses conseillers ne semble vraiment pas, à la distance où nous sommes, un sort qui se pût appeler digne d'envie. Il ne s'en rencontrait pas moins une foule de gens empressés à vouloir gouverner ce vieillard irritable et prêts à lui débiter en toute circonstance et à tout propos leurs

harangues. Le métier n'était-il donc pas périlleux? Plus rebutant que périlleux peut-être, car il offrait toujours à ceux qui avaient vieilli dans la profession et qui en connaissaient bien toutes les ressources un moyen à peu près infaillible de se soustraire aux conséquences d'un avis imprudemment donné ou suivi de quelque résultat funeste. Ce moyen consistait à chercher le bélier dans le buisson et à le traîner sous le couteau du sacrificateur. « Vous regrettez maintenant, dit Cléon, d'avoir repoussé les propositions des Lacédémoniens. Ces propositions n'étaient pas en rapport avec la situation désespérée de vos ennemis; je vous ai, en effet, conseillé de les repousser. Si vos généraux avaient fait leur devoir, les assiégés de Sphactérie seraient depuis longtemps dans vos prisons. » — « Prenez le commandement, lui crie Nicias; je vous l'abandonne. — Oui! oui! répète de toutes parts la multitude, avec un malicieux et ironique enthousiasme, que Cléon s'embarque! » Cléon accepte. Fait-il contre mauvaise fortune bon cœur, ainsi que l'insinue peu charitablement Thucydide? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il accepte : n'en demandons pas davantage. « Je n'ai pas peur des Lacédémoniens, dit Cléon, et, pour vous le prouver, je n'emmènerai pas dans cette expédition un seul citoyen d'Athènes. Qu'on me donne des troupes de Lemnos et d'Imbros, des peltastes d'Énos et quatre cents archers, c'est tout ce qu'il me faut pour avoir raison des terribles Spartiates. Dans vingt jours je vous amène ici ceux qui ne se seront pas fait tuer sur place. » On rit, et Cléon part.

S'il avait la forfanterie qu'on prête aux Gascons, Cléon, « le bon aboyeur, » en possédait au moins le flair. Il savait qu'à Pylos se trouvait un des meilleurs généraux d'Athènes, et que ce général songeait depuis longtemps à faire une descente sur Sphactérie « Démosthène et moi, se dit-il, nous viendrons bien à bout de ce qui effraie Nicias, le prudent vainqueur de Mélos et de Minoa, l'homme aux machines de guerre. » Sur sa demande expresse, le peuple adjoint à Cléon Démosthène pour collègue.

Dès le premier jour qui suit son arrivée à Pylos, Cléon somme les assiégés de Sphactérie de livrer leurs armes et de se constituer prisonniers. Les Spartiates refusent avec hauteur. Le lendemain, un peu avant l'aurore, huit cents hoplites athéniens sont dans l'île. Cléon et Démosthène les ont fait embarquer de nuit sur les vaisseaux et les ont débarqués sur deux points à la fois. Le poste de garde qui surveillait Pylos est surpris; pas un soldat n'échappe. Aux premières lueurs du jour, le reste de l'armée et la majeure partie des marins sont jetés rapidement à terre; on ne garde à bord qu'un homme par banc. Sept mille matelots, huit cents archers, un nombre égal de peltastes, un corps de Messéniens auxi-

liaires, presque toute la garnison de Pylos, s'apprêtent à soutenir les huit cents hoplites.

Démosthène partage ces diverses troupes en groupes de deux cents hommes et leur fait occuper les hauteurs. Ainsi appuyés, les huit cents hoplites se rangent en bataille. Les Spartiates cependant ont eu le temps de se reconnaître. Ils marchent indignés contre les hoplites immobiles qui leur font face. Quelle troupe jusqu'ici a osé attendre de pied ferme les hommes d'armes de Sparte? Une grêle de pierres, de traits et de javelots accable ces fiers soldats, brise leurs boucliers ou perce leurs cuirasses de feutre. Les Spartiates s'arrêtent étonnés; ainsi nos bataillons ployèrent aux plaines de Metz sous une artillerie trop puissante. Les hoplites athéniens n'ont pas bougé encore; ils laissent aux troupes légères le soin de leur préparer la victoire. Déjà les Lacédémoniens ont fait des pertes sensibles. Épitadas, leur chef, commande la retraite; les Spartiates reculent, formés en rangs serrés. La bande des chacals descend alors des collines qu'elle couvre et se précipite sur leurs pas. Elle les suit de loin sans se hasarder à les joindre; elle les suit, hurlant et glapissant, jusqu'au centre de l'île. Là se développe un long retranchement derrière lequel les hoplites se retirent. Une fois à l'abri de cette enceinte, ils ont repris tout leur avantage; pour les forcer, il faudra les attaquer corps à corps. La majeure partie de la journée se consume dans des assauts infructueux. N'y a-t-il donc personne dans l'armée de Démosthène qui veuille tenter de tourner la position?

Des Messéniens se présentent; les plus acharnés de tous, ils connaissent en outre la configuration intérieure de l'île. Chose digne de remarque, ce sont les troupes les plus solides qui se gardent généralement le moins bien. Anglais, Turcs, Spartiates ont souvent montré sous ce rapport la même négligence; on les a vus, en mainte occasion, se laisser tourner avec une facilité déplorable. Non moins fermes que les Anglais à Inkermann, les Spartiates ont pris racine dans le sol; ils écartent d'un seul rugissement toute la troupe qui se rue contre eux; mais, pendant ce temps, les Messéniens ont fait un long détour et longent les escarpemens de l'île. Les soldats d'Épitadas n'ont pas prévu un pareil mouvement; nulle vedette n'a été placée en arrière. Les Messéniens achèvent paisiblement leur circuit et couronnent, inaperçus encore, les hauteurs. Tout à coup un trait vole et vient tomber, du sommet de la colline qui domine le camp, au milieu des hoplites. C'est le signal, le mouvement tournant a réussi. Des acclamations de joie frénétiques répondent des rangs athéniens au cri de guerre des soldats de Messène, et soudain tout s'ébranle. Les uns montent de nouveau à la

charge, les autres font pleuvoir sur la bande héroïque, prise cette fois à revers, les traits et les javelots dont aucun parapet ne la défend plus. Qu'importe aux Spartiates? Tournés comme leurs ancêtres l'ont été jadis au Thermopyles, ils tomberont comme eux, et Sparte apprendra qu'ils sont tous là « gisant pour avoir obéi à ses ordres. »

Ce n'est point le compte de Cléon; il ne faut pas que la mort vienne lui ravir ses gages. Cléon intervient; Cléon veut sauver les précieux otages de leur désespoir. Il fait cesser le combat, retirer ses troupes hors de la portée du trait, et, par ses ordres, un héraut s'avance. Epitadas avait succombé; Hippagétas, à qui était alors échu le commandement, respirait encore, mais il râlait étendu au milieu d'un monceau de cadavres; Styphon, le troisième général en chef de la désastreuse journée, accepta la suspension d'armes que lui faisait proposer Cléon. Pour des gens dont le gosier est brûlé par la soif, dont les entrailles crient sous les tortures de la faim, une suspension d'armes est toujours le prélude d'une capitulation. Les champs de Baylen, — le général Prim me l'a bien des fois répété, — n'auraient point vu la première humiliation du drapeau d'Austerlitz et d'Iéna, si nos soldats avaient eu un ruisseau ou un puits sous la main. L'armée du général Dupont ne capitula pas devant Castaños; elle capitula devant le soleil de l'Espagne. Les Spartiates, vaincus, eux aussi, par la soif, se résignèrent à livrer leurs armes et se rendirent à discrétion. Deux cent quatre-vingt-douze hoplites furent dirigés à l'instant sur le Pirée; le reste, plus heureux, était mort. Cléon tenait parole : vingt jours après son départ de l'Attique, les assiégés de Sphactérie faisaient leur entrée dans Athènes. Le peuple les vit passer avec étonnement; il avait cru longtemps que les Spartiates étaient des êtres à part, des guerriers au-dessus des faiblesses humaines, qu'on pouvait tuer, qu'on ne prenait pas vivans. Ils défilaient cependant sous ses yeux, ces soldats invincibles; ils étaient là, captifs, chargés de fers, la tête basse, dévorant en silence leur humiliation. Les Athéniens se sentaient grandis de toutes les folles terreurs qu'ils éprouvaient autrefois; Cléon leur mettait le pied sur le cou de l'ennemi auquel ils n'avaient jamais osé faire face. C'était un immense service rendu à la cause d'Athènes, et ce déclamateur, — avouons-le, car il faut être juste envers tous, — le jour où, au risque de tout perdre, il osa conseiller de congédier les ambassadeurs lacédémoniens, se montra un grand politique.

Sparte tenait encore à ravoir ses enfans; elle y tenait moins pourtant depuis qu'elle voyait en eux des enfans déchus. La prise de Cythère par Nicias, la mort d'Artaxerce après quarante-sept ans

de règne, vinrent bientôt ajouter à la stupeur dont Sparte était frappée de nouveaux motifs de découragement. Tout espoir de subside étranger disparaissait, au moment où les côtes de la Laconie allaient avoir à subir les doubles incursions qui partiraient à la fois de Cythère et de Pylos. Désirée par les Athéniens, sérieusement proposée trois ans auparavant par les Spartiates, la paix était dans l'air. Sparte l'eût peut-être déjà conclue aux conditions mêmes exigées par Cléon, s'il lui eût été permis de traiter avant d'avoir, par quelque succès, relevé le prestige de ses armes. Sans la prise de Kars, la Russie, en 1856, se serait moins aisément soumise.

Où chercher ce triomphe qui devait sauver l'amour-propre et couvrir jusqu'à un certain point la lassitude morale du peuple de Lycurgue? Ravager l'Attique n'était plus un succès; on l'avait si souvent, impunément et sans fruit, dévastée! Il fallait quelque chose de plus éclatant : la prise d'une ville, l'occupation d'une province, un fait d'armes qui portât un nom et qui conférât au moins le droit d'élever un trophée. Brasidas avait survécu à ses blessures; Sparte l'envoya en Thrace. Il existait sur ce littoral lointain des mécontentemens qu'on pouvait fomenter, des populations belliqueuses dont il serait facile de s'assurer le concours. Brasidas apparut tout à coup à l'embouchure du Strymon. Thucydide était alors à Thasos avec sept vaisseaux. Avait-il mission de veiller sur la côte subitement envahie? L'illustre historien paraît avoir voulu garder le silence sur ce point. Ce qui est incontestable, c'est qu'il ne se trouvait qu'à une demi-journée de navigation d'Amphipolis, et qu'Amphipolis tomba avant qu'il l'eût secourue. Le peuple d'Athènes punit ce malheur comme une négligence; Thucydide fut banni. Nous devons au long exil qu'on lui infligea, exil plus rigoureux peut-être qu'immérité, un immortel ouvrage; lui devons-nous le récit d'un témoin toujours impartial? Les lettres de Junius auraient eu moins de fiel si leur auteur eût mieux fait la guerre en Hanovre.

Les Athéniens avaient fini par croire sérieusement à la valeur militaire de Cléon. Ce fut Cléon que, trois ans après les combats de Pylos, ils voulurent opposer encore à Brasidas. Le démagogue partit du Pirée à la tête de douze cents hoplites athéniens, de trois cents cavaliers, d'un grand nombre de soldats auxiliaires, le tout embarqué à bord de trente vaisseaux. Il emmena même Socrate, qui paraît avoir été en cette occasion plus vaillant soldat que ne le fut Horace à la journée de Philippes. Cléon n'était pas d'avis de brusquer les choses; il fut entraîné par l'impatience de ses soldats. Brasidas remporta sur l'orateur d'Athènes une victoire complète, et, ajoutons-le, une victoire facile. Le bouillant soldat n'en paya pas moins ce triomphe de sa vie. Cléon ne survécut pas davantage à sa

défaite. Il tomba, quand son armée était déjà en pleine déroute, deux fois frappé : sur le champ de bataille par un peltaste de Myrcinie, dans sa tombe par Thucydide, son ennemi politique.

On ne doit, a dit Voltaire, que la vérité aux morts. Je doute que la vérité se distingue bien clairement à travers les brouillards des rancunes intestines. Ce que je discerne le mieux dans les événemens auxquels Cléon prit part, c'est le fait brutal qui mit à néant l'ascendant de Sparte en dépouillant ses invincibles hoplites de leur prestige. Montrer aux Athéniens qu'on pouvait se mesurer corps à corps avec des Spartiates n'était ni un médiocre service, ni une médiocre gloire; cela valait mieux du moins, si l'on considère l'intérêt d'Athènes, que de prendre parti pour toutes les défaillances et de railler tous les héroïsmes. Le bon sens narquois des Acharniens et des Sancho Pança peut avoir son charme; seulement il court le risque de désarmer les nations à l'heure où le pire parti qu'on puisse prendre n'est pas le parti de ceindre son glaive, mais celui de suspendre son bouclier. Le rire coûte trop cher quand il faut le payer du prix de l'indépendance nationale. Par le succès obtenu à Sphactérie, Cléon, au contraire, inspira tant de confiance aux Athéniens qu'il dut s'immoler lui-même aux espérances exagérées qu'il avait fait naître.

Passer de la tribune aux harangues au commandement des armées est toujours un péril, surtout quand on doit entrer en campagne à la tête de ses auditeurs. Des soldats dont on a pris l'habitude de briguer les suffrages se croient, même dans le rang, à l'assemblée du Pnyx; ils y gardent la prétention de régenter et d'inspirer leur chef. Guidé par eux, ce chef pourra doublement remercier le sort s'il termine la campagne sans avoir fait quelque grosse sottise. Armée et discipline ont été de tout temps, — personne ne le conteste, — deux idées inséparables. Plût à Dieu qu'on en pût dire autant de la discipline et de la démocratie! Ce n'est pas en tout cas dans le passé qu'il faut chercher les preuves de la possibilité d'une aussi désirable alliance.

La mort de Cléon et celle de Brasidas étaient toute une révolution, car elles faisaient passer l'influence des partisans de la guerre aux partisans de la paix. Un prompt arrangement intervint. Après dix ans de guerre, les belligérans convinrent de se restituer réciproquement la majeure partie des conquêtes qu'ils avaient faites l'un sur l'autre. Que ne prévit-on ce résultat à Sparte le jour où, sur les instances des Corinthiens, on s'y engagea dans la funeste querelle! Mais, si les peuples avaient du bon sens, les poètes n'auraient rien à chanter et les historiens n'auraient rien à dire.

E. Jurien de La Gravière.

LA

CONSPIRATION

DU GÉNÉRAL MALET

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I. *Histoire de la conspiration du général Malet*, par l'abbé Lafon. Paris, 1814. — II. *Éclaircissemens historiques sur la conspiration du général Malet*, par M. Saulnier, ancien secrétaire général du ministère de la police. Paris, 1844. — III. *Conjuration du général Malet contre Napoléon*, par le sieur d'A..., ancien directeur général de la police. Paris 1824. — IV. *Malet* ou *Coup d'œil sur l'origine, le but et les élémens des conspirations formées en 1808 et 1812 par ce général*, par Alex. Lemare. — V. *Histoire des deux conspirations du général Malet*, par Ernest Hamel. Paris, 1873. — VI. Archives nationales, F⁷. 6499.

L'histoire de la conspiration du général Malet, les circonstances, les péripéties et le tragique dénoûment de cette singulière aventure, sont connus depuis longtemps. M. Thiers en a résumé les traits généraux dans un récit où son instinct et sa pénétration naturelle l'ont très sûrement guidé. Sans avoir consulté tous les documens relatifs à cette affaire, sans avoir eu sous les yeux toutes les pièces du procès, il a prononcé sur le général Malet un jugement où la critique, bien que plus complètement renseignée aujourd'hui, n'a rien d'essentiel à contredire. De hardis écrivains l'ont cependant essayé. On est un peu gêné pour parler ici de l'un d'eux qui a figuré dans la commune, au premier rang, et qui, plus heureux que son héros, s'est soustrait, par une double fuite, à la mort d'abord, et plus tard à la détention. M. Paschal Grousset a écrit en 1869 une histoire de la conspiration Malet qui est d'un bout à l'autre, et sans grand intérêt d'ailleurs, une glorification de l'attentat du 23 octobre 1812. Plus récemment, et sans autre souci que celui de la vérité historique, il le dit du moins dans sa préface, un

écrivain qui avait déjà eu le courage de réhabiliter Robespierre, M. Ernest Hamel, a prétendu « sauver de l'éternel oubli » non-seulement le général Malet, mais encore ses complices, Lahorie, Guidal, « ces grands citoyens, qui ont offert leur sang à la régénération de la patrie et qui étaient restés avec Caton du parti des vaincus. » — C'est à merveille, et l'on n'a pas l'intention de s'élever ici contre le droit qu'a chacun de préférer Brutus ou Caton à César. On voudrait seulement rechercher jusqu'à quel point ces « grands citoyens » d'invention toute récente méritent les honneurs du Panthéon. L'école jacobine est un peu sujette à caution sous ce rapport, et ses exhumations n'ont pas toujours été heureuses. On a consulté pour cette étude critique tous les documens qui existent aux archives, et l'on a pu se convaincre que plusieurs de ces documens, principalement ceux qui sont de nature à jeter un jour fâcheux sur la mémoire du général Malet et de ses complices, avaient échappé aux investigations de leurs historiens. Les tirer de l'ombre discrète où ils dorment, c'est risquer, il est vrai, de détruire une légende en voie de formation; mais c'est contribuer, peut-être, à fixer un point d'histoire, et cela seul importe.

I.

Claude-François de Malet naquit à Dôle, le 28 juin 1754, de parens appartenant l'un et l'autre à la vieille noblesse franc-comtoise. Tout jeune il prit la carrière des armes; il était capitaine aux mousquetaires de sa majesté lorsque ce régiment fut licencié pour raison d'économie. Il rentra dans ses foyers, où la révolution le surprit sans l'effrayer. Comme beaucoup de gentilshommes de ce temps, il s'était épris des idées nouvelles et de la philosophie du XVIIIe siècle. Il croyait à l'affranchissement des peuples et à la régénération de la société. Aussi, bien loin d'émigrer comme son frère, un des chefs du parti royaliste dans le Jura, il ne tarda pas à se lancer, à la suite de Lafayette, dans le mouvement qui devait bientôt emporter la royauté. Quelle fut la part de la conviction dans cette rupture éclatante de notre ex-capitaine des mousquetaires avec sa famille et son parti, quelle fut celle de l'ambition? On ne saurait exactement le dire. Il y eut probablement de l'une et de l'autre, ou plutôt l'une et l'autre en se combinant triomphèrent des scrupules de Malet. En tout cas, il n'eut pas à se repentir de s'être rangé du côté du plus fort. Dès la formation des gardes nationales, ses concitoyens l'appelèrent à commander le bataillon de Dôle. Il eut encore l'honneur de partir à la tête de la députation franc-comtoise pour représenter à la fête de la fédération le département du Jura. Plus tard, quand nos frontières furent menacées, la république lui confia

le soin d'organiser un corps de volontaires à la tête desquels il se distingua, dit-on, dans plusieurs rencontres. Comme prix de ces services, il reçut le commandement de la place de Besançon, qu'il quitta seulement vers la fin de la période directoriale, en 1799, avec le grade de général de brigade, pour se rendre à l'armée d'Italie, où il servit sous les ordres de Championnet.

C'est de cette époque que datent les premiers rapports de Malet avec le futur empereur des Français. Dans une circonstance qu'on ne précise pas, le nouveau général aurait eu l'imprudence de « rectifier une erreur grossière, » commise en face de l'ennemi par Bonaparte. Il n'en aurait pas fallu davantage pour le perdre. « L'amour-propre du tyran pardonnait difficilement à ceux qui avaient eu le malheur de rencontrer sa faiblesse, » dit l'écrivain auquel nous empruntons cette anecdote, l'abbé Lafon. Le fait aurait peut-être besoin d'être appuyé de quelques preuves; pour si grand tacticien qu'ait été le général Malet, on a peine à croire que le vainqueur de Marengo ait jamais vu en lui un rival. Il n'est pas d'ailleurs besoin de recourir à de telles suppositions pour s'expliquer l'animosité de Napoléon contre Malet. En l'an IX, s'il faut en croire le même abbé Lafon, dont le témoignage se trouve cette fois corroboré par celui de Desmarest, l'ancien chef de division de la police impériale, Malet avait déjà conçu le projet de s'emparer de la personne de Bonaparte, lorsqu'il viendrait à Dijon prendre le commandement de l'armée d'Italie. Il se serait même assuré de la complicité du général Brune, qui devait, au cas où le coup eût réussi, marcher immédiatement sur Paris. « Malheureusement, dit l'abbé, des circonstances imprévues firent manquer ce projet, qui aurait épargné tant de sang et de larmes à la France. »

Bonaparte eut-il connaissance de ce premier complot? On peut le supposer, car Brune reçut l'ordre de partir pour l'Italie dans les vingt-quatre heures, et Malet fut, dans le même temps, envoyé comme commandant du département à Bordeaux. C'était une disgrâce : le premier consul y mit le comble en lui conférant un peu plus tard le titre de commandant de la Légion d'honneur. Ce dut être un bien rude coup pour cette âme stoïque, et l'on comprend que Malet ait voué dès ce jour une haine immortelle à Napoléon.

Il existait alors, au sein de l'armée française, une société secrète où se donnaient rendez-vous toutes les ambitions déçues, tous les esprits chagrins et moroses. Elle avait eu pour fondateurs quelques jeunes officiers, qui ne s'étaient pas trouvés payés, suivant leurs mérites, des services qu'ils pensaient avoir rendus, et elle avait pris le nom de société des *Philadelphes*. Au début, elle ne comptait que quelques membres; au 18 brumaire, elle se grossit de toutes les déceptions causées par le coup d'état. Le but de cette société,

son organisation, ses moyens de propagande et d'action sont encore un mystère pour nous. On sait vaguement qu'elle était dirigée contre le gouvernement comme toutes les sociétés secrètes; pour le reste il faut s'en rapporter aux suppositions de Charles Nodier, qui s'est constitué son historiographe. Quoi qu'il en soit, le général Malet avait sa place marquée dans cette association. Tout l'y poussait : sa morosité qui, suivant l'expression d'un de ses biographes, Saulnier (1), « le portait à presque tout blâmer, » son orgueil qui lui faisait trouver indigne de sa haute valeur le grade de général de brigade auquel il était cependant parvenu d'assez bonne heure, à quarante-cinq ans, sa jalousie contre ceux de ses camarades qui avaient été plus que lui favorisés de la fortune; enfin et par-dessus tout ce besoin de conspirer qui chez certains sujets dégénère en manie et devient pour ainsi dire un cas pathologique. Il se fit donc initier; et, comme les statuts de l'association exigeaient des affiliés qu'ils prissent un nom de guerre, il choisit modestement celui de Léonidas, « si bien adapté d'ailleurs à son caractère antique (2). »

Un tel nom comportait de grands desseins; mais il y fallait une occasion favorable. Malet crut l'avoir trouvée lorsqu'en 1808 Napoléon partit pour l'Espagne. A cette époque, le gouvernement impérial commençait à fléchir sous le poids même de sa gloire; le pays donnait des signes de fatigue; une sorte d'opposition se dessinait dans le sénat; la fidélité d'un certain nombre de hauts fonctionnaires paraissait ébranlée. Quelques-uns, comme Jacquemont, cet ancien membre du tribunat, devenu chef de bureau au ministère de l'intérieur, entretenaient des relations avec les Philadelphes. D'autres, plus prudens, comme Fouché, préparaient déjà à petit bruit leur défection. Restait l'armée, bonne encore, mais bien surmenée; en la travaillant un peu, en faisant briller à ses yeux l'abolition de la conscription et le rétablissement de la paix, qui sait? on parviendrait peut-être à l'ébranler. Malet comptait beaucoup sur le prestige qu'il se reconnaissait à lui-même. Et puis ses amis de la rue du Bourg-l'Abbé, Demaillot, Bazin, le premier surtout, son camarade d'enfance, un Franc-Comtois comme lui, le poussaient à marcher. De concert avec eux, il rédigea un sénatus-consulte qui, se fondant sur la violation de toutes les libertés publiques, proclamait la déchéance de l'empereur, supprimait la conscription et les droits réunis, rétablissait la république, et convoquait à bref délai les électeurs pour nommer une assemblée nationale. Un gouvernement provisoire était, en attendant, chargé de pourvoir à la sûreté de l'état. Au nombre de ses membres figurait Moreau, alors en exil. Des pro-

(1) Ancien secrétaire général du ministère de la police.
(2) Ernest Hamel.

clamations adressées à la nation et à l'armée devaient leur faire connaître les motifs qui avaient décidé le sénat à changer la forme du gouvernement. Enfin tout le plan de la conjuration fut réglé. Mais trop de personnes étaient dans l'affaire ; la police eut l'éveil, une délation se produisit, et, bien que le mouvement eût été contremandé, Malet et la plupart des conjurés furent arrêtés. Il eût été facile de les traduire devant la haute cour de justice. L'empereur ne fut pas de cet avis. Il considérait Malet comme un fou qu'il fallait mettre dans l'impossibilité de nuire, Demaillot et Bazin comme des énergumènes qu'on devait garder sous clé. On ne retint qu'eux en prison, tous les autres furent relâchés.

« L'emprisonnement politique est la pierre de touche des caractères, » dit excellemment M. Hamel au début d'un de ses chapitres. En tout cas, c'est une épreuve à laquelle résistent malaisément les âmes médiocrement trempées. Malet, son apologiste lui-même en convient, n'eut rien dans sa prison d'un stoïcien. Ce grand citoyen, ce caractère antique, cet homme de bronze, se montra singulièrement souple et délié pendant les quatre années que dura sa détention. Il ne se contenta pas de solliciter à plusieurs reprises son élargissement; il en vint à prodiguer au ministre de la police, à l'empereur lui-même les plus explicites assurances de dévoûment et de fidélité.

Le 18 août 1809, il demande à son excellence le ministre de la police générale son transfert à la maison de santé du docteur Dubuisson. Ayant obtenu cette faveur, il adresse, en date du 9 octobre 1809, une nouvelle pétition au duc de Rovigo. « Quoique je n'aie pas l'honneur d'être personnellement connu de son excellence, écrit-il, je me refuse à penser qu'elle puisse croire que ma présence fût dangereuse à Paris. Si cela pouvait être, elle aurait été induite en erreur par des personnes qui me jugeraient fort mal et connaîtraient mal mes principes, et si je pouvais imaginer que ce fût là le motif de l'indécision de son excellence, je lui demanderais de m'éloigner de Paris sur ma parole d'honneur de n'y revenir que lorsqu'elle le croirait convenable. Je ferais volontiers ce sacrifice pour lui donner une preuve de ma bonne foi et de la pureté de mes intentions... »

Cette seconde démarche ayant échoué, il s'adresse un an après, en juillet 1810, à la fois à « sa majesté impériale et royale, » et au ministre de la police. Il demande humblement à l'empereur de jeter les yeux sur un mémoire joint à sa pétition, et dans lequel sont énumérés tous les services qu'il a été « assez heureux de rendre à sa majesté ; » il l'assure qu'elle verra par cet exposé « qu'il ne s'est pas seulement renfermé dans les bornes de son devoir, mais qu'il a saisi toutes les occasions de lui prouver son zèle et son

dévoûment. » Au duc de Rovigo ses déclarations sont plus explicites encore. Il faut citer tout au long cette lettre :

Du 3 juillet 1810.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE ROVIGO, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

« Monseigneur,

« Je suis détenu depuis plus de deux ans pour avoir répété quelques propos, peut-être indiscrets, mais qui n'avaient rien de répréhensible dans leur principe et dont les conséquences sont devenues graves par la manière perfide avec laquelle on les a interprétés.

« J'ai recours, monseigneur, à deux motifs qui seront sans doute puissans près de vous pour déterminer votre excellence à faire cesser une détention si longue et si peu méritée.

« Le premier est le zèle et le dévoûment que j'ai apportés dans tous les temps à servir sa majesté, ce que je prouve dans un mémoire où, abstraction faite de mes anciens services, je ne relate que ceux rendus à sa majesté depuis son avènement à l'empire.

« J'ai l'honneur de soumettre à votre excellence ce mémoire ainsi que la demande qui l'accompagne. Je joins à ma lettre ces deux pièces afin que votre excellence, après en avoir *prit* lecture, juge s'il n'y a pas d'inconvénient à les faire parvenir à sa majesté. Elle pourra du moins voir par elle-même que ces services sont de nature à ne laisser aucun doute sur les sentimens qui m'ont porté à les rendre, puisqu'ils ne sont pas de strict devoir.

« Le second est l'estime et l'amitié qui m'ont lié dans le temps où nous servions à l'armée du Rhin avec un général pour lequel votre excellence partage et conserve les mêmes sentimens puisqu'elle lui est restée attachée jusqu'à sa mort.

« Ce dernier motif, j'en suis sûr, influera assez sur le cœur de votre excellence pour l'engager à faire valoir près de sa majesté la demande que je lui fais de ma mise en liberté.

« Général MALET. »

Un peu plus tard, le 10 août 1810, nouvelle lettre au duc de Rovigo.

« Monseigneur,

« Quoique les démarches que votre excellence a bien *voullu* faire pour moi auprès de sa majesté n'ayent pas eu un entier succès, je ne lui en dois pas moins des actions de grâce et je m'empresse de lui en témoigner ma profonde reconnaissance.

« Je vois avec regret que les préventions que l'on a cherché à

donner contre moi à sa majesté sont enracinées dans son esprit; il ne faudra pas moins que toute votre influence, monseigneur, pour parvenir à les détruire.

« Je *mes* mon entière confiance dans la bonté dont votre excellence m'a déjà donné des preuves et *celles* que j'en *attend* encore pour faire *valloir* près de sa majesté mes services rendus, ceux que je serais encore disposé à lui rendre et obtenir ma liberté.

« Recevez, monseigneur, l'assurance du sincère dévoûment et des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

« Général MALET. »

Ainsi le général Malet avait rendu des services à sa majesté; non-seulement il avait fait son devoir, mais il avait saisi toutes les occasions de lui prouver son zèle. Dans tous les temps, il avait été fidèle et dévoué et spécialement depuis que Napoléon avait pris le titre d'empereur. Cette fidélité, ce dévoûment, n'avaient pas été seulement ceux d'un soldat; on ne pouvait se méprendre sur les sentimens qui les avaient inspirés, puisqu'il ne s'était jamais renfermé dans la stricte exécution des ordres reçus. Enfin il était disposé, si la liberté lui était rendue, à servir sa majesté comme par le passé. Voilà ce que le général Malet écrivait au tyran; c'est par de tels moyens qu'il s'efforçait de surprendre la clémence de l'empereur. En vérité ce Léonidas manquait de fierté, et l'on a peine à s'expliquer que ces défaillances n'aient pas un peu refroidi l'admiration de ses apologistes. Le cas était assez épineux: ils s'en sont tirés, d'abord en ne donnant qu'une faible partie de la correspondance qu'on vient de lire, puis en se torturant l'esprit pour expliquer la singulière attitude du général par un calcul du plus profond et du plus louable machiavélisme.

Voici quel aurait été ce calcul. Il fallait que Malet obtînt sa liberté pour reprendre la tentative avortée de 1808. Or il ne pouvait y parvenir qu'au prix de sa dignité. Donc il a bien fait de la sacrifier. On irait loin avec de tels syllogismes; il n'est pas de lâcheté, pas de crime qu'on ne pût excuser par cette raison d'état d'un nouveau genre. C'est ainsi que l'on a pu de nos jours entreprendre de si scandaleuses réhabilitations. Celle du général Malet devait tenter un écrivain qui s'est fait une spécialité de ces tours de force historiques. Après avoir célébré les vertus de Robespierre, il devait être relativement facile de représenter le général Malet comme un homme d'un caractère indomptable et d'une fierté toute spartiate. Malheureusement les archives nationales n'ont pas été « flambées, » comme la préfecture de police, et, de ses arcanes, chaque jour, sortent des témoignages auxquels toutes ces légendes fre-

latées ne résisteront pas. A ce point de vue, les documens inédits qu'on vient de lire ne laissent pas de présenter quelque intérêt; il nous a paru qu'ils éclairaient d'un jour nouveau la première conspiration Malet. Ceux qui se rapportent à la seconde ne sont pas moins dignes d'être étudiés : on va pouvoir en juger.

II.

Le 24 octobre 1812, les Parisiens, en s'éveillant, purent lire dans le *Moniteur* et sur les murs la pièce suivante, signée du duc de Rovigo :

« Trois ex-généraux, Malet, Lahorie et Guidal, ont trompé quelques gardes nationaux et les ont dirigés contre le ministre de la police générale, le préfet de police et le commandant de la place de Paris. Ils ont exercé des violences contre eux. Ils répandaient le bruit de la mort de l'empereur.

« Ces ex-généraux sont arrêtés; ils sont convaincus d'imposture; il va en être fait justice.

« Le calme le plus absolu règne dans Paris; il n'a été troublé que dans les trois hôtels où ces brigands se sont portés. »

Que s'était-il passé? Comment le général Malet avait-il pu tromper la vigilance de la police impériale et nouer des intelligences au dehors de la maison où il était détenu? Par quel prodige d'habileté, par quel coup d'audace était-il parvenu à débaucher des troupes, en plein Paris, sans que la tranquillité de la rue fût troublée, sans qu'aucune commotion violente eût ébranlé le gouvernement impérial? L'empereur était loin, il est vrai, bien loin; il venait d'entreprendre la désastreuse campagne de Russie, alors qu'une partie de ses meilleures troupes étaient occupées à réduire l'Espagne. Mais il n'avait encore éprouvé aucun échec; jamais son génie n'avait paru plus puissant, ni sa force plus grande. D'ailleurs, en partant, n'avait-il pas laissé derrière lui la machine gouvernementale la mieux agencée, la plus solidement construite qui ait été : de grands corps d'état, dévoués à sa personne, de grands dignitaires de la couronne qui lui devaient tout, une administration incomparable, une police qui n'avait jamais été prise en défaut? La constitution impériale n'avait-elle pas enfin très nettement réglé la transmission du pouvoir, et, s'il arrivait malheur à Napoléon, le roi de Rome n'était-il pas là? Malet n'ignorait aucune de ces choses. Il savait par expérience qu'il ne faisait pas bon jouer avec la police, et il avait appris à se défier des « camarades. » C'est par un camarade, général en disponibilité comme lui, mécontent comme lui, qu'il avait été trahi lors du complot de 1808. Dautre part, il sentait bien que du vivant de l'empereur aucune

sédition dans la garde nationale, à plus forte raison dans l'armée, n'avait chance de réussir. Il s'était pénétré dans sa prison de ces deux idées. Pendant quatre ans, il en poursuivit l'application à travers toute sorte de projets, plus chimériques les uns que les autres. A la fin, après bien des tâtonnemens, la lumière se fit dans ce cerveau troublé par les fumées de l'orgueil et de la haine; un plan d'une extrême audace et d'une incroyable simplicité tout à la fois le traversa.

Le point de départ de ce plan, c'était la fausse nouvelle de la mort de l'empereur. Mais il ne suffisait pas d'en répandre le bruit; il fallait que cette mort fût officiellement constatée par un acte émané des pouvoirs publics et dont on ne pût révoquer en doute l'authenticité. D'autre part, il importait qu'il y eût aussi peu de monde que possible dans le secret du complot; c'était le seul moyen d'éviter, soit que la police fût avertie, soit qu'au moment d'agir le cœur manquât à quelque agent.

Ces prémisses étant posées, Malet imagina d'associer à son entreprise la plus haute autorité qui fût dans l'état. Il rédigea dans ce dessein un faux procès-verbal d'une fausse séance extraordinaire du sénat, convoqué pour entendre la lecture d'un faux message qui lui annonçait la fausse mort de Napoléon, et pour aviser, séance tenante, aux moyens de sauver la patrie. A ce procès-verbal était joint un faux sénatus-consulte abolissant le gouvernement impérial, mettant hors la loi « ceux des grands dignitaires civils et militaires qui voudraient user de leurs pouvoirs ou de leurs titres pour entraver la régénération publique, » et formant un gouvernement provisoire composé des quinze membres dont les noms suivent : MM. le général Moreau, président; Carnot, vice-président; général Augereau; Bigonnet, ex-législateur; Destutt-Tracy, sénateur; Florent Guyot, ex-législateur; Frochot, préfet du département de la Seine; Jacquemont, ex-tribun; Lambrecht, sénateur; Montmorency (Mathieu), Malet, Noailles (Alexis), Truguet, vice-amiral, Volney et Garat, sénateurs. Ce gouvernement était chargé, 1° de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'état; 2° de traiter immédiatement de la paix avec les puissances belligérantes; 3° de faire cesser les malheurs de l'Espagne; 4° de rendre à leur indépendance les peuples de Hollande et d'Italie. Il proposerait le plus tôt possible un projet de constitution pour être soumis à l'acceptation du peuple français. Les ministres étaient relevés de leurs fonctions et tenus de remettre leurs portefeuilles à leurs secrétaires généraux. Une amnistie générale était accordée pour tous délits politiques et militaires, même pour désertion à l'étranger. Un article spécial aux émigrés les autorisait à se présenter devant la première municipalité frontière pour y faire leur déclaration et

recevoir en échange un passeport. Enfin, pour couronner tout cet ensemble de mesures, le général Malet était nommé commandant de la place de Paris et de la 1re division militaire, avec les pouvoirs les plus étendus pour veiller à la réunion et à la sûreté des membres du gouvernement provisoire; à cet effet, un crédit de quatre millions à prendre sur la caisse d'amortissement lui était ouvert.

Le sénatus-consulte contenait en outre une assez étrange disposition relative à l'envoi « d'une députation à sa sainteté Pie VII pour le supplier, au nom de la nation, d'oublier les maux qu'il avait soufferts et pour l'inviter à venir à Paris avant de retourner à Rome. » Quelle était la portée de cette disposition? A quelle mystérieuse combinaison se rattachait-elle dans l'esprit de Malet? Qu'attendait-il de la venue du saint-père à Paris? Pourquoi cette invitation suspecte adressée au chef de la chrétienté par un gouvernement dont le chef était un déserteur à la solde des émigrés, et qui comptait parmi ses membres des royalistes comme MM. de Noailles et Montmorency? La réponse à ces questions viendra plus tard; on se contentera pour le moment de les poser, afin de ne pas interrompre la suite de ce récit.

C'était une idée fort ingénieuse que de faire du sénat le pivot de la conspiration. Malet ne fut pas moins bien inspiré dans la confection des autres documens apocryphes qu'il rédigea comme suite à son sénatus-consulte. On retrouve dans sa proclamation aux citoyens et aux soldats qui devait être affichée sur les murs de Paris les mots les plus propres à faire de l'effet sur la foule : affranchissement, régénération, humanité. Le morceau commençait ainsi : « Citoyens, Bonaparte n'est plus! Le tyran est tombé sous les coups des vengeurs de l'humanité. Grâces leur soient rendues! Ils ont bien mérité de la patrie et du genre humain... Travaillons tous à la régénération publique, pénétrons-nous de ce grand œuvre, qui méritera à ceux qui y participeront la reconnaissance des contemporains, l'admiration de la postérité, et qui lavera la nation aux yeux de l'Europe des infamies commises par le tyran. » Mais où le général Malet se montra vraiment supérieur, ce fut dans la rédaction des ordres de service destinés à chacun des officiers généraux qu'il avait résolu d'employer. Il y mit une telle précision, il sut leur donner une couleur si franche, un air si naturel, que ces officiers devaient nécessairement y ajouter foi. Le rôle que chacun aurait à jouer, les dispositions à prendre, les postes à occuper, la conduite à tenir en cas de refus d'obéissance, le mot d'ordre, tout était prévu, réglé, combiné de telle sorte que, le branle une fois donné, le mouvement devait s'étendre en quelques heures à toute la garnison de Paris.

Malet s'était naturellement attribué le principal rôle dans l'affaire. Il devait, aux termes du sénatus-consulte, remplacer le général Hullin dans le commandement des troupes de Paris et de la première division militaire. Il prit pour chef et sous-chef d'état-major le général de division Desnoyers et le colonel Doucet, promu pour la circonstance au grade de général de brigade. Il croyait pouvoir tout particulièrement compter sur ce dernier, vieux soldat qui avait fait toutes les guerres de la révolution et qui en professait les principes. Ces choix arrêtés, il établit son quartier général à l'Hôtel de Ville, où devait se réunir le gouvernement provisoire. Le colonel Soulier, chef de la 10e cohorte, était appelé au commandement des troupes réunies pour la garde de l'Hôtel de Ville, le général Guidal à celui des troupes rassemblées au Luxembourg pour la garde du sénat. Le général Lecomte avait été nominativement désigné dans le sénatus-consulte pour le commandement d'une armée de cinquante mille hommes qui devait être concentrée sous les murs de Paris. Le général Lahorie lui fut adjoint comme chef d'état-major, avec la mission de s'emparer préalablement de la personne du ministre de la police générale et du ministère.

Ce n'est pas tout, Malet écrivit au commandant de la 10e cohorte afin de lui annoncer que le général Lamotte avait reçu l'ordre de se rendre auprès de lui pour donner aux troupes lecture d'un sénatus-consulte proclamant la déchéance du gouvernement impérial. Enfin des lettres analogues étaient adressées au colonel Rabbe du 1er régiment de la garde de Paris, au colonel du 32e de ligne et au général Deriot, chef de l'état-major et commandant les dépôts de la garde nationale. Ce dernier, qu'on voulait sans doute éloigner, devait occuper d'urgence Sèvres, Ville-d'Avray, Courbevoie et Saint-Cloud. L'ordre était fort habilement motivé sur la nécessité de pourvoir à la sécurité de l'impératrice. « C'est, disait-il, envers la nation entière que nous sommes devenus responsables des jours de Marie-Louise, tant pour l'honneur national que pour la garantie qu'elle nous assure, pendant qu'elle sera en notre pouvoir, de la conduite de l'empereur d'Autriche envers la France. Dès que vous aurez pris vos dispositions, vous ferez bien de vous rendre à Saint-Cloud pour rassurer cette princesse sur sa situation, en attendant que le gouvernement le fasse d'une façon diplomatique. » Le général Deriot était en outre invité à faire lire à ses troupes le sénatus-consulte et la proclamation du général commandant la place de Paris.

Toutes choses étant ainsi réglées, les pièces copiées, les paquets préparés et mis en ordre, les lettres de service dûment cachetées et scellées, Malet attendit tranquillement la date qu'il s'était fixée. Dans tout ce travail préparatoire, il n'avait eu que deux collabora-

teurs, ce même abbé Lafon, dont il a déjà été question, et un jeune caporal de la garde à pied de la ville de Paris, du nom de Rateau, employé aux écritures dans la maison Dubuisson, à qui il avait su inspirer le plus aveugle dévoûment.

Pour l'exécution, Malet s'adjoignit un certain Boutreux, avec qui depuis longtemps il avait des intelligences. Boutreux se chargea d'aller prendre chez Mme Malet les effets, armes et costumes nécessaires. C'est lui qui devait jouer le rôle de commissaire de police, pendant que Rateau remplirait celui d'officier d'ordonnance; aussi eut-il soin de se procurer une écharpe tricolore. Cette écharpe, un costume de général et un habit d'officier d'ordonnance, toute la mise en scène de la conspiration devait se borner à ces trois objets! On croit rêver quand on songe à la pauvreté de ces moyens, comparés à la grandeur de l'entreprise. L'histoire n'offre, dans le même genre, rien de plus extraordinaire que cette conspiration tramée sans argent, sans autres complicités que celles de deux agens subalternes, par un obscur soldat, contre un gouvernement qui disposait d'une puissance formidable.

C'est dans la nuit du 22 au 23 octobre que Malet avait résolu d'engager l'action. Vers dix heures du soir, il quitta, suivi de l'abbé Lafon, la maison de santé du docteur Dubuisson et se rendit place Royale, chez un prêtre espagnol, pour revêtir son uniforme qui avait été porté là. Boutreux et Rateau l'attendaient ou vinrent le rejoindre. On se mit en tenue, comme il avait été convenu : Malet en général de division, Rateau en officier d'état-major, Boutreux en commissaire de police. Il pleuvait à torrens; pour passer le temps, on prit du punch, on soupa. Ce fut un grand malheur, au dire de M. Hamel, « car si les choses se fussent exécutées pendant la nuit, aucune des autorités civiles et militaires n'aurait eu le temps de se reconnaître, et la conspiration eût été probablement suivie d'un plein succès. » Il était trois heures et demie du matin quand les trois complices quittèrent la place Royale (1). Ils avaient décidé de se rendre, en premier lieu, à la caserne Popincourt, où se trouvait la 10e cohorte. Arrivé là, Malet se fait reconnaître du poste et conduire à la chambre du colonel Soulier, le réveille, se présente à lui sous le nom du général Lamotte, et lui annonce en quelques mots très brefs la nouvelle de la mort de l'empereur et de la formation d'un gouvernement provisoire. Le colonel Soulier, vieux soldat qui aimait beaucoup son empereur, mais qui ne connaissait rien en dehors de sa consigne, sort aussitôt de son lit sans trouver une

(1) L'abbé Lafon ne les accompagnait pas; il resta prudemment par derrière, attendant le résultat. On ne le vit pas de la journée. Quand il sut que l'affaire était manquée, il quitta précipitamment Paris et réussit à passer, sous un faux nom, la frontière.

objection. Pendant qu'il s'habille, Boutreux, ceint de son écharpe, lui donne lecture de la lettre de service préparée pour lui. Cette lettre, signée Malet, portait en substance que le général Lamotte avait reçu l'ordre de se transporter à la caserne Popincourt, accompagné d'un commissaire de police, pour donner à la 10e cohorte lecture du sénatus-consulte « annonçant la mort de l'empereur et l'abolition du gouvernement impérial; » que, cette lecture terminée, le colonel Soulier devrait faire prendre les armes à ses hommes, se rendre place de Grève, occuper l'Hôtel de Ville, et préparer, de concert avec le préfet de la Seine, des salles convenables, pour le gouvernement provisoire et pour l'état-major du général Malet.

Il ne vint pas un seul instant à l'esprit du colonel Soulier la pensée que cette lettre, qui lui annonçait d'ailleurs sa nomination de général et la mise à sa disposition d'une somme de cent mille francs pour sa troupe et pour lui-même, pût être l'œuvre d'un faussaire. L'adjudant-major de service, un Normand pourtant, n'y flaira pas davantage le moindre piège. C'était, comme son colonel, un vieux militaire sans grand jugement et sans initiative, mais d'une fidélité à toute épreuve. La nouvelle de la mort de l'empereur lui produisit l'effet d'un coup de massue. Cependant il ne fit aucune difficulté d'exécuter les ordres de son supérieur et rassembla sans dire mot ses hommes en armes dans la cour de la caserne. Malet ou plutôt le général Lamotte descendit aussitôt et se présenta devant leur front. Puis Boutreux, toujours revêtu de ses insignes, leur donna lecture du sénatus-consulte, de l'ordre du jour et de la proclamation. Pas un cri, pas un mot, rien qu'une grande stupeur. Ce que voyant, le général fit, sans plus tarder, former les rangs, prit la tête de la colonne et sortit, laissant au colonel Soulier le nombre d'hommes strictement nécessaire pour occuper la place de Grève et l'Hôtel de Ville.

Il était six heures et demie lorsque Malet se présenta, suivi de sa petite troupe, devant la prison de La Force, où se trouvaient détenus les généraux Guidal et Lahorie. L'élargissement de ces deux officiers ne souleva, de la part du concierge, aucune objection. Sur l'ordre qui lui en fut donné d'un ton d'autorité, ce malheureux courut immédiatement délivrer ses prisonniers. Cela prit toutefois quelques minutes, et Malet s'impatientait déjà quand ils parurent. Il les embrassa avec effusion; puis, sans leur laisser le temps de se reconnaître, il leur remit à chacun le pli cacheté contenant les instructions qui les concernaient, et leur expliqua brièvement ce qui se passait et ce qu'il attendait d'eux. Pas plus que le colonel Soulier, pas plus que l'adjudant-major Piquerel et le concierge de La Force, Guidal et Lahorie ne conçurent le moindre soupçon. Ils partirent, suivis d'une escorte que leur donna Malet, pleins d'ar-

deur et de confiance dans le résultat de l'opération qui leur était confiée. Cette opération, d'une nature fort délicate, était, pour le succès de la conspiration, d'une importance capitale. Il s'agissait, on l'a vu, de s'emparer du ministère de la police et de la personne du duc de Rovigo. Le coup fait, Lahorie devait immédiatement se faire reconnaître par les employés et commencer l'organisation du nouveau service.

Le ministre était encore au lit quand le détachement commandé par Guidal et Lahorie parut devant son hôtel, qui fut occupé sans résistance. Quelques hommes du peuple qui, chemin faisant, s'étaient joints à la troupe, voulaient lui faire un mauvais parti. Lahorie les contint, — le duc de Rovigo (Savary) avait été jadis son compagnon d'armes, — et, pour éviter qu'il lui arrivât malheur, il chargea Guidal en personne de le conduire sous bonne garde à La Force. Ce trait de générosité fut, dit M. Hamel, une faute irréparable. Il eût mille fois mieux valu garder Savary « comme otage; » en tout cas, ce n'était pas à Guidal qu'il aurait fallu confier une tâche dont le premier caporal venu se serait fort bien acquitté.

Quoi qu'il en soit, Lahorie ne laissa pas de déployer, pour le reste, beaucoup d'activité. Ses instructions portaient qu'après avoir organisé le service, il irait prendre possession de la préfecture de police. Il s'y rendit de sa personne, accompagné de Boutreux, se fit reconnaître du poste et conduire aux appartemens du préfet, baron Pasquier. Cet homme, inoffensif et doux, ne fit pas l'ombre de résistance; il se laissa, de la meilleure grâce du monde, mettre en fiacre et conduire à La Force, accompagné de son premier chef de division. Cela fait, Lahorie retourna vite à son ministère, laissant à Boutreux le soin de disposer toutes choses en vue de la prompte exécution des ordres du nouveau gouvernement.

Dans le même temps, le colonel Soulier, conformément aux instructions qu'il avait reçues, occupait, toujours sans aucune résistance, l'Hôtel de Ville et la place de Grève. Le préfet de la Seine, comte Frochot, avait découché. Quand il rentra, vers dix heures, mandé par un exprès, il trouva sur sa table le texte du sénatus-consulte et la proclamation de Malet. Ces documens, qu'il lut avec beaucoup d'attention, ne lui parurent nullement suspects; même, sur la demande du colonel Soulier, il s'empressa de faire disposer les salles nécessaires à la réunion du gouvernement provisoire et à l'état-major du général commandant la place de Paris.

Sur ces trois points, le ministère de la police, la préfecture de police et la préfecture de la Seine, le plan du général Malet avait donc complètement réussi. La conspiration tenait entièrement trois des principaux rouages du gouvernement; il ne lui restait plus, pour atteindre ses fins, qu'à s'emparer de la place. C'était, à la

vérité, le plus gros morceau, aussi Malet se l'était réservé. La place était alors commandée par un homme peu susceptible de se laisser intimider ou séduire, le général comte Hullin, un des héros du 14 juillet, rallié comme tant d'autres à l'empire, après avoir pris une part active à la révolution. C'était un homme d'une haute stature et d'une force athlétique, que Napoléon avait sorti du rang et qui lui en était resté reconnaissant. Ayant beaucoup vécu parmi les « anarchistes, » il les distinguait rien qu'à leur air. Lorsque Malet se présenta place Vendôme, à son hôtel, il était encore couché; Malet ne lui laissa pas le temps de s'habiller. Forçant la consigne, il entra d'autorité dans la chambre conjugale, et, sans autre forme de procès, lui tint à peu près ce langage : « Je viens vous annoncer une triste nouvelle; l'empereur est mort. Un sénatus-consulte, en date d'hier au soir, a aboli le gouvernement impérial, et je suis chargé de vous remplacer. J'ai même, ajouta-t-il, un devoir plus pénible à remplir, c'est de vous mettre provisoirement en état d'arrestation. » Hullin hésitait, tout cela ne lui paraissait pas très clair. Comme il allait ouvrir la bouche pour répondre, une voix, celle de Mme Hullin, qui était restée blottie sous les couvertures, et qui avait de là tout entendu, sortit tout à coup du fond de l'alcôve : « Mais, mon ami, dit cette voix, si monsieur doit vous remplacer, il doit avoir des ordres à vous communiquer. — En effet, s'écrie aussitôt Hullin, monsieur, où sont vos ordres? — Mes ordres, répliqua Malet, les voici, et, le plus tranquillement du monde, d'un coup de pistolet il étendit le colosse à ses pieds.

Avec la même tranquillité, sans hâter le pas, sans donner aucun signe d'émotion, il redescendit l'escalier, sortit sur la place, reprit la tête de son détachement et se dirigea vers la porte de l'hôtel occupé par l'état-major. De ce côté, Malet avait bien pris ses précautions; il s'était fait précéder d'une lettre qui enjoignait au colonel Doucet de mettre aux arrêts son subordonné, le commandant Laborde. Il se méfiait justement de ce jeune officier, qui passait pour avoir autant d'énergie que de dévoûment à l'empereur. Quant au colonel Doucet, il croyait, on l'a vu, pouvoir compter sur sa docilité. Ce fut précisément cet excès de confiance qui le perdit. Soit qu'il eût conçu quelque soupçon, soit pour toute autre raison, le colonel ne s'était pas pressé d'exécuter les ordres qu'il avait reçus; il attendait. La première personne que Malet rencontra, comme il montait l'escalier, fut Laborde. Il l'interpella vivement et se disposait, sur son refus d'obéir, à l'arrêter; même il avait déjà fait le geste de lui mettre la main au collet et se disposait à lui brûler la cervelle, quand le colonel Doucet, qui par bonheur avait vu le mouvement dans une glace, se jeta brusquement sur lui et para le coup.

Au même moment, Laborde le prit à bras-le-corps en criant aux armes. On accourut. Malet fut terrassé, puis garrotté. On le traîna dans cet équipage jusque sur le balcon de l'hôtel, d'où le colonel Doucet, s'adressant aux soldats, leur cria que Malet n'était qu'un imposteur dont il allait être fait justice, et que l'empereur n'était pas mort. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer dans la troupe un élan qui se traduisit par le cri de *Vive l'empereur!* Quelques instans après, l'énergique commandant Laborde se présentait, suivi d'un nombreux détachement, au ministère de la police. Il y trouva Lahorie confortablement assis dans le fauteuil du duc de Rovigo, donnant des ordres et signant des pièces, avec le calme d'un homme en possession d'une bonne place. Tout autour de lui, par terre, gisait la défroque de Savary, qu'il s'était fait apporter pour y choisir un costume. L'infortuné général fut complètement démoralisé quand il apprit qu'il avait conspiré sans le savoir, et se laissa arrêter sans résistance.

Quant au général Guidal, on le trouva, la fourchette à la main, dans un restaurant où il était allé déjeuner après avoir pris possession du ministère de la guerre, abandonné par le duc de Feltre. On s'empara de sa personne et on le reconduisit à La Force. A l'Hôtel de Ville, l'ordre ne fut pas moins vite rétabli. Le préfet Frochot, désireux sans doute de se faire pardonner par un zèle bruyant l'incroyable légèreté avec laquelle il avait accueilli la nouvelle de la mort de l'empereur, déploya beaucoup d'activité pour remettre toutes choses en place. Il avait hâte de se rendre chez l'archichancelier pour lui donner des explications qui ne devaient pas le sauver d'une disgrâce à coup sûr méritée.

On sait le reste : Malet et ses complices furent, au nombre de vingt-quatre, traduits devant une commission militaire présidée par le général de division Dejean, comte et grand-officier de l'empire, grand-aigle de la Légion d'honneur et premier inspecteur général du génie, assisté de deux généraux, de deux colonels, d'un major et d'un capitaine. Le procès commença le 27 au matin. L'instruction n'avait pris que trois jours, moins de temps que n'en met d'habitude un juge d'instruction pour étudier une affaire de police correctionnelle. Il est vrai qu'il y avait flagrant délit et que la justice militaire doit être expéditive. Instituée pour assurer la prompte répression des crimes contre la sûreté de l'état, on ne saurait lui demander de s'astreindre aux mêmes lenteurs que la justice ordinaire. Toutefois on ne peut s'empêcher de regretter qu'une affaire où tant de prévenus se trouvaient impliqués ait été conduite avec autant de légèreté. La culpabilité de Malet, de Rateau, de Boutreux, était évidente, et l'on comprend que le capitaine rapporteur n'ait pas eu de peine à l'établir; celle de Guidal et de Lahorie parais-

sait probable. Quant aux dix-neuf autres prévenus, si leur complicité matérielle était certaine, il semble que l'instruction aurait pu se donner la peine de prouver qu'ils avaient agi sciemment. L'autorité de la procédure et du jugement qui s'en suivit y eût certainement gagné. Mais ce fut surtout au cours des débats que se marqua d'une façon vraiment scandaleuse la précipitation des juges. L'un des prévenus, le Corse Boccheiampe, qui savait à peine parler français, réclamait un défenseur. « On vous comprendra toujours assez, » lui dit un des membres de la commission.

Le colonel Soulier se plaignait aussi de n'avoir pas d'avocat. On lui répondit qu'il aurait dû en faire venir un, et comme il insistait, objectant avec raison qu'on ne l'avait averti qu'à huit heures du soir, un juge, intervenant, lui imposa brutalement silence avec ces mots : « On écrit le soir; tous les avocats ne sont pas couchés à huit heures. » — « Mais, répliqua Malet, à cette heure les geôliers sont couchés et les prisonniers sous clé, sans lumière. » La réponse était péremptoire; la commission n'en passa pas moins outre, et, sans un avocat qui se présenta au dernier moment pour le capitaine Stenhower et qui dit incidemment quelques mots des autres prévenus, aucun de ces malheureux n'eût été sérieusement défendu. Encore cet avocat n'eut-il que quelques heures pour disposer son plaidoyer.

Une telle violation des formes ordinaires de la justice était déjà fort grave. L'erreur où tomba la commission, en appliquant la même peine au chef de la conspiration et à de simples comparses, fut plus regrettable encore. La plupart des prévenus s'étaient contentés dans leur réponse d'exciper de leur bonne foi et du trouble où les avait jetés la nouvelle de la mort de l'empereur. La commission ne daigna pas s'arrêter à ce système de défense; il lui parut complètement inadmissible. Même un des juges fit à ce propos cette réflexion prodigieuse : « Je demande à l'accusé Soulier, dit-il, comment il peut se faire qu'un officier supérieur ait pu perdre la tête, lorsque Malet vint lui dire : — Je vous apporte une grande nouvelle (la mort de l'empereur). — A ce seul mot, un officier dévoué à son souverain devait avoir sur-le-champ sa présence d'esprit... C'est justement dans un instant comme celui-là qu'il faut qu'on sache bien que les militaires ne perdent jamais la tête, parce que l'empereur est immortel. Quand l'empereur meurt, on crie : Vive l'empereur! »

Devant de tels argumens, les accusés n'avaient qu'à s'incliner. C'est ce qu'ils firent pour la plupart, et non sans dignité. Malet surtout fut vraiment supérieur à lui-même en cette heure décisive. Sa fermeté ne se démentit pas un seul instant. Il sut trouver des accens pleins de fierté. Comme le président lui demandait quels

étaient ses complices : « La France entière; vous-même, monsieur, si j'avais réussi, » répondit-il. Après le réquisitoire du capitaine rapporteur, il se leva et dit ces simples paroles : « Un homme qui s'est constitué le défenseur des droits de son pays n'a pas besoin de plaidoyer; il triomphe ou il meurt. » Et il se rassit. On cite encore de lui plusieurs mots qu'il aurait dits en allant à la mort. Rue de Grenelle, rencontrant des étudians qui le regardaient passer dans son fiacre, entre deux gendarmes, il leur lança par la portière cette phrase : « Jeunes gens, souvenez-vous du 23 octobre. » — « Citoyens, s'écria-t-il encore devant l'École militaire : je tombe, mais je ne suis pas le dernier des Romains. »

En face du peloton d'exécution, Malet eut la même attitude, un peu théâtrale, un peu forcée, mais noble après tout. Il aurait pu mourir plus simplement, avec moins d'emphase, et l'on doit lui reprocher d'avoir un peu trop posé pour la postérité. Il eut du moins le mérite de se rappeler au dernier moment qu'il avait porté le nom de Léonidas et de tomber en Lacédémonien. De toutes les circonstances atténuantes que ses avocats ont fait valoir, c'est encore la plus admissible, et certes on eût été mieux inspiré, dans l'intérêt de sa mémoire, en n'en plaidant pas d'autres.

On aurait aussi bien dû se dispenser de faire du général Guidal un héros, quand il est prouvé que ce malheureux, « qui ne jouissait d'aucune considération et qui était enclin à l'ivrognerie, » ne sut pas regarder la mort en face. « La dignité du maintien du général Malet en allant au supplice, et en général la contenance de ses compagnons d'infortune, a écrit un ancien directeur général de la police, le sieur d'Aubignosc, fit ressortir défavorablement la pusillanimité du général Guidal, qui s'exhala sans cesse en pleurs, en cris et en vociférations. » Le témoignage de ce haut fonctionnaire, qui eut entre les mains tout le dossier de l'affaire Malet, méritait peut-être qu'on s'y arrêtât. On l'a négligé, comme on a négligé tous ceux qui se rapportent au véritable but de la conspiration. C'est ainsi qu'on a pu représenter le général Malet comme une victime de la cause républicaine et glorifier son entreprise comme un de ces actes sublimes que « la loi condamne, mais que la morale éternelle absout. » Il ne semblera pas superflu qu'on discute ici la valeur de cette thèse: la suite de ce récit, les documens qu'on y trouvera, montreront qu'elle est au moins contestable.

III.

La première et la plus sûre règle de critique historique est de s'attacher d'abord aux sources. On n'y trouve pas toujours la vérité; mais on risque moins de s'égarer par ce chemin que par toute

autre voie. Les apologistes de Malet ont singulièrement méconnu cette règle fondamentale, et, ce qui est plus grave, ils l'ont méconnue sciemment. Par bonheur, de nombreux documens, des témoignages autorisés, des pièces d'une importance capitale échappées aux flammes qui brûlèrent en 1814 la majeure partie des papiers de la police impériale, des lettres émanées de personnages considérables, écrites, pour ainsi dire, sous la dictée du roi Louis XVIII, permettent de restituer à l'affaire du 23 octobre son caractère et sa portée véritables.

Au nombre de ces documens figure en première ligne le fameux sénatus-consulte rédigé par Malet, de concert avec l'abbé Lafon. Cet abbé Lafon, dont il est temps de préciser le rôle, avait été dans le principe instituteur à Bordeaux ; mais il n'avait pas tardé à se fatiguer de ce dur métier. C'était, autant qu'on en peut juger, un assez triste sire : inquiet, agité, brouillon, se plaisant à l'intrigue, y vivant comme dans son élément, cherchant à se pousser dans le parti royaliste par les voies tortueuses et les bas emplois, prêt à faire tous les personnages et tous les métiers, mais très délié, très retors, bref, un excellent agent de police. Pourtant il s'était laissé prendre; on l'avait, en 1809, arrêté, dit un rapport dont la minute existe aux archives, « comme prévenu d'entretenir des relations fanatiques avec M. Alexis de Noailles, chef d'une association mystique qui s'occupait à Paris de répandre des écrits à l'occasion des événemens de Rome et du pape. » Le hasard voulut qu'il fût interné dans la même maison de santé que le général Malet. Ces deux hommes se complétaient admirablement l'un l'autre. L'un avait la volonté froide et tenace, et l'indomptable énergie du maniaque; l'autre avait plus de ressources dans l'esprit que de résolution dans le caractère, celui-ci la puissance inventive et la force de conception des gens à idées fixes, celui-là le goût du détail, l'application minutieuse aux objets secondaires et une rare habileté de main. Il n'eût peut-être pas été capable d'imaginer un plan d'une logique aussi serrée que celui de Malet; mais il avait précisément les qualités qu'il fallait pour en combiner toutes les parties et pour en régler l'exécution.

Toutefois on se tromperait si l'on ramenait à ces modestes proportions le rôle de l'abbé Lafon. Sa part de collaboration dans l'affaire du 23 octobre est autrement importante; son influence, l'empire qu'il sut prendre sur l'esprit de son compagnon de captivité, la direction qu'il eut le talent d'imprimer à ses idées, l'art consommé avec lequel il l'amena tout doucement à ses fins, les intelligences qu'il parvint à nouer entre le républicain Malet et les chefs du parti royaliste, révèlent un homme d'une intelligence peu commune et font vraiment de lui quelque chose de plus qu'un simple

confident. La conspiration de 1808 avait été sans conteste une entreprise républicaine. Le sénatus-consulte rédigé à cette époque par Malet, de concert avec Demaillot et Bazin, ne s'était pas contenté d'abolir les institutions impériales et de proclamer la déchéance de l'empereur et de sa « ridicule » dynastie; il rétablissait expressément la république et formait un gouvernement provisoire exclusivement composé de républicains. Rien de pareil dans le sénatus-consulte de 1812; aucun signe, aucune marque de fabrique républicaine, le mot même de république ne s'y rencontre nulle part, et vraiment pour le sous-entendre il faut trop de bonne volonté. Au contraire, en examinant de près cet étrange document, on y sent percer à tout moment sous de savantes réticences le bout de l'oreille royaliste. Le roi n'est pas nommé, la royauté non plus; cependant on les devine, ils sont là invisibles, mais présens; tout les annonce et les trahit : et d'abord en premier lieu la composition même du gouvernement provisoire. Que font là M. le duc Mathieu de Montmorency et M. le comte Alexis de Noailles? Apparemment ils ne conspirent pas le rétablissement de la république. Pourquoi leur a-t-on adjoint le préfet de la Seine, comte Frochot? Celui-là n'a jamais, que l'on sache, passé pour un révolutionnaire. S'il figure au nombre des membres du gouvernement provisoire, ce n'est certes pas au titre républicain. C'était un homme d'antichambre auquel il fallait pour briller une cour et pour servir un maître. Il était acquis d'avance à la restauration. Et Moreau? Qui croyait encore en 1812 au républicanisme du futur général de la coalition? Les rois l'avaient choisi pour porter les derniers coups à Napoléon. S'il ne fût pas mort, trop tard pour sa gloire, il eût conquis à Waterloo son bâton de maréchal de France. Tels sont les hommes que Malet se serait associés pour rétablir la république. En vérité ce serait la première fois qu'on aurait vu tant de royalistes dans une entreprise républicaine, et l'on peut difficilement admettre qu'il n'y ait eu là de la part de Malet qu'une concession habile aux exigences du parti dont l'abbé Lafon lui avait apporté le concours.

Il faut croire en tout cas que ces exigences furent singulièrement impérieuses, car elles ne se bornèrent pas à l'introduction d'un élément royaliste dans la composition du gouvernement provisoire. Le sénatus-consulte de 1812, à la différence du premier, réservait absolument la forme du gouvernement. Son article 6 était ainsi conçu : « Le gouvernement fera présenter le plus tôt possible un projet de constitution à l'acceptation du peuple français réuni en assemblée primaire. »

Enfin que penser des articles 7 et 13? le premier relatif « à l'envoi d'une députation à sa sainteté Pie VII, pour le supplier au nom

de la nation d'oublier les maux qu'il a soufferts et pour l'inviter à venir à Paris avant de retourner à Rome; » le second portant amnistie « de tous délits militaires, même de désertion à l'étranger, » et provoquant la rentrée en masse « de tout émigré, déporté ou déserteur. » A qui fera-t-on croire qu'un républicain aurait eu l'idée d'adresser au pape une pareille invitation, et l'idée non moins étrange de la faire figurer dans un sénatus-consulte? N'y a-t-il pas là toutes les présomptions d'une entente complète entre Malet et les chefs du parti royaliste? Comment d'ailleurs expliquer la venue du saint-père à Paris? Il n'est pas vraisemblable qu'on aurait eu la pensée de s'adresser à lui, s'il ne s'était agi que de lui faire bénir quelque arbre de la liberté; l'abbé Grégoire ou tout autre évêque constitutionnel eût beaucoup mieux rempli cet office. Si Malet a pensé que la visite de Pie VII à Paris était nécessaire, s'il a cru devoir intercaler dans son sénatus-consulte une disposition spéciale à cet objet, on doit supposer qu'il réservait à ce pontife un rôle important. Ne fallait-il pas que le futur roi fût sacré, comme l'avait été Napoléon, dans Notre-Dame? N'était-ce pas à la papauté qu'il appartenait de replacer la couronne de saint Louis sur la tête des Bourbons? L'article 7 n'a pas de sens ou il a celui-là. La même observation s'applique à l'article 13; ce n'est évidemment pas dans l'intérêt de la république et pour son plus grand bien que Malet se serait empressé de rouvrir les portes de la France aux déserteurs et aux émigrés. La préoccupation, les tendances, l'esprit royalistes, éclatent en tout cela d'un façon manifeste. — Ils ne sont guère moins apparens dans la proclamation de Malet aux soldats. Cette proclamation, qui devait être lue devant les troupes assemblées, contenait cette phrase significative : « Prouvez à la France que vous n'étiez pas plus les soldats de Bonaparte que vous ne fûtes ceux de Robespierre. » Pourquoi cette évocation de Robespierre? On a dit que Malet avait cru devoir faire cette concession « aux Girondins qui peuplaient les administrations et la magistrature impériale. » La conjecture est au moins hasardée, et l'on reconnaîtra que cette attaque à la mémoire du plus fameux des jacobins n'était pas pour déplaire aux royalistes. Autre symptôme non moins significatif : la proclamation de 1812 ne se termine pas comme celle de 1808 par le cri de *Vive la république!* Elle tourne court, après quelques généralités peu compromettantes.

Il semble que ces diverses objections fondées sur la lecture attentive des textes auraient dû frapper les apologistes de Malet. Ils ne s'y sont pas plus arrêtés qu'au témoignage du principal témoin dans l'affaire. La relation de l'abbé Lafon méritait pourtant quelque créance. Écrite avec des souvenirs personnels et sur les pièces four-

nies à l'auteur en 1814 par le directeur général de la police du royaume (1), cette relation est certainement la plus complète et la plus authentique que nous ayons, et l'on n'avait pas le droit d'en récuser l'autorité sans de puissans motifs. Or nous y trouvons précisément l'explication des changemens introduits par Malet dans le sénatus-consulte de 1812. D'après Lafon, ces changemens auraient été dus à l'influence persuasive exercée sur le général par plusieurs notabilités du parti royaliste, détenues, comme lui, dans la maison du docteur Dubuisson. « M. Malet, dit-il, avait été un patriote de 89, il avait approuvé la réforme des abus, il avait pensé comme tous les gens de bien qu'on y parviendrait sans renverser les fondemens de l'état et sans amener l'anarchie. Et qui est-ce qui n'a pas été patriote comme lui? Mais, lorsqu'il vit le système révolutionnaire s'établir sur les ruines d'une constitution sage et protectrice de la vraie liberté, il sentit que le gouvernement monarchique était le seul qui convînt aux Français.

« Les raisonnemens persuasifs de MM. de Puyvert et de Polignac achevèrent de le convaincre de cette vérité aujourd'hui bien reconnue, qu'il ne peut y avoir de bonheur solide pour les peuples que sous un roi légitime, juste et bon. La nécessité d'un rapprochement fut reconnue, désirée de part et d'autre et exécutée. Cette heureuse élaboration de sentimens, d'intentions et de pensées, fut le fruit de trois ans de soins; elle devait amener une révolution aussi douce que les précédentes avaient été cruelles; mais l'infortuné qui disposa tout pour opérer ce grand événement ne devait pas jouir de son ouvrage! Il travailla avec un zèle au-dessus de tout éloge au renversement de Bonaparte et au rétablissement de la dynastie des Bourbons, et l'on peut dire que c'est à ses efforts et à ceux de ses hardis collaborateurs qu'est due toute la gloire de cette belle entreprise à laquelle tant de gens ont concouru sans le savoir... »

« Depuis longtemps, écrit encore l'abbé Lafon, les cinq captifs de la maison de santé travaillaient à établir au dehors des relations. Ils étaient parvenus à vaincre toutes les difficultés. Des correspondances actives et suivies existaient avec les autres prisons. On était même arrivé jusqu'aux cardinaux détenus au fort de Vincennes... — Des intelligences avaient été ménagées avec beaucoup de militaires... — On avait conservé toutes les communications établies dans la Provence et le Midi par M. le marquis de Puyvert, ce fidèle

(1) Il existe aux archives une lettre du chef du premier bureau du secrétariat général de la police à l'abbé Lafon, ainsi conçue : « Monsieur, vous avez témoigné à son excellence le directeur général le désir d'obtenir des renseignemens sur le jugement du général Malet. Son excellence a accueilli votre demande et elle me charge de vous prévenir qu'il vous sera donné, au premier bureau du secrétariat général, communication de toutes les pièces qui existent sur cette affaire. Vous pouvez, monsieur, vous présenter dans ce bureau quand vous le jugerez convenable. »

ami du roi, qui vint en France chargé de missions importantes et qui a payé de onze ans de captivité cet acte du plus généreux dévoûment. »

Ainsi, au dire de son principal collaborateur et complice, le général Malet conspirait avec MM. de Puyvert et de Polignac le rétablissement de la monarchie légitime. L'affaire du 23 octobre n'aurait eu d'autre but que de rendre au roi sa couronne. C'est à cette grande entreprise que Malet aurait noblement sacrifié sa vie. Si ce témoignage ne paraissait pas suffisant, on pourrait encore citer celui d'un homme qui joua dans la conspiration de 1808 un rôle assez important avec Demaillot et Bazin et qu'on n'accusera pas d'avoir voulu rabaisser Malet, dont il avait été l'ami et dont il resta l'admirateur. Comme l'abbé Lafon, Lemare donne au mouvement de 1812 une couleur exclusivement royaliste. Il va même plus loin; il attribue le même caractère à la première conspiration Malet: « Jour immortel du 23 octobre, s'écrie-t-il en un passage d'une brochure qu'il publia sous la restauration, tu éclaires de ta lumière celui du 29 mars 1808. Oui, vous étiez parfaitement semblables; vous renfermiez les mêmes élémens; vous mûrissiez les mêmes fruits, la paix, le retour de la liberté et celui des Bourbons. »

Telle était l'impression des hommes que le général avait le plus directement associés à ses projets, telle était, pourrait-on dire, l'opinion généralement acceptée par les contemporains, par le gouvernement de la restauration, enfin par les familles elles-mêmes de ceux qui, comme le général Guidal, avaient trempé dans la conspiration. Le fait est établi par plusieurs textes dont il semble difficile de contester la gravité. C'est ainsi qu'on peut lire aux Archives nationales (F⁷ 6499) trois lettres de Paul Guidal et de sa mère, la veuve du général, où l'affaire du 23 octobre est présentée comme une entreprise royaliste.

« Monseigneur, écrit au ministre de l'intérieur le jeune Guidal, le fils cadet de l'infortuné général Guidal ose faire parvenir à votre excellence ses justes réclamations. Lorsque mon malheureux père fut victime à Paris avec les généraux Malet et Lahorie pour son dévoûment à l'auguste famille des Bourbons, les agens de la police, non contens de se saisir des effets et autres papiers de ce général, s'emparèrent encore de son portrait en miniature... » (suit une réclamation touchant ce portrait et une demande d'emploi.)

« Sire, écrit de son côté Mme Guidal à sa majesté Louis XVIII le Désiré, roi de France, la dame Marie-Marthe Bernard, veuve Guidal, a l'honneur de vous exposer que le sieur Guidal, son mari, a servi pendant quinze ans dans les dragons sous le règne de Louis XVI, votre auguste frère. Au commencement de la révolution, la crainte de compromettre sa famille le retint en France, où il fut forcé de suivre la

carrière militaire, n'ayant d'autre état que celui des armes. Bientôt ses talens militaires l'élevèrent au grade de général commandant l'armée de la Vendée. Le général Guidal crut avoir trouvé le moment favorable de mettre à jour le projet qu'il avait longtemps gardé dans son cœur de renverser le gouvernement révolutionnaire et rendre à la France ses rois légitimes, par la facilité qu'il avait de communiquer avec les vrais royalistes de la Vendée. Il se ménagea plusieurs entrevues avec le général Frotté, et c'est avec lui qu'il concerta un plan de contre-révolution; mais l'arrestation du général Frotté détruisit tous ses projets et le rendit suspect à Bonaparte, qui bientôt l'exila dans son département. C'est pendant son exil que le général Guidal s'occupa sérieusement de son projet, qui lui parut difficile à exécuter sans le secours d'une force majeure. Dans cette persuasion, il se rendit à bord de l'escadre anglaise. L'amiral anglais, après avoir approuvé son plan, promit le secours nécessaire pour l'exécution de cette noble entreprise.

« Le général Guidal, pour marquer son dévoûment à son roi et la sincérité de ses promesses, donna son fils en otage... Cependant le général Guidal, trahi par de faux frères, fut arrêté à Marseille et conduit à Paris, où il a été victime de son dévoûment pour son roi... Aujourd'hui la veuve du général Guidal, dénuée de tous moyens d'existence, *elle a* osé porter sa plainte aux pieds du trône pour obtenir de la bonté de notre auguste monarque quelques secours pour sa famille. La fidélité de son mari et les malheurs de sa famille sont des motifs puissans pour exciter la sensibilité de votre excellence. C'est dans cette attente qu'elle a l'honneur d'être de votre majesté la plus fidèle, la plus humble et la plus soumise de vos sujets. Ve Guidal. Marseille, le 27 juillet 1816. »

Donc, de l'aveu même de sa veuve, le général Guidal n'aurait été qu'un agent royaliste, et c'est pour avoir pratiqué des intelligences avec les Anglais qu'il avait été jeté en prison. On objecte, il est vrai, que ce témoignage est celui d'une personne intéressée, peu recommandable et qui avait depuis longtemps cessé de vivre avec son mari quand ce dernier fut arrêté. Le fait est vrai : Mme Guidal « avait été, lisons-nous dans une note de police, la maîtresse de Barras et avait ouvertement trafiqué de son crédit auprès de lui. A la chute du directoire, on l'avait expulsée de Paris. Au moment des malheurs de son mari, elle répétait partout que depuis longtemps elle ne vivait plus avec lui. » Mais pour si peu que Mme Guidal ait eu de moralité, peut-on, sans autre raison, contester ses affirmations? Aventurière ou non, les faits qu'elle rapporte sont trop précis pour qu'on les conteste. M. de Vitrolles, secrétaire des conseils de sa majesté, qui savait fort bien à quoi s'en tenir sur la vie privée de Mme Guidal, était apparemment de cet avis, car en transmettant

au ministre de la police, sur l'ordre exprès du roi, la pétition de cette dame, il écrivait cette phrase significative : « Cette veuve d'un officier général qui a donné des preuves de dévoûment à la cause du roi. »

Enfin, pour clore l'énumération de toutes ces pièces par un témoignage absolument décisif, nous citerons une lettre que l'amiral commandant en chef la flotte anglaise dans la Méditerranée, lord Exmouth, adressa, sur la demande de la veuve Guidal, au roi lui-même. Voici cette lettre, dont l'original est aux archives :

« L'amiral lord Exmouth, commandant en chef la flotte de sa majesté britannique dans la Méditerranée, ose croire qu'il est de son devoir de mettre sous les yeux de sa majesté les faits suivans :

« Qu'un officier du rang de major général, appelé Joseph Guidal, fut employé par le prédécesseur du soussigné, l'amiral sir Charles Cotton, *du* service de la famille royale de France, et fut recommandé par le vice-amiral sir Charles Cotton comme digne de la confiance la plus entière, pour être chargé de la correspondance entre le parti royaliste dans le midi de la France et la flotte anglaise devant Toulon, et pour porter diverses instructions aux partisans du roi ; qu'il fut employé dans le même objet pendant toute la durée du commandement du soussigné dans les années 1811, 1812, jusqu'à ce qu'il fut tué à Paris avec plusieurs autres personnes qui avaient formé le projet de renverser le gouvernement de Bonaparte pendant son absence, lorsqu'il se trouvait en Russie ; que, pendant tout ce temps-là, le général Guidal n'avait jamais reçu aucune récompense en argent de la part de lord Exmouth et de son prédécesseur ; que le soussigné a appris depuis son arrivée à Marseille que la veuve du général Guidal était dans un état de détresse et sans aucun moyen de subsistance, qu'elle avait deux fils, l'aîné, Joseph Guidal, âgé de vingt et un ans, servait comme officier dans le premier régiment du roi, et le second, Paul Guidal, âgé de quinze ans, était au collége de Montpellier, où il n'était secouru que par l'assistance de quelques amis du général, et que son entretien était pour sa mère une charge pénible. Le général lord Exmouth déclare en outre qu'il a toujours considéré le général Guidal comme méritant d'obtenir une récompense considérable, due à un sujet fidèle et attaché à son roi, récompense qu'il aurait sans doute obtenue s'il eût vécu. C'est sur ces motifs que lord Exmouth ose mettre sous les yeux de sa majesté la situation déplorable de Mme Guidal et de ses enfans, situation attestée par des personnes recommandables. Signé : Exmouth, amiral commandant en chef. »

Il était difficile de contester la valeur d'une affirmation venue de si haut ; on a trouvé plus simple de la négliger, comme on avait

déjà fait pour les documens cités au début de cette étude. Admirable façon d'écrire l'histoire! Un fait est gênant, on le supprime. Une pièce ne rentre pas dans le cadre qu'on s'était tracé, on l'omet. C'est un procédé fort simple en vérité et qui rappelle assez bien la manière du père Loriquet, mais singulièrement dangereux par ce temps de recherches patientes, et l'on risque fort en l'employant de compromettre son crédit. Les apologistes de Malet et de ses complices n'ont pas reculé devant ce danger. Après avoir représenté comme un Brutus l'homme qui écrivait à l'empereur, au duc de Rovigo les lettres qu'on a lues plus haut, ils n'ont pas craint de mettre à l'actif de la république et de glorifier une entreprise dont le parti royaliste tenait tous les fils!

Ces témérités n'ont rien que de fort naturel; elles sont dans le tempérament des écrivains de l'école jacobine et s'expliquent par des considérations où l'histoire n'a rien à voir. Mais on serait peut-être en droit d'être surpris qu'entre tant de figures plus sympathiques et d'un caractère plus élevé, on ait été chercher, pour leur élever des statues, un pseudo-républicain comme Malet, et un traître à son pays, un agent des Anglais, comme Guidal. On ne conçoit vraiment pas l'intérêt qu'un parti peut avoir à revendiquer de tels hommes. De quelque audace qu'ils aient fait preuve, quelque courage qu'ils aient généralement montré devant la mort, ils n'en restent pas moins des aventuriers, et ce que l'on peut dire de mieux à la décharge du plus coupable d'entre eux, c'est qu'il était fou, à la décharge des autres, c'est qu'ils n'étaient pas dans le secret de la conjuration.

IV.

Une folie, tel est en effet le terme qui caractérise avec le plus de justesse la tentative du général Malet. Il fallait être insensé pour concevoir la pensée de renverser Napoléon, à l'aide d'un caporal et d'un commissaire de police. Seul, un homme atteint de manie orgueilleuse, surexcité par une longue détention, hanté par des visions glorieuses, a pu former un tel projet et s'y aventurer comme on l'a vu, sans se départir un instant de son impassibilité. Il y a du somnambule chez Malet. Voyez de quel pas tranquille il se dirige, suivi des deux pauvres diables qui lui servent d'état-major, vers la caserne Popincourt, de quel air naturel il explique au colonel Soulier que l'empereur est mort, que le sénat s'est réuni, qu'un gouvernement est constitué, avec quelle aisance il prend le commandement de sa petite troupe, se porte, à sa tête, à la prison de La Force, délivre Lahorie et Guidal, leur donne ses instructions,

puis, cela fait, se rabat sur la place Vendôme et l'occupe. Regardez-le monter l'escalier du général Hullin, frapper à sa porte, s'introduire dans son appartement, lui exprimer ses regrets, et, presque au même moment, lui brûler la cervelle. Évidemment l'empereur avait eu raison de donner à cet homme une maison de santé pour prison : il avait également besoin d'être surveillé comme dangereux et d'être soigné comme aliéné.

Cette conclusion, la seule qui se dégage sans effort de l'examen des pièces et de l'étude attentive de la figure du général Malet, n'était pas, on le pense bien, pour satisfaire ses apologistes. Après avoir dénaturé le caractère et les intentions de l'homme, il ne leur en a pas coûté beaucoup plus d'exagérer les proportions de l'affaire. D'un acte isolé, particulier, tout accidentel, ils ont fait un gros événement se rattachant par des liens étroits à l'état général de l'Europe, et qui aurait pu changer la face des choses en France. Ils ont essayé de prouver que les conjurés, une fois maîtres de la place, auraient fort bien pu se maintenir, grâce à la docilité des pouvoirs publics et de l'administration. Quant à l'empereur, il semble qu'ils n'aient pas plus tenu compte de lui dans leurs hypothèses que s'il avait été réellement mort. Ils n'ont pas été curieux de se demander ce que le général Malet et ses gardes nationales auraient pesé devant lui.

De telles conjectures appartiennent au domaine de la fantaisie pure et ne reposent sur aucun fondement sérieux. En effet, on l'a vu, tout le plan de la conspiration Malet roulait sur la nouvelle de la mort de l'empereur; toutes les combinaisons imaginées par le général n'étaient que la suite et le développement de ce fait considérable. Réunion du sénat, sénatus-consulte, formation d'un gouvernement provisoire, proclamation aux citoyens et aux soldats, nomination d'un commandant en chef de l'armée de Paris, ordres du jour et de service adressés aux diverses autorités militaires, tout cet enchaînement d'actes apocryphes, si savamment combinés, se rattachait dans le système de la conspiration de 1812 à ce premier anneau. Or, cet anneau devait nécessairement se rompre au premier instant. Le bruit de la mort de Napoléon n'aurait pas été plus tôt répandu qu'il eût été démenti de cent côtés à la fois. Autre chose était de surprendre nuitamment la bonne foi d'un colonel, autre chose d'en imposer à tout Paris, fût-ce pendant un jour ou deux. A supposer que Malet se fût rendu maître de la place, combien de temps aurait-il pu soutenir son personnage? Quelques heures à peine. A moins de supprimer complètement la poste, les journaux et les voyageurs, il était fatal qu'il serait démasqué, sinon le jour même, à tout le moins dès le lendemain. Il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Malet lui-même n'en avait pas. Il savait

que l'illusion serait courte et ne comptait que sur la toute-puissance des faits accomplis pour se maintenir. Il spéculait en joueur audacieux sur le succès même. Un homme heureux, en France, est si fort! Mais tout porte à croire qu'il se trompait dans ses calculs. Le sénat impérial et les grands corps d'état, si peu sûrs qu'ils fussent, les hauts fonctionnaires du gouvernement, si faibles qu'ils se soient montrés dans l'affaire du 23 octobre, n'auraient jamais trahi l'empereur vivant et debout. Au contraire, ils eussent mis d'autant plus de zèle à son service qu'ils se fussent sentis plus compromis ou plus coupables de négligence et de pusillanimité, sinon de défection.

D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, en 1812 Napoléon avait encore, malgré ses fautes, malgré l'Espagne, malgré la campagne de Russie, tout son prestige sur l'armée. Il lui eût suffi de se présenter, avec le chapeau du petit caporal sur la tête, pour enlever les régimens envoyés à sa rencontre. Par ce qu'il fit en 1814, exilé, déchu, contre Louis XVIII et l'Europe entière, on peut se rendre compte de ce qu'il eût fait deux ans plus tôt, n'ayant pas encore été vaincu, contre un usurpateur.

Au résumé, la conspiration Malet n'avait aucune chance de succès. M. Thiers l'a qualifiée d'échauffourée sans importance. Il faut s'en tenir à ce jugement, et tous les efforts qui ont été faits dans ces dernières années pour l'infirmer n'en diminueront pas l'autorité. Rien de fort et de viable ne pouvait sortir de cette entreprise pseudo-republicaine. Tout la condamnait d'avance au plus rapide avortement : son origine équivoque, la fragilité de sa base et la pauvreté de ses moyens, enfin et surtout le prodigieux ascendant de l'homme contre lequel elle était dirigée.

Ces diverses causes de faiblesse, la dernière surtout, jointes aux difficultés mêmes de l'exécution, devaient nécessairement paralyser Malet. On l'a si bien compris qu'il a fallu qu'on les négligeât complètement pour pouvoir soutenir que « sans l'accident de la place Vendôme, qui mit si brusquement fin au mouvement, l'empire se serait effondré tout seul. » Non, l'empire ne se serait pas effondré, non, « la république n'eût pas repris tranquillement possession du pays, » si la conspiration avait eu, place Vendôme, le même succès qu'au ministère et à la préfecture de police. Tant qu'elle ne tenait pas l'empereur, elle ne tenait rien. Et l'eût-elle tenu, ce n'est pas, on l'a prouvé, la république qu'elle eût mise à sa place. En 1812, la France n'était pas mûre pour une nouvelle expérience républicaine. Elle commençait bien à se lasser de la guerre et elle était saturée de gloire; mais elle avait conservé toute son horreur pour le jacobinisme. D'ailleurs l'Europe n'eût pas consenti à cette expérience; elle eût purement et simplement rétabli, deux ans plus tôt,

Louis XVIII. C'est tout le bénéfice que le parti républicain pouvait tirer de la conspiration Malet. Aucune autre solution n'était possible. Pour soutenir le contraire, il a fallu qu'on éprouvât le besoin de couronner par un dénoûment à sensation un récit qui tenait déjà bien plus du roman que de l'histoire.

Toutefois ce jugement ne serait pas complet, il manquerait de valeur morale, s'il n'atteignait pas également toutes les responsabilités engagées dans l'affaire du 23 octobre. Après Malet, une juste part de réprobation doit revenir à ces hauts fonctionnaires, si faibles pendant la crise, à ces juges si durs après. Que penser de la conduite de M. le duc de Rovigo, par exemple? Comment excuser celle de M. le baron Pasquier, celle de M. Frochot? Quelles circonstances atténuantes invoquer à la décharge de M. le duc de Feltre? Que dire surtout de l'incroyable légèreté de la commission militaire instituée pour juger Malet?

Si pénibles que soient certains devoirs, il faut savoir les remplir sans se laisser influencer par des considérations d'ordre sentimental. Or il est prouvé que, s'il y eut crime d'un côté, il y eut d'autre part de coupables défaillances et un excès de sévérité que la raison d'état elle-même ne saurait justifier. Considérez ces ministres qui se laissent arrêter sans mot dire, ou qui abandonnent précipitamment leur poste sans donner un ordre, ces préfets si résignés, tout ce monde officiel que l'empereur avait comblé et dont la fidélité chancelle à la première nouvelle de sa mort, tous ces personnages chamarrés, empanachés, qui s'évanouissent à l'heure du danger comme des décors d'opéra, et qu'on retrouve après, redoublant d'obséquiosité; considérez d'autre part ces juges improvisés, si peu soucieux des droits de la défense et des plus simples règles de la justice, si peu maîtres d'eux-mêmes, si pressés d'en finir, et vous aurez peine à vous défendre du plus pénible sentiment. Le vice d'une centralisation excessive apparaît là sous sa forme la plus choquante et l'on comprend mieux, devant cette débandade générale, l'effondrement successif des divers régimes qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans dans ce pays. Tous ces régimes se sont, à des degrés divers, appuyés sur le fonctionnarisme; aucun n'y a trouvé dans les momens critiques l'énergique assistance et la solidité qu'ils en devaient attendre. A ce point de vue, la conspiration Malet dut être pour l'empereur une triste révélation. « Ce fut, dit M. de Ségur, à la hauteur de Mikalewska et le 6 novembre, à l'instant où des nuées chargées de frimas crevaient sur nos têtes, qu'une estafette, la première qui depuis deux jours eût pu pénétrer jusqu'à nous, vint apporter la nouvelle de cette étrange conjuration... L'empereur apprenait à la fois leur crime et leur supplice. Ceux qui de loin cherchèrent à lire sur ses traits ce qu'il devait

penser n'y virent rien ; mais, dès qu'il fut seul avec ses officiers les plus dévoués, ses émotions éclatèrent par des exclamations d'étonnement, d'humiliation et de colère. Quelques instans après, il fit venir plusieurs autres militaires pour remarquer l'effet que produirait sur eux une aussi étrange nouvelle. Il vit une douleur inquiète et la confiance dans la stabilité de son gouvernement tout ébranlée. »

Saulnier, d'autre part, rapporte que l'empereur « appela cette conspiration un malheur honteux et qu'il en fut profondément affecté. » C'est aussi dans Saulnier que se trouve relatée la fameuse apostrophe à Cambacérès : « Qu'avez-vous fait du sang de mes soldats, si légèrement, si imprudemment versé? Ne vous avais-je pas autorisé à suspendre l'exécution de la condamnation à mort? Je sais que vous l'avez fait à l'égard du colonel Rabbe, mais cela ne suffisait pas. Les chefs seuls du complot devaient périr. » Mais le témoignage de Saulnier se trouve en ce point contredit par celui de M. le duc de Cambacérès, auquel on doit la publication d'une lettre de l'empereur à son cousin l'archichancelier qui décharge complètement ce dernier. Quoi qu'il en soit, on conçoit que Napoléon ait ressenti une profonde irritation contre tous ces hauts dignitaires de la couronne et contre ses ministres. A la première entrevue qu'il eut avec eux lors de son retour, il leur adressa cette sanglante sortie : « Eh quoi, c'est un prisonnier d'état, homme obscur, qui s'échappe pour emprisonner à son tour le préfet, le ministre même de la police, ces gardiens de cachot, ces flaireurs de conspiration, lesquels se laissent moutonnement garrotter. Vous me croyiez mort, dites-vous; je n'ai rien à dire à cela. Mais le roi de Rome! vos sermens! vos doctrines! Vous me faites frémir pour l'avenir. »

Il y avait en effet de quoi faire frémir l'âme la plus intrépide, et si l'empereur n'eût pas été dès ce moment emporté par le tourbillon des événemens qui précipitèrent sa chute, il n'eût pas laissé derrière lui tant d'ennemis cachés ou de complices de ses ennemis qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour le trahir. Il ne se serait pas contenté de faire un exemple avec Frochot, qu'il destitua; il eût compris deux ans plus tôt la nécessité d'épurer son entourage et de régénérer par l'infusion d'un sang nouveau une administration vieillie. La conjuration Malet lui donnait à cet égard toute latitude; il semblait qu'elle autorisât dans le gouvernement de profondes réformes. C'était le moment opportun de les faire. Plus tard, quand Napoléon appellera Benjamin Constant, il ne sera plus temps.

ALBERT DURUY.

LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

IV [1].

LES SOCIALISTES CONSERVATEURS ET LES SOCIALISTES ÉVANGÉLIQUES.

I.

Les mots de socialiste et de conservateur jurent de se trouver réunis; l'un ne veut-il pas détruire tout ce que l'autre tient à conserver? Cependant il est un parti qui prend cette dénomination, et il n'est pas téméraire de dire que, dans une certaine mesure, M. de Bismarck en est le plus illustre représentant. L'esprit allemand cherche, avant tout, à échapper au reproche d'*Einseitigkeit*, c'est-à-dire à l'habitude de ne voir les choses que d'un côté. Les objets ont en général une face éclairée et une face plongée dans l'ombre. Celui qui n'aperçoit que le côté illuminé par le soleil verra tout en rose, celui qui s'arrêtera au côté de l'ombre verra tout en noir. Si quelqu'un s'avise de faire le tour de l'objet, il soutiendra qu'il est à la fois noir et blanc, clair et obscur, et dans ces contradictions apparentes il y aura une sorte de logique et un reflet de la réalité. C'est ainsi qu'est né le socialisme conservateur. Lisez certaines de ses pages, vous croiriez qu'elles sont écrites par un en-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1878.

nemi irréconciliable de l'ordre social ; continuez la lecture, vous rencontrez un homme pour qui toute réforme est une faute, et tout progrès un pas vers la barbarie. Voyez M. de Bismarck : nul ne montre avec plus de précision et de force les transformations de toute nature qui donnent à notre époque une physionomie nouvelle. Comme il a été pour beaucoup dans ces changemens, on peut dire qu'il est un des grands révolutionnaires de notre temps. Et cependant, par certains côtés, il est resté le type du seigneur féodal, gouvernant ses vassaux d'une main de fer, pour leur bien sans doute, mais entendu à sa façon et réalisé par lui, non par eux.

La société moderne, dans la période de transition où nous sommes engagés, présente aussi des contrastes bien frappans. D'une part, la science appliquée à la production nous éblouit de ses merveilles. Chaque exposition internationale lasse de plus en plus notre admiration. Les gens riches le sont infiniment plus que jadis. La classe aisée est beaucoup plus nombreuse, et l'ouvrier lui-même est certainement mieux logé, mieux vêtu et de toute façon mieux pourvu qu'autrefois. Cependant, d'autre part, on ne peut le nier, que de misères dans les centres industriels! Quelle gêne, quelles souffrances, quand une crise prolongée restreint la demande de travail et abaisse la main-d'œuvre! C'est la peinture de ces maux, attribués à la concurrence, qui forme la base d'opération de toutes les sortes de socialisme. La plus grande partie du livre fameux de Karl Marx, *das Capital*, n'est que le résumé des faits désolans ou même révoltans que constatent les documens parlementaires anglais. Les socialistes conservateurs acceptent comme exacte cette sombre peinture de notre état social actuel et ils en attribuent la cause à l'industrialisme et à la *bancocratie*. Sur ce point, ils sont d'accord avec les socialistes révolutionnaires et ils parlent comme eux.

Pour porter remède à ces désordres, trois systèmes se présentent. L'économiste nous dit : Laissez agir les lois naturelles. La liberté guérit les blessures qu'elle fait. Ouvrez libre carrière à l'initiative individuelle, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Le socialiste démocrate prétend que le bonheur et la justice s'établiront aussitôt qu'on aura fait entrer les instrumens de travail dans le domaine collectif. Enfin le socialiste conservateur ne voit de salut que dans le retour aux institutions qui garantissaient aux hommes, sous l'ancien régime, l'ordre et le repos. Le libre échange, la libre concurrence, la libre usure, voilà, d'après lui, les pestes qui mettent à mal toute société où elles s'établissent.

Un des chefs du parti libéral au parlement allemand, M. Ludwig Bamberger, montre bien ce qu'a de singulier la situation de son pays. L'Allemagne, dit-il, est devenue la terre classique de la

guerre des classes. Sans doute ailleurs, en France, en Angleterre, en Italie, le socialisme existe ; mais du moins tous ceux dont il menace les intérêts se réunissent pour le combattre. Ce n'est qu'en Allemagne qu'on voit des groupes nombreux de personnes riches, nobles, instruites et pieuses, déclarer la guerre à la bourgeoisie. Les gentilshommes campagnards attaquent le capital, oubliant qu'il leur est indispensable pour améliorer leurs terres; les professeurs déclarent que le chemin qui conduit à l'opulence passe tout à côté de la maison de force, et enfin des évêques conspirent avec des démagogues. Là seulement on voit ce spectacle étrange de gens qui, avec une frivolité aristocratique, se font un jeu de miner les bases de l'ordre social, dans l'intérêt prétendu de la morale et de la religion. Ce phénomène que signale ainsi M. Bamberger me paraît avoir deux causes : d'abord l'horreur de *l'Einseitigkeit*, ainsi que je l'ai dit, et chez quelques-uns l'esprit scientifique, en second lieu l'intérêt électoral. Quand deux partis sont en présence et qu'il s'en trouve un troisième qui dispose de beaucoup d'électeurs, c'est à qui lui fera le plus de concessions pour s'assurer son concours. Les socialistes ont eu sept cent mille voix; faut-il s'étonner que les ultramontains et les féodaux tâchent d'avoir leur appui contre les libéraux, leurs adversaires actuels? Quoi qu'en dise M. Ludwig Bamberger, de pareilles alliances se sont vues en tous pays.

On peut rattacher les origines du socialisme conservateur à Rodbertus-Jagetzow, parce qu'en effet c'est lui qui le premier a donné à la critique socialiste une base scientifique. M. de Bismarck faisait récemment à la tribune du parlement allemand l'éloge de ce penseur solitaire, dont l'influence a été si grande, quoique son nom ne soit pas arrivé jusqu'à la foule. On l'a nommé avec raison le Ricardo du socialisme. Son livre paru en 1842, *Zur Erkenntniss unserer staatswirthschaftlichen Zustände (Exposé de notre situation économique)*, contient déjà en germe les idées dont on s'est servi plus tard et qu'il a développées lui-même dans son autre ouvrage, *Zur Beleuchtung der socialen Frage*. Dans des fragmens de ses notes et dans une partie de sa correspondance avec Lassalle, publiés récemment (1), il montre lui-même pourquoi il peut se nommer conservateur. « Notre manière de comprendre le droit et la philosophie de l'histoire, écrit-il en parlant de Lassalle, était semblable, en ce que nous ne considérions pas la succession des formes sociales et politiques comme épuisée par l'établissement du régime constitutionnel ou du système représentatif. Nous étions tous deux

(1) *Briefe von Ferdinand Lassalle an Carl Rodbertus-Jagetzow, mit einer Einleitung von Adolph Wagner*. Berlin, 1870. (Lettres de Ferdinand Lassalle à C. Rodbertus-Jagetzow avec une introduction d'Adolphe Wagner.)

convaincus qu'en se plaçant au point de vue d'une philosophie du droit plus idéale et plus rigoureuse que celle qui est reçue aujourd'hui, on aperçoit les imperfections de la propriété telle qu'elle est maintenant appliquée au sol et aux capitaux, et on entrevoit une forme d'appropriation plus pure, plus équitable, en vertu de laquelle la part de chacun serait proportionnée au service rendu... En pratique, nous ne pûmes nous entendre, ajoute Rodbertus. Lassalle, on le sait, voulait changer en peu de temps la condition des ouvriers en les faisant entrer dans des associations de production fondées avec le concours de l'état. Moi je voulais conserver le principe du salaire, mais en admettant une réforme entreprise par l'état. Lassalle voulait faire du parti socialiste un parti politique. A cet effet il réclamait le suffrage universel. Je voulais le maintenir sur le terrain exclusivement économique et scientifique. » Lassalle était un agitateur ardent qui croyait arriver bientôt au but, tandis que Rodbertus comprenait si bien la lenteur des transformations sociales qu'il n'espérait pas avant un laps de cinq siècles la réalisation de son idéal de la propriété proportionnée au service. Rodbertus avait de commun avec le parti actuel des « agrariens » qu'il défendait énergiquement les intérêts agricoles; il les prétendait sacrifiés aux financiers. Faisant valoir lui-même son domaine de Jagetzow, il connaissait à fond, comme von Thuenen, toutes les questions qui se rattachent à l'économie rurale, mais il n'aspirait point comme les « agrariens » à rétablir le régime du passé.

La nuance la plus rétrograde du socialisme conservateur a été représentée par le président von Gerlach, qui, sous le nom de *Rundschauer* (*Spectateur*), traitait la question sociale dans le journal des féodaux, la *Kreuzzeitung* (*Gazette de la Croix*). Il prétendait y montrer que les propriétaires fonciers et les ouvriers sont également sacrifiés aux erreurs du libéralisme économique et à l'art de l'usure (*Wucherkunste*), qui caractérisent notre temps. Il voulait maintenir avant tout ce régime agraire encore en vigueur dans la Prusse orientale, où les paysans vivent et travaillent sous le patronage et souvent sous la férule des seigneurs. Il demandait qu'on défendît la classe des artisans à la fois travailleurs et propriétaires de l'instrument de travail contre les envahissemens de la grande industrie, qui divise le monde de la production en deux classes distinctes et hostiles, les capitalistes et les salariés. Un des principaux argumens de Marx consiste à montrer que la concurrence du bon marché amène le triomphe fatal des grands établissemens s'élevant sur les ruines des petits industriels et qu'elle reconstitue ainsi la féodalité de la finance et de l'industrie appuyée sur le servage, non de droit, mais de fait, des prolétaires. Le président von Gerlach développe la même thèse, mais il en tire une

autre conclusion que Marx. Le seul moyen de sauver l'artisan et de reconstituer une classe où le capital et le travail se trouvent réunis est de rétablir des corporations créées par la loi et armées du monopole, comme au moyen âge. C'est aussi le point capital sur lequel se séparent les deux champions du socialisme catholique en France. Tous deux veulent la corporation de métier. Mais M. Perin maintient la liberté des professions, tandis que M. de Mun soutient qu'alors il n'y a point de réforme réelle ni de changement appréciable au régime actuel. Il est certain qu'à côté de ses inconvéniens la corporation offrait de réels avantages. Mais il ne faut pas croire qu'on puisse à volonté ressusciter le passé. La cause qui fait mourir les institutions les empêche de renaître. Si la corporation fabrique plus cher, la concurrence étrangère la tuera. Le seul moyen de la faire vivre artificiellement serait d'y appliquer le régime de la régie des tabacs. Or, s'il fallait soumettre toutes les industries à ce corset de force, je doute qu'aucune nation s'y résignât. Lassalle, répondant à Gerlach, fait bien voir ce que ces rêves de restauration du passé ont de chimérique : « Étant donnée, dit-il, la force organique de la grande industrie, il est aussi impossible d'en arrêter l'essor que d'empêcher les ruisseaux de se jeter dans la rivière et de la constituer. Mais de même qu'on peut s'emparer de la force du courant afin d'en tirer parti, ainsi on peut se servir du développement même de la grande industrie pour refaire une classe moyenne de travailleurs capitalistes, comme au sein de la corporation, mais fondée sur d'autres bases. Il est conforme à la philosophie de l'histoire d'utiliser les forces résultant de l'évolution naturelle de la civilisation pour atteindre le but plutôt que d'essayer de les enrayer, ce qui serait d'ailleurs inutile. »

La nuance Gerlach était désignée sous le nom de *Zunftreaction*, « réaction corporative. » Deux écrivains très connus qui défendaient les mêmes idées générales, le professeur Huber et le conseiller de justice Wagener, se séparèrent de Gerlach sur ce point. S'il y a une question sociale, dit le professeur Huber, c'est parce que le salaire est trop souvent insuffisant. Pourquoi l'est-il? Parce que, prétend-il, la baisse de prix des objets fabriqués, résultant de la diminution des frais de production, s'obtient toujours par la réduction des salaires. En fait, ceci n'est point exact. Pourquoi, ajoute Huber, ne pas arriver au même résultat par une diminution des profits? Ce n'est point en raison d'une loi morale, rationnelle ou économique que l'une des parties qui concourent à la production de la richesse est toujours sacrifiée à l'autre. Il faudrait que la rémunération du travail fût fixée non par l'arbitraire, mais par l'équité. Or l'équité commande qu'après que le capital a touché l'intérêt et le travail son salaire, le surplus du profit soit partagé entre les

deux parties, en proportion du service rendu. Mais qui fixera cette part? Ce ne peut être qu'une sorte de jury de prud'hommes où maîtres et ouvriers seront également représentés, et dont les décisions auront force légale. La répartition serait ainsi réglée, non plus comme maintenant par la lutte brutale des intérêts, c'est-à-dire au fond par la loi du plus fort, mais, comme dans les anciennes corporations, par un principe de justice. Bien entendu, il ne s'agit pas de rétablir les corps de métiers avec leurs monopoles et leurs entraves, mais de soumettre tout le monde économique à une bureaucratie industrielle et à un ensemble de tribunaux, nouveaux organes du droit.

Le professeur Huber est mort, mais le conseiller Wagener vit, et il est même devenu un personnage des plus influens; car, dit-on, le chancelier de l'empire le consulte volontiers en matière économique (1). Voici ce qu'écrivait, dans une réponse au président Gerlach, le conseiller Wagener, qu'il ne faut pas confondre avec un autre économiste très connu, Adolph Wagner, professeur à l'université de Berlin : « Rien n'arrêtera cette puissance de démolition que nous voyons agir sous nos yeux et qui emporte toutes les institutions anciennes. Les corps de métiers de l'ancien régime ne peuvent être rétablis, mais la question ouvrière consiste précisément à chercher quelle organisation industrielle il faut adopter pour garantir comme autrefois les droits de l'ouvrier, trop complètement méconnus aujourd'hui. C'est de cette question que dépendent l'avenir des états et la destinée de la civilisation. Il reste à voir si les différentes classes de nos sociétés possèdent assez de prévoyance, d'énergie et de sagesse pour contribuer à la constitution d'un ordre nouveau. Si elles font preuve de ces qualités, elles seront régies par des institutions libres et par des fonctionnaires élus; sinon elles le seront par la main de fer du césarisme. » Comme le professeur Huber, M. Wagener proposait la création immédiate de conseils de métiers, où les ouvriers auraient leurs représentans, et qui seraient investis du

(1) On attribue à M. Wagener un ouvrage intitulé : *die Lösung der socialen Frage vom Standpunkt der Wirklichkeit und Praxis, von einem praktischen Staatsmanne*, 1878. En 1874 il fut envoyé au congrès économico-socialiste d'Eisenach par M. de Bismarck, ainsi que celui-ci l'a rappelé dans son discours du 17 septembre. En 1863 il écrivait dans le journal ultra-conservateur la *Kreuzzeitung*. L'auteur de l'écrit *die Lösung* y développe la thèse de la « royauté socialiste. » « L'institution monarchique, dit-il, ne peut avoir un avenir assuré que si, remontant à ses origines, elle se montre, tant en théorie qu'en pratique, l'égide des droits du faible, la protectrice des malheureux. Comme dit Stein, la royauté doit replonger ses racines dans la terre profonde des masses populaires. La monarchie de l'avenir sera la monarchie sociale, ou elle cessera d'exister. Si la royauté cherche son appui parmi les barons de l'industrie, parmi les princes de la bourse et dans les rangs des dix mille privilégiés, son autorité diminuera et elle finira par sombrer dans cette grande transformation démocratique qui fait arriver le peuple à la place de l'aristocratie et les organes de la science à celle des ministres du dogme. »

droit de régler le salaire. On sait qu'en Angleterre, en cas de grève, maîtres et ouvriers soumettent souvent leur différend à la décision d'un arbitre. Il s'agirait de constituer des corps d'arbitres permanens et d'accorder force exécutoire à leurs décisions.

De 1866 à 1870, les préoccupations extérieures absorbèrent l'attention, et l'économie politique orthodoxe l'emporta dans les chambres et dans les conseils du gouvernement. Elle y était représentée par des hommes distingués, tels que le ministre Delbrück, les députés Lasker, Braun, Bamberger, Julius Faucher, etc. C'est à leur influence qu'on doit l'abolition des lois contre l'usure, une politique libre-échangiste manifestée par l'abaissement ou la suppression de certains droits de douane et la réforme monétaire sur la base de l'étalon d'or, nécessitant la vente forcée de l'argent. Le chancelier de l'empire a laissé faire parce que « ce n'était pas son département. » Mais ses idées ne sont point du tout celles de l'économie orthodoxe. Aussi les protectionnistes ont-ils toujours espéré en lui (1). Au fond, M. de Bismarck est le type du socialiste-conservateur. Il est inutile de montrer en quoi il est conservateur; voici comment il est socialiste. M. de Bismarck admet qu'il y a une question sociale et qu'il faut s'efforcer de la résoudre; or tout est là. Pour l'économiste orthodoxe il n'y a point de question sociale : il ne dit pas que tout est parfait ici-bas : la statistique le lui défend; mais il prétend que tout se règle au mieux possible par le libre jeu de l'initiative individuelle agissant sous l'impulsion de l'intérêt. Cela étant, l'état n'a rien à faire qu'à trancher les dernières entraves qui gênent encore la concurrence universelle, tant au dehors qu'au dedans du pays. Telle n'est pas du tout l'opinion de M. de Bismarck. Ce n'est pas en vain qu'il a pris aux entretiens de Lassalle tant de goût qu'il eût souhaité de l'avoir pour voisin de campagne et pour visiteur quotidien. Sur son uniforme blanc, le rouge a visiblement déteint. Il croit qu'il est juste et bon que la condition des classes laborieuses s'améliore, et il pense que l'état doit venir en aide à leur relèvement. Lassalle demandait à l'état 100 millions de thalers pour transformer l'ordre social actuel en fondant des sociétés coopératives de production. Quoique M. de Bismarck s'indigne de ce qu'on l'ait cru capable de traiter de ba-

(1) J'assistais en 1875, à Eisenach, au *Congrès de la science sociale* ou des *Katheder-socialisten*. Dans la première séance M. Rudolph Meyer se leva pour proposer de mettre à l'ordre du jour la question de la situation de l'industrie allemande et celle des moyens de porter remède à la crise intense qu'elle traversait. Comme M. Meyer était l'ami du conseiller Wagener, le bruit s'était répandu qu'il était venu à Eisenach, envoyé par le chancelier, pour obtenir un vote en faveur du protectionnisme. Pour échapper à ce danger, le bureau fit remarquer que la question, ne se trouvant pas inscrite au programme du congrès, ne pourrait être discutée. En ce moment, les journaux publient une lettre de M. de Bismarck où il expose nettement ses idées protectionnistes.

gatelle une somme de 7,000 thalers, il est loin de condamner l'idée de Lassalle. « Si quelqu'un, disait-il dans la séance du parlement allemand du 17 septembre dernier, voulait tenter une grande entreprise de cette nature, il se peut bien qu'on eût besoin de 100 millions de thalers. Une telle chose ne me semble pas d'ailleurs complètement folle et absurde. Nous faisons au ministère de l'agriculture des essais sur les différens systèmes de culture. Nous en faisons aussi dans notre fabrication. Ne serait-il pas bon de renouveler de semblables essais à l'égard du travail de l'homme, et pour tenter de résoudre par l'amélioration du sort de l'ouvrier la question appelée démocratique-socialiste, que je nommerai plutôt la question sociale? Le reproche que l'on pourrait me faire si je me suis arrêté dans cette voie, c'est tout au plus de n'avoir pas persisté jusqu'à un résultat satisfaisant; mais le temps m'a manqué pour m'occuper de cela. La politique étrangère m'a complètement absorbé. Dès que j'en aurai le temps et l'occasion, je suis très décidé à renouveler ces tentatives que l'on me reproche et dont je me fais honneur. » Dans ce discours, il se défend d'avoir employé comme instrument de ses desseins certains agens socialistes, mais il reconnaît qu'il y a là un grand problème, le plus grand peut-être de notre temps, et il n'est pas éloigné d'accepter les idées de Rodbertus et de Lassalle. Dans un autre discours, il dit plus nettement encore que le rôle du roi, c'est-à-dire de l'état, est de relever les classes laborieuses. En 1865, il introduisit auprès du roi une députation des ouvriers de Wustegiersdorf, en Silésie, qui désiraient exposer eux-mêmes leurs doléances. Ayant été attaqué à ce propos, il répondit au sein du parlement prussien : « Messieurs, les rois de Prusse n'ont jamais été de préférence les rois des riches. Frédéric le Grand disait : *Quand je serai roi, je serai le vrai roi des gueux.* Il voulait dès lors se faire le protecteur des pauvres. Nos rois sont restés fidèles à ce principe. Ils ont provoqué l'émancipation des serfs, ils ont créé une classe de paysans florissante. Peut-être aussi, — du moins est-ce pour eux l'objet de sérieux efforts, — réussiront-ils à contribuer à l'amélioration du sort des ouvriers. » Ces mots résument le programme du parti des socialistes chrétiens monarchiques, qui vient d'apparaître sur la scène avec un grand déploiement de doctrine et d'éloquence.

Les tendances socialistes de M. de Bismarck se sont encore révélées dans la question de la reprise de tous les chemins de fer par l'état. Les argumens invoqués pour justifier cette mesure peuvent s'appliquer à bien d'autres industries. La bonne exploitation d'un grand réseau de voies ferrées est une entreprise industrielle des plus compliquées. Il y faut des connaissances techniques pour l'entretien de la voie ainsi que pour le choix et la construction du matériel, des apti-

tudes administratives pour organiser et faire marcher le personnel, du tact commercial pour régler les tarifs, en un mot la réunion de toutes les qualités qui font à la fois l'industriel et le commerçant. Si vous chargez l'état de ce service, l'un des plus difficiles que présente le champ du travail, vous pourrez à plus forte raison lui confier l'exploitation des mines, comme à Sarrebrück et dans le Harz, la mise en valeur des terres, comme dans les fermes du domaine, en un mot, la fabrication des principaux produits, matières premières ou manufacturées. Il n'y a point de raison pour s'arrêter dans cette voie. On arrive logiquement à mettre toute l'industrie aux mains de l'état, ce qui est l'idéal du socialisme extrême.

Dans ces dernières années, la déroute s'est mise dans le camp des socialistes conservateurs. Les uns ont été grossir les rangs des « agrariens ; » les autres, effrayés des progrès du socialisme démagogique, sont redevenus conservateurs rétrogrades; d'autres enfin se sont ralliés au groupe des socialistes évangéliques, que nous essaierons tantôt de faire connaître. Cependant le plus instruit d'entre eux, M. Rudolph Meyer, dont nous avons souvent déjà cité le curieux ouvrage, *der Emancipationskampf des vierten Standes*, résume dans ce livre le programme des hommes de sa nuance, qu'il avait en partie exposé au congrès des *Kathedersocialisten*, à Eisenach, en 1872. M. R. Meyer se déclare tout d'abord pour le maintien du suffrage universel. C'est le meilleur moyen, dit-il, d'initier le quatrième état, le peuple, aux réalités de la vie politique et de le préserver des chimères irréalisables. L'exemple du tiers-état en France avant 1789 est instructif sous ce rapport. Comme il ne pouvait prendre aucune part à la direction des affaires publiques et qu'il n'en avait aucune expérience, il se laissait aller à rêver des réformes absolues, conçues par l'imagination et déduites par la logique. Cette pensée est juste; elle est empruntée à Tocqueville, qui la développe admirablement dans son chapitre de l'*Ancien Régime*, intitulé : « Comment vers le milieu du XVIIIe siècle les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays et les effets qui en résultèrent. » On ne peut pas dire cependant qu'en Allemagne le suffrage universel ait préservé les ouvriers de l'esprit révolutionnaire. Ce qui est vrai toutefois, c'est qu'il les a fait sortir des nuages dorés de l'utopie pour les conduire sur le terrain où se poursuit la lutte des intérêts. Mais ce n'est ni plus commode, ni plus rassurant pour les maîtres. On se souvient que M. de Bismarck s'est également prononcé pour le maintien du suffrage universel.

Le soi-disant conservateur M. R. Meyer invoque l'opinion de Rodbertus pour démontrer que l'état doit régler la distribution de la richesse conformément à la justice. Jusqu'à présent, dit-il, on ne

s'est inquiété que de pousser à l'accroissement de la production. Cependant à un certain moment la question de la distribution devient la plus importante. Quand le développement de l'industrie a pour effet de créer d'une part une classe extrêmement riche et d'autre part une classe nombreuse de prolétaires, on peut dire que l'ordre véritable est troublé. La conséquence et le symptôme caractéristique de ce désordre est l'apparition d'un luxe immoral, poussant les privilégiés qui en jouissent dans la sensualité, et excitant chez ceux qui en sont privés l'envie, la haine et l'esprit de révolte (1). Montesquieu aussi exprime souvent l'idée qu'il faut empêcher une inégalité excessive de diviser la nation pour ainsi dire en deux peuples ennemis. Il consacre les chapitres VI et VII du livre V de *l'Esprit des lois* à démontrer ce point. « Il ne suffit pas, dit-il, dans une bonne démocratie, que les portions de terre soient égales, il faut qu'elles soient petites, comme chez les Romains. » Aujourd'hui on peut dire : comme en France. C'est la démocratie rurale, si on parvient à l'éclairer, qui offrira à la France une base solide pour fonder des institutions libres et qui peut la préserver des bouleversemens sociaux. Montesquieu avait emprunté ces maximes à l'antiquité. Aristote y revient sans cesse. « L'inégalité, dit-il, est la source de toutes les révolutions, car aucune compensation ne dédommage de l'inégalité. » — « Les hommes égaux sous un rapport ont voulu l'être en tout. Égaux en liberté, ils ont voulu l'égalité absolue. Ne l'obtenant pas, on se persuade qu'on est lésé dans ses droits; on s'insurge. » Le seul moyen d'éviter les révolutions, d'après Aristote, est de maintenir une certaine égalité. « Faites que même le pauvre ait un petit héritage. » C'est précisément ce qu'ont fait en grande mesure les lois de la révolution française. « Un état, dit encore le Stagyrite, d'après le vœu de la nature, doit être composé d'éléments qui se rapprochent le plus possible de l'égalité. » Il montre ensuite que dans un état où il n'y a en présence que des riches et des pauvres, les luttes sont inévitables. « Le vainqueur, ajoute-t-il, regarde le gouvernement comme le prix de la victoire, et il s'en sert pour opprimer et dépouiller les vaincus. » On le voit, quand R. Meyer et Rodbertus demandent que les lois favorisent et maintiennent l'égalité, ils ne font que reproduire la thèse de Montesquieu et d'Aristote. Mais comment atteindre ce but sans sacrifier la liberté? Voilà le grand problème. Faute d'avoir su le résoudre, les démocraties antiques ont péri dans l'anarchie.

Rodbertus admet la légitimité de l'esclavage dans l'antiquité. Pour que la haute culture se développât, il fallait, suivant lui, que le travail forcé du plus grand nombre apportât du loisir aux

(1) Voyez, à ce sujet, l'ouvrage si intéressant de M. Baudrillart, *Histoire du luxe*. Paris, 1878. Hachette.

hommes libres. A cette époque, la quantité des produits était toujours en proportion des moyens de production, car ceux-ci consistaient uniquement dans les bras des travailleurs. Si vous augmentiez leur nombre, la consommation augmentait à mesure, et ainsi le surplus disponible pour payer le loisir restait minime. Aujourd'hui l'ouvrage est fait par des travailleurs de fer, qui consomment du charbon et non du blé; leur nombre et leur puissance sont illimités, et jamais ils n'invoqueront les droits de l'homme pour réclamer leur affranchissement. Quand le moulin à eau, venu d'Orient, fut introduit pour la première fois dans le monde occidental, vers la fin de la république romaine, un poète grec, Antiparos, composa une pièce de vers que l'anthologie nous a conservée et qui résume d'une façon charmante la cause du progrès économique accompli depuis deux mille ans : « Esclaves qui faites tourner la meule, épargnez vos mains et dormez en paix. C'est en vain que la voix retentissante du coq annonce le matin ; dormez. Déméter a chargé les naïades de faire la besogne des jeunes filles. Voyez comme elles bondissent brillantes et légères sur la roue qui tourne. Elles entraînent l'axe avec ses rayons et mettent en mouvement la lourde meule qui tourne en rond. Vivons de la vie heureuse de nos pères et jouissons sans travailler des dons dont la déesse nous comble. » Ainsi la machine crée du loisir. Mais qui en jouira? voilà le point. Trois cas peuvent se présenter. Ou bien ce loisir affranchira de tout travail un nombre croissant de personnes, la journée de ceux qui continuent à travailler restant la même; ou il en résultera qu'en réalité il n'y aura pas plus de loisir pour personne, mais les heures de travail devenues libres seront consacrées à fabriquer des objets de luxe, ou bien encore, comme le supposait Antiparos, la machine profitera aux travailleurs en diminuant leur tâche. Dans l'intérêt, non de l'augmentation du chiffre de la production, mais du progrès de la civilisation, il faudrait souhaiter que la dernière hypothèse se réalisât. Mais en fait, ordinairement c'est le premier et le second cas qui se présentent.

Les socialistes conservateurs comme les socialistes catholiques développent des idées générales très élevées et parfois très justes, mais sur le terrain des réformes pratiques les deux groupes se montrent également faibles. M. R. Meyer demande qu'on diminue l'impôt sur la propriété foncière, et qu'on frappe de taxes élevées les profits de l'industrie et de la banque. Il réclame vivement le rétablissement des lois contre l'usure; il veut même limiter l'intérêt payé à tout capital qui n'est pas mis en valeur par celui à qui il appartient. Il semble ne pas voir qu'en arrêtant ainsi l'essor de l'industrie il nuirait aux intérêts des propriétaires fonciers qu'il prétend défendre. Il veut aussi qu'on étende notablement le rôle

de l'état. L'état doit forcer d'abord tous les industriels à bâtir des maisons pour leurs ouvriers. Lui-même doit fournir une habitation à tous ses employés. Il doit bien payer ses ouvriers afin que ce taux du salaire s'impose pour ainsi dire aux particuliers, et il faut qu'il diminue la durée de la journée en raison de la difficulté et de la fatigue du travail. Il faut favoriser l'avènement à la propriété de tous ceux qui ne possèdent pas aujourd'hui. Comme a dit Thiers, sur chaque arpent possédé par un paysan vous trouverez un fusil prêt à défendre la propriété. Chaque métier devra avoir obligatoirement une caisse de retraite et de secours, et le chef d'industrie sera tenu de contribuer pour une part égale à celle de tous ses ouvriers réunis. Il faut enfin un conseil de prud'hommes pour concilier les différends qui s'élèvent entre les fabricans et les travailleurs et une cour arbitrale pour trancher les dissentimens qui n'auront pas été réglés par voie de transaction. Quelques-unes de ces mesures sont bonnes; d'autres sont inutiles ou nuisibles, comme les lois contre l'usure; d'autres enfin absolument inexécutables, comme la limitation des bénéfices du capital employé dans la banque et dans l'industrie. Pris dans son ensemble, le programme paraît bien mesquin quand on le rapproche de l'exposé des motifs qui le précède. Il ne faut point s'en étonner. Il est bien plus facile de montrer l'idéal à atteindre que d'indiquer les moyens d'y arriver.

II.

Le parti des socialistes chrétiens monarchiques est de date récente. Il s'est constitué au commencement de 1878 par l'initiative énergique de M. Stöcker, prédicateur de la cour, qui appartient à la nuance des pasteurs conservateurs et orthodoxes. Il semble évident que c'est l'exemple du clergé catholique qui a poussé les ministres protestans dans cette voie (1). Ils ont voulu, de leur côté, conquérir de l'influence sur les classes laborieuses, en s'occupant de leurs griefs et en se faisant l'interprète de quelques-unes de leurs idées. Seulement, tandis que le clergé catholique le fait dans un dessein d'opposition, et pour faire élire des députés hostiles au *Cultur-*

(1) Un journal religieux protestant, *die Neue Evangelische Kirchenzeitung*, s'exprime ainsi sur ce point : « L'église romaine, en repoussant la loi contre le socialisme, apparaîtra comme le défenseur des droits du peuple. L'église évangélique, qui n'est guère représentée au parlement, est considérée comme l'alliée du despotisme. Le chrétien protestant ne doit-il pas effacer cette impression en se dévouant aux intérêts du peuple ? Si le protestantisme croyant se désintéresser de la question sociale, la plus grande de notre temps et de l'avenir, s'il ne s'en occupe pas avec cœur et dévoûment, il perdra toute influence sur les classes inférieures, qui se retourneront vers le catholicisme ou vers le libéralisme incrédule. »

kampf, les pasteurs de l'église officielle veulent fortifier dans le peuple le sentiment monarchique et étendre les pouvoirs de la royauté. Aussi combattent-ils vivement le *Fortschrittspartei*, le parti du progrès, c'est-à-dire ces libéraux qui, prenant l'Angleterre pour idéal, veulent restreindre l'action de l'état et en remettre la direction aux volontés du parlement. Le parti socialiste évangélique poursuit comme type de gouvernement le règne de Frédéric II et plus encore celui de son père, qui menait son royaume et sa famille à la baguette, mais qui était très pieux « à sa manière, » et excellent économe.

Le pasteur Stöcker fonda deux associations. D'abord une *société pour la réforme sociale* (*Centralverein fur Social-Reform*), ensuite une association d'*ouvriers chrétiens sociaux* (*christlich-sociale Arbeiterpartei*). Quoique les mêmes idées et presque les mêmes personnes eussent présidé à la constitution des deux groupes, leur but est très différent. La *Société de la réforme sociale* doit se composer de personnes aisées et instruites, pasteurs, professeurs, industriels, propriétaires, qui chercheront en commun les moyens de réconcilier les classes hostiles par des réformes qu'inspirera l'esprit du christianisme. Aujourd'hui les partisans des corporations, les « agrariens, » ceux qui demandent la protection du travail national, non-seulement ne s'entendent pas pour unir leurs efforts, mais se combattent et se neutralisent. Il faut montrer comment ces tendances concordent et quel est le principe supérieur qui les justifie et qui les relie. Ce que l'on appelle la société cultivée comprend si peu la véritable mission du christianisme que, quand le pasteur Stöcker commença à s'occuper de la question sociale, toutes les feuilles libérales et progressistes lui crièrent : *Mucker-socialismus* « socialisme cagot. » Il est donc urgent de combattre le matérialisme dans les classes élevées, l'athéisme dans le peuple et de faire renaître la conception religieuse du monde et de la société. D'une part il faut que les pasteurs tendent la main aux ouvriers afin de les ramener au christianisme; ce sera l'œuvre du *christlich-sociale Arbeiterpartei*. D'autre part, il est nécessaire que les amis du peuple parmi les classes supérieures se groupent pour chercher les moyens de prévenir la révolution par des réformes. C'est ce que fera le *Centralverein*. En même temps un journal fut fondé, *der Staats-Socialist*, qui prit pour épigraphe ces mots : « La question sociale existe et elle ne peut être résolue que par l'état fortement et monarchiquement constitué, appuyé sur les facteurs moraux et religieux de la vie nationale. » Cela signifie apparemment « avec l'aide du clergé évangélique. »

Après les attentats contre l'empereur, on ne peut nier en Allemagne l'existence du péril social. Mais comment le combattre? Trois

moyens se présentent : ou bien ignorer le danger et se bercer dans un imperturbable optimisme en répétant : Laissez faire, laissez passer; le monde va tout seul. C'est ce que conseillent les économistes. Ou bien comprimer à outrance, supprimer les journaux, dissoudre les associations, tâcher d'extirper ainsi le mal par la force; c'est ce que veut le gouvernement. Ou bien enfin désarmer le mouvement de ses haines subversives, en s'efforçant d'améliorer la condition des ouvriers. C'est le système mis en pratique à Mulhouse par M. Dollfus et ses amis. Il vient de l'exposer au parlement de l'empire, et il lui attribue l'absence du socialisme révolutionnaire en Alsace. C'est là le moyen que recommandait le *Staats-Socialist*. Il ne tarda pas à exposer le programme du parti qu'il s'agissait de fonder. Le voici : « Principes généraux : Le parti chrétien-social des ouvriers se fonde sur le terrain de la foi chrétienne et de l'attachement au roi et à la patrie. Il rejette la démocratie sociale comme impraticable, antichrétienne et antipatriotique. Il s'efforce de fonder une organisation pacifique des travailleurs afin de préparer des réformes pratiques de commun accord avec les autres élémens de la vie nationale. Il a pour but de diminuer la distance qui sépare le riche du pauvre, et d'établir ainsi la sécurité économique. Le programme réclame de l'état la création de corps de métiers distincts d'après le travail auquel ils s'adonnent, mais obligatoirement constitués dans tout l'empire et appuyés sur un règlement sévère pour l'admission des apprentis. Des commissions arbitrales seront constituées et leurs décisions auront force légale. Création obligatoire de caisses de secours pour les veuves, les orphelins et les invalides du travail. Les corps de métiers défendront les intérêts des ouvriers dans leurs rapports avec ceux qui les emploient. Interdiction de tout travail le dimanche. Suppression du travail des enfans et des femmes mariées dans les fabriques. Durée normale de la journée réglée d'après la nature du travail. Il faut que ces règlemens deviennent l'objet des conventions internationales. En attendant qu'ils le soient, il convient de protéger le travail national contre la concurrence des pays où des mesures semblables n'existent pas. Règlemens sévères contre l'insalubrité des locaux et des procédés des fabriques. Les propriétés de l'état et des communes seront exploitées dans l'intérêt des ouvriers, et on les augmentera autant que cela est économiquement et techniquement possible. Impôt progressif sur le revenu pour compenser les impôts indirects qui frappent principalement les classes laborieuses. Impôts très élevés sur le luxe. Impôt sur les successions, progressif suivant l'importance de l'héritage et l'éloignement du degré de parenté. » Le programme demande au clergé de prendre une part active et dévouée à tous les efforts

faits pour améliorer le sort de l'ouvrier sous le rapport matériel, intellectuel, moral et religieux. Il adjure les gens aisés de tendre la main aux prolétaires, d'appuyer toutes les lois qui leur sont favorables et de contribuer à augmenter leur bien-être en leur donnant de bons salaires et en réduisant autant que possible les heures de travail. Tous doivent prêter leur concours à la mise en œuvre des nouveaux corps de métiers qui sont destinés à remplacer ce que les anciennes corporations avaient de bon. Il faut porter les ouvriers à conserver le point d'honneur, à fuir les plaisirs grossiers et à pratiquer les sentimens chrétiens dans la vie de famille.

Les articles de ce programme sont, on ne peut le nier, inspirés par l'amour de l'humanité. Mais serait-il possible de les appliquer parmi les complications de l'industrie moderne sans la désorganiser? Le point principal est le rétablissement sous un autre nom des corporations. Mais alors surgit aussitôt la difficulté que nous avons déjà signalée. Ces corporations seront-elles fermées et jouiront-elles d'un monopole? Ainsi les drapiers auront-ils séuls le droit de fabriquer du drap? Si vous accordez ce privilège, le maître ne pourra plus recruter son personnel où il le veut. Que devient alors la liberté de l'industrie? Comment concilier ces monopoles avec les progrès incessans du mode de fabrication et avec le nombre si variable des ouvriers employés? Si au contraire la loi maintient la liberté, ces corps de métiers sont tout simplement les *trade's unions* de l'Angleterre, qui sont certainement une puissante machine de guerre pour organiser la coalition et la grève, mais qui n'offrent pas les élémens d'une nouvelle organisation du travail. Toutefois ce programme contient une observation très juste, c'est que toutes les mesures de protection en faveur de la classe ouvrière devraient être votées à la suite d'une entente entre les différens états. Ainsi l'Angleterre et la France et la plupart des états européens ont interdit le travail des enfans dans les manufactures, tandis que certains pays refusent encore de le faire sous prétexte de respecter la liberté. N'est-il pas odieux que les industriels anglais ou français soient victimes de l'équité de la loi de leur pays, et que d'autres profitent de l'inhumanité de la législation qui les gouverne, pour vendre moins cher qu'eux en employant les bras de jeunes enfans voués ainsi à des infirmités précoces? Les états européens, en raison de la facilité des communications, ne font plus en réalité qu'une seule nation. Il faut donc que par des conventions internationales les mêmes lois les régissent, sinon l'action indépendante et non concertée d'un pays jette le trouble dans tous les autres. La solidarité économique devenant chaque jour plus intime, il faut que le droit international s'étende chaque jour à plus d'objets.

Les socialistes chrétiens-monarchiques n'espèrent point voir adopter leur programme par les parlemens actuels où domine la bourgeoisie libérale. Ils se sont donc tournés vers le roi, et ce qu'ils rêvent, c'est une royauté socialiste. En France également, Napoléon III, tout imbu des idées socialistes qu'il avait développées dans ses premiers écrits, a voulu jouer le rôle d'empereur des paysans et des ouvriers. Dans la Grèce antique « les tyrans, » c'est-à-dire les dictateurs, s'emparaient ordinairement du pouvoir en se mettant à la tête des riches contre les pauvres. C'est ainsi que César, à Rome, espérait établir le pouvoir absolu. Au moyen âge, en France, le roi était considéré comme le défenseur du peuple et des communes contre la féodalité. Aujourd'hui les socialistes-monarchiques invitent le souverain à remplir une mission semblable, mais contre la bourgeoisie financière et industrielle qui exerce les privilèges de l'aristocratie foncière. Ils invoquent l'autorité de Lorenz von Stein, l'éminent professeur de Vienne. — « Toute royauté, dit-il, ne sera plus qu'une ombre vaine et fera place à la république ou se transformera en despotisme militaire, à moins que, pénétrée de la dignité morale de son rôle, elle ne prenne l'initiative des réformes sociales. » Quel bien peut faire un souverain constitutionnel à la merci des partis qui disposent tour à tour de la majorité? Et ces partis que sont-ils? Des coalitions d'intérêts, des groupes de coteries, les représentans et les instrumens des égoïsmes de classes qui se servent du pouvoir pour exploiter à leur profit la législation et le budget. Seul le roi peut s'élever au-dessus de ces conflits d'ambitions et d'appétits pour représenter l'intérêt permanent de la nation, seul il peut prendre en main la cause des opprimés, parce que seul il ne retire aucun profit de leur asservissement.

Cet idéal du bon despote, assurant à chacun sa part de félicité terrestre, a un certain reflet messianique qui peut séduire, surtout quand le mécanisme parlementaire tourne à vide ou se détraque. Mais qui garantit que le despote ne sera pas un fou, un idiot ou un méchant? Le césarisme a trop mal réussi pour qu'on y revienne, volontairement du moins. Cependant il est certain que les chrétiens-sociaux expriment bien l'idée que l'empereur Guillaume lui-même se fait de sa mission. Il a horreur du gouvernement des majorités, il accueille volontiers les plaintes des ouvriers, et, comme nous l'avons vu, il donne de l'argent pour faire des expériences socialistes. Il faut remarquer d'ailleurs que la Prusse est un terrain admirablement préparé pour l'éclosion du socialisme. Nul peuple moderne ne reproduit plus complètement le type des cités grecques où l'individu est subordonné au bien de l'état. Sous la main énergique de Frédéric II, l'état prussien est devenu une machine

politique qui s'empare de l'homme depuis l'enfance pour le mouler au gré de ses besoins. Le code civil prussien consacre déjà une partie des articles du programme des chrétiens-sociaux. Voici ce qu'on trouve au titre XIX, deuxième partie du *Preussische allgemeine Landrecht :* — « § 1. L'état doit soigner pour la nourriture et l'entretien des citoyens qui ne peuvent se le procurer eux-mêmes ou qui ne peuvent l'obtenir de ceux qui y sont tenus par la loi. — § 2. « A ceux qui ne trouvent pas à s'employer, on assignera des travaux en rapport avec leurs forces et leurs aptitudes. — § 3. « Ceux qui, par paresse ou goût de l'oisiveté ou par toute autre disposition vicieuse, négligent de se procurer des moyens d'existence, seront tenus à exécuter des travaux utiles sous la surveillance de l'autorité. — § 6. « L'état a le droit et est obligé de créer des institutions au moyen desquelles le dénûment des uns et la prodigalité des autres sont également empêchés. — § 7. « Est absolument interdit dans l'état tout ce qui peut avoir pour effet de provoquer à l'oisiveté, surtout dans les classes inférieures, ainsi que tout ce qui peut détourner du travail. — § 10. « Les autorités communales sont tenues de nourrir les habitans pauvres. — § 11. « Elles doivent s'informer des causes de leur dénûment et les signaler aux autorités supérieures afin qu'on y porte remède. » Ne dirait-on pas le texte de loi d'une Salente chrétienne? Le précepte de saint Paul : Que celui qui ne travaille pas ne mange pas, *qui non laborat nec manducet*, se trouve ici transformé en un article du code. L'oisiveté est un délit. Le droit au secours, comme dans la loi d'Élisabeth, et le droit au travail comme en 1848, sont également reconnus. Le rôle tutélaire de l'état est nettement accusé. La portée socialiste du code ne peut être méconnue.

Le but principal à poursuivre, d'après les chrétiens-sociaux, d'accord en ceci avec les conservateurs-sociaux, c'est l'organisation des corps et métiers. C'est ainsi seulement que le système actuel du salariat peut être modifié. Le conseiller privé, F. Reuleaux, qui, lors de l'exposition de Philadelphie, a montré d'une façon si impitoyable et si utile les imperfections de l'industrie allemande, croit aussi que l'organisation de corporations est indispensable, d'abord pour garantir l'existence de l'ouvrier, et en second lieu pour former des apprentis capables. Il veut qu'elles s'organisent librement et sans monopole, mais sous le patronage de l'état. Le *Staats-Socialist*, au contraire, demande qu'elles soient imposées et obligatoires pour tous les métiers. Ainsi seulement elles permettraient à l'ouvrier de défendre efficacement ses intérêts. Ces corps de métiers auraient leurs représentans au parlement, et l'intervention en politique des ouvriers ainsi organisés serait plus utile que maintenant qu'elle a lieu sous le drapeau des partis. Sismondi pré-

conisait aussi ce système de représentation qui existait dans beaucoup de villes au moyen âge. C'est ainsi qu'en Angleterre encore les universités ont leurs députés spéciaux. Quand il s'est agi en France de la composition du sénat, on a proposé d'y introduire des représentans des grands corps de l'état, ainsi que du commerce et de l'industrie. Quoique cette idée s'éloigne de nos formes de gouvernement, on aurait tort de la rejeter. S'il est vrai que le gouvernement doive être l'expression, non des volontés arbtraires des majorités, mais des lumières, de la sagesse et des vrais intérêts d'une nation, la représentation des grands corps et des grandes industries, au moins dans l'une des chambres, offrirait de sérieux avantages.

Le *Staats-Socialist* propose comme modèle l'association des conducteurs de locomotives en Amérique. Elle compte cent quatre-vingt-douze « filiales » et quatorze mille membres. Elle a pour base le sentiment chrétien. Sa devise est : *Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fasse à vous-même. Tel est l'accomplissement de la loi.* Les réunions commencent par une prière. La Bible est posée sur la table du conseil. Ceux qui s'adonnent à la boisson sont exclus. L'association possède une caisse d'assurance qui paie 3,000 dollars à la veuve ou aux orphelins d'un membre décédé. Plus d'un million de dollars a été ainsi distribué. Les membres n'ont pris part à aucune grève, mais leur nombre et leur union constituent une puissance avec laquelle les compagnies de chemins de fer doivent compter. L'esprit de corps et le sentiment d'honneur qui en résultent sont une garantie de moralité et de bon travail. Les conducteurs, le public et les compagnies elles-mêmes n'ont qu'à se féliciter de ces heureux résultats, et il serait désirable qu'il se fondât des sociétés semblables dans tous les métiers. Seulement c'est ici une association libre fondée par l'initiative de ceux qui la composent. Si d'autorité l'état voulait en fonder de pareilles, il est à croire qu'il échouerait, et en leur attribuant un monopole, il désorganiserait bientôt l'industrie telle qu'elle fonctionne maintenant. Des tentatives se font actuellement en Allemagne pour rétablir des corps de métiers. Ainsi, à Osnabrück, les artisans ont formé une corporation sous l'inspiration et le patronage du bourgmestre, M. Miquel, et le *Staats-Socialist* du 5 octobre 1878 en publie les statuts. D'après ce que rapporte le conseiller F. Reuleaux, les horlogers de toute l'Allemagne ont formé une association représentée par une délégation centrale. Ils ont formulé un règlement pour l'admission des apprentis. Ils s'occupent actuellement d'introduire les systèmes de fabrication employés aux États-Unis. Les graveurs, les potiers, les ferblantiers, les ouvriers mécaniciens ont suivi cet exemple. Leur but principal est de former de

bons ouvriers et de réveiller l'esprit de corps. Le conseiller Reuleaux applaudit à ces tentatives parce qu'il y voit un moyen d'élever le travailleur allemand au niveau de l'Anglais et de l'Américain. Mais, au moment où j'écris, la plupart de ces associations sont dissoutes en vertu de la nouvelle loi antisocialiste.

L'*Association centrale pour la réforme sociale* obtint l'adhésion et même la coopération de plusieurs économistes bien connus comme M. Adolph Wagner, de l'université de Berlin; Schäffle, ancien ministre des finances d'Autriche, l'auteur de *Socialismus und Capitalismus*, Adolph Samter, banquier à Königsberg, et le professeur von Scheel (1). Mais, pour agir sur les masses comme l'ont fait les socialistes-catholiques, il fallait le concours des pasteurs; c'est de ce côté que les fondateurs de l'œuvre, MM. Stöcker et Todt, dirigèrent tous leurs efforts. Suivant eux, le devoir des ecclésiastiques et même celui de l'église protestante, comme corps, est d'intervenir dans les débats de la question sociale. Cette question, disent-ils, embrasse l'homme tout entier. La démocratie socialiste repose sur le matérialisme et propage l'athéisme. Le libéralisme et la science dite positive lui fournissent des armes, car ils travaillent à déraciner le sentiment religieux. Qui défendra ce trésor précieux de l'humanité, si ce n'est le pasteur? Le Christ est venu apporter la « bonne nouvelle » aux pauvres. Les disciples du Christ et des apôtres doivent faire comme lui. Il faut qu'ils cherchent en quoi consistent les maux des classes inférieures afin d'y chercher des remèdes. C'est l'économie politique seule qui peut jeter des lumières sur ces difficiles questions; il faut donc qu'ils l'étudient attentivement. Ils doivent sans cesse rappeler à l'état et aux classes supérieures ce que la loi évangélique leur impose à l'égard de leurs frères qui sont dans le dénûment. La passion d'accumuler des richesses devient de plus en plus le caractère de notre époque. C'est « le mammonisme, » l'ennemi du christianisme; il faut le combattre sans cesse. Le peuple se détourne de l'église parce qu'elle ne l'entretient que de formules abstraites. Qu'elle descende sur le terrain de la réalité actuelle, qu'elle lui parle de ce qui occupe sa pensée, et elle regagnera son influence. Pourquoi l'ouvrier écouterait-il le démagogue athée qui lui apporte une doctrine désolante, hostile au droit, plutôt que le prêtre qui lui présente l'Évangile, le livre du pauvre et de l'opprimé? Seulement, pour combattre les agitateurs de la démagogie, les pasteurs doivent connaître les questions dont ils s'occupent et les argumens qu'ils invoquent. Il serait donc nécessaire qu'ils suivissent aux universités le cours de science sociale. La théologie et l'économie politique se

(1) Voyez son livre récent : *Unsere socialpolitische Parteien* (*Nos partis politiques sociaux*).

tiennent par les liens les plus intimes (1). Ce n'est que par l'économie sociale que l'on comprend toute la portée du christianisme et ce qu'il contient de puissance pour guérir les maux de la société moderne.

Les autorités supérieures de l'église évangélique se montrèrent très réservées et plutôt hostiles; mais le clergé inférieur fut remué. Plus de sept cents pasteurs envoyèrent leur adhésion à la Société centrale pour la réforme sociale. Le docteur Kögel, prédicateur de la cour, le docteur Bauer, le surintendant général docteur Büchsel, engagèrent vivement le clergé protestant à s'occuper du mouvement social. Le docteur Stöcker déploya un courage admirable. Dans des séances publiques à Berlin, il alla braver en face ce qu'il y avait de plus exalté dans la démagogie socialiste, et parfois, à force d'éloquence, il arracha des bravos à la foule hostile. Il fut combattu avec une violence inouïe par l'un des meneurs du socialisme berlinois, M. Most, député au parlement impérial. On peut difficilement se faire une idée du ton de ces philippiques qui ne sont qu'une suite d'invectives contre le christianisme et contre ses ministres. Elles se terminent par la glorification de l'athéisme. « La démocratie sociale ne reculera pas, s'écrie M. Most dans l'un de ses discours. Elle poursuivra sa marche et accomplira ses desseins, quand même toute la prêtraille (*das gesammte Pfaffenthum*) se lèverait contre elle en bataillons assez serrés pour obscurcir le soleil, comme le ferait une nuée de corbeaux. La démocratie sociale sait que les jours du christianisme sont comptés et que le moment n'est pas éloigné où l'on dira aux prêtres : Faites votre compte avec le ciel, car votre heure est écoulée. » Comme le pasteur Stöcker et ses amis faisaient appel aux sentimens religieux et s'efforçaient de montrer que c'est dans les principes et dans les sentimens du christianisme qu'on trouverait la solution des difficultés sociales, le député Most organisa une agitation pour amener les ouvriers à sortir officiellement de l'église (*Massenaustritt aus der Kirche*). « Il y a longtemps, dit-il à ses auditeurs, que vous ne mettez plus le pied dans un temple et que vous n'avez plus de rapports avec ces messieurs en froc noir. Mais cela ne suffit pas. Ils vous comptent encore comme brebis de leurs troupeaux, et à ce titre ils prétendent vous tondre. Il faut que cela cesse. Déclarez nettement que vous sortez de l'église. Rangez-vous sous le drapeau de la science qui rejette au néant toutes les superstitions. » A la sortie de ces séances, des formules déclarant à l'autorité qu'on abandonnait l'église établie

(1) Voyez l'étude du pasteur Todt intitulée *der Innere Zusammenhang und die nothwendige Verbindung zwischen dem Studium der Theologie und dem Studium der socialen Wissenschaften.* (*Le rapport intime et le lien nécessaire entre l'étude de la théologie et l'étude des sciences sociales.*)

étaient présentées à la signature des assistans. Le 6 février de l'an dernier eut lieu un grand *meeting* de femmes dans le salon Renz. Les hommes étaient expulsés impitoyablement. La salle était comble. Au bureau siégeait comme présidente Mme Hahn, qui avait précédemment fondé une association de femmes d'ouvriers dissoute par la police en 1875. A côté d'elle se trouvaient le député Most et le directeur de mission, docteur Wangemann, qui était venu défendre les idées des chrétiens sociaux. De grandes affiches rouges fixées au mur portaient : *Massenaustritt aus der Landeskirche* (Sortie en masse de l'église d'état). Un discours du député Most ouvrit la séance. Il se félicitait de voir la cause sociale embrassée par les femmes. Leur appui lui assurait l'avenir. « Les femmes, bien plus que les hommes, sont les esclaves et les victimes du capital. Comme on voit que la démocratie sociale fait des progrès auxquels rien ne résistera, les prédicateurs de la cour et autres ecclésiastiques se glissent dans nos rangs pour fonder un parti nouveau et pour diviser nos forces. Le meilleur moyen de mettre fin à ces manœuvres est de sortir en masse de l'église. » Mme Hahn prit ensuite la parole pour raconter toutes les infamies de la prêtraille (*Pfaffenthum*). « Ma religion, s'écria-t-elle, est le socialisme qui, seul, est la vérité, la moralité, la justice et la fraternité. A bas les prêtres de toute robe et de toute couleur! La première réforme à accomplir, c'est de transformer toutes les églises en bonnes habitations ouvrières. » Le docteur Wangemann répondit que le christianisme avait relevé la femme. Dans le cours de sa mission, il avait pu constater que ce culte seul faisait de bons mariages et inspirait au mari le respect de sa compagne. Après qu'il eut développé ces idées, le député Most lui répondit : « Je ne nie pas l'effet favorable du christianisme sur les sauvages, c'est pourquoi j'engage beaucoup MM. les missionnaires et les prédicateurs de la cour à aller débiter leurs sermons aux Hottentots. Quant aux gens civilisés, ils ne peuvent leur apporter que beaucoup d'ennui. » La séance fut levée à minuit et demi. Les dames se retirèrent en chantant la « Marseillaise » d'Audorff.

Les journaux libéraux accueillirent la formation du parti social évangélique d'une façon presque aussi hostile que les feuilles démagogiques. « Nous aimons encore mieux, dit l'un d'eux, les socialistes en blouse que les socialistes en surplis. » Les journaux officieux et conservateurs au contraire louèrent fort la tentative. « Nous sommes heureux, écrivit la *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, de voir des hommes éclairés, bons patriotes, dévoués à la monarchie, attaquer bravement et en face le mouvement athée et anarchique qui gagne chaque jour du terrain. C'est le tort des classes élevées de s'aveugler sur le danger. Qu'elles appuient les

efforts de ces hommes qui se mettent en avant pour défendre tout ce que nous révérons. Il serait à désirer qu'il se formât partout des sociétés locales animées du même esprit. » C'est en effet ce que le parti de la réforme sociale évangélique s'efforça de faire. Il déploya la plus louable activité. Outre les conférences de Berlin, très fréquentes et très suivies, où l'on discutait les différens points du programme, il envoya des missionnaires en province qui provoquaient des réunions, y exposaient le but à poursuivre et fondaient une association locale. Ils parvinrent à former ainsi dans beaucoup de localités des groupes de gens aisés disposés à s'occuper théoriquement et pratiquement de la question sociale. Mais ils eurent beaucoup moins de prise sur la classe inférieure que les cercles catholiques. Obéissant à un mot d'ordre, tous les prêtres catholiques s'étaient mis à l'œuvre, tandis que les pasteurs protestans agissaient isolément et suivant leurs convenances ou leurs convictions.

Les attentats contre la vie de l'empereur et la présentation du projet de loi contre les socialistes mirent le parti social évangélique dans la position la plus délicate et la plus difficile. Ses fondateurs étaient des prédicateurs de la cour : comment ne pas applaudir à l'emploi des moyens les plus énergiques pour combattre ces sauvages qu'un fanatisme féroce et stupide poussait à commettre un crime abominable et en tout cas inutile au succès de leurs desseins? Le *Staats-Socialist* s'était proclamé monarchique et conservateur. Pouvait-il repousser une loi présentée au nom des principes qu'il s'était donné pour mission de défendre? Il l'a fait cependant, et en cela il a montré de la prévoyance et du courage. Il a tiré des attentats la preuve qu'il n'avait pas exagéré le danger de la démagogie socialiste. Il a repoussé la loi contre les socialistes, parce que, sans supprimer le mal, elle le fera disparaître en apparence et empêchera ainsi d'y porter remède. Elle aura surtout ce funeste effet, d'empêcher les classes supérieures de remplir leur devoir à l'égard de ceux qui dépendent d'elles. On peut se demander si le *Staats-Socialist* et le parti social évangélique, malgré ses attaches dans le monde de la cour, échappera aux mesures de rigueur qui frappent partout les associations et les feuilles qui s'occupent de la question sociale. Il semble qu'on veut arriver à faire régner un silence complet sur ce point, afin que la police puisse se vanter ainsi d'avoir établi l'ordre et la paix : *silentium pacem appellant*.

Si l'on veut se faire une idée complète des tendances et des principes qui ont présidé à la formation du parti social évangélique, il faut lire le livre du pasteur Todt, qui a eu un grand succès et dont deux éditions se sont enlevées en quelques mois : *le Socialisme*

radical allemand et la société chrétienne (1). Il serait intéressant de le comparer au livre de M. François Huet, *le Règne social du christianisme*, publié en 1852, dans le même esprit et sur le même plan. Voici l'épigraphe que le pasteur Todt met en tête de son livre: « Celui qui veut comprendre la question sociale et contribuer à la résoudre doit avoir à sa droite les livres de l'économie politique, à sa gauche ceux du socialisme scientifique et devant soi les pages ouvertes du Nouveau Testament. » L'économie politique, ajoute-t-il, joue le rôle de l'anatomie; elle fait connaître la construction du corps social. Le socialisme est la pathologie qui en décrit les maladies. L'Évangile est la thérapeutique qui apporte les remèdes.

N'est-il pas étrange que le socialisme se développe précisément dans les pays chrétiens? D'où cela vient-il? C'est, suivant le pasteur Todt, que le socialisme a sa racine dans le christianisme; seulement, il en est une déviation. C'est un fruit de l'Évangile, mais c'est un fruit vicié. Au fond, suivant M. Todt, le socialisme naît du sentiment de révolte produit par la vue du contraste qui existe entre la constitution économique actuelle de la société et un certain idéal de justice et d'égalité, d'où naît le désir de faire disparaître ce contraste par des réformes radicales de l'ordre social. Le christianisme condamne également le monde actuel où règnent l'égoïsme et la concupiscence, et il annonce le royaume nouveau où les premiers seront les derniers, où la charité fera de tous des frères et où la terre appartiendra aux humbles et aux pacifiques. Le vrai chrétien cherche à se corriger lui-même et à réformer ce qui l'entoure conformément à la parole divine. Celui qui, comme le positiviste ou l'économiste, proclame le train des choses actuel nécessaire, fatal et conforme aux lois naturelles, se met donc en opposition avec les enseignemens de Jésus-Christ. Celui-là s'y conforme, au contraire, qui poursuit l'amélioration et la perfection en tout. Aussi, d'après le pasteur Todt, tout chrétien qui prend sa foi au sérieux a un fonds de socialisme, et tout socialiste, quelle que soit sa haine contre la religion, porte en lui un christianisme inconscient. Seulement le radicalisme socialiste prêche l'athéïsme et le communisme, et en cela il s'éloigne de l'Évangile. Qu'on ne s'y trompe pas, dit notre auteur, le socialisme n'est pas, comme on le croit généralement, une maladie passagère qui disparaîtra comme elle est venue. Il grandira et s'étendra. A différentes époques, il y a eu des explosions de socialisme, quand les souffrances des populations devenaient trop vives, comme lors des jacqueries en France et en Angleterre, ou au XVIe siècle, lors de la révolte des paysans en Allemagne. Aujourd'hui le sort des classes inférieures s'est beaucoup

(1) *Der radikale deutsche Socialismus und die christliche Gesellschaft*, von Rudolf Todt. Wittemberg, 1878.

amélioré, et c'est cependant en ce moment que la maladie se déclare. Elle apparaît même dans un pays où l'aisance est générale comme aux États-Unis. Ce n'est donc pas la misère qui en est la cause; c'est le contraste entre l'idéal et la réalité. Ce qui la répand et la fera durer, c'est d'abord la liberté et les droits politiques; c'est en second lieu la diffusion de certaines connaissances de science naturelle et d'économie politique; ce sont enfin les communications incessantes et si rapides qu'établissent entre les hommes, les chemins de fer, la poste et surtout la presse. Quand un mouvement révolutionnaire part de quelques chefs, en les supprimant on met un terme au danger. Mais quand une fermentation profonde s'est emparée des masses, c'est en vain qu'on se débarrasse de quelques meneurs; il s'en élève toujours d'autres pour les remplacer. Supprimerez-vous toutes les libertés? Il est trop tard. On acceptera un régime exceptionnel pendant un moment de crise; mais aucun des états civilisés de l'Occident ne se soumettrait plus définitivement à l'absolutisme et à l'état de siège. On voit d'ailleurs en Russie que ce n'est pas ainsi qu'on trouve la sécurité. Seul, d'après M. Todt, le christianisme, pénétrant les classes hostiles, peut les réconcilier sur le terrain de la charité et de la justice. Examinant ensuite successivement les divers points du programme du socialisme radical, il les compare aux principes de l'Évangile et il montre en quoi ils s'en rapprochent et où ils s'en éloignent. Cette étude sur la portée sociale du christianisme indique parfaitement les rapports intimes qui existent entre l'économie politique et les idées religieuses.

Nous ne pouvons discuter ici les nombreuses questions que ces rapprochemens soulèvent. Nous croyons seulement pouvoir dire que l'idée fondamentale du groupe social évangélique est juste. Pour désarmer les animosités populaires il faut que les classes supérieures, à commencer par les chefs de l'état, s'occupent de tout ce qui peut améliorer le sort du plus grand nombre. La charité chrétienne doit se traduire en faits. Jadis on croyait s'acquitter de ce devoir par l'aumône. Sans doute elle sera toujours indispensable en certains cas; mais, trop facile ou trop abondante, elle dégrade celui qui la reçoit et encourage l'oisiveté. La science économique nous prouve qu'il est moins facile de faire le bien. Ce qu'il faut, c'est mettre l'ouvrier à même d'améliorer son sort par ses propres efforts, et à cet effet multiplier les institutions qui l'élèvent et le civilisent : sociétés ouvrières, bibliothèques populaires, banques populaires, sociétés d'épargne, écoles d'adultes, écoles industrielles. Il faut que l'initiative des philanthropes et des patrons en fonde partout. MM. Stöcker et Todt ont raison: les classes supérieures, par leur matérialisme pratique, exercent une funeste influence sur ceux qui

sont au-dessous d'eux. Le luxe dévore les capitaux dont l'accumulation ferait hausser le salaire. Il exalte la vanité; il dérange les fortunes, il irrite les convoitises et provoque les haines de ceux à qui manque souvent le nécessaire. La simplicité de la vie, l'application au travail, la haute culture morale et intellectuelle, tels sont les exemples qu'il faut offrir aux yeux du peuple. Ceux qui disposent du produit net d'un pays doivent employer leur superflu, non à raffiner leurs plaisirs ou à poursuivre les satisfactions de l'orgueil, mais à des œuvres d'utilité générale et au bien de leurs semblables. Ce qu'ont fait MM. Dollfus, à Mulhouse, et M. Siegfried, au Havre, nous montre la voie dans laquelle il faut entrer. Je me permettrai de citer un autre exemple, bien connu en Belgique, et qui mérite de l'être également à l'étranger. Il fait voir tout le bien que peut accomplir l'initiative d'un seul homme. En 1866, M. Laurent, professeur de droit à l'université de Gand, eut l'idée d'introduire dans les écoles primaires de cette ville l'épargne pour les enfans. Il alla d'école en école expliquer aux maîtres et aux élèves les avantages économiques et surtout les bienfaits moraux de l'épargne. Entraînés par cette parole sympathique et convaincue, les enfans, sou par sou, remettaient leurs petites économies au maître, qui prenait pour eux un livret de la caisse d'épargne, quand ils avaient ainsi réuni un franc. Cinq ans après, en 1871, sur dix mille six cent soixante et onze élèves le nombre des livrets était de huit mille, et depuis lors la proportion s'est encore accrue.

Ceci peut être le germe d'une transformation dans la situation sociale. Que l'ouvrier arrive à posséder un capital et aussitôt il est converti aux idées d'ordre; il devient l'ennemi de tout bouleversement qui lui enlèverait des économies péniblement acquises. Mais comment atteindre ce résultat? En lui enseignant l'épargne dès l'enfance, afin qu'il en prenne l'habitude. Plus tard, quand le pli de la dissipation est pris, les meilleurs conseils restent stériles. Le capital créé par l'ouvrier est le seul qu'il sache conserver. C'est en vain qu'on ferait des avances aux ouvriers, comme le demandait Lassalle ou comme l'a fait l'empereur d'Allemagne sous l'inspiration de M. de Bismarck; elles seraient bientôt dévorées, parce que l'aptitude d'en faire un bon emploi manquerait. Les sociétés ouvrières, à qui en 1848 le gouvernement avait fait des avances, ne tardèrent pas à succomber. Celles-là seules se maintiennent qui, comme les pionniers de Rochdale, ont formé leur fonds à force d'ordre et d'économie. L'épargne scolaire, ainsi qu'on peut le voir dans les rapports de M. de Malarce, a été introduite en différens pays, notamment en France, dans beaucoup de villes, et si elle peut se généraliser, les bienfaits qui en résulteront sont incalculables. Ce qui

afflige le plus, quand on considère la condition des classes laborieuses, ce n'est pas tant l'insuffisance de leur salaire que le mauvais emploi qu'elles en font trop souvent. Une hausse dans la rémunération du travail n'aboutit ordinairement qu'à accroître les dépenses du cabaret et ainsi à dégrader l'ouvrier. C'est en vain que vous prêchez l'économie aux hommes faits. C'est une vertu d'habitude, et c'est dès l'enfance qu'il faut l'inculquer.

Par l'initiative de M. Laurent, il s'est établi aussi à Gand des sociétés d'ouvriers où les travailleurs des fabriques se réunissent pour entendre des conférences, faire de la gymnastique, chanter des chœurs, jouer la comédie, lire des journaux et des livres (1). Bientôt il se constitua sur le même plan quatre sociétés d'ouvrières de fabrique dans les différens quartiers de la ville, où les jeunes filles trouvent les mêmes moyens de culture intellectuelle et morale. Il faut voir dans le livre si touchant et si instructif de M. Laurent, *les Sociétés ouvrières de Gand*, le détail de ce qui se fait dans ces réunions d'ouvrières et les heureux effets qu'elles produisent. C'est là vraiment une œuvre d'économie chrétienne, comme en recommandent MM. Stöcker et Todt.

Sans doute plusieurs autres articles du programme du parti social-évangélique soulèvent de sérieuses objections. Mais l'esprit général est excellent. On ne peut trop rappeler aux classes dirigeantes et même aux ministres du culte les devoirs de charité éclairée et pratique qui leur sont imposés par la position qu'ils occupent. Il est également vrai que l'action de la doctrine de Jésus dans le monde n'est pas épuisée. Ses ennemis répètent que l'on peut déjà voir une fois de plus comment meurent les religions. Je ne le crois pas. Le dogme occupera moins de place, mais l'influence morale et juridique augmentera. La foi des « sociaux-évangéliques » peut se résumer en ces mots d'Emmanuel Fichte : « Le christianisme porte encore dans son sein une puissance de rénovation qu'on ne soupçonne pas. Jusqu'à présent il n'a agi que sur les individus, et indirectement par eux sur l'état. Mais celui qui a pu apprécier son action intime, soit comme croyant, soit comme penseur indépendant, celui-là admettra qu'il deviendra un jour la force interne et organisatrice de la société, et alors il se révélera au monde dans toute la profondeur de ses conceptions et dans toute la richesse de ses bénédictions. »

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) Ces sociétés avaient besoin d'un local. M. Laurent avait obtenu pour l'œuvre de l'épargne scolaire les 10,000 fr. du prix Guinard, « destiné à récompenser l'ouvrage ou l'invention la plus propre à améliorer la position matérielle ou morale de la classe ouvrière. » Il donna cette somme pour aider à bâtir le local et il y ajouta le produit des droits d'auteur de son grand traité de droit civil. Travailleur intellectuel infatigable, il donnait à ses frères du travail manuel le fruit de son labeur demi-séculaire.

LES

DERNIERS INCIDENS

DE LA

POLITIQUE ALLEMANDE

Un publiciste allemand écrivait il y a peu de jours : « Nous ne savons plus où nous allons, nous ne savons plus même si nous allons quelque part. » Ce mot est l'expression fidèle d'un sentiment fort répandu, paraît-il, parmi nos voisins d'outre-Rhin. Ils ne savent plus bien où ils vont, ils ne savent plus où on les mène. La crise économique qui sévit dans toute l'Europe a porté à l'Allemagne de cruelles atteintes; elle souffre dans son industrie, dans son commerce, plus encore que d'autres pays. A ce mal qu'elle ne saurait sans injustice imputer tout entier aux fautes de son gouvernement, il s'en joint un autre dont elle le rend responsable. Elle ne voit plus clair dans son avenir politique, elle est en proie aux incertitudes, aux appréhensions; elle se demande si les hommes qui président à ses destinées ont des plans bien arrêtés, s'ils ne sont pas eux-mêmes embarrassés, flottans, incertains. Le cheval avait une foi absolue dans l'habileté et la clairvoyance de son cavalier; il se prend à douter de la main qui le conduit.

L'Allemagne a le précieux avantage de posséder un homme dirigeant, qui pendant bien des années lui a épargné la peine de s'occuper elle-même de ses affaires; il se chargeait de penser, de prévoir, de vouloir pour elle. Avare de ses confidences, il ne l'initiait que de loin en loin à ses projets, il aimait mieux lui ménager des surprises, et il se trou-

vait que ces surprises étaient presque toujours agréables; aussi avait-elle ouvert à son génie un crédit de confiance presque illimité, elle prenait en pitié les peuples réduits au travail quotidien et laborieux de la discussion et condamnés aux crises ministérielles. C'est souvent un grand embarras que les crises ministérielles, c'est quelquefois même un fléau; mais il est un autre genre de crises qui, pour être plus sourdes, plus secrètes, ne laissent pas d'avoir de sérieux inconvéniens. Les peuples qui abdiquent le soin de leurs intérêts entre les mains d'un homme de génie deviennent très exigeans envers lui; ils lui demandent d'être heureux dans toutes ses entreprises, de ne jamais se tromper et de ne jamais se démentir. Malheureusement le génie n'est point à l'abri de l'erreur et des contradictions, et les grands politiques qui ont laissé après eux, comme le comte de Cavour, une réputation d'infaillibilité, sont ceux qui par une grâce du ciel sont morts assez jeunes pour n'avoir pas eu le temps de faire des fautes. Jusqu'en 1870, M. de Bismarck avait toujours été heureux, tout lui avait réussi, et on peut lui rendre ce témoignage qu'il n'avait pas commis une seule faute. L'Allemagne avait fini par se persuader qu'il ne pouvait pas se tromper. Il lui est venu depuis des doutes à cet égard, et ces doutes l'affligent, l'inquiètent; c'est pour elle une cause de trouble, de tourment, autant que peut l'être pour tel autre pays une de ces crises gouvernementales qui remettent tout en question.

La presse allemande a relevé plus d'une fois dans la conduite comme dans les opinions de M. de Bismarck des variations, des inconséquences, qui déconcertent ses plus fervens admirateurs, et elle ne craint pas d'en inférer que cet incomparable ministre des affaires étrangères, passé maître dans l'art de conduire victorieusement une négociation, est peut-être moins apte à diriger les affaires intérieures de son pays. A la vérité M. de Bismarck a toujours revendiqué pour lui-même le droit d'être inconséquent; il ne s'inspire que des circonstances, il est opportuniste de parti pris et de profession. Sincèrement passionné pour la grandeur de la Prusse, très sincère aussi dans sa conviction qu'il peut seul mener à bonne fin la grande œuvre qu'il a entreprise, et que partant ses ennemis sont les ennemis de l'état, il est plus ou moins sceptique sur tout le reste. Qu'il s'agisse de questions d'église, d'organisation municipale ou d'économie politique, il n'a point de doctrines, et il éprouve quelque compassion pour ceux qui en ont. Les doctrines sont souvent gênantes pour les hommes d'état, elles les obligent à des sacrifices; en revanche elles leur rendent le service de donner de la consistance à leur conduite, de l'autorité à leur caractère. L'autorité de M. de Bismarck a été compromise par certains démentis un peu brusques qu'il s'est infligés à lui-même. Il passait jadis pour être un partisan résolu de la liberté commerciale et du libre-échange; l'Allemagne n'a pas lu

sans un étonnement mêlé d'un peu de scandale la lettre qu'il a adressée le 15 décembre dernier au conseil fédéral et dans laquelle il déclare qu'il n'y a point de salut hors du protectionnisme. Dans le fond il n'est ni protectionniste, ni libre-échangiste. Il désire que les industries allemandes soient prospères; mais ce qui le touche particulièrement, c'est l'intérêt du fisc, et les vrais motifs qui lui font souhaiter la révision du tarif douanier, il n'a eu garde de les indiquer dans sa lettre. Il pourrait dire comme ce patriote suisse qui se souciait beaucoup plus de son canton que de la confédération : « Ma chemise m'est plus chère que mon habit. » Sans doute il tient beaucoup à son habit; mais avant tout il s'occupe de défendre sa chemise contre ses ennemis, et pour la mettre en sûreté, il emploie tous les moyens, il invoque tous les principes, sans craindre d'en changer. C'est là le secret de ses variations.

Si la lettre du 15 décembre avait étonné l'Allemagne, le projet de loi disciplinaire dont M. de Bismarck vient de saisir le conseil fédéral l'a frappée d'une véritable stupeur. Rien n'est plus étrange en effet que ce projet de loi destiné à réprimer les abus et les écarts de parole qui pourraient se commettre dans le parlement. On a bien tort de prétendre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Jusqu'aujourd'hui on avait cru qu'un parlement est un endroit où il est permis de parler. Si le projet dont M. de Bismarck s'est fait le patron était agréé par le conseil fédéral, s'il était voté par le *Reichstag*, l'Allemagne offrirait un exemple unique au monde; elle posséderait une assemblée représentative dans laquelle il serait prudent de ne jamais demander la parole, crainte d'accident. Quiconque y laisserait échapper un mot malencontreux, irréfléchi, téméraire, serait jugé sans appel par une sorte de commission martiale composée du président, des deux vice-présidens et de dix membres nommés au commencement de chaque session. Suivant la gravité du délit, il pourrait être condamné à subir une réprimande devant la chambre réunie en séance, ou à faire des excuses dans les formes prescrites par la commission, ou à se voir exclu de l'assemblée pour toute la durée de la législature, auquel cas il serait rayé de la liste des éligibles. Que si le délit paraissait outrageux, si l'on décidait qu'il tombe sous le coup des peines édictées par le code criminel, le *Reichstag*, au mépris des articles de la constitution qui proclament que les députés sont inviolables, pourrait ordonner des poursuites et déférer le délinquant aux tribunaux. A ce compte, le métier de député mériterait d'être classé parmi les professions dangereuses, car l'auteur du projet a négligé de définir nettement les délits de parole, on peut en commettre sans le vouloir et sans le savoir. Un journal satirique de Vienne remarquait à ce propos que, la loi une fois votée, les membres du *Reichstag* appartenant à la catégorie des gens mal vus, mal pensans et suspects feraient bien de se condamner au silence perpétuel, et que, si M. Hasselmann ou tel autre socialiste s'avisait de s'écrier : Je demande la pa-

role! — le président l'interromprait peut-être en lui disant : « Je ferai observer à l'orateur que le ton hautain sur lequel il a prononcé le mot *je* constitue un délit de parole, et que, s'il continue sur le même ton, je me verrai forcé de lui appliquer quelque peine disciplinaire. » On s'est beaucoup égayé à Vienne aux dépens du projet de loi ; à Berlin on s'en est moins amusé. Les réjouissances de Noël ont été moins brillantes que d'ordinaire, Berlin a perdu sa gaîté, il a du noir dans l'âme ; il s'écrierait volontiers comme Nicole : Par ma foi, je n'ai plus envie de rire.

Si puissant qu'on soit, on ne peut tout faire, ni tout se permettre. Il ne suffit pas de proposer une loi, ni même de la faire accepter ; encore faut-il qu'elle soit exécutable ; quiconque décrète des chimères s'expose à n'être point obéi. Le chancelier de l'empire germanique faisait un jour une singulière déclaration de principes au comte Arnim, qui s'est plu à nous la rapporter dans une des piquantes brochures qu'il a récemment publiées. — « Si une loi, lui disait-il, présentée et votée selon toutes les formes constitutionnelles, décidait que la fortune de tous les gens dont le nom commence par un A doit être adjugée à ceux dont le nom commence par un B, j'estime que les A qui s'opposeraient à l'exécution de la loi devraient être considérés comme des révolutionnaires et traités en conséquence (1). » Le comte Arnim nous raconte qu'en essuyant cette bizarre confidence, il ne put s'empêcher de s'attendrir sur le triste sort des A dépossédés, mais qu'il se consola bien vite en pensant qu'avant que l'arrêt de dépossession fût accompli, la société se serait chargée de mettre à la raison un gouvernement qui, au nom de la logique, prendrait avec la sainte justice de si étonnantes libertés. Supposé que le *Reichstag* poussât l'esprit de soumission jusqu'à voter la loi disciplinaire qui a provoqué les lazzis irrespectueux des journalistes viennois, il lui serait impossible de l'appliquer. Il sentirait qu'il y va non-seulement de sa dignité, mais de son existence même. Le penchant au suicide est encore plus rare dans les assemblées que chez les particuliers ; on peut bien les étrangler, mais exiger qu'elles nouent elles-mêmes la corde destinée à leur serrer le cou, c'est trop attendre de leur mansuétude et leur demander plus que ne peut accorder l'humaine nature. Au surplus, selon toute apparence, le projet ne sera point accepté. Les libéraux prussiens n'ont voté qu'à regret et d'un cœur contrit la loi d'exception contre le socialisme ; ils paraissent être au bout de leurs concessions. Dans une séance récente du *Landtag*, ils ont témoigné ouvertement les profondes répugnances que leur inspirent les nouvelles propositions de M. de Bismarck, ils ont fait cause commune avec leurs anciens amis les progressistes, ils ont déclaré comme eux que la liberté de la tribune leur est infiniment chère et qu'ils s'en

(1) *Quid faciamus nos?* Nachtrag zum Essay : *Der Nuntius kommt!* von Graf Harry Arnim ; Vienne, 1879, page 19.

remettaient au *Reichstag* du soin de défendre envers et contre tous les droits que lui attribue la constitution. Il est douteux au reste que le conseil fédéral consente à accompagner le chancelier dans les chemins hasardeux où il se flattait de le conduire; la complaisance a ses limites, et les faibles ont des pudeurs avec lesquelles les puissans doivent compter. On assure que le gouvernement bavarois a donné à ses délégués l'ordre de se prononcer contre le projet, et que cet exemple sera suivi. Déjà les feuilles officieuses, qui ont pris le vent et qui sentent qu'il est contraire, insinuent que M. de Bismarck est disposé aux transactions, qu'il a demandé beaucoup pour obtenir peu. Que lui reviendra-t-il de cette malencontreuse campagne? Elle n'aura servi qu'à mécontenter ses amis, à réjouir ses adversaires, à prouver que sa haute et lumineuse raison est sujette à des éclipses, que ce grand politique fait quelquefois de la politique de fantaisie.

Ce ne sont pas seulement ses plans de réforme économique, ni ses entreprises contre la liberté de la tribune qui inquiètent en ce moment l'Allemagne; elle s'occupe et se préoccupe beaucoup des négociations qu'il a entamées avec le Vatican et dont elle s'efforce de pénétrer le mystère. C'est avec l'appui, avec le chaleureux concours des libéraux qu'il avait ouvert et poursuivi les hostilités contre Rome. Le jour où il s'écria qu'il n'irait jamais à Canossa, sa popularité n'eut plus de bornes. La petite bourgeoisie des grandes villes abjura ses vieilles rancunes, ses vieilles méfiances à son égard; les parlementaires lui pardonnaient ses méfaits contre le parlement, les professeurs ne lui en voulaient plus de les avoir souvent persiflés, les maîtres d'école entonnaient des hosannas à sa louange et le proclamaient le glorieux héritier de Luther. Tout à coup, au lendemain des criminelles tentatives de Hœdel et de Nobiling, le bruit se répandit qu'alarmé du progrès des idées subversives en Allemagne, il avait été touché d'un soudain repentir, qu'il se proposait de rompre à jamais son pacte d'alliance avec les libéraux, les professeurs et les maîtres d'école, qu'il avait formé le dessein de grouper en un seul faisceau toutes les fractions du parti conservateur, y compris les catholiques, et qu'à cet effet il songeait sérieusement à renouer avec le Vatican.

Quand on apprit qu'à Kissingen il avait employé les loisirs que lui laissait sa cure à converser à huis clos avec Mgr Aloysi Masella, les imaginations s'émurent, s'échauffèrent. On alla jusqu'à prétendre qu'il avait offert au nonce l'abolition des lois de mai et la tête du docteur Falk, qu'il allait se mettre en route pour Canossa. A la vérité on admettait qu'il s'y présenterait à cheval, la cravache à la main; mais qu'on y aille à cheval, à pied ou à genoux, on en revient toujours diminué, après avoir perdu, comme dit Homère, la moitié de son âme. C'était bien mal connaître M. de Bismarck, il n'y a pas en lui l'étoffe d'un pénitent. Il est à croire qu'à Kissingen comme ailleurs, il a, selon son

habitude, offert peu et beaucoup demandé. Il est probable aussi qu'il a exercé sur le nonce ce charme vainqueur qui lui est propre et auquel personne ne résiste. « La diplomatie, lisons-nous dans une des brochures du comte Arnim que nous avons citées, est l'art d'employer pour le plus grand avantage de son pays l'influence magnétique que l'homme exerce sur l'homme et de résister au magnétisme de la partie adverse. Si cet art n'existait pas, l'écritoire et la boîte aux lettres suffiraient à toutes les négociations. Personne ne le possède plus que le chancelier de l'empire germanique. Il est tellement convaincu de la vérité et de la justesse de ce qu'il dit au moment où il le dit que cette conviction, qu'il exprime de la manière la plus pressante en appelant à son secours une foule d'argumens divers qui convergent tous sur le même point, s'infiltre dans l'âme de son interlocuteur comme dans une éponge ou dans une pierre, selon la force de résistance du sujet auquel il fait subir ce traitement. » On peut croire qu'à Kissingen les deux interlocuteurs se sont quittés fort satisfaits l'un de l'autre. Le nonce avait été séduit et convaincu, et le chancelier lui savait gré de s'être laissé convaincre; mais il s'agissait après cela de convaincre aussi le saint-père. Il y a loin de Berlin au Vatican, et le fluide agit rarement à distance.

Il est certain que le *Culturkampf* a causé de grands mécomptes au chancelier de l'empire allemand; il a rencontré des résistances auxquelles il ne s'attendait pas et que ses rigueurs n'ont pu vaincre. — « Je veux bien admettre, disait un jour M. Thiers au comte Arnim, que M. de Bismarck est un homme fort remarquable; mais je ne comprends rien à sa politique religieuse. Il lui en cuira, il lui en cuira. Écrivez-lui de ma part ou plutôt dites-lui quand vous le verrez qu'il fait fausse route. Et à ce propos, je m'en vais vous conter quelque chose. Vers la fin de la bataille de Waterloo, Napoléon désespérait. C'est alors qu'un grand coquin, M. Ouvrard le fournisseur, s'approcha de lui et lui dit : Sire, les Anglais ont perdu énormément de monde. — Oui, répondit l'empereur, mais j'ai perdu la bataille... C'est ainsi qu'un jour M. de Bismarck pourra se dire : L'église a énormément perdu, mais j'ai perdu la bataille. » M. Thiers s'avançait trop, M. de Bismarck n'a point perdu la bataille, mais il n'a pas remporté les succès rapides et décisifs sur lesquels il comptait. Il espérait triompher de vive force, il se voit condamné aux fatigantes lenteurs d'un blocus en règle, et il en est venu à se demander si la victoire le paiera de ses peines, si après tout les ultramontains sont bien ses ennemis les plus dangereux, s'il n'est pas de son intérêt de ménager avec eux un accommodement, qu'ils paraissent eux-mêmes désirer, car si on se lasse de battre, on se lasse plus vite encore d'être battu.

On aurait tort de s'imaginer que c'est par un emportement de zèle luthérien ou réformé que M. de Bismarck a rompu en visière au Vatican. Il a fait plus d'une fois profession d'un attachement sincère à l'é-

glise évangélique; mais les intérêts de l'état et de son ambition lui sont trop précieux pour qu'il les sacrifie facilement à ses croyances religieuses, et au surplus ses croyances sont tempérées par une sorte de scepticisme enjoué et bienveillant, qui se concilie à merveille avec le respect pour tous les cultes établis. M. de Bismarck est à certains égards le plus tolérant des hommes; dans toutes les questions purement doctrinales, qui ne relèvent que de la conscience ou du for intérieur, il lui en coûte peu de ménager la liberté de son prochain. Il n'a point de préventions haineuses; il aimait à causer avec Ferdinand Lassalle et il a goûté la conversation de Mgr Masella; il comprend tout, et, comme le grand Frédéric, il désire que dans ses vastes états chacun puisse faire son salut à sa façon. Pascal se plaignait que les uns eussent du zèle sans science, les autres de la science sans zèle. Le *Culturkampf* a fait en Prusse le bonheur et la joie des zélés ignorans, qui voient dans la papauté la grande bête de l'Apocalypse, et des savans sans zèle, qui nourrissent un égal mépris pour toutes les religions positives et qui aspirent à en débarrasser à jamais le genre humain. Voilà des sentimens auxquels M. de Bismarck est absolument étranger. Il veut du bien à la science, mais il estime que la foi du charbonnier a du bon, que dans l'occasion elle vient en aide aux gouvernemens, qu'elle rend leurs sujets plus dociles et que les soldats qui sont le plus enclins à faire bon marché de leur vie sont ceux qui croient fermement à l'immortalité de l'âme. Quand il s'est brouillé avec Rome, M. de Bismarck n'a obéi qu'à des considérations personnelles et politiques. Le parti du centre catholique a pour chefs des hommes dont la figure et le langage sont fort antipathiques au chancelier; leurs intentions lui sont suspectes, et ils exercent à la cour auprès de certaines personnes une action secrète qui excite toutes ses méfiances et qui, le cas échéant, pourrait mettre en péril son autorité. D'autre part, il soupçonnait ce parti et ses chefs d'être peu favorables à l'unité de l'Allemagne et d'entretenir de sourdes intelligences avec les particularistes. Il a éprouvé le besoin de défendre contre eux sa situation personnelle et son œuvre qu'il croyait menacée, son habit et sa chemise. Or M. de Bismarck n'attend jamais qu'on l'attaque, il porte toujours les premiers coups. Pour se défendre avec plus d'avantage, il a pris l'offensive, et les lois de mai ont été votées.

Non-seulement M. de Bismarck n'éprouve à l'égard du catholicisme aucune aversion irréfléchie ou raisonnée, il est porté à croire que le nouveau dogme proclamé par le dernier concile n'est pas un obstacle insurmontable à la bonne entente entre le siège apostolique et les gouvernemens, que c'est aux hommes d'état d'apprendre à s'en servir, à en tirer parti pour l'accomplissement de leurs desseins. Le comte Arnim, qui le connaît bien, nous paraît avoir pénétré sur ce point sa véritable pensée. « L'idée d'un pape infaillible en possession d'un pouvoir absolu, nous dit-il, n'est point antipathique au prince de Bismarck. Au

contraire, son idéal est un pape autocrate qui se mettrait complaisamment à son service. Il n'a aucune sympathie pour les épiscopats nationaux et indépendans; car son ambition suprême, qui est le *non plus ultra* des humaines ambitions, est de voir réunies toutes les forces matérielles et morales dans les mains de trois empereurs et d'un souverain pontife, qui se laisseraient docilement conduire par le chancelier de l'empire germanique (1). »

Lorsqu'il s'aperçut que ses impérieuses sommations et les lois de mai avaient manqué leur effet, il se ravisa. Il se souvint du proverbe qui assure qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints, et il se dit que ce serait pour lui un vrai coup de partie que de se réconcilier avec le pape et de s'en faire un allié contre tous les ennemis occultes ou déclarés de sa personne et de ses projets. Si le saint-siège avait pu se décider à se faire représenter à Berlin par un nonce, si ce nonce avait reçu pour instructions d'agir de connivence en toute occasion avec M. de Bismarck et d'exiger que le parti du centre, se transformant en parti gouvernemental, votât toutes les lois, toutes les mesures proposées par le chancelier de l'empire, c'eût été une grande humiliation pour M. Windthorst et ses amis, un prodigieux succès pour l'homme qu'ils n'aiment pas et dont ils s'efforcent de miner le pouvoir. Du jour où M. de Bismarck eut conçu ce hardi dessein, il se tint prêt à négocier. M. de Varnbühler nous disait en 1869, alors qu'il était président du conseil dans le royaume de Wurtemberg : « Un homme d'état protestant est toujours bien placé pour négocier avec Rome, car il a ce grand avantage qu'on ne peut pas lui reprocher d'être un mauvais catholique. » A la vérité le pape Pie IX n'avait pas craint de comparer M. de Bismarck à Attila, fléau de Dieu; mais la cour de Rome ressent moins d'horreur pour Attila que pour les mauvais catholiques, elle préfère les fléaux aux tièdes, aux indifférens, aux demi-fidèles et aux faux amis.

Malheureusement Pie IX était un mystique, et on ne traite pas avec les mystiques; ils ont un doux entêtement, qui résiste à toutes les insinuations, et en toute rencontre ils invoquent la volonté du ciel, dont ils sont les confidens. La situation devint plus favorable quand Pie IX eut été remplacé sur le trône pontifical par un pape qui n'est point un mystique et qui avait pour secrétaire d'état le cardinal Franchi, lequel ressemblait fort peu à son prédécesseur, le cardinal Antonelli. Dans une page de ses brochures, le comte Arnim s'est plu à mettre en parallèle ces deux secrétaires d'état. Il prétend qu'on a beaucoup surfait le cardinal Antonelli, il le traite de « grande incapacité méconnue » et affirme qu'à force de s'occuper de ses collections de minéraux, de ses cristaux et de sa très nombreuse et très médiocre famille, il avait

(1) *Der Nuntius kommt!* Essay von einem Dilettanten, p. 63.

perdu tout *flair* pour les affaires politiques. — « Antonelli, ajoute-t-il, était sec et raide, son successeur était gras, remuant, et en sa qualité d'homme gras il avait l'esprit un peu léger. L'un ne faisait jamais de promesses; ses assurances ne dépassaient pas le *mi pare possibile*, il formulait ainsi ses refus : *Credo che non potrà farsi*. L'autre promettait tout, même l'impossible. L'un ne connaissait de toutes les choses de la terre qu'une petite partie du Vatican, Macerata, Gaëte et Naples; l'autre savait le monde et il en faisait gloire. Inépuisable en expédiens, ce qui le distinguait surtout était un talent marqué pour s'approprier les opinions d'autrui et pour les traduire dans la langue qui est particulière au Vatican. Avec cela, il possédait et méritait le renom de détestable patriote; il estimait que le pape et le secrétaire d'état appartiennent à l'univers, et qu'ils se rendent coupables de trahison envers tout le genre humain quand ils s'accordent le luxe d'une patrie particulière. » M. de Bismarck comprit tout de suite que le cardinal Franchi était un homme avec qui on pouvait traiter, et c'est pourquoi, avant même de rencontrer à Kissingen Mgr Masella, il lui avait fait porter à Munich des paroles agréables et engageantes.

Pie IX avait laissé une succession spirituelle fort embarrassée et fort difficile à liquider; son successeur a jugé que cette tâche n'était pas au-dessus de ses forces. Le pape Léon XIII paraît avoir du goût pour la politique, et ses intentions, qu'on commence à démêler, font honneur à la netteté de son esprit, à la sûreté de son jugement. Les Italiens s'étaient flattés qu'il renoncerait à revendiquer pour la papauté le pouvoir temporel et le magnifique jardin dont ils l'ont dépouillée; ils espéraient qu'il vivrait en paix avec eux, qu'il réserverait tout son mauvais vouloir pour les empereurs schismatiques ou hérétiques qui attentent aux prérogatives et aux immunités spirituelles de l'église. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Il se trouva que pour le pape Léon XIII la question du pouvoir temporel primait toutes les autres et qu'il était plus disposé à transiger avec le schisme et l'hérésie, avec Saint-Pétersbourg et Berlin, qu'avec le Quirinal. Son plan était de se ménager par d'habiles concessions un arrangement avec les principaux débiteurs de l'église, en leur faisant remise d'une partie de leur dette, et d'exclure de cet arrangement l'Italie, qui, désormais abandonnée à elle-même, privée d'alliés et d'avocats, porterait tout le poids de ses revendications et de ses anathèmes. Depuis bien des années, les Italiens sont les enfans gâtés du sort; ils ont une Providence particulière, qui les secourt dans leurs détresses et les aide à se tirer d'affaire. Cette fois encore, elle a conjuré le péril qui les menaçait. Les choses sont plus fortes que les hommes, et les meilleures dispositions ne suffisent pas pour résoudre certaines difficultés. Jusqu'aujourd'hui, quelque bonne volonté qu'on y ait mis de part et d'autre, M. de Bismarck et le pape Léon XIII n'ont pas réussi à s'entendre. Il est bien difficile de faire

entrer dans le même bonnet la tête d'un omnipotent et celle d'un infaillible.

Il semble que les deux parties contractantes se soient fait d'abord quelques illusions l'une sur l'autre. M. de Bismarck s'était persuadé que, touché des traverses qu'essuie l'église catholique en Prusse, pressé du désir de rendre à leurs diocèses les évêques bannis et de pourvoir de pasteurs les paroisses qui n'en ont plus, le pape ferait bon marché de certaines questions de principes ou d'étiquette pour remédier au plus vite à une situation qui s'aggrave d'année en année, presque de mois en mois. Il oubliait, comme l'a remarqué le comte Arnim, qu'un pape est de tous les hommes le moins sentimental et qu'il se console de bien des choses en se répétant que Dioclétien passe et que l'église est éternelle. M. de Bismarck s'est également mépris en se figurant qu'il suffirait que le saint-père commandât à M. Windthorst de devenir ministériel et de voter le rachat des chemins de fer ou la révision du tarif douanier, pour que M. Windthorst s'exécutât. Lorsqu'il fit demander à la curie romaine, par l'entremise de Mgr Masella, qu'elle ordonnât au parti du centre de voter pour lui dans toutes les questions importantes, il lui fut répondu que la curie avait pour principe de ne pas se mêler des affaires intérieures d'un état dans les questions purement laïques. C'était une défaite; cela voulait dire : « Vous nous demandez l'impossible et vous nous engagez à compromettre inutilement pour vous notre autorité; nous sommes infaillibles à l'égard de nos ennemis, nous ne le sommes pas à l'égard de nos amis, et il est des gens qui peuvent désobéir au pape en sûreté de conscience, ce sont tous ceux qui sont plus papistes que le pape. »

Il est probable que de son côté le souverain pontife ne connaissait qu'à moitié l'homme redoutable à qui il avait affaire. Il y a dans le Vatican tant de corridors, tant de galeries, tant de tours et de détours que la vérité s'y égare en chemin et pénètre difficilement jusqu'au cabinet du saint-père. On se souvint peut-être à Rome d'un propos que M. de Bismarck avait tenu le 30 janvier 1872 dans une séance du parlement et de certain apologue qu'il avait récité aux catholiques. Il leur avait rappelé que jadis le soleil et Borée firent ensemble une gageure; il s'agissait de savoir qui des deux parviendrait à dépouiller un voyageur de son manteau. Le y vent perdit ses peines.

> Il eut beau faire agir le collet et les plis,
> Plus il se tourmentait, plus l'autre tenait ferme.

Ce fut le soleil qui gagna le pari; encore n'usa-t-il pas de toute sa puissance, d'où le fabuliste a conclu que « plus fait douceur que violence. » — « Vous seriez plus avancés, messieurs, avait ajouté M. de Bismarck, si vous aviez imité le soleil et employé avec moi les moyens doux. » Rome s'est décidée à employer les moyens doux, elle a fait au

chancelier des avances et des promesses; mais il n'est pas homme à se payer de paroles, il ne tient qu'au solide, il va tout de suite au fait, et les concessions qu'il réclama dépassèrent, à ce qu'il semble, la mesure de ce qu'on pouvait accorder.

Le Vatican ne s'est point rebuté, il est patient parce qu'il est éternel. Il essaya de tirer parti du trouble et des anxiétés que causaient à l'Allemagne les progrès incessans du socialisme; il s'empressa d'insinuer qu'il est l'allié, le défenseur naturel des gouvernemens contre toutes les doctrines perverses et dangereuses, qu'il connaît seul ces paroles magiques qui apaisent les tempêtes et conjurent le péril social. Il offrit son assistance, ses conseils et ses remèdes, dans l'espoir qu'on lui dirait : Seigneur, nous périssons, sauvez-nous. C'est le fond de la dernière encyclique, qui semble avoir été écrite à l'adresse et pour l'usage particulier de l'empereur Guillaume. Nous doutons qu'elle ait produit tout l'effet qu'on en attendait; celui qui l'a rédigée a été tout à la fois très habile et très maladroit. Il revendique pour le saint-père la maîtrise des âmes et ne laisse aux empereurs et aux rois que les corps; il a oublié que le roi de Prusse n'est pas seulement le chef de ses armées, qu'il est aussi muni d'un pouvoir spirituel, qu'il a sous sa garde l'église évangélique dont il est l'évêque, et que c'est l'offenser dans ses croyances les plus chères aussi bien que dans sa dignité de *summus episcopus* que de lui dire : « Luther a été le père du rationalisme, et les réformateurs du XVIe siècle ont répandu sur le monde cet esprit de vertige et de rébellion qui arme la main des sicaires. » En lisant l'encyclique, l'empereur Guillaume y a sûrement démêlé je ne sais quelle arrogance cachée que l'église mêle toujours à ses supplications et à ses larmes; son orgueil a dû s'indigner des sommations altières dont elle accompagne ses offres de services. On raconte qu'un grand de Portugal causant avec un grand d'Espagne le traitait d'excellence; le Castillan se contentait de l'appeler *votre courtoisie;* c'est le titre des gens qui n'en ont pas. Le Portugais piqué traita à son tour l'Espagnol de courtoisie, l'autre lui donna alors de l'excellence. Le Portugais lui en témoigna son étonnement avec humeur. — C'est que tous les titres me sont égaux, répondit humblement le Castillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous et moi. — L'église ne traite avec personne d'égal à égal; elle se proclame la servante des puissances établies et elle leur parle en souveraine, elle s'agenouille pour leur donner des ordres et leur déclarer ses volontés. Nous ne savons ce qu'on a pensé à Berlin de ses exhortations, mais selon toute apparence le style en a déplu.

On n'avait rien conclu à Kissingen, on ne s'est pas découragé. Le cardinal Franchi était mort; son successeur, le cardinal Nina, a continué de négocier avec la même bonne foi, mais peut-être avec moins d'illusions. Jusqu'aujourd'hui on n'a pu trouver les termes d'un accord satisfaisant pour les deux parties; ce qui le prouve assez, c'est que le doc-

teur Falk n'a pas été sacrifié ; il est encore ministre des cultes, et les derniers discours qu'il a prononcés ne témoignent ni de son repentir, ni de ses dispositions pacifiques. Agamemnon n'a pas fait rentrer son épée dans le fourreau ; Calchas interroge obstinément le ciel, mais les auspices ne sont pas favorables. Il est en vérité presque impossible qu'on s'entende. M. de Bismarck dit au Vatican : — Vous avez été les agresseurs et je ne m'y suis pas trompé. Quand vous avez formé le parti du centre catholique, quand vous avez béni ses épées et ses drapeaux, j'ai compris ce que cela voulait dire et que vous veniez de mobiliser votre armée pour entrer en guerre contre nous. Mettez vos troupes sur le pied de paix, licenciez votre état-major, dissolvez ce parti qui nous moleste et nous menace, et commandez aux catholiques de se soumettre aux lois de mai ; nous verrons ensuite à les réviser. — A quoi le Vatican réplique : — Il y a dans les lois de mai des articles absolument contraires à tous nos principes, et nous ne pourrions les tenir pour valables sans donner un démenti à tout notre passé. Commencez par les supprimer, et nous ferons de notre mieux pour vous être agréables. — Qui se relâchera de ses prétentions ? qui cédera le premier ? Il y a là matière à discourir longtemps en allemand et en latin ; mais on a peine à s'entendre quand on ne parle pas la même langue.

L'Allemagne n'est pas admise à dire son mot dans ce débat ; on ne lui demande pas son avis, on ne la consulte point, on ne l'informe de rien. Elle en est réduite à écouter aux portes, et elle se persuade tantôt que les pourparlers sont sur le point d'aboutir, tantôt que tout est rompu. La discrétion qu'on observe à son égard l'inquiète, le mystère est toujours inquiétant. L'Allemagne, comme nous l'avons dit, a commencé l'année 1879 dans de fâcheuses dispositions d'esprit ; elle est anxieuse et mécontente. Il lui semble que M. de Bismarck n'a pas eu la main heureuse dans ses dernières entreprises. Elle doute que la loi d'exception contre les socialistes soit aussi efficace qu'on l'avait pu croire ; elle doute que le projet de loi disciplinaire fasse honneur au génie de celui qui l'a inventé ; elle n'est pas certaine que le protectionnisme soit le meilleur moyen de ranimer son industrie et son commerce qui languissent ; elle se demande si les négociations entamées avec Rome n'aboutiront pas à un échec humiliant, qu'elle préférerait encore à une paix compromettante pour sa dignité ; elle craint que le chancelier de l'empire ne se soit déjugé sans profit pour lui ni pour personne. L'Allemagne croyait de toute son âme à l'étoile de M. de Bismarck, qu'un léger nuage vient d'obscurcir ; elle attend avec impatience que le nuage se dissipe, que cette étoile victorieuse et de première grandeur reparaisse dans tout son éclat.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

On dit que, parmi tant de romans dont le seul nom réveille dans nos mémoires le souvenir de quelque émotion forte ou de quelque vision gracieuse, s'il en est un que M. Cherbuliez préfère et pour lequel il conserve une prédilection paternelle, c'est *l'Aventure de Ladislas Bolski.* Du moins n'est-il pas douteux que ce fût le plus dramatique, et celui qu'il devait être le plus tentant de transporter du livre sur la scène. Ne contenait-il pas en effet ce que le drame réclame d'abord, l'éternel élément tragique, toujours le même et toujours nouveau, la lutte intérieure du devoir contre l'entraînement et les sophismes de la passion? Telle scène, comme par exemple l'entrevue de la comtesse de Liévitz et du comte Ladislas Bolski dans la prison, n'était-elle pas déjà tout entière dans le roman et déjà calculée pour l'optique du théâtre? Et les caractères eux-mêmes, le caractère de la comtesse de Liévitz, de la comtesse Bolska, de Conrad Tronsko, ce caractère d'une invention si originale où le scepticisme méprisant de l'homme qui a beaucoup vu se confondait, par une suite insensible de dégradations si parfaites, avec l'éternelle espérance du patriote, n'avait-il pas déjà cette unité, cette rapidité de décision, cette force et cette teneur de volonté, cette habitude enfin de maîtriser les circonstances et de briser les obstacles qui précisément est le propre des héros du drame ou de la tragédie? Si d'ailleurs cette allure tragique manquait au personnage du comte Ladislas, il a suffi, pour la lui donner, de quelques modifications très légères.

C'est précisément ce qui nous dispensera d'imposer au lecteur la fatigue d'un compte-rendu dans les règles. Il repassera le roman (1) dans sa mémoire, il le reverra dans l'effacement du souvenir, et si seulement

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril, du 1er et du 15 mai, du 1er juin 1869.

il en a retenu les grandes lignes, les péripéties et le dénoûment, il pourra se figurer qu'il assiste à la représentation du drame. Le drame en effet suit le roman de très près, on pourrait dire pas à pas, et M. Cherbuliez a pu se contenter de sacrifier quelques préparations, de supprimer quelques épisodes et de presser un peu le mouvement du dialogue pour en faire une pièce qui comptera parmi les plus curieuses, les plus originales et les plus généreusement inspirées qu'on ait vues depuis longtemps. J'imagine que M. Maquet, le collaborateur de M. Cherbuliez dans cette adaptation du roman au théâtre, a dû revivre les grands drames de sa jeunesse romantique, et les poétiques inspirations du temps où l'on croyait encore à l'idéal, en se trouvant transporté dans ce monde où la folie de l'amour, la folie du patriotisme et la folie de la croix se disputent un cœur polonais.

On prétend ou plutôt on a prétendu, — car il va falloir cesser de le prétendre, — qu'un roman de la famille des romans de M. Cherbuliez, c'est-à-dire où la préparation psychologique des moindres incidens et l'analyse approfondie des caractères sont relevées du style à la fois le plus spirituel et le plus habile à fouiller la pensée dans son plus impénétrable secret, perd et doit perdre au théâtre le meilleur de lui-même. Il y a pourtant manière de s'y prendre, et deux fois, à huit jours d'intervalle, M. Cherbuliez s'y est pris avec autant de bonheur que d'adresse. Et si quelques parties semblent avoir perdu quelque chose de leur charme, quelques autres ont gagné beaucoup à la transposition. En voici un exemple : dans le roman, c'était le comte Ladislas Bolski lui-même qui, dans une ville d'Allemagne, ayant ouvert une souscription en faveur d'un compatriote malheureux, d'un vrai Polonais caracolant, lui-même aussi refusait, d'un mot de billet, l'argent russe de Mme de Liévitz. Dans le drame au contraire, c'est par la comtesse Bolska que la souscription est ouverte, et c'est elle qui renvoie les mille francs de la comtesse de Liévitz. C'est donc à elle que Mme de Liévitz vient en personne se plaindre de l'injure; c'est à elle, sous les yeux de Ladislas et de Tronsko, là présens, immobiles et muets, qu'elle demande s'il existe par hasard une charité russe et une charité polonaise, et c'est immédiatement sur le fils qu'elle fait retomber la responsabilité de l'outrage et son ressentiment.

Voilà une scène de la plus heureuse et de la plus adroite invention : par un simple changement de temps et de lieu, ce qui n'était dans le roman qu'un épisode est ici devenu sans effort toute l'exposition et le germe fécond du drame. L'obstination hautaine de la comtesse Bolska dans son refus d'accepter l'argent russe pour soulager une misère polonaise, — l'immobilité glaciale de Ladislas Bolski, le combat qu'il soutient contre lui-même, — la curiosité demi-sceptique, demi-sympathique de Tronsko, cherchant à lire sur les traits du « petit » s'il serait

homme à servir, quoique Bolski, fils de Bolski, la cause obscure et souterraine de la patrie, — cette espèce d'hésitation enfin de la comtesse de Liévitz entre le soin de sa dignité blessée d'une part et de l'autre un caprice de grande dame qui semblait un commencement d'amour, — remarquez que ce sont là, rassemblés et déjà comme impliqués les uns dans les autres, tous les ressorts de l'action qui va s'engager. Nous ne regrettons qu'une chose, en vérité : c'est que cette très belle scène ne soit pas placée au premier acte. Une idée très heureuse encore, c'est d'avoir agrandi le rôle du prince Reschnine, qui dans le roman ne faisait que passer. M. Cherbuliez a trouvé là l'occasion d'écrire une autre très belle scène, de l'effet le plus émouvant, en mettant face à face, dans l'acte de la prison, le prince Reschnine et le comte Ladislas, celui-ci, tout bouillant d'une généreuse colère, appelant la mort avec une violence qui compromet presque sa dignité; celui-là d'une indulgence, d'une compassion presque affectueuse, et relevant ce qu'il y a d'injurieux dans l'emportement du comte avec une froideur mesurée, comme celle d'un homme qui comprend toutes les choses nobles et qui pardonne beaucoup à l'exaspération d'une grande tentative échouée.

Nous touchons ici ce qui fait surtout le grand intérêt de *l'Aventure de Ladislas Bolski* : je dis la noblesse des sentimens que tous les personnages y expriment. Même quand ils succombent, comme le comte Bolski, même quand ils tombent, comme la comtesse de Liévitz, c'est encore, c'est toujours avec noblesse. M. Cherbuliez n'a pas voulu faillir à cette définition de l'art que le lecteur retrouvera dans cette même *Aventure de Ladislas Bolski*, l'art qui ne serait rien s'il n'était d'abord le charme de l'imagination et la séduction de l'esprit; car vraiment qu'avons-nous à faire du détail quotidien de l'existence, et ne sommes-nous pas assez petits, sans qu'on exige de nous que nous prénions plaisir à nous voir encore rapetissés dans le roman et sur la scène? C'était l'impression du public l'autre soir, au Vaudeville. En voyant le drame se dérouler, en entendant passer tous ces mots de dignité, d'amour, d'honneur, de patrie, dont pas un ne sonnait à faux, les seuls qui ne vieillissent pas ou plutôt qui respirent l'éternelle jeunesse, en écoutant cette langue si limpide et si ferme, on se sentait transporté dans un monde idéal, vrai de la vérité poétique, la seule qui soit digne de l'artiste et de l'art. Le public, mettons la foule, est donc encore capable de comprendre et de sentir la beauté. Le réalisme, le naturalis me, l'impressionnisme, et tous les paradoxes en *isme* de l'impuissance ne nous ont pas encore gâté sans retour ni recours le spectateur français. Sans doute, son goût et son jugement n'ont pas toujours toute l'autorité, toute la fermeté d'autrefois. C'est ainsi qu'en applaudissant au drame de M. Cherbuliez il semblait regretter par instans que l'action ne marchât pas plus vite, que questions, réponses

et répliques ne tombassent pas plus rapidement les unes sur les autres. C'est qu'en effet il a pris la déplorable habitude, l'habitude qui sera quelque jour mortelle au théâtre littéraire, de ne pas apprécier autant qu'il devrait faire l'agrément d'une conversatien soutenue. Dans les pièces à la mode, une action brutale va d'un pas si prompt que le dialogue a peine à la suivre. C'est l'esthétique de Diderot, qui considérait que le dialogue nuisait à la rapidité de l'intrigue et qui proposa très sérieusement de le remplacer par des gestes et des exclamations suivies de points..... A voir ces représentations fiévreuses, on dirait que les auteurs tablent sur la supposition qu'un spectateur n'entre dans un théâtre que pour s'asseoir, recevoir une décharge électrique et passer au vestiaire; mais heureusement c'est assez qu'un écrivain de race reparaisse au théâtre, et sans doute c'était là ce que l'on voulait dire quand on disait au Vaudeville que la pièce de M. Cherbuliez était une pièce de la Comédie-Française. On avait deux fois raison, et si l'on entendait que, par la générosité de l'inspiration comme par la perfection de la forme, le drame était digne de notre première scène, et si l'on entendait que le nom de M. Cherbuliez manque à la Comédie-Française. Mais comme il faut être juste envers tout le monde, il convient d'ajouter aussitôt que la Comédie-Française elle-même n'aurait pas mis en scène *l'Aventure de Ladislas Bolski* soit avec plus de soin, soit avec plus de goût, à peine avec plus de luxe; qu'elle aurait difficilement trouvé de meilleurs interprètes, un meilleur ensemble surtout; et qu'à moins d'engager Mme Pasca tout exprès pour la circonstance, elle n'eût eu personne pour faire du rôle de la comtesse Bolska ce qu'on en a fait au Vaudeville.

Mme Pasca n'a que deux ou trois scènes, mais deux ou trois scènes très belles, très pathétiques et qui forment le nœud de l'intrigue, ou plutôt qui sont l'âme même du drame. Pour le comte Ladislas Bolski, dans le roman déjà, mais plus visiblement encore dans le drame, l'honneur et la patrie s'incarnent dans sa mère. Cette veuve en deuil, c'est la vivante image de la Pologne, nourrissant son éternelle blessure, et, jusque dans l'extrême désespoir, toujours prête aux dernières folies de l'espérance. L'honneur parlerait moins haut peut-être au comte Ladislas et les commandemens de la patrie d'une voix moins impérieuse, s'ils n'étaient dans son cœur l'écho de la voix de cette mère héroïque. Il était impossible de mieux comprendre le rôle et de le mieux rendre que n'a fait Mme Pasca. C'est le personnage descendu tout entier de son cadre avec son mélange d'ardeur patriotique et d'inquiétudes maternelles. Et ce qu'il y a de beauté tragique dans ces deux ou trois scènes, Mme Pasca, par un effet admirable de l'art, en a comme pénétré le drame tout entier, présente encore jusque dans les scènes où elle ne paraît pas.

Je ne craindrai pas d'appuyer sur l'éloge : Mme Pasca représente et maintient au théâtre toute une tradition qui va de jour en jour s'effaçant, s'altérant, se perdant. Ce jeu si sûr et si large est d'une convenance, d'une modération, d'une noblesse parfaites. Ce jeu si dramatique ne parle qu'à peine aux yeux et produit tout son effet sans l'artifice des contorsions ni du cri, par la seule puissance intérieure, par l'émotion communicative de l'intelligence et du sentiment. C'est un jeu savant, qui ne livre rien à la bonne fortune de l'improvisation scénique, un jeu capable aussi, mais qui certes ne s'en passera jamais la fantaisie, d'agir violemment sur les nerfs, un jeu réglé par le goût, contenu par l'art, dominé par une volonté supérieure. Et dans l'art, dans quelque art que ce soit, je ne sache pas qu'il y ait rien au-dessus de la force qui se déploie sous la règle et de la liberté qui s'exerce dans la modération.

A côté du rôle de la comtesse Bolska, les autres rôles sont beaucoup plus que convenablement tenus. Le prince Reschnine mérite particulièrement d'être loué. Si maintenant la comtesse de Liévitz, si Tronsko, l'un et l'autre comédiens consommés, avaient un peu plus d'aisance et d'ampleur dans le jeu, si Ladislas Bolski de son côté réussissait à se débarrasser de quelques gestes nerveux, conventionnels et souvent faux, l'exécution serait presque parfaite. Mais ce ne sont là que des taches légères et qui certainement ne peuvent déparer le plaisir d'une soirée qui serait la plus agréable qu'on pût passer au théâtre, si l'Odéon depuis ne nous avait à son tour donné *Samuel Brohl* (1). L'hésitation est permise.

Il me semble que, pour caractériser d'un mot l'une et l'autre pièce, on n'a qu'à rappeler le nom des collaborateurs que M. Cherbuliez a choisis pour écrire *Samuel Brohl* et pour mettre à la scène l'*Aventure de Ladislas Bolski*. De *Ladislas Bolski* c'était un drame qu'il s'agissait de tirer, un drame contemporain, mais traversé d'un souffle d'héroïsme, un drame vrai, réel même, si l'on tient au mot, mais d'une réalité rendue poétique par le prestige du nom polonais, de l'éloignement des lieux, du souvenir historique : M. Cherbuliez ne pouvait s'adresser mieux qu'à M. Maquet. Il était sûr de trouver en lui le complice de toutes ses audaces, et, sans qu'il y paraisse d'abord très clairement, il y a de grandes audaces dans le drame du Vaudeville. Au contraire, c'était une comédie de mœurs, avec des parties de drame sans doute, une comédie cependant, ironique et tempérée, qu'il fallait dégager de *Samuel Brohl et compagnie*. Cette fois, M. Cherbuliez a fait appel à l'expérience de M. Meilhac, l'homme du monde le plus habile qu'il y ait à composer par un subtil entrecroisement de traits un personnage complexe et par des intentions de satire adroitement engagées dans le

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février, du 1er et du 15 mars, du 1er avril 1877.

mouvement même de l'action, le plus capable de retenir le dramatique sur la pente prochaine du mélodrame. Et certainement, pour préciser aussitôt la pensée, le rôle de Mlle Moisseney, la demoiselle de compagnie romanesque et sentimentale « qui avait du goût pour les beaux hommes, quoiqu'elle sût très bien qu'ils n'avaient pas été créés pour son usage, qu'elle n'avait rien à leur offrir et qu'ils n'avaient rien à lui donner, » n'est rien moins, à ce double point de vue, qu'un chef-d'œuvre d'habileté. Jamais le léger ridicule de cette respectable demoiselle n'est poussé jusqu'à la caricature; bien mieux, sa conversation n'est bizarre que parce qu'elle passe par sa bouche, et cependant, du premier acte au dernier, partout où l'intrigue menace de tourner au tragique, elle intervient, elle laisse tomber deux mots, et le sourire de reparaître sur toutes les lèvres, et l'action de reprendre son chemin sur la route aimable de la comédie tempérée.

Les lecteurs de la *Revue* savent que l'idée de *Samuel Brohl* peut se résumer en quelques mots. Fils d'un cabaretier juif de la frontière gallicienne, Samuel Brohl un beau jour est enlevé, je veux dire acheté, par une princesse russe de grande mine qui se charge de le *décrasser*. Né pour l'aventure, son éducation faite, il se met à courir le monde, s'approprie les papiers et la personnalité d'un Polonais de haute race, devient le comte Abel Larinski, rencontre dans un hôtel de l'Engadine M. Moriaz, illustre chimiste, voyageant avec sa fille, héritière de deux millions, flaire aussitôt un beau mariage, le prépare de longue main et va le conclure quand la princesse Gulof, *sa bienfaitrice*, arrive tout à temps pour démasquer l'imposture et rendre le faux Larinski, redevenu brusquement Samuel Brohl, à son destin d'aventurier. Rien de plus simple, comme on voit, rien de moins chargé d'incidens, et rien qui soit à la scène d'un plus vif intérêt, plus habilement soutenu, plus amusant. On a sauvé l'unique difficulté de la pièce, en nous mettant d'abord dans le secret de la vraie personnalité du soi-disant Larinski par un prologue très rapide où l'on assure que les costumes sont d'une fidélité scrupuleuse, et, ce qui nous touche davantage, où les caractères de la princesse Gulof et de Samuel Brohl sont indiqués et posés de main de maître. Cela n'est pas étonnant. M. Cherbuliez connaît ses Russes et ses Polonais dans leur fond : héros et princesses, aventuriers et grandes dames indépendantes. M. Meilhac, de son côté, n'en est plus à son coup d'essai : quand on est l'auteur des *Curieuses* et de *Fanny Lear*, la peinture d'une étrangère voyageuse n'a plus de secrets pour l'artiste.

Intéressé par ce prologue, le spectateur, à partir du premier acte, ne saurait déjà plus reprendre son attention ni disputer sa curiosité. Deux actes dans une chambre et dans un salon d'hôtel, les trois autres à Cormeilles, près de Paris, chez M. Moriaz, entraînent et captivent. L'intérêt ne se dément pas un seul instant, et la marche mesurée de

l'intrigue est menée par un dialogue dont nous nous garderons bien de citer un seul *mot*, parce qu'il faut l'entendre tout entier. De ce ralentissement de l'action et de cette hésitation du drame que quelques-uns avaient cru voir dans *Ladislas Bolski*, les plus difficiles à contenter ne sauraient ici trouver ombre ni trace. Tout y va d'un pas égal et, selon le précepte classique, se hâte vers l'événement, sans précipitation toutefois et sans fièvre, comme dans une comédie qui se respecte, une comédie littéraire dont les auteurs ont le temps et prennent le loisir de développer les situations parce qu'ils en ont les moyens. Puisse seulement leur exemple trouver des imitateurs! Cependant on aime mieux se mettre l'esprit à la torture pour trouver ce qu'on appelle des situations fortes et des coups de théâtre, comme s'il y avait, depuis que le drame est drame, d'autres coups de théâtre que la rencontre et le choc de deux passions, d'autres situations fortes que celles qui naissent de la rivalité même des intérêts et des caractères. Il ne manque ni de situations fortes ni de coups de théâtre dans *Samuel Brohl :* nous pourrions citer au second acte la grande scène où la princesse Gulof reconnaît son Samuel Brohl dans le Larinski de ce bon M. Moriaz et de cette excellente demoiselle Moisseney, — comme au quatrième la scène très dramatique où Mlle Moriaz, les yeux subitement ouverts, reprenant violemment possession d'elle-même sous le coup du dégoût et du mépris, succombe d'horreur à la pensée qu'elle est aimée du plus vil aventurier, — comme au cinquième encore la scène où M. Langis, le neveu de M. Moriaz, le mari qu'il destinait à sa fille et que sous le masque d'un héros polonais Samuel Brohl avait supplanté, marchande au fils du vieux Jérémias Brohl le portrait de Mlle Moriaz et deux lettres qu'elle a eu l'imprudence de lui écrire. Mais les situations et les coups de théâtre sont ici préparés, ménagés, amenés par deux hommes qui ne se résigneraient aisément à rien de banal, à rien de vulgaire, et qui parlent à nos esprits d'abord, à nos yeux ensuite, à nos nerfs jamais. Ni au théâtre, ni même peut-être dans le roman, la nouveauté, la nouveauté vraie n'est dans l'invention du fonds. L'histoire de toutes les littératures est là, que l'on peut invoquer pour prouver qu'il n'est pas de plus mince mérite que d'étonner le lecteur ou de surprendre le spectateur.

> Il faut être ignorant comme un maître d'école
> Pour se flatter de dire une seule parole
> Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.

L'invention est toute dans les caractères, dans les nuances des caractères, dans le choix des incidens les plus propres à donner aux caractères l'occasion naturelle de s'accuser et de se développer, elle est dans la peinture des passions, dans l'expression des sentimens, elle est dans le style, un mot dont on se sert si souvent et que l'on comprend

d'ordinaire si mal, elle est là et elle n'est que là, et elle est là tout entière. Et c'est pourquoi justement tout est ici nouveau, tout est original et ne ressemble à rien de « déjà vu. » Un aventurier qui veut épouser une grosse dot avec une honnête fille, quoi de plus ordinaire au théâtre comme dans la vie? Et cependant *Samuel Brohl* est original, *Samuel Brohl* est nouveau, *Samuel Brohl* est l'une des comédies les plus rares que l'on ait vues depuis longtemps.

L'Odéon l'a compris et n'a pas lésiné sur les frais. Il a placé le prologue et les cinq actes de *Samuel Brohl* dans le cadre d'un décor élégant et sobre, il a fait honneur à MM. Cherbuliez et Meilhac de ses meilleurs acteurs. *Samuel Brohl* est bien joué, très bien joué, beaucoup mieux joué, — nous l'avouerons à notre confusion grande, — que nous ne l'eussions cru possible au second Théâtre-Français. Il nous a paru toutefois, — le rapprochement ne peut pas s'éviter, — que l'ensemble était moins parfait qu'au Vaudeville, — qu'on y prenait les uns les autres moins de soin peut-être de se faire réciproquement valoir, — ou du moins que chacun n'avait pas la même habitude de son partenaire que sur la scène du Vaudeville. C'est un défaut, nous l'espérons, auquel rien ne sera plus facile que de porter remède, et *Samuel Brohl* fournira certainement une carrière assez longue pour que le reproche ait depuis longtemps cessé d'être vrai avant qu'on ait cessé de jouer la pièce. Il serait injuste de ne pas signaler l'art exquis avec lequel Mme Élise Picard tient le rôle de Mlle Moisseney. Le rôle aussi de Samuel Brohl est très bien compris et rendu, mais en vérité quelle rage ont donc ceux qu'on appelle au théâtre les *jeunes premiers* d'exagérer comme ils font le tremblement nerveux de toute leur personne? Ce tremblement des jeunes premiers, c'est le chevrotement de certains ténors. Il n'est pas si nécessaire qu'ils le croient de trembloter et de chevroter.

Céderons-nous, pour finir, à la tentation de comparer *Samuel Brohl* et *Ladislas Bolski*? Ce serait à coup sûr une aimable occasion de parallèle. Il y aurait plaisir à montrer M. Cherbuliez se délassant du drame héroïque dans la comédie de mœurs, parcourant en quelque sorte la gamme des émotions, également maître de lui dans l'expression des plus nobles sentimens et de la meilleure plaisanterie, de l'une à l'autre extrémité remplissant tout l'entre-deux, mais qu'apprendrions-nous aux lecteurs de la *Revue* qu'ils ne sachent depuis longtemps?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1879.

On avait bien quelque raison de dire, il n'y a pas si longtemps de cela, qu'après l'ère des dangers supposée trop complaisamment finie, l'ère des difficultés allait commencer. Elle n'a pas tardé à commencer en effet cette ère des difficultés, et c'est malheureusement aussi l'ère des dangers qui se rouvre avec des aggravations aussi soudaines que désolantes, avec les incidens les mieux faits pour déconcerter tous les calculs, toutes les espérances. Depuis la rentrée des chambres à Versailles, en peu de jours, on pourrait presque dire en quelques heures, tout a changé de face, tout s'est précipité.

Ce qui était ou ce qui devait être le plus imprévu est arrivé. Ce qui était le plus à craindre et le plus à éviter s'est réalisé. D'une situation toute faite en apparence pour le calme, pour « l'harmonie des pouvoirs publics, » toute préparée pour une vie régulière et durable, est sortie tout à coup, par l'artifice des partis, une bourrasque, une espèce de cyclone menaçant de tout emporter dans son tourbillon. Le parlement avait eu à peine le temps de se réunir que déjà les passions étaient ostensiblement à l'œuvre pour aller à l'assaut du ministère, pour l'amener à merci, pour le réduire à l'alternative fameuse de se soumettre ou de se démettre. Le ministère avait à peine échappé, par la plus honnête et la plus plausible victoire, à cette absurde alerte que déjà l'orage venait d'un autre côté, de la résistance décidée, invincible, de M. le président de la république à certaines mesures que le cabinet croyait devoir lui proposer. La crise a commencé par l'éventualité d'une retraite du ministère; elle ne s'est apaisée un moment que pour se raviver presque aussitôt et pour s'aggraver encore par l'éventualité de la démis-

sion de M. le maréchal de Mac-Mahon, devenue aujourd'hui une réalité au milieu d'une confusion croissante. Voilà nettement et crûment la situation, telle qu'elle a été faite, telle qu'elle apparaît. Comment tout cela a-t-il pu arriver? Quelles vont être les conséquences de cette évolution précipitée, de ce déplacement soudain de pouvoir et de direction? C'est la question qui s'élève maintenant devant nous, qui reste entière dans sa gravité et son intensité, qui n'est nullement résolue par la substitution d'un président à un autre président, de M. Jules Grévy à M. le maréchal de Mac-Mahon. Elle reste d'autant plus sérieuse, cette question des conséquences et des suites possibles de la crise nouvelle, qu'elle se complique d'étranges incohérences. Pour le moment, en un mot, ce qui se passe sous nos yeux a trop visiblement le caractère d'une expérience de plus après tant d'autres expériences dont le pays a été plus d'une fois le témoin attristé ou étonné et souvent aussi la victime.

C'est la troisième étape depuis que la république a reparu en France. C'est la troisième présidence que nous voyons naître sans que les deux premières aient pu arriver à leur terme. C'est encore une fois une situation qui finit et une situation qui commence. La situation qui finit, elle est tout entière dans cette démission que M. le maréchal de Mac-Mahon a envoyée hier aux chambres en la fondant sur l'impossibilité morale où il s'est trouvé de consentir aux modifications des grands commandemens militaires que lui demandait son ministère au nom de la majorité républicaine du parlement.

Voilà six ans bientôt que le M. maréchal de Mac-Mahon était élevé au pouvoir à la place de l'homme le plus illustre et le plus attachant de cette malheureuse période du siècle. Il avait été trop visiblement choisi pour servir des desseins ou des intérêts de partis. Son honneur est d'être resté lui-même avec son instinct de soldat au milieu de toutes les combinaisons dont il a été plus d'une fois entouré, de s'être inspiré avant tout dans les momens difficiles de sa loyauté et de son bon sens. M. le maréchal de Mac-Mahon avait sans doute ses habitudes, ses traditions, ses sympathies, ses préjugés ou ses inexpériences qui donnaient à sa manière d'exercer le pouvoir une originalité particulière, souvent embarrassante. Il a pu se tromper, et il s'est à coup sûr trompé gravement l'an dernier dans cette entreprise aussi dangereuse que stérile du 16 mai, dans cette campagne de triste mémoire; mais s'il a pu se méprendre sur la nature de son autorité, il a eu le mérite de s'arrêter là où il a vu la limite distincte de la loi. L'homme qui avait commencé sous l'empire en protestant seul dans le sénat contre les mesures arbitraires de sûreté générale ne pouvait finir par des coups d'état. Ceux qui se hâtent de se réjouir du changement d'hier comme d'une délivrance oublient trop vite que dans des heures critiques le dernier président a eu le courage de résister à toutes les excitations, et qu'il y a eu des circonstances où il a peut-être

empêché de périlleuses tentatives de restauration par une inviolable fidélité au drapeau; ils oublient que plus que tout autre le dernier président a contribué par son initiative à faire voter les lois constitutionnelles qui ont décidé l'établissement définitif de la république. A sa manière et par résignation si l'on veut, il subissait cette puissance des choses que M. Thiers avait résolument reconnue avec la clairvoyance supérieure de son esprit. On raconte que M. le maréchal de Mac-Mahon disait un jour à un de ses amis : « Voyez ce que c'est! J'appartiens par ma famille à l'ancienne monarchie, par ma carrière à la monarchie de juillet et à l'empire, et me voilà obligé par devoir de travailler à la fondation d'un régime que je n'aime guère. » C'était l'expression naïve des contradictions morales qui compliquaient sa position. Il est certain que ces contradictions ont pu lui être quelquefois pénibles, surtout depuis un an, et si au dernier moment il n'a pu se décider à sacrifier d'anciens compagnons d'armes, s'il a mieux aimé « abréger son mandat, » c'est un sentiment qui l'honore. De quoi se plaint-on? Il laisse la république fondée sous sa présidence, et quant à lui, il a eu le droit de dire dans sa lettre de démission qu'après avoir passé cinquante-trois années au service du pays, il a la consolation de penser qu'il n'a « jamais été guidé par d'autres sentimens que ceux du devoir et de l'honneur et par un dévoûment absolu à la patrie. » C'est là ce qu'il ne faut pas oublier au moment où s'éclipse cette présidence qui n'est plus que de l'histoire et qui doit rester de l'histoire.

Assurément puisque le conflit insoluble avait éclaté, puisque M. le maréchal de Mac-Mahon ne croyait pouvoir le dénouer que par sa démission, devançant ainsi le terme légal de son mandat, nul n'avait plus de titres pour recueillir la succession que le président de la chambre des députés, M. Jules Grévy. M. Dufaure avait d'avance décliné le fardeau; M. Grévy restait le candidat le plus naturel, le plus universellement accepté, et de fait, par une coïncidence singulière, aujourd'hui comme au 24 mai 1873, cette transmission de l'autorité exécutive a été vivement enlevée. Hier encore à midi, M. le maréchal de Mac-Mahon était président de la république, à trois heures sa lettre de démission était lue au parlement. A sept heures du soir, le congrès des deux chambres s'était déjà réuni, il avait voté, et M. Jules Grévy était élu par 563 voix sur 670 suffrages exprimés. Il n'a point l'unanimité, il a du moins une majorité assez considérable pour garder une autorité morale incontestée. Le nouveau président, à soixante-cinq ans, entre pour la première fois aux affaires par la grande porte, sans avoir passé par d'autres fonctions ou par le ministère. Il a été toute sa vie au barreau ou dans les assemblées, en 1848 et depuis huit ans. Il porte au pouvoir une certaine rigidité, un vif sentiment du droit et de la légalité, un esprit mûri par l'expérience des révolutions, et, bien que répu-

blicain de vieille date, il doit aux fonctions de président des assemblées qu'il a longtemps exercées l'avantage d'être resté en dehors des luttes passionnées des partis. C'est dans toute la simplicité du mot un président civil après un président militaire. M. Jules Grévy est bien l'homme de la situation qui commence, de même que M. le maréchal de Mac-Mahon reste l'homme de la situation qui finit. Le pouvoir passe de l'un à l'autre sans trouble, sans contestation. Tout s'est accompli légalement, correctement, et nul doute que le pays ne trouve dans le caractère et la raison du nouveau président les garanties dont il a besoin contre toutes les aventures, contre des actes qui ne seraient que des abus de la victoire conduisant à d'inévitables réactions. Ce n'est pas la volonté du bien qui peut manquer. M. Jules Grévy, à la hauteur où il est désormais placé, aura sans effort, sous l'influence des grandes nécessités publiques qui parleront à son esprit, l'impartialité supérieure des vrais gouvernemens. Il restera le représentant de la France, non le représentant d'un parti : nous le croyons bien, nous l'espérons; mais rien ne peut faire que cette crise, où disparaît la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, où surgit la présidence de M. Grévy, ne soit pas le résultat d'un ensemble de circonstances de nature à peser sur le pouvoir nouveau comme sur le pouvoir d'hier; rien ne peut empêcher que les derniers événemens, par les incohérences et les désordres qui les ont préparés, ne soient dès aujourd'hui une épreuve des plus sérieuses pour les institutions nouvelles et peut-être le commencement d'un grand inconnu.

Le danger, la faiblesse de la situation nouvelle, c'est l'origine même, c'est ce qu'on pourrait appeler la génération morale et politique de ces complications qui sont venues tout changer en un instant. Que la question des grands commandemens militaires ait été la cause immédiate du conflit qui a déterminé la retraite de M. le maréchal de Mac-Mahon, qu'on n'ait pas pu s'accorder sur l'interprétation de la loi qui règle la durée de ces commandemens, sur le déplacement de quelques chefs supérieurs de l'armée, soit, c'est la vérité officielle; mais évidemment cette question des commandemens militaires qui par elle-même, avec un peu de temps et une certaine liberté d'esprit, n'avait rien d'insoluble, n'a été qu'un point particulier, une occasion, et, eût-on réussi à trouver pour le moment un palliatif, un expédient, on n'aurait pas été beaucoup plus avancé. C'était tout au plus une partie remise. Au fond, à part cet incident de la dernière heure, la vraie difficulté a éclaté au lendemain de ces élections sénatoriales qui étaient un succès pour le gouvernement, qui semblaient promettre désormais une marche plus régulière et plus aisée; elle date du jour où s'est engagée sous nos yeux cette campagne étrange, confuse, bruyante, tendant à exagérer le sens du scrutin du 5 janvier et commençant par le

siège tumultueux, par l'assaut du ministère lui-même, de ce ministère à qui on devait le succès des élections sénatoriales. Ce jour-là tout a été réellement faussé par l'intervention pleine d'âpreté, par le déchaînement de ceux qui ont tenté audacieusement de s'approprier une victoire de scrutin et de ceux qui, sans aller jusqu'à une hostilité avouée, ont cru habile de profiter des circonstances. Le ministère, menacé dans l'obscurité des conciliabules, a triomphé à la clarté de la discussion publique; il a triomphé par la loyauté de son attitude, par l'ascendant de la raison, par la sévère et vigoureuse parole de M. Dufaure. M. Floquet et M. Madier de Montjau en ont été pour leurs frais d'éloquence, les impatiens de la gauche en ont été pour leur tentative. Le gouvernement, si menacé la veille encore, a obtenu au 20 janvier une majorité assez considérable; mais en désarmant ses adversaires, en réunissant une majorité suffisante, le ministère est resté lié par toute sorte d'engagemens pressans qui lui ont été imposés pour le sauver, qui avaient le caractère d'une traite à vue tirée par les partis sur toutes les fonctions de l'état. Ces engagemens qu'il voulait tenir, qu'il n'était plus libre de décliner, le cabinet était obligé à son tour de les faire accepter par le président de la république, qui n'a pas cru pouvoir souscrire à tout ce qu'on lui demandait, notamment à ces modifications des commandemens militaires tant réclamées.

En définitive on n'avait échappé à un écueil que pour aller se heurter contre un autre écueil; la difficulté n'avait fait que se déplacer et s'aggraver en allant du parlement à l'Élysée, en mettant plus que jamais directement en présence la volonté parlementaire représentée par le ministère et le chef du pouvoir exécutif. Au point où l'on était arrivé, tout devenait impossible; M. le maréchal de Mac-Mahon n'avait plus qu'à abdiquer, sous peine de se trouver dans un isolement complet, sans appui et sans ministère, en lutte ouverte avec le parlement, — de sorte que, par une étrange combinaison, les impatiens de la gauche, après avoir été vaincus dans leur tentative contre le cabinet, se trouvent en fin de compte avoir le dernier mot du conflit par la pression qu'ils ont exercée. La démission présidentielle du 30 janvier est pour eux la revanche de leur échec dans les interpellations du 20. Ce qui se passe depuis trois jours, on ne peut se le dissimuler, est l'œuvre de leurs agitations, de leurs menées, de leurs prétentions, de tout ce qu'ils ont tenté pour faire sortir d'un scrutin destiné à maintenir la paix une victoire de leurs passions et de leurs intérêts de parti, et c'est là justement ce qui fait la gravité de la crise: c'est là aussi ce qui rend singulièrement difficile et délicate la position de M. Jules Grévy, arrivant au pouvoir avec la mission de réaliser ce qu'on commence à appeler la « vraie république, » — sans doute parce que ce qu'on avait jusqu'à ce moment n'était pas la vraie république.

C'est là toute la question au début de la présidence nouvelle. Il est bien certain en effet qu'il y a ou qu'il peut y avoir deux républiques; il y a du moins et plus que jamais deux politiques en présence dans l'application pratique des institutions qui ont été données à la France. Ce qui a existé jusqu'ici, ce qui existe encore est l'œuvre d'une de ces politiques qui a son histoire écrite dans ces huit années laborieuses écoulées depuis les désastres qui ont accablé le pays. S'il y a un fait évident, éclatant à la lumière de cette histoire, c'est que la république n'est devenue possible et n'a réussi à désarmer bien des résistances, à dissiper bien des préventions, à rallier une multitude d'esprits sensés, que parce qu'elle a su se modérer, se dépouiller de ce qu'elle avait d'exclusif, s'adapter aux mœurs, aux intérêts, aux besoins de sécurité de la société française, parce qu'elle a trouvé de toutes parts des représentans, des auxiliaires faits pour l'accréditer. M. Thiers lui a imprimé pour ainsi dire son empreinte, il lui a tracé la voie, il lui a donné ses programmes, il lui a indiqué aussi les écueils contre lesquels elle pouvait aller se briser. Au milieu de toutes les difficultés douloureuses du territoire à délivrer et d'un gouvernement à recomposer au lendemain d'une guerre ruineuse, à travers toutes les contradictions des partis, il a été le négociateur patient, mesuré, ingénieux, de l'avènement d'un régime qu'il considérait désormais comme le seul possible en France; il le considérait comme le seul possible à la condition qu'en protégeant les intérêts libéraux il pût être conservateur et rester sage, selon son expression familière. C'est M. Thiers qui a donné en quelque sorte son esprit à la république, ce sont les lois constitutionnelles qui lui ont donné, après M. Thiers, la consécration légale. Ces lois si laborieusement conquises ont été pour le régime nouveau l'organisation définitive et régulière, dépouillée de toutes les théories chimériques, de toutes les combinaisons anarchiques, ramenée aux conditions invariables des gouvernemens, et la facilité avec laquelle s'est accomplie hier la transmission du pouvoir prouve assez que cette constitution de 1875 peut suffire à tout : elle a eu certainement le mérite de rendre le régime républicain viable. Quoi encore? la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même n'a point été inutile à la république; elle a été une garantie pour beaucoup de conservateurs hésitans et inquiets, pour bien des esprits incertains. Elle a positivement servi à sa manière le régime nouveau, cette présidence militaire qui finit, et peut-être même M. le maréchal de Mac-Mahon a-t-il rendu un service plus grand encore à la république en la soumettant à quelques-unes de ces épreuves dont on ne devrait pas trop se plaindre, puisqu'elles ont eu leur utilité, puisqu'elles ont montré aux républicains que la meilleure manière de conquérir le pouvoir était de le mériter par la prudence, par l'esprit pratique, par la modération. De tout cela il est résulté un ensemble de

faits, de lois, d'habitudes qui constituent toute la situation présente, qui ont assurément donné à la république ses meilleures chances de succès et de durée. C'est déjà presque une tradition politique dont les dernières élections sénatoriales, accomplies sous la même influence et dans le même sens de modération libérale, n'ont été après tout qu'une consécration victorieuse, une phase nouvelle.

Eh bien! c'est là précisément la question du jour. Voilà une république qui a sa constitution, ses lois, qui a rallié par degrés bien des esprits et s'est fait accepter par le pays, parce qu'elle se présente comme un régime de modération libérale et conservatrice, parce qu'elle offre des garanties à tous les intérêts sérieux. Il s'agit de savoir si le moment est venu de dévier de cette ligne de conduite, de détruire ce qui a été fait, de remplacer la république parlementaire que la modération a rendue possible par la « vraie république » de certains républicains dont les fantaisies auraient bientôt tout compromis. Il s'agit de savoir si on abandonnera à toutes les passions agitatrices l'œuvre de huit années, si d'une victoire de scrutin qui, dans la pensée du pays, n'a eu visiblement d'autre objet que de consolider ce qui a été conquis par tant d'efforts, on tirera des conséquences telles qu'on ne tarderait pas à rentrer dans les aventures. Que M. Floquet ait la présomption naïve de mettre sa sagesse à côté de celle de M. Dufaure, que M. Madier de Monjau invoque un Casimir Perier républicain, que l'un et l'autre et leurs amis aient combattu le ministère, ou qu'ils se disposent à combattre ceux qui représenteraient au pouvoir les mêmes idées, c'est fort bien; mais toutes les divagations mises de côté, que veut-on? que propose-t-on sous prétexte de réaliser la « vraie république? » Quels sont les programmes que les républicains de la gauche extrême ont à opposer à ceux qui ont fait jusqu'ici le succès du régime nouveau? Ils ont sans doute une politique. Consiste-t-elle, cette politique, à inaugurer l'ère nouvelle par le procès des ministres du 16 mai, au risque de soulever les questions les plus périlleuses, de semer partout l'irritation et l'agitation? Même après les grâces innombrables qui ont été décrétées, M. Louis Blanc et M. Victor Hugo ont encore proposé tout récemment une amnistie: soutiendra-t-on cette amnistie qui ne s'appliquerait plus qu'aux chefs de la commune? L'étendra-t-on, comme un député le demande, à ceux qui ont été condamnés pour des crimes de droit commun, qui ont brûlé et pillé Paris? On parle sans cesse, c'est un thème invariable, de défendre la société laïque, de réprimer le cléricalisme: veut-on se lancer dans les persécutions religieuses? A-t-on quelque idée de s'associer aux conseillers municipaux de Lyon qui ont supprimé le feu à de pauvres enfans dans des écoles congréganistes, ou aux conseillers municipaux de Paris qui ne veulent pas qu'une statue de Charlemagne figure sur une place publique? Sous prétexte de revendiquer

l'autorité parlementaire, a-t-on le dessein d'organiser le gouvernement des comités? Toutes ces choses cependant se pratiquent plus ou moins, se produisent avec quelque jactance et entrent dans des programmes qui ont la prétention d'être des programmes républicains destinés à remplacer la politique de la république conservatrice.

Le danger du moment est beaucoup plus qu'on ne le croit dans toutes ces incohérences. Qu'on ne s'y trompe pas : si d'ici à peu il ne se forme pas dans les deux chambres une majorité sérieuse, décidée à écarter les propositions excentriques, à maintenir les conditions essentielles d'une république sensée et modérée, — résolue aussi à ne pas marchander chaque jour la vie au gouvernement, à soutenir un ministère contre toutes les prétentions, les obsessions et les convoitises, si on n'en vient pas là promptement, toutes les fantaisies se donneront carrière, et ce qui a amené la chute de M. le maréchal de Mac-Mahon ne tardera pas à menacer M. Grévy lui-même. Assurément si on avait pu éviter une crise de pouvoir d'ici à l'an prochain, même au prix de quelques concessions, c'eût été une œuvre de prudente politique. Elle a éclaté malgré tout, cette crise, elle a été franchie le plus favorablement possible. Ce qu'il y a de mieux aujourd'hui, sous la présidence nouvelle, c'est de rentrer au plus vite dans l'ordre, ne fût-ce que pour ne pas offrir au pays le spectacle d'un régime où régnerait la fureur des places, et pour ne pas perdre aux yeux de l'Europe la considération méritée par huit années de généreux efforts.

Ce qui arrive en France aujourd'hui, ce qui en résultera dans un temps plus ou moins prochain ne peut qu'être assurément un surcroît de préoccupation pour l'Europe, où s'agitent tant d'autres problèmes de toute sorte et où chaque pays a ses mouvemens d'opinion avec ses intérêts. L'Angleterre, quant à elle, l'Angleterre, pour le moment, tout entière à ses grandes affaires extérieures, n'a point de ces embarras intérieurs et de ces crises qui paralysent les gouvernemens. L'Italie, par le retour de M. Depretis au pouvoir, a retrouvé un ministère que le parlement de Rome paraît disposé à laisser vivre au moins quelques mois, et qui vient de signer avec la France des arrangemens de nature à préparer un nouveau traité de commerce. En Allemagne, à l'heure qu'il est, à part tout ce qu'on ne dit pas, il y a une question singulière qui semble se dessiner de plus en plus et qui pourrait se résumer ainsi : La politique de M. de Bismarck tend-elle décidément à devenir l'expression d'un travail intime, compliqué et multiple de réaction? C'est en effet une question assez complexe et qui est publiquement agitée dans les parlemens comme dans toutes les polémiques. L'autre jour, en écrivant une longue lettre sur les douanes, le chancelier se proposait-il de donner le signal d'une réaction économique qui arriverait prochainement à se préciser, à se formuler dans un système de tarifs

ou dans des lois fiscales? Les derniers attentats commis contre l'empereur Guillaume ont-ils eu pour effet de déterminer ou d'accélérer un mouvement réel de réaction religieuse? Des déclarations récentes du ministre de l'instruction publique, M. Falk, tendraient, il est vrai, à définir la limite de ce mouvement. D'un autre côté, il y a des rapports évidens, des négociations plus ou moins précises, à peu près ininterrompues entre Berlin et le Vatican pour arriver à une paix religieuse qui, dans tous les cas, serait une halte dans la politique inaugurée il y a quelques années par M. de Bismarck. Voici enfin un nouveau symptôme, et le plus récent, d'un autre genre de réaction : c'est le projet qui a été présenté sous le nom de « loi disciplinaire » et qui aurait pour objet de suppléer à l'insuffisance des règlemens intérieurs du parlement dans la répression des excès de langage des orateurs. Ainsi les signes se pressent : après la réaction contre le libéralisme économique et contre le libéralisme religieux, ce serait la réaction contre le libéralisme parlementaire. Après les mesures répressives réclamées avec éclat et obtenues il y a quelques mois contre les propagandes socialistes, ce serait la répression organisée, sommaire, des intempérances de parlement. La logique suit son cours.

Rien de plus significatif assurément que cette « loi disciplinaire » dont le projet a été livré récemment d'une manière presque imprévue à toutes les discussions en Allemagne. Elle tendrait à investir le bureau du parlement d'une sorte de pouvoir judiciaire; elle donnerait à une commission constituée sous l'autorité du président de l'assemblée le droit d'exclure un membre du parlement pour une session ou même pour une législature entière. On pourrait aussi à plus forte raison interdire en totalité ou en partie la publication des discours jugés révolutionnaires. Bref c'est un code complet de correction à l'usage des orateurs qui ne sauraient pas surveiller leur langage, et la loi nouvelle a déjà reçu de l'humour germanique, des loustics de la politique, le surnom de « loi muselière. » Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la pensée première du projet émanerait, dit-on, de l'empereur lui-même, qui depuis longtemps aurait été offensé de certains discours prononcés dans les chambres et qui tout récemment aurait témoigné au président du parlement l'intention de l'armer de pouvoirs nouveaux contre de tels excès. M. de Bismarck, quant à lui, proteste qu'en présentant le nouveau système au nom de l'empereur, en préposant à des règlemens intérieurs l'autorité de la loi, il a voulu relever la dignité des débats des chambres. C'est par intérêt pour le régime parlementaire qu'il veut le soumettre à la discipline! Cependant ce projet, bien que présenté au nom de l'empereur par M. de Bismarck, sera-t-il définitivement accepté et voté? C'est peut-être encore une question. Déjà d'assez vives inquiétudes se sont manifestées non-seulement dans la presse, mais dans les

parlemens, à Munich, à Stuttgart, comme à Berlin. Le projet a prêté à bien des critiques, et il n'est point impossible qu'il ne soit tout au moins profondément remanié par la représentation fédérale à laquelle il est soumis.

Au fond, après avoir fait honneur à un vœu de l'empereur, M. de Bismarck n'est peut-être pas bien passionné pour son œuvre. Il n'en fera pas une grosse affaire, il ne paraît pas disposé à livrer une grande bataille pour la « loi muselière, » et si on ne lui accorde pas les moyens répressifs qu'il propose, — dans l'intérêt du régime parlementaire, — il saura les trouver à sa manière et pour son usage. Il se servira, pour faire la police des mauvais discours, de la loi qu'on lui a déjà donnée contre les propagandes socialistes, et au besoin il traitera sans façon les députés comme il l'a fait il y a quelque temps. M. de Bismarck est un habile réaliste qui n'est embarrassé de rien et sait s'accommoder de tout, même du libéralisme quand il peut s'en servir. Il s'agit seulement, selon les circonstances, d'ajouter à un peu de libéralisme beaucoup d'absolutisme. M. de Bismarck est d'avis que l'absolutisme est le fond de la politique. Il l'a dit, il l'a prouvé plus d'une fois. Il ne renoncera pas à ses idées dans la toute-puissance, dans l'éclat de sa position dominante de chancelier d'Allemagne, après les avoir audacieusement pratiquées lorsqu'il n'était encore qu'un ministre presque inconnu du royaume de Prusse, narguant son parlement, prêt à ouvrir l'ère de fer et de feu.

Un pays aux mœurs paisibles, au tempérament calme, la Hollande vient d'avoir ses émotions, des émotions sincères et sérieuses, quoique les incidens qui les ont provoquées ne touchent ni à la sécurité nationale ni à la régularité des institutions. L'autre jour, au moment où le roi des Pays-Bas venait de célébrer son second mariage avec une princesse de Waldeck-Pyrmont et se disposait à faire avec la nouvelle reine une entrée solennelle à La Haye, un prince populaire de la maison d'Orange, un frère du roi, le prince Henri, a été enlevé par une mort subite. Le prince Henri était connu hors des Pays-Bas pour ses lumières, pour son zèle intelligent en faveur des sciences géographiques; en Hollande il était aimé et respecté pour son caractère et pour sa droiture, pour ses qualités solides. Il n'avait pas encore soixante ans. Il avait commencé sa première éducation dans la marine. Entré au service comme simple aspirant vers 1830, il avait consacré la plus grande partie de sa jeunesse à naviguer. Il avait pris part aux expéditions ou explorations des escadres hollandaises sur toutes les mers jusque vers 1848. Depuis plus d'un quart de siècle il avait été placé comme lieutenant du roi à la tête du grand-duché de Luxembourg, il a exercé ces fonctions jusqu'à sa mort. Il n'avait cependant jamais cessé de s'occuper de tout ce qui touchait aux intérêts maritimes, coloniaux, commerciaux de la Hollande. Toutes les entreprises utiles de cet ordre trouvaient en lui un protec-

teur éclairé, et tout récemment le roi couronnait sa carrière de marin en le nommant grand-amiral. Comme gouverneur du Luxembourg, il avait toujours montré autant de tact que de modération. Sous des dehors graves et méditatifs, le prince Henri gardait un fonds généreux de cordialité et de bienveillance. Il avait de la bonhomie dans la dignité, des goûts simples, un esprit conciliant, et en lui, on le savait, vibrait le sentiment national. Aussi avait-il conquis dans le Luxembourg comme en Hollande une honnête popularité qui se manifestait à l'occasion du second mariage qu'il faisait, lui aussi, il y a quelques mois à peine et qui a éclaté plus vivement encore il y a quelques jours, au moment où une mort imprévue l'a frappé. C'est à coup sûr l'honneur d'un prince de laisser après lui une si touchante et si universelle émotion, d'être regretté par un pays tel que la Hollande, comme une des plus dignes personnifications de la vie nationale.

Lorsque les chambres néerlandaises se sont trouvées réunies ces jours derniers à La Haye, leur premier acte a été de s'associer à ce deuil de la famille royale, dans lequel on voyait un deuil public, et de donner une expression officielle au sentiment du pays tout entier. Tous les dissentimens parlementaires se sont effacés à ce début un peu assombri d'une session nouvelle. La politique ne tardera pas sans doute à reprendre ses droits, d'autant plus que le ministère qui existe depuis un an déjà, qui s'est formé à la fin de 1877 sous la présidence de M. Kappaine van de Coppello, va se trouver peut-être dans des conditions assez difficiles. Le ministère hollandais a été tout dernièrement éprouvé, lui aussi, par la mort; il vient de perdre un de ses membres le plus distingués, les plus résolus, M. de Roo, qui avait été appelé à la direction des affaires de la guerre et qui avait porté dans l'administration de l'armée, dans l'organisation de la défense nationale un esprit de réforme, une vigueur de volonté dont on attendait beaucoup. M. de Roo, avant d'arriver au pouvoir, s'était signalé par ses écrits, par sa carrière parlementaire. Le remplacer n'est pas précisément aisé, et le ministre de la marine a pris pour le moment la direction de la guerre. Le ministère de La Haye aura cependant besoin de toutes ses forces. Il a devant lui un certain nombre de questions épineuses, dont l'une, celle de l'instruction primaire, n'a eu jusqu'ici qu'un commencement de solution. Elle a été, si l'on veut, à demi résolue, conformément aux propositions ministérielles, par une loi qui a fait prévaloir le principe dit de « l'école neutre, » malgré l'opposition des protestans antirévolutionnaires et des catholiques; mais il reste une dernière bataille à livrer pour fixer la date définitive de l'exécution de la loi, et tout pourrait être remis en doute par de nouvelles luttes de partis. Le ministère hollandais a de plus sur les bras des difficultés d'un autre ordre, des difficultés financières, qui résultent des sacrifices que la Hollande s'impose pour des travaux de toute sorte dans ses possessions d'outre-mer, sur-

tout des dépenses occasionnées par la guerre d'Atchin. Voilà quatre ans et plus que dure cette guerre lointaine, qui a déjà coûté bien des hommes et beaucoup d'argent, où les Hollandais ont contre eux les conditions meurtrières du climat aussi bien que le fanatisme opiniâtre de tribus belliqueuses. Elle est loin d'être terminée, elle risque d'être encore fort coûteuse, d'épuiser pour longtemps la vieille ressource des bonis coloniaux, et pour porter le poids de ses charges accumulées, pour avoir ses finances en équilibre, la Hollande est bien obligée de recourir à l'éternel expédient. Si l'on veut éviter des déficits, il faut de nouveaux impôts.

C'est la tâche du ministère des finances de découvrir, de combiner et de proposer les impôts, qui sont devenus une nécessité ; mais ici comme à propos de la loi sur l'instruction primaire, et plus encore peut-être, le cabinet de La Haye se trouve dans une position délicate. Il ne rencontre pas seulement l'opposition des protestans antirévolutionnaires et des catholiques qui l'ont déjà combattu ; dans son propre parti, dans le parti libéral qu'il représente au pouvoir, des velléités de scission se sont manifestées. En Hollande, comme partout, à côté d'un ministère obligé de compter avec les nécessités pratiques des choses, il y a les mécontens, les impatiens, qui veulent toujours aller en avant. C'est là peut-être une des difficultés des prochains débats des chambres; mais les Hollandais sont naturellement tempérés, ils savent résister aux excentricités des partis. Ils unissent sans effort la raison, le sens pratique au patriotisme, à l'instinct libéral, et pour conduire sagement leurs affaires, pour éviter les crises périlleuses, ils n'ont qu'à s'inspirer de l'esprit de cette union d'Utrecht qui a fondé autrefois la puissance de la Hollande, dont le troisième centenaire va être bientôt célébré.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire universelle du théâtre, par M. Alphonse Royer, t. V et VI. — *Histoire du théâtre contemporain en France et à l'étranger*, depuis 1800 jusqu'à 1875, 2 vol. in-8°. Paris, 1878, Ollendorff.

Commencé il y a plus de dix ans, l'ouvrage considérable où M. Alphonse Royer nous retrace l'histoire du théâtre depuis ses origines vient d'être achevé par la publication des deux derniers volumes, qui embrassent la production dramatique européenne durant les trois premiers quarts du XIXe siècle. Il n'est que juste que la partie française occupe ici une place prépondérante, en raison de l'influence que, dans toute cette période, notre scène n'a pas cessé d'exercer sur le mouvement de l'art. Pour la constater, il suffit de dresser le bilan de notre production contemporaine, et de rapprocher notre fécondité de la stérilité relative des autres pays, dont le théâtre vit, en partie du moins,

d'imitations et d'adaptations. N'y a-t-il pas là une puissance qui mériterait d'être mieux comprise et utilisée? M. Royer insiste avec raison sur l'importance de ce pouvoir d'expansion de l'esprit dramatique français. « Ce fait persistant, dit-il, qui se produit en dehors de toute ingérence gouvernementale et qui porte aux extrémités du monde la pensée française, est une des forces vitales qui nous restent. Cette force ne relève que d'elle-même; elle agit sans que personne songe à l'utiliser pour le bien. Il ne viendra jamais à l'idée de nos modernes Solons de classer parmi les institutions nationales un art qui recevait jadis la suprême direction des premiers magistrats de la Grèce et de Rome, et plus tard du grand roi de Versailles. »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de la convenance d'une intervention gouvernementale dans le développement de l'art; mais l'on ne peut s'empêcher de regretter parfois que les questions d'hygiène et de salubrité publique soient seulement prises au sérieux lorsqu'elles sont du ressort de l'Académie de médecine. Au moins est-ce le devoir de la critique de résister aux entraînemens de la foule. M. Royer s'est acquitté avec beaucoup de bonheur de la tâche délicate de juger ses contemporains sans passion et sans parti pris. Bien qu'il se défende de toute prétention au rôle d'aristarque, et qu'il n'ait voulu être que l'historien fidèle « du mouvement de la pensée humaine dans le théâtre et par le théâtre, » ses appréciations sont dictées par un sentiment très vif et très ferme du beau, et son ouvrage a une plus haute valeur que celle d'une sorte d'inventaire de la production dramatique.

Étude sur la propriété littéraire, par M. Fenrand Worms, 2 vol. petit in-12. Lemerre.

Le procès qui s'est récemment plaidé et dénoué devant le tribunal et la cour d'appel de Paris, entre les éditeurs Charpentier et Lemerre, à propos de l'édition d'André Chénier donnée par son neveu, M. Gabriel de Chénier, a soulevé une importante question de propriété littéraire. Un des avocats qui avaient instruit la cause, M. Fernand Worms, a jugé l'occasion favorable pour réunir et discuter tous les documens législatifs et judiciaires qui touchent à ce débat. Le premier volume comprend les brillantes plaidoiries prononcées dans cette discussion par plusieurs des maîtres du barreau contemporain, et le second une histoire complète des controverses qui se sont élevées entre les jurisconsultes à propos des limites à fixer au droit des auteurs et de leurs ayans droits sur l'œuvre de leur pensée. L'élégance de l'impression et du format n'enlève rien au solide mérite de l'ouvrage, qui fera désormais autorité.

Le directeur-gérant, C. Buloz.